J.A. FAN-L'EXPRESS. NEUCHATEL ★ ★

No 255 (32 pages) UN NUMÉRO 50 C. Samedi 2 et dimanche 3 novembre 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

CLAIRVUE

NEUCHATEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

MAGAZINE TV-RADIO
notre mini-hebdo
(Pages 23-26)

Le Tribunal fédéral ayant accordé l'effet suspensif

JURA : LE 2ME PLÉBISCITE EST AJOURNÉ

LAUSANNE (ATS). — Le président de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral a accordé l'effet suspensif demandé en faveur des recours contre les initiatives populaires, destinées à déclencher un nouveau plébiscite d'autodétermination dans les districts jurassiens de Moutier et de La Neuveville. Cela veut dire que ces plébiscites provisoirement prévus pour le 15 décembre ne pourront pas avoir lieu avant l'arrêt du Tribunal fédéral qui tranchera en la matière. Cet arrêt n'interviendra que le 18 décembre. En revanche, un troisième recours ayant trait au district de Courtelary n'est pas assorti d'une demande d'effet suspensif.

L'ordonnance du président de la Chambre de droit public prend notamment en considération que les recours en cause ne semblent pas être d'emblée dépourvus de tout fondement, et qu'il est exclu que le Tribunal fédéral en arrive à un jugement à une date qui permettrait encore de maintenir le plébiscite, vu l'organisation préalable qu'il nécessite, au 15 décembre, supposé que le Tribunal fédéral rejette les recours.

Par contre, si ces recours étaient agréés, les délais suffiraient encore pour organiser une deuxième récolte de signatures pour demander le « plébiscite par district ».

D'AILLEURS

Du reste, il n'est pas souhaitable que les citoyens soient soumis à un scrutin qui, d'emblée, est menacé de nullité, ou que le Tribunal soit contraint de se prononcer alors que la détermination politique des citoyens est déjà intervenue. Le risque enfin que les déplacements d'électeurs se multiplient, le temps aidant, a effectivement déjà été assumé par le Grand conseil lorsqu'il a validé le résultat du premier plébiscite.

On sait qu'une demande du juge fédéral Dubach, président de la Chambre de droit public, en vue de se désister, étant donné qu'il est citoyen bernois, avait été introduite. Or, cette demande a été écartée par le Tribunal fédéral, puisque la famille Dubach avait rompu ses liens avec Berne lorsqu'elle s'est installée, il y a plus d'un siècle, dans le canton d'Argovie, auquel M. Dubach avait limité son activité avant d'être élu juge fédéral.

Le domicile fictif dans le canton d'origine que la loi confère aux juges fédéraux afin de leur garantir une espèce d'exterritorialité vis-à-vis du siège du Tribunal fédéral, ne représenterait donc aucun lien apte à entacher l'objectivité du juge en cause.

LES IDÉES ET LES FAITS

Nationalisme style britannique

« C'est, quand on y songe, une extrémité odieuse et abominable qu'il ait fallu susciter un état d'esprit nationaliste pour permettre la défense de la nation ».

Cette remarque, faite jadis par Maurras, l'entendra-t-on être répétée, un jour prochain, à Edimbourg ou Carmarthen ? Ou même à Londres ?

Le nationalisme, dans le vrai sens européen du mot (« la prise de conscience des traditions nationales et la dénonciation des mythes, idées et conceptions qui, en les menaçant, risquent de miner cette construction historique qui est une nation déterminée », comme le définit J.P. d'Assac), était il n'y a guère proprement impensable en Grande-Bretagne. Non qu'on y fut indifférent à ces « traditions nationales » ; mais, tout au contraire, parce qu'on y était si intégralement attaché que cette « prise de conscience » paraissait superflue.

Epoque à peine lointaine, teintée d'une forme de chauvinisme souvent irritant, où l'on affirmait avec une tranquille certitude, la chose allant de soi : « My country, right or wrong » (mon pays, qu'il ait raison ou tort) ; « British and best » (c'est britannique et le meilleur) ; «-Dieu et mon droit » (le « Times » le proclamait en français sous son titre) : époque où, dans l'esprit populaire, « la barbarie commence à Calais », et où l'on vit un travailliste, Douglas Jay, alors ministre du commerce, se rendre sur le continent avec thermos de thé et mallette bourrée de sandwiches sous le bras, par crainte de la cuisine « étrangère ».

Aujourd'hui ? La Grande-Bretagne, toujours un peu plus internationalisée sous l'emprise d'énormes entreprises dites « multinationales » et par suite de son appartenance au Marché commun, devient subitement le théâtre d'une extraordinaire résurgence nationaliste. Salutaire, si l'on tient compte de la définition du mot dans son sens maurrassien ; mais non dépourvue de risques pour l'avenir du Royaume-Uni, en raison de son caractère nettement régionaliste (M. Gwynfor Evans, le nationaliste gallois vainqueur à Carmarthen ainsi que ses deux collègues du «Plaid Cymru », et les onze députés nationalistes écossais, sont aussi peu « pro-anglais » qu'on peut l'être sans devenir suspect).

Et en Angleterre même ? Jusqu'ici le parti conservateur passait, à tort ou à raison, pour le principal défenseur des « traditions nationales ». Mais allant du « vent du changement » de Macmillan à la technocratie « bruxelloise » de Heath, et tombant ainsi de Charybde en Scylla, il a fini par perdre toute substance vraiment patriotique ; avec, le départ fracassant d'Enoch Powell.

Certes, il a encore obtenu 36 % des suffrages lors du dernier scrutin ; mais c'était aussi son plus pauvre « score » électoral ce siècle. Où vont, où iront toujours plus nombreux les conservateurs déçus ? Très probablement au « National Front », nouveau parti nationaliste, en plein essor. Taxé par ses adversaires, en raison de certaines prises de position catégoriques, d'extrêmisme ».

Pierre COURVILLE

QUARANTE ET UN EMPLOYÉS D'UNE BANQUE GENEVOISE SONT LICENCIÉS

GENÈVE (ATS). — Quarante et un des 135 employés de la Banque de crédit international (B.C.I.) à Genève ont été licencirs, annoncent, dans un communiqué, l'Association des commis de Genève et la section genevoise de la Société suisse des employés, toutes deux « vivement préoccupées par le sort du personnel » de cet établissement, « depuis déjà quelque temps dans une situation délicate ».

Le 9 octobre, le conseil d'administration de la B.C.I. avait annoncé qu'il jugeait « nécessaire de déposer une demande de sursis concordataire et de maintenir fermés les guichets de la banque jusqu'à la décision du juge compétent ».

Les licenciements ont été opérés « selon les dispositions légales en la matière », précisent les deux organisations d'employés qui en ont été informées cette semaine au cours d'un entretien avec les dirigeants de la B.C.I.

« Aucune garantie n'a pu être fournie quant à l'emploi des autres employés et il est à craindre que de nouveaux licenciements n'interviennent prochainement », indiquent les deux organisations qui « jugent opportun de rencontrer à nouveau les dirigeants de la B.C.I. pour régler les nombreux problèmes posés par ces mesures et obtenir que le personnel intéressé n'en subisse aucun préjudice et puisse être réintégré rapidement dans le circuit économique ».

Les anciens dirigeants grecs vont être jugés pour haute trahison

ATHÈNES (AP). — La Cour d'appel d'Athènes, réunie au grand complet de ses 88 juges, a décidé vendredi, par 85 voix contre trois, de traduire en jugement pour « haute trahison » l'ancien dictateur Georges Papadopoulos et les autres membres de la junte pour avoir illégalement pris le pouvoir lors du coup d'Etat militaire d'avril 1967.

S'ils sont reconnus coupables, ils encourent la peine de mort.

La décision de la Cour d'appel fait suite aux demandes formulées par un avocat d'Athènes, Me Lykourezos, et par le barreau de la capitale, et à l'enquête préliminaire ordonnée par le nouveau chef des forces armées, le général Dionysiosarbouzis.

Les accusés sont 47 au total, dont 14 firent partie de la première junte qui s'empara du pouvoir le 21 avril 1967. Ils étaient tous officiers à l'époque. Outre Georges Papadopoulos, ce groupe comprend son frère Constantin, les anciens vice-premiers ministres Makarezos et Pattakos, l'ancien chef de la police militaire Ioannides et l'ancien régent Zoitakis.

LES CHARGES

Les charges retenues contre les accusés comprennent la prise du pouvoir par la force, l'abolition des lois constitutionnelles et les arrestations arbitraires de membres du gouvernement et de milliers d'opposants.

Les anciens dirigeants de la junte, notamment Papadopoulos et Ioannides, seront également jugés pour leur responsabilité morale dans les multiples assassinats prémédités commis au cours de la répression sanglante du soulèvement des étudiants de l'école polytechnique en octobre 1973.

Papadopoulos (portant lunettes noires) et l'ancien chef des services secrets arrivent au lieu de leur détention.

(Téléphoto AP)

Le cercle de famille

WASHINGTON (AP). — Le Dr William Lukash, médecin de la Maison-Blanche, a annoncé que Mme Betty Ford, femme du président, qui a été opérée d'un cancer du sein, il y a cinq semaines, va suivre un traitement par chimiothérapie.

Elle a été soumise à une série de tests et d'examens qui n'ont révélé aucun indice de cellules cancéreuses demeurées dans l'organisme, mais on ne peut être certain, a-t-il déclaré, que des germes microscopiques, non détectés, n'aient pas été disséminés dans d'autres parties du corps, et c'est par précaution contre ce risque qu'il sera fait appel à la chimiothérapie.

Notre téléphoto AP : Mme Ford quittant Camp-David en compagnie du président, dit au revoir à ses enfants et à des amis.

PAS SI MAL QUE CELA

Il ne faudra pas trop s'y fier, car le temps sera changeant à la mesure de la couleur du ciel. Mais, ne jetez pas le manche après la cognée, car on nous promet de belles éclaircies. Une température qui oscillera entre 5 et 10 degrés selon les fantaisies du soleil. Votre dimanche devrait être tout à fait présentable. Mais, lundi fera la moue... Lundi, on travaille, alors...

Budget déficitaire de l'Etat de Neuchâtel

Le budget pour 1975 de l'Etat de Neuchâtel laisse apparaître un excédent total de dépenses de 12.526.550 francs, soit 4 millions et demi au budget ordinaire et 8 millions au budget extraordinaire.

PAGE 3

Expériences pédagogiques

Les expériences de pédagogie nouvelle tentées à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel ne seront pas poursuivies, car « l'école doit entrer pour un certain temps dans une période de stabilité.

PAGE 3

Contact impossible

Le Rassemblement jurassien a rendu public un échange de correspondance qu'il a eu avec Force démocratique à propos d'une éventuelle rencontre. Résultat : une fin de non-recevoir.

PAGE 11

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 9 11.
INFORMATIONS SUISSES : page 15.
SPORTS : pages 17, 18.
CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE : page 21.
LA VIE ÉCONOMIQUE : page 27.
CARNET DU JOUR, CULTES ET PROGRAMMES RADIO : page 29.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 31.

La vague des rançons en Italie: des dizaines de millions de lires

VARÈSE (AP). — Un industriel de Varèse, M. Luigi Riboli, dont le fils âgé de 17 ans a été enlevé il y a deux semaines, a lancé un appel à ses ravisseurs pour qu'ils baissent la rançon demandée.

Il n'a pas révélé le montant demandé, mais on croit savoir qu'il s'agit d'un milliard de lires.

« Je donnerai tout ce que j'ai pour la libération de mon fils, mais les ravisseurs ne doivent pas présenter des exigences impossibles », a-t-il déclaré.

Emanuele Riboli a été enlevé alors qu'il regagnait son domicile à bicyclette. Quatre enlèvements spectaculaires ont eu lieu ces dernières semaines dans la région de Milan et deux de leurs victimes sont encore détenues. L'autre est un industriel de Lecce, enlevé il y a onze jours devant son domicile.

Au début de la semaine, Daniele Alemagna, 7 ans, fils du propriétaire de l'empire de la confiserie qui porte son nom, a été remis en liberté ainsi que l'industriel milanais Alfredo Parabiaghi.

Les parents de Daniele Alemagna ont versé une rançon record de près de 10 millions de fr.f. et ceux de M. Parabiaghi près de la moitié de cette somme, ce qui porte à près de 38 millions de fr. le total des rançons versées depuis 21 mois pour neuf enlèvements dans le nord de l'Italie.

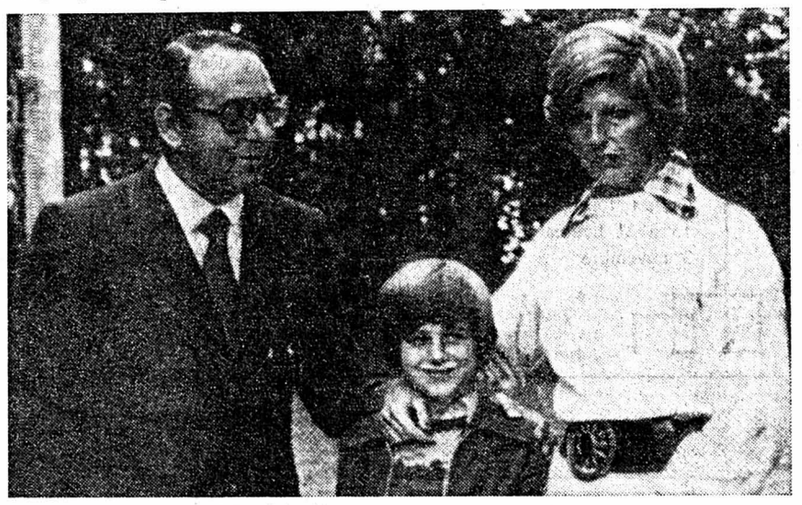

Daniele Alemagna avec ses parents.

(Téléphoto AP)

La météo pousse au crime...

L'automne et l'hiver vont nous coûter cher cette année. Plus cher que l'an dernier en tout cas. Pourquoi ? Parce que, non seulement le mazout, mais aussi l'électricité, le gaz, le charbon et même le bois de chauffage n'ont cessé d'augmenter depuis lors. Et parce que, d'autre part, les intempéries qui ont commencé beaucoup plus tôt en 1974 risquent fort de durer jusqu'au printemps prochain. Il sera donc nécessaire de chauffer davantage et plus longtemps.

Moralité : économisons toute l'énergie possible ; calfeutrons-nous ; isolons mieux nos appartements et les locaux de notre travail quotidien. Car, bien qu'il n'existe pas de menace palpable à l'heure actuelle, nul ne sait si les fournisseurs arabes de pétrole ne vont pas une fois de plus recourir au chantage politique du contingentement et de la hausse de leurs fournitures, pour se procurer de nouveaux avantages économiques et financiers. La seule façon de s'y soustraire en partie consiste à réduire la consommation préventivement. La loi de l'offre et de la demande est impitoyable : plus grand sera le besoin de mazout et d'essence, et plus élevé en sera le prix.

Autre conséquence du mauvais temps qui va probablement persister : il pousse au crime ! Le doute n'est plus permis à présent : il existe une relation directe entre les conditions atmosphériques et la délinquance. Le fœhn, c'est prouvé, fait augmenter la criminalité en Bavière. Les bagarres à coups de couteau s'y multiplient dès qu'il souffle.

Ailleurs aussi, policiers et juges qui interrogent les délinquants s'entendent souvent répondre : « Je ne sais comment cela m'est arrivé ; le temps m'avait complètement détraqué ». On sait depuis longtemps que les attentats à la pudeur sont le plus fréquents en mai (poussée de « sève printanière », beau temps, etc...). Mais il est moins connu que les vols et les cambriolages plafonnent en octobre et en décembre.

Sans aller jusque-là, demandez donc aux agents qui règlent la circulation si la chaleur, le froid, la pluie ou le vent ne modifient pas de fond en comble le comportement des automobilistes. Vous serez édifié : le temps pousse vraiment les gens aux pires bêtises.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures.

Masserey

expose sur la

« VILLE-D'YVERDON »

Succès sans précédent, le **TAPIS ZIGZAG**, 100 % nylon, coloré à souhait

Fr. 17.— le m²

Halle de gymnastique - NOIRAIGUE
Ce soir, à 20 heures

Grand MATCH AU LOTO

S.F.G. Noiraigue - SUPERBES QUINES
Abonnements : Fr. 19.— 3 pour 2

GRAND LOTO

Club HELVÉTIA
et le CERCLE DE SERRIÈRES

20 h, Cercle de SERRIÈRES

Aujourd'hui
Hôtel de la Gare - CORCELLES

LOTO
de la Gym-hommes

16 h 30 Match apéritif
20 h 00 Abonnements

MARIN
Nouveau collège

Exposition du Photo-Club de Neuchâtel

Samedi :
10 h - 12 h / 16 h - 22 h
Dimanche :
10 h - 12 h / 16 h - 20 h
Patronage : Société d'émulation

Hôtel de la Gare Cortaillod

Dimanche 3 novembre 1974
dès 15 h et 19 h

LOTO NON STOP

du F.-C. CORTAILLOD

Société de tir « L'INFANTERIE »

LOTO

Cercle libéral

Samedi 2 novembre, à 20 heures

L'ENSEMBLE DES TÉLÉSKIS DE TÊTE-DE-RAN

5 TÉLÉSKIS dont 1 nocturne

Abonnements de saison :

Adultes	180 fr.
Etudiants	140 fr. (de 16 à 20 ans)
Enfants	120 fr.

Les installations fonctionnent

TÉLÉSKI DE CHASSERAL
LES BUGNENETS

OUVERTURE

de la saison samedi 2 novembre 1974

CENTRE D'ARTISANAT BROT-DESSOUS

EXPOSITION

FORME - LUMIÈRE COULEUR

batiks - bijoux - bougies - céraminques
cuirs - émaux - fer forgé - jouets
lampes - santons - tissages
Tapisseries de NELLY FLUCKIGER

Ouvert tous les jours de 15 à 21 heures jusqu'au 3 novembre

Halle de gymnastique, NODS
Samedi 2 novembre, à 20 h 30

FÊTE DE NUIT

Bal mené par l'orchestre
RAYMOND VINCENT

« LE GOR » CAFÉ RESTAURANT

H. Mentha - Ecluse 56 - Tél. 25 06 00
Spécialités valaisannes - Raclettes - Fondues - Jeux de quilles automatiques

---

Cercle National
CE SOIR

Match au loto

1er tour gratuit, à 20 heures
Superbes quines, abonnement 20 fr.
Organisation :
Jeunes Radicaux Neuchâtel

Samedi 2 novembre 1974
dès 20 h 30

Salle Vallier, Cressier

Grand MATCH AU LOTO

de la S.F.G.
10 jambons, montre, fumés, etc.

Samedi 2 novembre, à 20 heures

Halle de gymnastique

Grand MATCH AU LOTO

du F.-C. Bôle

SECTION JUNIORS
Abonnements Fr. 18.—

Temple de La Coudre
Dimanche 3 novembre, à 20 h 15

Philippe Laubscher, orgue
et le
CHŒUR DA CAMERA

CE SOIR, à 20 heures

LOTO

Amicale des Valaisans
Restaurant de la Rosière

Halle gymnastique - SAVAGNIER
Ce soir, dès 21 heures

GRAND BAL
du H.-C. Savagnier

avec l'orchestre «LES BLACKERS»

SOCIETE PHILATELIQUE SPN 2000 NEUCHATEL

Dimanche 3 novembre
de 9 à 18 heures

Bourse aux timbres

Entrée libre
Table des jeunes

FLUTE DE PAN ET ORGUE

Dimanche 3 novembre, à 15 h 30
Temple de LIGNIÈRES

CENTRE SPORTIF Hauterive
CLUB HOUSE
Ce soir, dès 20 heures

MATCH au LOTO

du F.-C. HAUTERIVE

Lapins, fumés, lard, etc.
Hors abonnement, tour royal

Une semaine à Majorque
Jambons, plaques de lard, etc.

ABONNEMENTS

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 18.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Repose en paix, chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Jean Calderara-Bianchini, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Jean Cacciola-Calderara et leurs filles Nicole et Sylvie ;
Monsieur et Madame Marcel Fayolle, à Morteau, et famille ;
Monsieur et Madame Pierre Louvrier et famille, en France ;
Les descendants de feu François Calderara,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Madeleine CALDERARA
née FAYOLLE

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 70me année, vendredi, subitement.

La Chaux-de-Fonds, le 1er novembre 1974.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, lundi 4 novembre, à 8 h 30.

Inhumation au cimetière à 9 h 30.

Le corps repose à la Chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Jean Cacciola-Calderara, Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Salle des Spectacles BOUDRY
Samedi 2 novembre à 20 heures

Grand loto du F.-C. Boudry

Magnifiques quines
Places de parc

Ce soir à MONRUZ, à 17 h 30
MATCH INTERNATIONAL
SERRIÈRES - DIJON

DOMBRESSON
Halle de gymnastique, dès 21 heures

GRAND BAL DU H.-C. DOMBRESSON

Orchestre : Golden Star de Neuchâtel

TÉLÉSKI
LE PAQUIER - CRÊT-DU-PUY

L'installation fonctionne dès aujourd'hui samedi 2 novembre 1974
PISTES BONNES

THÉÂTRE
Samedi 9 novembre à 20 h 30

Récital
PAULINE JULIEN

chanteuse québecoise
2me spectacle du 2me abonnement. Location des places hors abonnement : Agence STRÜBIN, librairie Reymond, tél. 25 44 66

Du 3 au 12 novembre
ALEX BILLETER
EXPOSE 40 DESSINS
à La Chaux-de-Fonds
Galerie de l'A.D.C.
84, av. L.-Robert

Samedi 2 novembre dès 20 h 45

GRAND BAL

avec « THE JACKSON »
Grande salle - Colombier
Dimanche 3 novembre de 14 h 45 à 21 h

LOTO NON - STOP

PENDULE — JAMBONS
PANIERS GARNIS, etc.
F.-C. COLOMBIER-VÉTÉRANS

Hôtel du Cygne - Bevaix

DANSE

Ce soir, dès 21 heures, avec
Les Jasingers
Souper tripes ou filet de chevreuil
Entrée : Fr. 4.—, couple : Fr. 6.—

Pour passer une agréable soirée, venez au

Restaurant de la Poste à Savagnier
TRIPES NEUCHATELOISES
Ambiance : MUSIQUE et DANSE

Inter Discount

Lundi 4 novembre fermé
pour cause d'inventaire

DÈS MARDI, VISITEZ NOTRE STUDIO HI-FI-TV au 1er étage

Grand-Rue 14, Neuchâtel

Madame Jacob Küffer-Hügli ;
Monsieur et Madame Charles Schmid-Küffer, leurs enfants et petits-enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Gottfried Küffer, leurs enfants et petits-enfants, à Granges ;
Monsieur et Madame Charles Küffer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Armand Vuagniaux-Küffer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Lugano ;
Madame Lydia Peissard-Küffer et ses enfants, à Vancouver (Canada) ;
Les enfants et petits-enfants de feu Adolf Thomann-Küffer, à Buttisholz (LU),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacob KÜFFER
retraité BN

leur cher et regretté époux, père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 90me année.

2000 Neuchâtel, le 1er novembre 1974.
(Champréveyres 55)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.
Mat. 11 : 28.

L'incinération aura lieu lundi 4 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Armand Vuagniaux, rue Guillaume-Ritter 11, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Robert Allemand-Schönberg et ses enfants :
Mademoiselle Gabrielle Allemand ;
Monsieur Claude Allemand ;
Monsieur Ernest Allemand, à Bienne ;
Mademoiselle Gertrude Allemand, à Bienne ;
Monsieur et Madame René Schönberg-Bösch, à Gerlafingen, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Robert ALLEMAND

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 59me année, après une douloureuse maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 30 octobre 1974.
(Orée 56)

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Mat. 25 : 13.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Nelly Kramer, à Colombier ;
Les familles Humbert-Droz, Gauchat, Froidevaux, Gyger, Vouga, Rosselet, Berger et parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Marthe HUMBERT-DROZ
institutrice retraitée

leur chère nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80me année, après une longue maladie.

2006 Neuchâtel, le 1er novembre 1974.
(W.-Röthlisberger 3)

J'ai l'assurance que... rien ne pourra me séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.
Romains 8 : 38-39.

L'incinération aura lieu lundi 4 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **Société de musique « La Cécilienne », Le Landeron,** a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Elisabeth STEHLIN

mère de Monsieur Charles Stehlin, membre honoraire et actif de la société.

La Société de chant « L'Aurore », Le Landeron, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Elisabeth STEHLIN

mère de Monsieur Charles Stehlin, son fidèle membre.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le baromètre se trouve en page 9

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel

transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Willy Bedoy, à Dombresson, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Roland Montandon, à Travers ;
Madame et Monsieur René Coulet, à Peseux, et leurs enfants ;
Monsieur Samuel Girard, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Henri Matthey, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Léonie GIRARD
dite ZIQUETTE

leur très chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 72me année.

2065 Savagnier, le 1er novembre 1974.

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

L'ensevelissement aura lieu mardi 5 novembre.

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roger Bioley-Devenoges, à Serrières ;
Mademoiselle Ida Devenoges, à La Sagne ;
Monsieur Roger Devenoges, à Marin ;
La Pension Simonet, à Auvernier,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
René DEVENOGES

leur cher frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 66me année, après une courte maladie.

2012 Auvernier, le 31 octobre 1974.
(Pension Simonet, La Roche 13)

Comme un berger, il paîtra son troupeau, il prendra les agneaux dans ses bras.
Esaïe 40 : 11.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 2 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

EN SOUVENIR

Georges FAWER

3 novembre 1970 - 3 novembre 1974

Le temps passe, mais le souvenir reste.

Ta maman.

Madame Paul Jacot, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur Jean-Pierre Stubi et leurs enfants Lucette et Danièle, à Montmollin,
Monsieur et Madame Fernand Jacot et leurs enfants Françoise, Pierre-André, Claude-Alain et Jacqueline,
Madame et Monsieur Jean Iseli et leur fils Roland, à La Prise/Montmollin ;
Monsieur et Madame Charles Jacot, leurs enfants et petits-enfants, en Afrique ;
Madame Numa Perregaux ;
Mademoiselle Pauline Jacot ;
Madame Charles Jacot-Bischoff, à Boudevilliers, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Marc Bischoff ;
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Bischoff,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul JACOT

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70me année, après une longue maladie.

2207 Coffrane, le 31 octobre 1974.

Celui qui croit en moi a la vie éternelle.
Jean 6 : 47.

L'ensevelissement aura lieu samedi 2 novembre.

Culte au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Veuillez penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société coopérative de séchage du Val-de-Ruz et environs a le triste devoir d'informer ses membres du décès de son regretté secrétaire,

Monsieur Paul JACOT

Culte au temple de Coffrane, samedi 2 novembre 1974, à 13 h 30.

La paroisse des Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul JACOT

ancien d'Eglise et caissier durant de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le **Chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane** a le pénible devoir du décès de

Monsieur Paul JACOT

père de Monsieur Fernand Jacot, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les **comités de direction et de surveillance de la caisse « RAIFFEISEN » de Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin** ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul JACOT

membre fondateur et président durant 38 ans.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

J'ai l'assurance que ni la vie, ni la mort ne peut nous séparer de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ.
Rom. 8 : 38-39.

Monsieur Jean-Maurice Noz, aux Brenets ;
Madame et Monsieur Jean-François Robert-Noz et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds :
Monsieur Yves Robert ;
Mademoiselle Anne-Véronique Robert ;
Monsieur et Madame Robert Wyss-Borel, à Renens ;
Monsieur et Madame Paul Noz-Guinand, à Prilly, leurs enfants et petits-enfants, à Chavannes et Crissier ;
Monsieur Georges Perret-Noz, aux Brenets, ses enfants et petits-enfants, à Pully, Vernier et Genève ;
Madame Agathe Haefeli-Pierrehumbert, à Montreux, ses enfants et petits-enfants, à Champéry, Saint-Légier et La Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles Favarger, Jacot, Haesler, Horisberg, Walperswyler, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jean-Maurice NOZ
née Claudine WYSS

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 68me année après une longue maladie.

Les Brenets le 1er novembre 1974.

Culte au temple des Brenets lundi 4 novembre, à 10 heures.

Incinération au crématoire de La Chaux-de-Fonds, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : La Crête 87, 2416 Les Brenets.

Prière de penser à la Ligue suisse contre le cancer, Neuchâtel, c.c.p. 20 - 4919 ou à l'Alliance suisse des samaritains, section des Brenets, c.c.p. 23 - 3666

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur EDGAR NEUSEL

prie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Saint-Imier, octobre 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La gare de Neuchâtel et les CFF comme si vous en étiez...

Il est dommage que les CFF n'aient pas commandé plus de Bm 4/4. A l'œil, déjà, la machine est très belle encore qu'une bande transversale jaune ou argentée et une paire de « moustaches » aux extrémités la rendraient plus aguichante. Mais surtout, elle obéit au petit doigt et file sans bruit comme un chat sur ses patins. C'est un de ces diesel-électriques, la 18416 du dépôt de Bienne, qui sera la grande attraction des « portes ouvertes » organisées ce week-end en gare de Neuchâtel. Chacun pourra conduire le diesel sur un tronçon de voie. Et comme hier après-midi, lors d'une présentation offerte aux clients du rail, entreprises et industries de la région, Jean-Michel Burkhalter, le jeune mécanicien biennois, n'aura qu'à dire à ses hôtes en leur montrant la manette du combiné :

— Cela ? C'est le manche à balai si vous voulez...

En le poussant vers l'avant, les 1200 CV du diesel entraînent la génératrice et la machine part sans rechigner sur la pointe des pieds...

FLEURS ET VACANCES...

A côté du diesel-électrique, il y aura une Re 4/4 II puis sur des voies parallèles, un grand Habis aménagé en vagon-exposition, un fourgon à bagages transformé en salle de cinéma, un grand silo à bogies, un vagon-basculant et un « Fb », curieux ancêtre à deux essieux qui détonne un peu et est utilisé pour le transport des bois à papier. Plus loin, les hôtes des CFF verront un train d'entretien et de pose de la voie avec son vagon-cantine qui, parce que l'on est en Suisse, a une poubelle sur la plateforme et des fleurs sur les rambardes.

Des ouvriers de la voie profiteront de ces « portes ouvertes » pour montrer aux profanes comment se monte un aiguillage et comment se posent les rails. De plus, le vagon spécialement équipé pour la lutte contre les hydrocarbures sera également présenté. Dans la halle aux marchandises, ce week-end n'en sera pas un car le personnel d'exploitation y fera des démonstrations de différents engins de manutention. Enfin, les CFF exposeront une voiture-couchettes et une voiture voyageurs à grand gabarit destinées au trafic européen.

Et comme il risque bien de faire froid, les CFF ont tout prévu : on trouvera du café dans le vagon-cantine du service de la voie et à la salle des cours de la gare, M. Stucki, un mécanicien doublement mordu de chemin de fer, présentera une sélection des films qu'il a tournés pendant ses vacances, qu'il s'agisse du Darjeeling, du Tokaïdo ou de la traversée de la Cordillère des Andes.

Cl.-P. Ch.

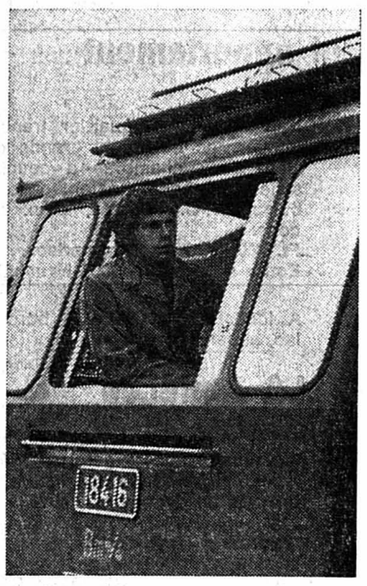

Le Bm 4/4 : un beau jouet pour grandes personnes... (Avipress - J.-P. Baillod)

Le budget de l'Etat pour 1975: un déficit moins important que l'année précédente mais des incertitudes quant à l'avenir

Tel qu'il est soumis au Grand conseil, le budget général de l'Etat pour 1975 se présente comme suit :

● Budget ordinaire :

Recettes :	**285.845.500 fr.**
Charges, y compris 23.519.000 fr. d'amortissements,	**290.319.000 fr.**
soit un excédent de dépenses de	**4.473.500 fr.**

● Quant au budget extraordinaire, il laisse apparaître 8.053.000 fr. de dépenses ou solde créditeur portés au bilan.

● Total : 12.526.550 fr.

Avec 285.845.500 fr., les recettes prévues au budget ordinaire sont en augmentation de 35 millions de francs par rapport à celles prévues pour l'exercice 1974 et les impôts directs cantonaux y compris les charges sociales et l'impôt complémentaire représentant près de 70 % des recettes. L'accroissement des dépenses découle principalement de la hausse générale des prix et des salaires, conséquence directe de l'inflation et que l'on retrouve à chaque chapitre.

UNE CRISE QUI N'EST PAS ENCORE LA « CRISE »

Commentant ce projet de budget, le Conseil d'Etat écrit : « ... le monde affronte aujourd'hui une crise financière et monétaire grave. Si elle persistait, elle déboucherait sur une crise économique. Un pays comme le nôtre, étroitement dépendant des matières premières qu'il importe et des produits qu'il exporte, n'a que peu de pouvoirs sur l'évolution de ces événements. Les moyens d'agir dans notre canton, dans ce vaste contexte, sont encore plus réduits. Sans nier la dépendance qui est la nôtre par rapport à des faits sur lesquels nous n'avons guère de prise, nous considérons que les pouvoirs publics doivent agir avec discipline et prendre toutes les mesures de leur compétence pour maintenir le plein emploi et assurer un usage judicieux de l'argent public. »

En préparant son budget, le Conseil d'Etat a misé sur l'hypothèse que l'année prochaine ne ramènerait pas la prospérité mais qu'elle ne serait pas non plus synonyme d'une grave crise économique de type classique : « ... Nous avons admis, bien malgré nous, une déperdition du pouvoir d'achat de notre franc d'un dixième environ. Nous avons évalué avec une grande prudence les recettes fiscales. En effet, la régression des ventes dans l'industrie du tabac, la réduction, voire la suppression des marges bénéficiaires dans le secteur de l'alimentation à la suite du bouleversement des prix des matières premières et la crise du sucre, la stagnation du chiffre d'affaires dans le secteur de la distribution sont autant de signes que le produit net de notre économie n'accuse qu'une faible augmentation. L'amorce d'une courbe descendante est déjà perceptible en raison, notamment, des nouvelles exigences des pays producteurs de pétrole et de tous les effets directs et indirects qui en résultent. Ces diverses données nous conduisent à constater que la croissance de nos recettes fiscales n'est plus due aujourd'hui qu'à l'inflation.

... Nous avons opéré certains abattements draconiens dans les dépenses. Le nombre des tronçons routiers qui recevront des tapis bitumineux en 1975 sera fortement réduit. Une modeste partie du prix de pension facturé dans nos hôpitaux sera mise à la charge des malades, lesquels auront d'ailleurs la possibilité de s'assurer pour couvrir ce nouveau risque. Des travaux cadastraux et d'améliorations foncières seront reportés. Le matériel scolaire et les équipements scientifiques seront réduits. D'autre mesures sont encore envisagées. Comme nous ne cessons de le répéter, les frais de fonctionnement du ménage cantonal ne peuvent être contenus qu'avec difficulté.

IMPOTS: DES INÉGALITÉS SERONT CORRIGÉES

Le Conseil d'Etat estime avoir stoppé l'expansion désordonnée des dépenses sans avoir pour autant paralysé l'Etat. Parlant ensuite de l'évaluation de l'impôt direct et de la contribution aux charges sociales, le rapport précise : « ... Nous avons pris en considération une moins-value de l'ordre de 5 à 6 millions de francs pour nous permettre d'aménager quelque peu notre législation fiscale. En effet, notre tarif progressif frappe le petit et moyen contribuable qui voit augmenter son revenu nominal sans que son pouvoir d'achat s'accroisse. Nombreuses sont les doléances et récriminations qui nous parviennent et nous sentons la nécessité de faire un geste à l'égard de cette catégorie de contribuables, notamment pour ceux d'entre eux qui sont chargés de famille. Les mesures de prévoyance sociale envisagées par le législateur fédéral au deuxième pilier nous contraignent également à préparer l'exonération des primes d'assurances et des cotisations aux caisses de retraites ou pensions. Un pas est fait dans cette direction. Un projet de révision de la loi sur les contributions vous sera soumis très prochainement. Il s'agit d'un correctif destiné à éliminer certaines inégalités. »

MAUVAIS EXEMPLE

Enfin, le Conseil d'Etat fait part d'un souci qui le préoccupe : celui des finances fédérales dont l'état de santé se répercute très rapidement sur les budgets cantonaux, même communaux : « ... La Confédération, dans son désir d'équilibrer ses comptes, propose des mesures de restriction des dépenses et d'améliorations des ressources. Ce plan de redressement réduisant les montants de subventions ou échelonnant dans certaines catégories les paiements, nous oblige à ralentir maints travaux d'infrastructure. Comme nous ne pouvons pas les bloquer du jour au lendemain en vertu des engagements pris, il nous incombera parfois d'effectuer les avances financières à une période vraiment peu propice. Certaines collectivités publiques, maîtres d'ouvrages, en font l'amère expérience à travers des crises de trésorerie de plus en plus aiguës. Nous avons pris nos dispositions pour n'être pas entraîné dans une pareille tourmente en 1975, mais l'équilibre dans lequel nous vivons est précaire. Du côté des recettes, notre Etat central prévoit d'effecteur une ponction de l'ordre de 3 % du produit national brut, au moyen des impôts directs et indirects. Ce prélèvement dont nous ne connaissons pas encore les modalités définitives tant que le peuple ne s'est pas prononcé empiète par l'impôt direct sur la principale source de financement des collectivités neuchâteloises, canton et communes. Si à notre tour, nous devions nous engager dans la même voie, la pression fiscale pourrait devenir intolérable. »

INCERTITUDES

En conclusion, le Conseil d'Etat écrit : « ... Comme l'année dernière, nous avons adhéré à la convention budgétaire liant le Conseil fédéral et les gouvernements des cantons. Cette convention cherche à coordonner les efforts des collectivités dans le domaine de la politique financière et a pour objectif de lutter contre l'inflation et d'adapter les finances publiques aux impératifs de l'économie du pays. Nous nous sommes ainsi engagé à ce que l'impasse budgétaire 1975 reste dans les limites du budget 1974 et que le taux d'accroissement des charges n'excède pas 12 %. En outre, l'effectif du personnel ne doit pas augmenter de plus d'un demi pour cent par rapport à celui autorisé pour l'année en cours. Il va de soi que cet accord ne lie que les exécutifs au stade de l'élaboration du budget.

Pour des raisons financières et d'équilibre budgétaire, nous ne voudrions pas être partie à un effondrement conjoncturel que certains craquements nous font pressentir. Il ne faudrait cependant pas tomber dans l'erreur commise dans les années de crise où, par austérité, on a entraîné une anémie de l'administration et un sous-équipement général.

Le budget 1975 se présente à notre avis d'une manière acceptable. Il doit être considéré comme un budget de transition. Faudra-t-il à l'avenir renforcer encore le freinage de l'expansion ou au contraire l'animer par des actions de relance et d'investissement ? Nul en l'état actuel des choses n'est en mesure de répondre à cette question. »

Conséquences de la grève des PTT en France pour le canton (II)

Les secteurs les plus touchés par la grève des PTT en France sont, (voir notre dernière édition) ceux qui concernent le courrier, les journaux, ou l'imprimerie.

Les produits alimentaires importés de France sont acheminés par la voie du chemin de fer ou par la route. Le gouvernement français vient de prendre des mesures pour apaiser la menace de grève qui commençait à se dessiner du côté des cheminots, aussi le ravitaillement semble-t-il assuré !

Mais c'est sur le plan administratif que les conséquences sont les plus graves. Tout envoi postal est bloqué, ce qui signifie que l'on ne reçoit ni factures, ni bulletins de livraisons, etc...

Les douanes, cependant, ont l'autorisation de dédouaner provisoirement. Avant-hier, la Chambre de commerce française de Genève faisait savoir qu'elle se chargeait d'acheminer la correspondance urgente, avec l'autorisation des autorités postales et douanières helvétiques et françaises, par l'intermédiaire des Chambres de commerce métropolitaines. Ces dernières sont reliées entre elles par transports routiers militaires. Mais il est clair que cette grève paralyse le commerce français en Suisse. Tout le courrier administratif, paiements de chèques, traites à payer d'urgence, est bloqué, d'où un ralentissement des affaires.

Les vagues de la grève ne semblent pas avoir atteint les rivages horlogers. Peut-être parce que la majorité du commerce horloger se traite avec le département du Doubs, région frontalière et vite gagnée par la route.

Le problème est sempiternellement le même : le courrier administratif. La grève terminée, il va s'abattre, comme une manne sur les employés. Pour l'instant, ces derniers attendent...

R. Wé

Neuchâtelois à la radio...

Premier programme : aujourd'hui, à 21h 10, Pierre Boulanger jouera dans « Hold-Up à la Tour de Londres » d'André Legrand. Dimanche, à 15 h., « Auditeurs à vos marques » sera préparé par Eric Walter ; à 21 h 30, Pierre Boulanger jouera dans « Tempête sur Snowy River » de Peter Yeldham. Lundi à 22 h 10, dans « Histoire et littérature », Henri Guillemin parlera de Claudel et Péguy.

Second programme : aujourd'hui à 11 h 30, Mousse et Pierre Boulanger présenteront Lucrèce Borgia dans « Ces femmes qui ont fait l'histoire » ; à 13 h 30, le contralto Marie-Lise de Montmollin chantera parmi les solistes du « Stabat Mater » pour 10 voix et orgue de D. Scarlatti. Jeudi à 8 h 45, dans « Les animaux et nous », Lyne Anska racontera l'origine de « Nature-Information » ; à 9 h., dans « Portrait sans paroles », Arlette Chédel, contralto, chantera « L'Amour sorcier » de M. de Falla, accompagnée par l'OSR. Vendredi, à 21 h 30, dans « Face à la vie », avec Lyne Anska, ce sera un deuxième entretien sur « Le livre de Monelle » de Marcel Schwob.

... et à la TV

Dimanche à 11 h 30, le conseiller d'Etat François Jeanneret participera à « Table ouverte » dont le sujet sera : L'école, perspectives nouvelles ? A 13 h, 40, dans « Fêtes et coutumes », Yette Perrin nous emmènera au Japon. Mercredi à 18 h 05, Jacques Montandon préparera des « Cuisses de grenouilles flambées au marc ».

Vous lirez également en page 27 : un entretien avec le président neuchâtelois de l'AVIVO ; une intéressante exposition du Photo-club de Neuchâtel à Marin et d'autres informations neuchâteloises.

MARIN-ÉPAGNIER

Au club du jeudi

(c) Pour sa rencontre d'octobre, le club du jeudi a entendu un enfant de Marin, M. Jean-Claude Jacot, qui a fait passer sur l'écran une série de dias prises dans l'île de Majorque au cours d'un safari dans les réserves de l'île. Ce fut l'occasion de découvrir des paysages nouveaux souvent ignorés du grand tourisme.

Au Conseil général de Lignières

Le Conseil général de Lignières a siégé récemment en présence de 13 membres. A la suite de la démission de Mme Lotte Besnard, M. André Rieder, secrétaire général de l'Ecole secondaire régionale à Neuchâtel, a été nommé membre de la commission scolaire.

Le plan déneigement, qui a été mis à l'enquête publique du 3 au 23 septembre a été adopté. La situation financière de la commune nécessite la modification de l'échelle fiscale et du taux de l'impôt, l'échelle actuelle datant de 1964 et n'étant plus adaptée aux conditions actuelles. Le taux maximal de 6,95 % dès 20.000 fr. imposables est modeste pour ls catégories supérieures. Le nouvel arrêté, qui a été approuvé par 10 voix contre une, entrera en vigueur le 1er janvier.

Le législatif, par 7 voix contre 5, a décidé la location d'un terrain de 83.400 m2 à M. F. Frauchiger, de Soleure, pour la création d'un camping-caravaning résidentiel, ce qui permettra la réouverture de la piscine, fermée depuis quatre ans. La piscine, qui sera chauffée et couverte, sera exploitée par le locataire du terrain (le loyer, qui sera indexé au coût de la vie à partir du 1er janvier 1977, a été fixé à 35.000 fr. par an). Toutes les activités découlant de l'exploitation de cette affaire feront l'objet d'une imposition fiscale, ce qui se traduira par une nouvelle source de recettes pour le village.

Fait important : la piscine sera utilisée gratuitement par la population. Une place de sport, une discothèque souterraine et un restaurant sont prévus. La commune fournira gratuitement l'eau, sauf en cas de pénurie.

Certains conseillers généraux craignaient que la commune ne fasse une expérience semblable à celle de la piste, mais M. Walther Geiser, président de l'exécutif, leur donna des assurances à ce sujet.

Puis, le législatif a dit « oui » à un crédit de 17.000 fr. pour l'exécution de deux sondages qui permettront le captage d'eau dans les secteurs des Prés et du Grand-Marais. Les travaux débuteront avant le printemps pour éviter des dégâts supplémentaires aux cultures.

Le président de commune a informé l'assemblée de l'élaboration d'un avant-projet relatif à la construction d'une nouvelle école avec salle de gymnastique, sur un terrain privé. Le dossier a été transmis à l'Etat. Cette réalisation, qui nécessitera un important investissement est indispensable car le bâtiment scolaire actuel date de 1833.

Enfin, le conseiller communal Juillerat souligna le taux d'utilisation réjouissant du bibliobus par la population.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Ramassage du papier : un succès

(c) Le dernier ramassage du papier entrepris par les élèves de l'école primaire a permis de récolter 23 tonnes de cette matière. Une somme de plus de 4000 fr. a ainsi pu être versée au fonds des courses scolaires et camps de ski.

Les expériences de pédagogie nouvelle ne seront pas poursuivies à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel du moins pas pour le moment

Au Grand conseil, la séance du 9 octobre 1973 fut en partie consacrée à une vive discussion sur la pédagogie nouvelle, notamment à propos de l'expérience de méthodes non autoritaires à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel. Un collège d'experts fut donc nommé, collège qui a déposé son rapport l'été dernier. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Etat a fait parvenir le rapport aux autorités de l'ESRN et la commission de cette école a siégé le 20 octobre dernier en présence du chef du département de l'instruction publique, du chef du service de l'enseignement secondaire et du président du collège, le professeur Rodolphe Zellweger, pour apprécier l'expérience de pédagogie nouvelle qui s'est déroulée dans quatre classes de l'école au cours des années scolaires 1972-1973 et 1973-1974.

« ...D'une manière générale, écrit le Conseil d'Etat, l'application de ces nouvelles méthodes d'enseignement a été préparée et suivie avec soin ; elles sont positives sur le plan éducatif, notamment en ce qui concerne la préparation des élèves à la vie en société. En revanche, de sérieuses réserves ont été faites en ce qui concerne l'acquisition des connaissances. Les experts ont cependant estimé que ces réserves n'étaient pas d'une importance telle que des mesures spéciales leur aient paru nécessaires en fin d'année.

Dans ces conditions, la commission a estimé qu'il n'était pas judicieux de reprendre des expériences de cette nature avant d'avoir toutes assurances quant à leurs conséquences. Les autres expériences actuellement en cours à l'école, notamment celles de classes à niveaux et de classes sans devoirs, ne sont, quant à elles, pas touchées. »

Les expériences doivent-elles être poursuivies ? Non, répond le Conseil d'Etat s'appuyant sur la décision prise par la commission de l'ESRN : « ...Tout d'abord, les conclusions ne sont pas suffisamment nettes pour qu'une telle décision puisse être prise. Ensuite et surtout, la commission a estimé qu'après les remous suscités autour de cette affaire depuis près de deux ans, il était indispensable que cette Ecole entre maintenant dans une période de stabilité, en tout cas pour un certain temps. Cet avis est partagé par le département de l'instruction publique. »

LE RAPPORT DES EXPERTS

Faute de place et de temps, il est impossible, aujourd'hui, de donner de larges extraits du rapport des experts. Nous le résumerons donc, avec les risques que cela peut comporter, en ne donnant en quelque sorte que les « têtes de chapitre ».

Mais on constate que les avis divergent : d'un côté, les experts estiment que l'expérience a été positive et, surtout, que les reproches d'ordre politique (classes berceaux de la subversion...) formulés à l'encontre de l'EPN sont infondés. De l'autre, la commission de l'école sursoit à l'expérience. On risque donc d'en reparler une fois encore au Grand conseil...

★ *La commission d'experts* a tenu 12 séances, entendu la direction de l'école, les maîtres, le conseiller pédagogique, des spécialistes, les parents, les élèves. Dans la conclusion de son rapport, la commission écrit : « : Le bilan de l'expérience EPN est positif. Le passage des élèves EPN à l'étape ultérieure de leur formation est assuré de façon normale ; il n'appelle pas de mesures particulières. Par ailleurs, l'expérience aura été riche d'enseignements utiles dont pourront tirer profit même des éducateurs attachés aux options et aux valeurs du système traditionnel. Enfin, s'il est possible de porter dès maintenant un jugement sur l'expérience EPN, il ne saurait être définitif. Il est souhaitable de suivre les élèves dans les années qui viennent, afin d'apprécier leur comportement dans les conditions de vie qui seront désormais les leurs. Nous suggérons donc que des modalités soient trouvées, permettant de suivre, dans les deux ou trois ans à venir, l'évolution de chacun des élèves ayant suivi l'expérience de pédagogie nouvelle ».

★ *Responsabilité des élèves :* « Les structures, les programmes et les règlements de l'école ne sont pas mis en question ; il a été précisé dès le début qu'ils devaient être respectés. La marge d'autonomie accordée aux élèves porte donc sur l'organisation du travail et de la vie collective dans la classe ».

★ *Impression :* pour le collège d'experts, elle était « agréable et détendue, l'attitude des élèves naturelle et sympathique ». La discipline était satisfaisante ; elle ne pose apparemment pas de problèmes graves.

★ *Travail :* « ... Les élèves déterminent périodiquement, avec l'aide du maître, les objectifs à atteindre dans l'étude des notions et des techniques prévues au programme... Toutefois ignorant la nature et les difficultés inhérentes à la matière à assimiler, les élèves risquent, lorsqu'ils découpent le programme, de sacrifier la qualité à la quantité. Les placer, en vertu du principe de la mise en responsabilité devant des choix méthodologiques, nous paraît une erreur pédagogique lorsque le maître, qui dispose de ses connaissances et de son expérience, reste trop en retrait et n'intervient pas assez rapidement ».

★ *Rôle du maître :* « ... Dans la classe EPN, la position et le rôle du maître sont autres que dans la classe traditionnelle... Le maître est d'abord un conseiller. Les élèves EPN semblent avoir compris que l'enseignant est un adulte qui met à disposition de ceux qui veulent en bénéficier son savoir et son expérience... Les relations maître-élèves sont bonnes, empreintes à la fois de respect et de franchise ». (A suivre)

Soldats du rgt 8 : prenez les moyens de transports publics !

Les conditions atmosphériques dans le Jura présentent déjà un caractère hivernal prononcé. Les hommes entrés en service jeudi et vendredi pour le cours de cadre ont rencontré de nombreuses difficultés sur les routes verglacées et enneigées en gagnant le Jura tant par Pierre-Pertuis que par les Franches-Montagnes.

Compte tenu de l'état dangereux des routes, le commandant du rgt d'infanterie 8 recommande instamment à tous les soldats commençant lundi leur cours de répétition d'utiliser les moyens de transports publics pour gagner leur lieu de mobilisation. Non seulement, ils éviteront ainsi les surprises que pourrait leur réserver le verglas, mais si les abondantes chutes de neige du mois passé se renouvelaient, ils n'auraient pas à sortir leurs véhicules de monceaux de neige.

Donc la meilleure solution d'entrer en service est de prendre le train ou le car postal ! (RIH)

Le Grand conseil siégera les 18, 19 et 20 novembre

Le Grand conseil siégera en session d'automne les 18, 19 et 20 novembre prochains. A l'ordre du jour de cette session figurent le projet de budget pour 1975, un projet de revision de la loi sur les contributions directes et trois rapports de commission : le premier concernant l'examen de l'ensemble de la politique hospitalière, le deuxième émanant de la commission politique de la jeunesse et le dernier à propos du projet de loi concernant la Caisse de pensions de l'Etat.

Si vous n'avez plus de pot,
vous avez de la chance !
pour les pots d'échappement
Prix et service imbattables
Plus de 250 pots en stock
PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

Message de la Réformation

Une des premières revendications de la Réformation du XVIe siècle fut que la Bible, livre porteur de la Parole de Dieu, retrouve une importance centrale et décisive. Cette prétention est-elle justifiée ? — La Bible elle-même répond en disant comment il faut la considérer.

La parole de Dieu est vivante
et agissante
Elle est plus acérée
qu'une épée à double
tranchant
Elle pénètre jusqu'au plus
profond de la personne.
Elle juge ses désirs et
ses pensées.
Rien ne peut lui être caché.
Tout est nu et découvert
devant elle.
Nous devons lui rendre
compte.

Hébreux 4/12-13

Sois favorable à ton
serviteur
pour que je vive et observe
ta parole.
Dessille mes yeux pour que je
puisse contempler
les merveilles de ta révélation.
Je ne suis qu'un hôte sur terre,
ne me cache pas le sens de
ton livre.
Mon âme, à chaque instant,
est pétrie du désir de connaître
tes volontés.
Tu t'en prends aux arrogants,
aux maudits,
qui s'égarent loin de ta parole.
Eloigne de moi la honte
et le mépris,
que me vaut l'observance
de tes ordres.
Pendant que les puissants
siègent
et déblatèrent contre moi,
ton serviteur médite tes
volontés.
Tes ordres, voilà mes délices,
tes préceptes mes meilleurs
conseillers.

Psaume 119/17-24

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèque postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2.15. Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisse S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 10 octobre 1974, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné **Serge-Louis-Michel JACQUIN,** né le 23 juillet 1942, boucher, domicilié Sous-les-Vignes 5, à Saint-Blaise, à la peine de 12 jours d'emprisonnement sans sursis, à 400 fr. d'amende et aux frais de la cause par 210 fr. pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière, (articles 27-1, 31-2, 90-1, 91-1, 102 ch 2 al 2 LCR, 49 CPS, 89 CPPN).
La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (article 102 LCR) aux frais du condamné, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du Tribunal de police :
Le Greffier,
M. Steininger, 2me substitut

Le Président,
J. Ruedin.

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 28 octobre 1974
Le greffier du Tribunal de district :
W. Bianchi.

VILLE DE NEUCHATEL

Service des Sports

Bassin de natation de l'Ecole du Crêt-du-Chêne La Coudre

Le bassin sera fermé, samedi 2 novembre 1974 de 13 h 15 à 17 h 30 pour permettre le déroulement d'un cours de moniteurs de l'Association suisse des invalides.

IMMEUBLES

A vendre à Marin

Villa de 2 appartements + 1 garage, verger, surface totale 1000 m2. Prix 350.000 fr.

Adresser offres sous chiffres NB 2998 au bureau du journal.

Particulier

cherche à acheter maison, petite ferme ou terrain, dans un rayon de 12 km de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à LY 2996 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

PLACEMENT IMMOBILIER DE 1er ORDRE

sur Immeuble neuf, dans le canton de Neuchâtel. Très bonnes possibilités de rendement et plus-value.

DEVENEZ COPROPRIÉTAIRE

d'un Immeuble existant, ce qui représente votre meilleure

SÉCURITÉ

Souscriptions dès Fr. 16.000.—.

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Adresser offres sous chiffres 87-485/1 aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Par bureau d'architecture,

MAISON FAMILIALE

Fr. 5000.–

ou 24 mensualités de Fr. 250.—
pour architecte amateur et futur propriétaire

DO IT YOURSELF

Achetez, aujourd'hui, les plans de construction de votre villa et construisez-la vous-même, sous votre direction et selon vos moyens. Vous éviterez ainsi des frais considérables qui vous permettront d'être, demain déjà, propriétaire.

Nous vous aiderons à réaliser votre rêve, en vous appuyant de nos conseils et de notre expérience.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser sous chiffres 87-50.444 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 2001 Neuchâtel.

UNE AFFAIRE exceptionnelle

Aux Tires, Peseux

VOTRE VILLA

Situation privilégiée
Vue imprenable
Equipement de 1re qualité
Construction mitoyenne
144 m2 habitables

pour 285.000 Frs.

Visites :

lundi de 14 h à 16 h
mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
samedi de 9 h 30 à 12 h

Rendez-vous:

Vasserot + Widmer
Architectes
Rue de la Serre 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 41 81

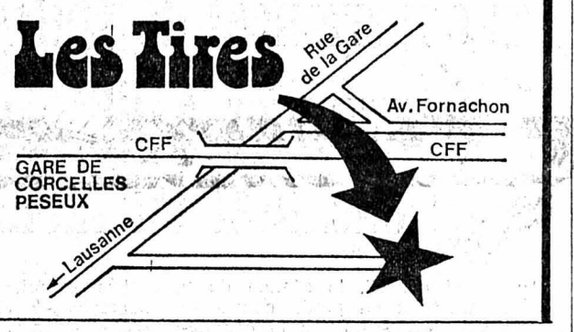

Dans stations touristiques, été-hiver, Alpes valaisannes, à vendre des

appartements

Altitude 1380 : 3 pièces et 5 pièces, meubéls, très confortables. Altitude 2000 : plusieurs studios et appartements.

Renseignements et photos : Agence EVOLENA (Maistre), case postale 15, 1968 EVOLENE.

MOLLENS, mi-côte Crans-sur-Sierre.
A vendre situation de premier ordre,

VILLA 7 PIÈCES

Intérieur à finir. Terrain 3000 m2. Prix : Fr. 290.000.— Facilités et échange possibles.

SIERRE-AGENCE
3960 SIERRE

26, rte de Sion - Tél. (027) 5 30 53.

WINCKLER FRIBOURG

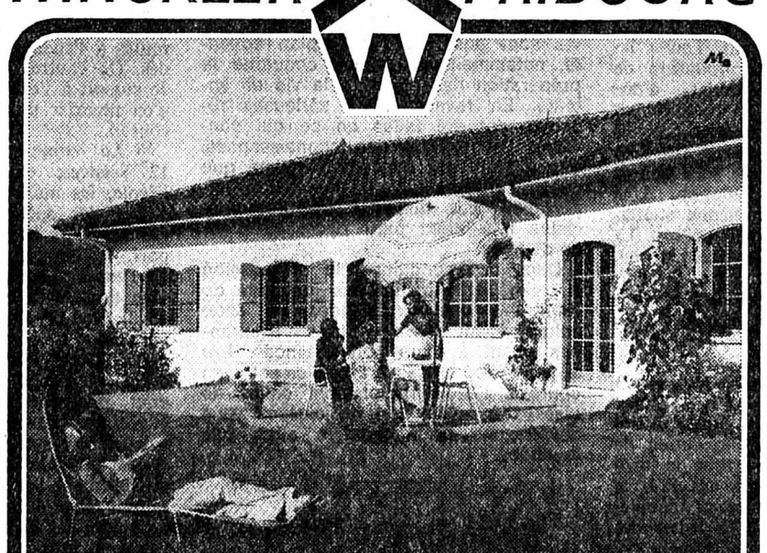

Rêvez-vous de vivre vraiment chez vous?

Si vous envisagez la construction d'une habitation familiale, demandez, sans engagement, documentation et conseil. Nous construisons dans toute la Suisse — économiquement, grâce à la rationalisation des méthodes. Votre rêve le plus cher peut devenir très vite une réalité !
Winckler SA, 1701 Fribourg

Winckler
Une construction moderne, née de la tradition.

BON (A adresser à : Winckler SA, 1701 Fribourg)

pour
☐ documentation 8283 a
‹Construire avec Winckler›
☐ conseil H3 FN

Prén., nom :
Rue, no :
NP, localité :

Qui s'intéresserait à la construction d'un immeuble

de 6 studios, 4 logements de 2 pièces, 4 garages, à Cornaux ? Terrain, permis de construire et prêt hypothécaire assurés.

Faire offres sous chiffres 28-900276 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

CRANS-MONTANA

A vendre au centre de Crans, mais situation exceptionnellement calme (aucun bruit de circulation, vue libre côté ouest), à 5 minutes des télécabines, grand

studio Fr. 67.000.–

plus 8000 fr. pour mobilier et équipement complet pour 2 personnes, à l'état de neuf, avec salle de bains, cuisinette, balcon, cave, buanderie, etc. Construction massive (banque et commerces) et non légère pour vacances !

Tél. (038) 25 85 68 (propriétaire).

ENCHÈRES

GALERIE HEINIGER & Cie

3114 Wichtrach

située à la rue principale Berne - Thoune
Téléphone (031) 92 86 86

VENTE AUX ENCHÈRES

21-23 novembre

Visite préalable

Samedi 2 - mardi 19 novembre
Heures d'ouverture :
lundi au vendredi 09.00 - 12.00, 14.00 - 18.30
le samedi 09.00 - 12.00, 14.00 - 17.00
le dimanche 14.00 - 18.00

Objets mis aux enchères

Superbe collection de peintures, essentiellement de maîtres hollandais et flamands du XVIIe siècle, ainsi que de tableaux français du XIXe siècle.
Meubles : pièces uniques de différentes époques. Tapis d'Orient rares et de grande valeur.

Catalogue

Peut être demandé à l'adresse ci-dessous :
Galerie Heiniger & Cie, CH-3114 Wichtrach

Dem. à louer

Voumard Machine CO S.A.,
cherche
studio meublé
(2 personnes) jusqu'au printemps, région Neuchâtel-Marin.
Téléphoner au 25 88 41.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Je cherche à louer, ou à acheter dans la région de Peseux ou de Neuchâtel-ouest,
grand local
éventuellement maison, pour magasin de pièces détachées ; parterre ou 1er étage.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

VENTES AUX ENCHÈRES

Du 20 novembre au 2 décembre 1974

COLLECTION CONAN DOYLE
BIJOUX ET ARGENTERIE DE MAISONS ROYALES
ANCIENNE COLLECTION BLUCHER DE WAHLSTATT
LE GRAND SERVICE EN ARGENT DE LA COUR DE BERLIN
ARGENTERIE ANCIENNE RUSSE
VASTES COLLECTIONS D'ASIATICA ET DE TAPIS
AUTRES COLLECTIONS IMPORTANTES

GRAND CATALOGUE ILLUSTRÉ : Fr. 30.—

La plupart des objets seront vendus sans réserve de prix et au plus offrant

EXPOSITION : DU 4 AU 16 NOVEMBRE 1974

Jours et heures d'ouverture :
Jours ouvrables de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 30, le samedi jusqu'à 17 h. (Fermé le dimanche et le lundi matin.) Dimanche 10 novembre, de 14 à 18 h, mais strictement sur rendez-vous pour les visiteurs n'habitant pas Berne et ses environs.

GALERIE JÜRG STUKER, BERNE

Alter Aargauerstalden 30
Téléphone (031) 44 00 44
Télégrammes : Stukergalerie Berne

APPARTEMENTS DE VACANCES

VERBIER
A louer, à l'année, chalet 4 personnes.
Tél. (026) 7 13 07, bureau.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Verbier
chalet Saturnin, à louer appartement tout confort, libre du 1er décembre au 20 décembre, du 6 janvier au 31 janvier, et du 16 mars au 30 avril.
Tél. (038) 25 54 53.
Arthur Rohrer, av. des Alpes 105, Neuchâtel.

A LOUER

Au Landeron, dans immeuble récent, **situation** tranquille, près du lac, à louer
2 pièces
au 5me, 355 fr., plus charges, tout de suite ou pour date à convenir.
Tout confort.
Tél. (032) 22 50 24.

Bel appartement meublé

Neuchâtel-ouest, quartier tranquille, vue lac et Alpes, grande cuisine, deux chambres à coucher, salle à manger - salon, salle de bains, W.-C. séparés, deux balcons.
Fr. 700.— charges comprises.
Ecrire à case 607, 2001 Neuchâtel.

A louer à COLOMBIER, bord du lac, superbe

VILLA 7 pièces

entièrement rénovée, derniers perfectionnements, 2 garages, dégagements, parc arborisé, grève. Libre dès fin décembre.

S'adresser à : R. de Bosset, Pommier 7, 2000 Neuchâtel.

Rue Louis-Favre 6, 2me.
A louer, bel

appartement, 5 pièces

tout confort, cuisine agencée, cheminée de salon, machine à laver, etc. Fr. 755.— par mois. + charges. Dès le 24 novembre 1974 ou le 24 décembre.
Adresser offre écrite à : Fiduciaire A. Christen, Louis-Favre 6, 2000 Neuchâtel.

A louer à Cornaux,

appartement

de 4 ½ pièces, avec poste de concierge. Location mensuelle, salaire déduit, 360 fr.
Faire offres sous chiffres HR 2957 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel,
rue Bachelin — rue de la Côte,

places de parc

dans garage collectif tempéré. Loyer mensuel 65 fr.
Renseignements et inscriptions à : Banque Populaire Suisse M. Gougler Rue du Seyon 12 2000 Neuchâtel tél. (038) 24 77 66.

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Met en location

pour le 1er janvier et pour le 1er mars 1975, ou pour date à convenir, son immeuble « Les Tertres », comprenant 2 entrées, route des Tertres 2 et rue Auguste-Bachelin 8, à Marin, au centre du village, qui se compose de beaux appartements de

1 pièce à partir de	Fr. 320.— + Fr. 30.— de charges
1 ½ pièce à	Fr. 400.— + Fr. 40.— de charges
3 ½ pièces à partir de	Fr. 575.— + Fr. 65.— de charges
4 ½ pièces à partir de	Fr. 695.— + Fr. 80.— de charges
chambres indépendantes meublées à partir de	Fr. 175.— + Fr. 15.— de charges
places de parcage dans garage souterrain à	Fr. 75.— la place

Les loyers nets comprennent l'utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Vous offre

Appartements spacieux avec tapis collés
Cuisines complètement équipées
Confort moderne
Ascenseurs
Adoucisseur d'eau
Service de conciergerie
Antenne collective TV-Radio
Ecole et magasins à proximité immédiate
Calme campagnard
Charme d'un village ancien
Ensoleillement optimum

Renseignements et inscriptions à

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnies d'Assurances
Service immobilier
16, rue du Bassin
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71.

MIGROS

Samedi
2 novembre 1974
No 437

»Par dessus le marché«

Accordez une plus grande place au poisson et à la volaille

Lorsque le temps maussade et le froid persistant annoncent les premières attaques de l'hiver, la ménagère avertie a la possibilité d'animer et d'égayer la table familiale en y présentant jour après jour des menus variés, sains et appétissants.

Pourquoi ne pas prévoir plus souvent ces délicieux plats de poisson et de volaille qui sont connus pour leur haute teneur en protéines et généralement aussi pour leur faible pourcentage de matières grasses. En d'autres mots, pour l'homme d'aujourd'hui très éprouvé sur un plan intellectuel et nerveux et manquant avant tout d'exercice et de mouvement, le poisson et la volaille se révèlent être une nourriture idéale

Et - fait non négligeable - ces deux dispensateurs de protéines sont d'un prix particulièrement avantageux.

Le poisson peut être apprêté de multiples façons, à l'étuvée, au four, au gril, au gratin et même en salade. Les délicieux bâtonnets de poisson panés précuits rencontrent toujours et partout un grand succès. Ils peuvent en effet passer directement du congélateur à la poêle et sont prêts en un tournemain. Celui qui n'a que peu de temps à consacrer à la préparation de son repas, et qui ne veut pas pour autant renoncer à un mets succulent, choisit en toute tranquillité les délicieux plats de poisson prêts à la cuisson, les différents « Filets gourmet » provençale, à la Florentine, aux amandes) ou encore le gratin de poissons. En outre, les réminiscences culinaires des vacances peuvent être ravivées à moindres frais avec un beau plat de crevettes, de seiches ou de dalmars, de sardines ou de moules du congélateur. Les amateurs de poissons d'eau douce trouveront pour leur part également des truites surgelées ; les conserves de thon, de saumon et de sardines peuvent être apprêtées comme entrées, en salades ou pour accompagner des pommes de terre en robe des champs. Certains grands magasins Migros disposent d'un département de poissons frais où sont mis en vente, en plus des espèces courantes comme la plie, le flet, le colin, également du saumon, des langoustes, etc.

La volaille qui n'a pendant longtemps fait son apparition sur la table suisse que les jours de fête est devenue aujourd'hui l'aliment populaire par excellence. Le poulet ne coûte par exemple pas plus aujourd'hui qu'il y a 10 ans. Migros ne vend pas seulement les fins poulets Optigal, mais également des canards et, en prévision des festivités de fin d'année, des oies et des dindes. Chacun a la possibilité de choisir ses morceaux préférés, qu'il s'agisse de cuisses, d'ailes ou d'émincé de poitrine. La préparation de la volaille laisse une grande place à la fantaisie et à l'initiative personnelle, certains l'agrémenteront d'épices (romarin, poivre, paprika) d'autres de sauces (chaudes ou froides) ou encore de tomates et de champignons. Dans les grands magasins Migros, on trouve chaque jour des poulets grillés, croustillants et savoureux qui, emballés dans du papier spécial, se maintiennent chauds jusqu'au moment de passer à table. Un repas à base de volaille apporte satisfaction et bonne humeur autour de la table familiale et parmi les convives.

Dorsch pané

surgelé. Marque Pelican.
6 plaquettes prêtes à cuire, panées et épicées.

Offre spéciale Paquet de 6 plaquettes, 450 g **3.30** (100 g = —.73,3) au lieu de 4.—

Sévères exigences de qualité dans le secteur des jouets

Le jeu offre aux enfants de tout âge la possibilité de développer et de donner cours à différentes formes de fantaisie, de faire preuve d'habileté et de dextérité. C'est pour cette raison qu'il est important que le jouet soit adapté à l'âge de l'enfant, qu'il ait une forme agréable à l'œil, qu'il réponde à un instinct naturel de l'enfant et qu'il lui offre par là-même de nombreuses possibilités de divertissements. Un jouet qu'un enfant se contente de contempler et qui ne requiert de sa part aucune activité personnelle, aucun effort d'imagination n'est pas un jouet au vrai sens du terme. Beaucoup d'adultes devraient apprendre à choisir les jouets avec des yeux d'enfants.

Migros s'est de tout temps donné beaucoup de peine pour introduire dans son assortiment des jouets intéressants à des prix avantageux répondant sans exception aux exigences les plus strictes fixées par la loi et par Migros elle-même. Les jouets jugés de qualité inférieure, ceux présentant un danger quelconque ou pouvant entrer en conflit avec certains principes d'éducation (jouets d'inspiration guerrière, poupées de mode) sont pour ainsi dire bannis de l'assortiment Migros.

Avant d'être mis en vente dans un magasin Migros, un nouveau jouet doit être scrupuleusement examiné et testé. **Une partie des jouets est d'ailleurs directement soumise à l'ordonnance suisse sur les produits alimentaires. Les normes de sécurité fixées par Migros dans le secteur des jouets sont toutefois beaucoup plus strictes que celles prévues par la loi de notre pays.** Ainsi par exemple, les couleurs et les laques doivent non seulement être exemptes de toxiques, mais encore résistantes aux éraflures, à la transpiration et à la salive. Les petites automobiles ne doivent présenter aucun angle saillant les vêtements et les cheveux des poupées, la peluche des différents animaux doivent être ininflammables, les animaux recouverts de textiles ou de peluche doivent être résistants à la salive. Les matériaux (matières synthétiques en particulier) employés pour les différents jouets ne doivent émettre aucune odeur désagréable. Aucune épingle, aucun clou, aucun fil métallique ne doit être employé pour l'assemblage des différentes pièces d'un jouet ; les échasses sont par exemple contrôlées et testées sur la base de leur résistance et de leur solidité, les indications de montage sont contrôlées sur la base de leur clarté et de leur compréhensibilité, les ballons de football doivent correspondre en tout point aux normes de l'Association suisse de football en ce qui concerne le poids, la rondeur et le périmètre.

Les jouets en vente dans les magasins Migros proviennent de tous les coins de la terre ; ainsi les poupées nous viennent d'Italie et d'Espagne, les ballons de football des Indes, les animaux en peluche de France, d'Allemagne et d'Extrême-Orient, les modèles réduits d'automobiles d'Angleterre, de France et d'Allemagne, et les articles de bricolage de Suisse, etc.

Afin de pouvoir procéder aux examens et tests devant décider de l'introduction de nouveaux jouets dans l'assortiment Migros, les experts s'appuient sur les dispositions légales de notre pays, sur les normes DIN en vigueur en Allemagne et sur le bon sens. Le jeu de l'enfant a une fonction importante à remplir dans son éducation et dans sa formation ; c'est pour cette raison que Migros attache une importance particulière à la composition de son assortiment de jouets.

USA parboiled Caroline riz vitaminé

reste bien en grains et devient blanc comme neige.

MIGROS Multipack — Paquet de 1 kg 3.50
2 paquets **5.60**
au lieu de 7.—

La recette de la semaine

Plaquettes de poisson à la hongroise

Faire cuire (sans trop griller) 1 paquet de plaquettes de dorsch panées et surgelées, en offre spéciale dans un mélange de beurre et d'huile. Griller 50 g de lardons fumés avec 1 oignon haché. Ajouter 1 poivron rouge et 1 poivron vert découpés en lanière et 1 concombre au vinaigre coupé en dés. Bien étuver, puis ajouter quelques cuillerées à soupe de jus de tomate et ½ dl de bouillon de viande. Couvrir et poursuivre la cuisson. Sur un plat, disposer les poivrons en couronne et le poisson au milieu.

EDE
Scie-sauteuse Bosch
Mod. 8554

Fr. 490.-

A l'achat d'une scie-sauteuse BOSCH modèle 8554 vous recevez
gratuitement
des lames de scie
selon votre choix pour une valeur de
Fr. 100.-

HK

CENTRE HAEFLIGER & KAESER S.A.
P Chemin des Mulets 1-3 - Tél. (038) 21 11 21 P
NEUCHATEL

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaire mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

WIRZ 188.74

Si vous pensez acquérir un lave-vaisselle, mieux vaut en choisir un d'une capacité élevée, tel que le nouveau Therma, qui en une seule opération lave 11 couverts standards.

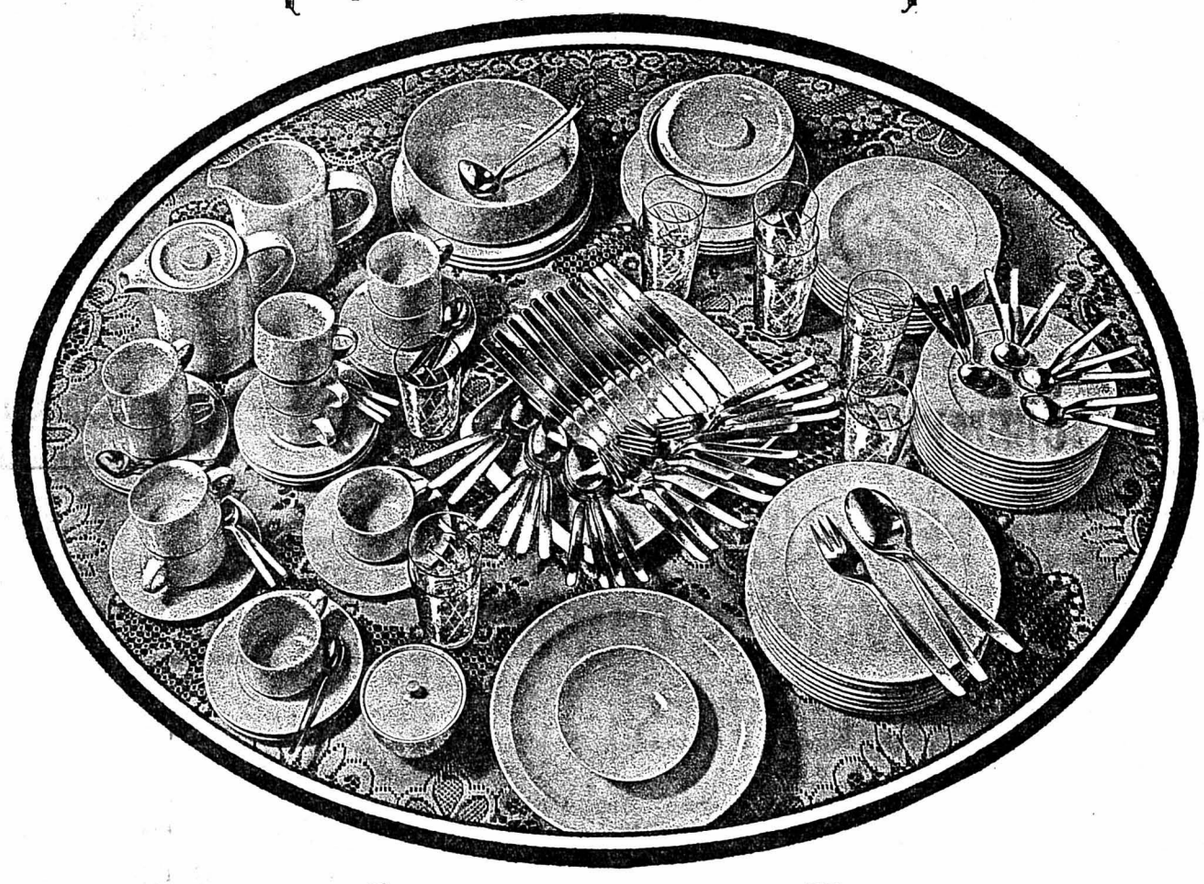

Aucun autre lave-vaisselle à encastrer ne réussit cette performance.*

11 assiettes à soupe + 11 assiettes plates + 11 assiettes à dessert + 11 soucoupes + 11 tasses + 11 verres + 11 cuillers à soupe + 11 couteaux + 11 fourchettes + 11 cuillers à café + 11 cuillers à dessert + les couverts de service + les plats, saladiers et coupes correspondants.

C'est parce que pour Therma la qualité compte plus que la quantité, que le Therma lave non seulement plus de vaisselle, mais aussi plus soigneusement, et en silence. Son système à 3 plans d'arrosage permet de nettoyer la vaisselle partout uniformément. De plus, un ventilateur à courant transversal et chauffage d'appoint assure un séchage rapide et parfait.

Les 4 programmes – Rapide, Party, Normal et Intensif – permettent un lavage individuel quelle que soit la vaisselle.

Au rendement élevé de ce lave-vaisselle s'ajoutent la qualité des matériaux utilisés et une finition soignée. C'est que Therma construit depuis des décennies pour des décennies.

Il est bon aussi de savoir, qu'en dépit de sa grande capacité, le Therma est conforme aux normes suisses, ce qui permet un montage sans problème et sans jointure dans n'importe quelle cuisine.

En vérité, ce lave-vaisselle n'est qu'une nouvelle preuve éclatante de la longue expérience de Therma dans l'agencement des cuisines.

**Ses dimensions sont rigoureusement conformes aux normes suisses (55 x 57 x 76 cm). Donc, aucun problème d'installation, pas de travail supplémentaire ni de pièces de montage spéciales.*

Le lave-vaisselle Therma est livrable comme modèle à encastrer ou comme modèle indépendant en 6 variantes: pour eau froide ou chaude; pour eau froide et chaude; avec ou sans adoucisseur.

2 corbeilles à roulettes, gainées de Rilsan et pouvant se sortir complètement, avec compartiments mobiles pour assiettes et couverts, et dispositif spécial pour maintenir les verres fragiles. Cuve et face intérieure de la porte en acier au chrome-nickel 18/8. Contrôlé ASE.

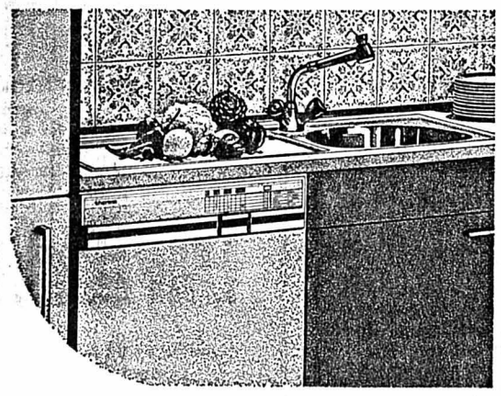

th therma ménage

Qui aime la bonne cuisine, cuisine avec Therma.

Désireux d'être renseigné en détail sur la plus puissant lave-vaisselle à encastrer, je vous prie de m'envoyer votre prospectus spécial y relatif.
FAN
Nom
Adresse
NP/Lieu
A envoyer à: Therma-Ménage 8762 Schwanden

Exposition, conseils, vente et service à
1204 Genève, 13, rue de la Rôtisserie, tél. 022 21 40 44
1020 Renens, 60–62, rue de Lausanne, tél. 021 35 14 21

A LOUER

A louer tout de suite, à Cornaux,

logements modernes

confort, ascenseur. 4 1/2 pièces dès Fr. 550.—
3 1/2 pièces dès Fr. 450.—

Tél. (038) 25 56 92.

Hauterive, à louer

appartement 3 pièces

confort, loyer 412 fr. par mois + charges. Libre dès le 24 décembre 1974.
Adresser offres écrites à MA 2997 au bureau du journal.

A louer à l'est de Neuchâtel, dans situation exceptionnelle, très belle

villa neuve

Adresser offres écrites à PD 3000 au bureau du journal.

A louer pour date à convenir, à Corcelles, grand

appartement

de 4 pièces plus hall habitable.

Tél. 31 36 52.

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT

nous cherchons

porteurs-porteuses

pour distribution de prospectus dans tous les ménages du canton.

Ecrire à : Copy-Service, Case 12, 2108 Couvet.

Hôtel du Verger, Thielle,
cherche

Sommelière

connaissant les deux services.
Bon gain - Vie de famille.
Congés réguliers.

Tél. (038) 33 29 64.

Institution de la place engage

laborantine diplômée
aide-médecin diplômé
employée de bureau diplômée

Faire offres, avec certificats et références, sous chiffres HO 2935 au bureau du journal.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes?

L'Emploi

Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. (031) 61 62 53

Air Maintenance S.A. cherche, pour son département pièces de rechange (service d'expédition pour l'étranger),

employé (e) de bureau

connaissances d'anglais et d'allemand souhaitées.

— Bon salaire
— Avantages sociaux
— Semaine de 5 jours, entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites au bureau du personnel de Air Maintenance S.A Aéroport de Neuchâtel 2013 Colombier.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

chauffeur-livreur

sobre et sérieux, pour un service régulier de livraison par camionnette. Horaire de nuit de 2 h 30 à 6 heures. Gain intéressant.

S'adresser à André Ellenberger, avenue de la Gare 16a II, Colombier. Tél. 41 23 28.

ROAMER OF SWITZERLAND

La constante progression des tâches dévolues à notre département technique nous oblige à augmenter sa capacité.

C'est pourquoi nous cherchons un

ingénieur-technicien ETS en microtechnique

qui, par sa compétence et ses connaissances, saura influencer favorablement nos futurs développements.

Son domaine d'activité comprendra entre autres :

— construction de nouvelles montres mécaniques et électroniques
— analyse de calibres
— études et tests en laboratoire.

Nous offrons :

— un salaire approprié à la situation
— les avantages sociaux d'une entreprise moderne
— l'horaire individuel

Etes-vous intéressés par un travail indépendant, de recherches et de développements ?

Dans ce cas, nous vous prions de présenter votre candidature soit par écrit, soit par téléphone à notre service du personnel.

ROAMER WATCH CO. S.A.
4500 Solothurn
Telefon 065 3 17 51

BEKA ST. AUBIN

BEKA Saint-Aubin S.A.
Fabrique d'appareils divers
2024 Saint-Aubin

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

TOURNEURS
PERCEURS
OUVRIERS D'USINE
MANŒUVRES

Semaine de 5 jours
Caisse de retraite d'une entreprise moderne

Prière de téléphoner ou d'adresser les offres à BEKA Saint-Aubin S.A.,
2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

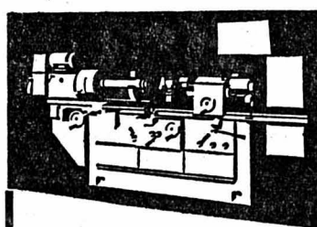

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.
Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive :

MÉCANICIENS-MONTEURS

en machines-outils pour travaux de montage et essais.

ÉLECTRICIENS

en machines-outils
montage
câblage
essais

SERRURIER-TÔLIER

pour le carrossage de nos machines à rectifier les intérieurs, soudure électrique, autogène, parc de machines modernes à disposition.
Travail indépendant, varié, intéressant ; ce poste conviendrait à ouvrier capable et faisant preuve d'initiative.
NOUS OFFRONS
des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier
traitement mensuel généralisé
horaire libre.
Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchatel SUISSE

Proposons travail immédiat à

GARANTIE DE TRAVAIL MANPOWER

1 serrurier
1 boucher

Le travail temporaire a 25 ans,
Manpower aussi...
25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76

Textiles Ambiance S.A.
rue des Chansons 37,
Peseux.

cherche

UNE VENDEUSE

pour entrée immédiate ou date à convenir. Semaine de 5 jours.

Tél. 31 34 30.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche
pour son bureau technique

UN DESSINATEUR

apte à s'occuper de la construction d'appareils électriques et électroniques soit notamment :
— d'appareils destinés à la distribution de l'heure et à la mesure du temps
— de l'élaboration de documents nécessaires à la fabrication de circuits imprimés
— de dessins de schémas électriques et électroniques.

et pour son laboratoire électronique

UN MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

OU UN ÉLECTRO-MÉCANICIEN

ayant des connaissances dans le domaine du développement d'appareils électriques et électroniques et qui sera appelé à :
— assister nos ingénieurs lors du développement
— s'occuper de montage et de câblages de prototypes ainsi que de contrôles et de réparations d'appareils électroniques.

HORAIRE MOBILE
offrant une liberté individuelle très étendue permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.
Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats au service du personnel. Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331.
FAVAG SA, Monruz 34.
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 21 11 41.

Grands Magasins INNOVATION S. A.
La Neuveville

cherchent

GÉRANT

(ou couple de gérants)

habitué au travail d'un grand magasin, en connaissant l'assortiment, apte à traiter avec la clientèle, et capable de diriger du personnel.

Situation intéressante pour personne dynamique.

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Logement à disposition.

Entrée à convenir.

Adresser offres détaillées au chef du personnel AUX ARMOURINS S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 64 64.

CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

cherche
pour son service de la comptabilité

EMPLOYÉ DE BUREAU

qualifié, capable d'assumer certaines responsabilités et de travailler d'une façon indépendante.

Ambiance de travail agréable.
Caisse de retraite.
Entrée en fonctions à convenir.

Les candidats sont invités à adresser leur offre, avec curriculum vitae, à la Direction de la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, rue du Môle 3, Neuchâtel.

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Nous cherchons une

employée de bureau

consciencieuse, ayant si possible quelques années de pratique.

Nous offrons : place stable, activité variée dans une ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours.

Entrée : 1er décembre ou à convenir.

Adresser offres à :
Société de Banque Suisse, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel. (Tél. (038) 25 62 01.

Notre entreprise dynamique adapte des méthodes de vente modernes et s'agrandit continuellement. De ce fait, nous cherchons un

JEUNE REPRÉSENTANT

pour la branche d'huiles minérales. Si vous avez le désir de mettre vos expériences et votre enthousiasme à notre disposition, nous pouvons vous offrir un programme de vente unique. Il en est de même pour vos possibilités de revenu.

Rayon : Neuchâtel, Vaud, Genève
Langues : français, si possible avec connaissance de l'allemand
Voiture : mise à disposition
Entrée : selon possibilités.

Une activité promettant du succès au service de vente dans une branche d'avenir vous assure de très bonnes possibilités de revenu (salaire fixe, provisions, frais de voyage).

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre offre écrite, avec photo et certificats, sous chiffres OFA 3700 N à Orell Füssli Publicité S.A. 1002 Lausanne.

---

cisac

CISAC S.A.
Fabrique de produits alimentaires
2088 CRESSIER (NE)

engage un

dessinateur sur machines «A»

possédant une pratique de quelques années.

Profil du poste :

— Etablissement de dessins et de plans de construction pour notre atelier de construction
— Participation à la construction de nouvelles machines
— Accompagnement des travaux de construction dans l'entreprise
— divers travaux selon entente et aptitude

ainsi qu'un

électricien d'entretien

porteur du certificat fédéral de capacité (ou formation équivalente)

Profil du poste :

— Entretien des parties électriques de notre important parc-machines, service de pannes év. de piquet.
— Modification et élargissement d'installation sur unités de production, bâtiments, etc.
— Construction et mise en service d'installations neuves s'étendant du tableau jusqu'à la machine de production.
— Initiation adéquate aux différentes tâches, au sein d'une petite équipe, conduite par un électricien possesseur de la maîtrise fédérale.
— Indépendance après introduction.

Nous offrons :
Un salaire en étroite relation avec vos compétences, vos responsabilités, votre expérience et votre personnalité. Les avantages sociaux de la grande entreprise, un service de transport gratuit de Neuchâtel, La Neuveville et Gals. Un climat de travail agréable.

Les candidats intéressés s'adresseront par écrit ou par téléphone à CISAC S.A., fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier (NE), tél. (038) 47 14 74, interne 17.

MIKRON HAESLER

RECTIFIEURS
OUTILLEURS
AFFÛTEURS

Nous cherchons

Genre d'activité

Usinage de pièces de petites séries. Travail varié et indépendant. Nous assurons une formation soutenue à toute personne désirant se faire une situation dans le secteur de la machine-outil.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobiles, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Nous diversifions en travaillant dans de nombreuses branches et dans tous les continents, ce qui assure à notre produit un avenir prometteur.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 16 52

LA CHAUX-DE-FONDS

Une exposition à voir : « Lecture chouette 2 »

Le choix d'un livre d'enfant pose à l'adulte d'innombrables problèmes. Le goût évolue, la technique également. C'est assez dire les difficultés auxquelles sont confrontés les parents face à des critères nouveaux, face aussi au développement intellectuel du jeune lecteur dont la curiosité est sans cesse en éveil. On n'offre plus la lune en image d'Epinal, on découvre un astre qui garde toutefois de son mystère. La nature s'apprend. Tout s'apprend. Et le père regarde son fils avec le sentiment parfois de se sentir dépassé. Déjà.

Aussi convient-il de signaler une merveilleuse exposition qui s'est ouverte hier, et durera jusqu'à dimanche à la salle des enchères de La Chaux-de-Fonds. « Lecture chouette 2 », organisée par les bibliothèques de jeunes de la ville, offre un éventail remarquable de tout ce qui se fait dans ce domaine. Il est à souhaiter que les aînés, accompagnés de leurs enfants, s'y rendent nombreux. Ils y découvriront une richesse insoupçonnée, applaudiront sans réserve les nombreux objets décoratifs, œuvres nées des rencontres d'animation. Ils pourront aussi en toute tranquillité, en toute objectivité, aimer ce que la jeunesse aime, orienter leur choix en fonction des désirs manifestés par les petits et adolescents.

La plus belle approche entre les générations et la manière la plus agréable d'éviter un achat coûteux mais intéressant, au profit d'ouvrages enrichissants.

Au cours du vernissage qui se déroulait hier en fin d'après-midi, M. Dubois, président de la commission des bibliothèques de jeunes, se plut à saluer une nombreuse assistance, parmi laquelle M. Maurice Payot, président de la ville. Bon goût, originalité, des mots qui revinrent fréquemment dans la bouche de l'orateur. L'histoire de cette exposition est un peu fabuleuse, puisqu'elle vit la collaboration de toute l'équipe de ces bibliothèques, animée par Mme Aeschlimann, ainsi que de nombreux éditeurs, libraires, entreprises, privés, et autorités, sans oublier le secrétariat central de Pro Juventute et les enfants eux-mêmes. Le Musée paysan, pour sa part, y déposa quelques-uns de ses trésors.

— Cette exposition, ce sont les jeunes qui l'offrent à la population. Eux qui ont su transformer cette salle austère et la rendre attrayante, vivante, ajouta Mme Aeschlimann.

On y trouve le coin des adolescents, rehaussé par de très belles photographies qui suggèrent au lecteur tel ou tel ouvrage. Et puis le secteur « nature », celui réservé aux sciences et techniques, aux jeux et sports, aux albums. Des manuels de bricolage, de travaux manuels, voisinent avec les « livres à bon compte », un choix judicieux en cette période proche des fêtes. Des ouvrages d'art, la bande dessinée qui rallia tous les suffrages des invités hier. Les « bacs » à poèmes et reproductions, enfin.

Fruit d'une collaboration, d'un enthousiasme, « Lecture chouette 2 » offre la réponse aux questions que se posent ceux qui viendront visiter les lieux. Mais avant le vin d'honneur offert par la commune, l'assistance, hier, put applaudir un théâtre d'ombre né de l'imagination des jeunes lecteurs des bibliothèques de la ville. L'animation, ici, n'est pas vaine parole, comme on pouvait le constater en côtoyant les artistes en herbe et leurs copains.

Ph. N.

La vente des églises

(c) La traditionnelle vente des paroisses, des missions et de l'église allemande, s'est déroulée comme chaque année à pareille époque, à l'Ancien-Stand de La Chaux-de-Fonds. De mercredi à hier, a règné une joyeuse animation. Comme à l'accoutumée, de nombreux stands attendaient les visiteurs qui vinrent en nombre et profitèrent de se restaurer. A l'affiche, chaque soir, un menu alléchant. Cette vente reste une impérieuse nécessité pour l'équilibre financier des paroisses de l'Eglise réformée évangélique de la ville, pour la contribution aux missions et à l'Eglise allemande. Mais elle est également une occasion de rencontres sympathiques dans une atmosphère agréable.

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds se réunira le 13 novembre à l'hôtel-de-ville. Quatorze points figurent à l'ordre du jour. La soirée sera pratiquement réservée à un important train de motions et interpellations, dont nous avons déjà publié la teneur. En outre, le législatif procédera à la nomination d'un membre de la commission du budget, et des comptes 1974, en remplacement de M. Jean-Marie Juvet, démissionnaire. Enfin, il se penchera sur un rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de modification de l'article 6 durèglement sur les taxis du 30 mars 1966.

Un ancien champion en ville

(c) Ainsi que nous l'avions écrit dans notre édition d'hier, le député valaisan Raymond Fellay, président de la Société de développement de Verbier et médaille d'argent de descente aux J.O. d'hiver de Cortina, en 1956, était l'hôte en compagnie d'une délégation de son canton, d'un grand magasin de La Chaux-de-Fonds, cette semaine. Outre l'aspect commercial de cette rencontre, il fut surtout largement question des relations existant entre la célèbre station et la Métropole horlogère. Relations humaines issues d'une longue tradition montagnarde toute de chaude amitié et d'accueil sans réserve.

Notre photo (Avipress-Robert) : l'ancien champion Raymond Fellay.

LE LOCLE

La salle de la FOMH transformée pour un temps en une grande volière

De notre correspondant :

La salle de la FOMH était récemment transformée en une grande volière dans laquelle plus de 300 oiseaux de race pépiaient. Cette exposition était organisée par « Le Nid », société d'ornithologie locloise que préside M. R. Robert. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'organisation d'une exposition nécessite un très grand travail de préparation. Mettre en cage quelques centaines d'oiseaux, les présenter, les juger et inscrire des notes attribuées pour leur beauté, leur attitude, leur plumage, en bref établir leur propre pedigree, n'est pas chose facile. L'ornithologie est loin d'être un simple passe-temps. C'est un art qui demande de la patience, de la ténacité, beaucoup de travail et d'observation. Mais l'éleveur ou simplement l'ami des oiseaux recueillent bien des joies savourées grâce aux beaux résultats obtenus par certains croisements.

UNE QUARANTAINE D'ESPÈCES

Ainsi, comme les visiteurs (que « Le Nid » aurait aimé voir plus nombreux, un par oiseau, ce n'est pas tellement) l'ont remarqué, on obtient une très grande diversité des familles de canaris, de perruches et d'autres espèces encore d'oiseaux. Ces quelque 300 oiseaux étaient répartis dans 120 cages, représentant une quarantaine d'espèces dont plusieurs de races exotiques. Une de ces paires d'exotiques valait plusieurs milliers de francs ! D'autres entre 3 et 400 francs. Le jury, présidé par M. Jean Walter, de La Chaux-de-Fonds, membre de l'organisation mondiale des juristes en ornithologie, a jugé tous ces oiseaux et « a puni » les moindres imperfections.

Relevons que « Le Nid » ne se borne pas à organiser des expositions. Toute l'année, il observe les oiseaux de la région. Et lorsque l'hiver est rigoureux, il installe dans les environs des mangeoires pleines de graines et d'autres aliments. On mesure l'utilité de ce secours, cette année où l'hiver s'est installé si tôt chez nous.

C.

Inondation dans un immeuble

(c) Hier vers 15 h 25, une inondation s'est produite dans le sous-sol de l'immeuble No 15 de la rue M.-A. Calame, au Locle. Un élément de la chaudière du chauffage central général, qui avait sauté, est à l'origine de ce sinistre. Les premiers secours sont intervenus et ont récupéré l'eau au moyen de pelles et de paillassons. Il n'y a pas de dégâts.

Les F.A.R. fêtent leurs jubilaires

Une fois de plus, les Fabriques d'assortiments réunies ont eu le privilège de fêter 24 de leurs employés pour 25, 40 et 50 ans d'activité au sein de leur entreprise. Cette soirée s'est déroulée jeudi dans les locaux du Cercle de l'Union républicaine, au Locle, sous la présidence de M. Paul Tuetey, administrateur-délégué et en présence de M. Pierre Renggli, président du Conseil d'administration des F.A.R.

Après le dîner les cadeaux traditionnels ont été remis aux jubilaires, par les directeurs des différentes fabriques. « La Miliquette », ensemble musical fort apprécié de la région, a également contribué, par ses productions originales, au succès de cette manifestation.

25 ans de service : Mlle Marie Wyss ; Mlle Irène Tschannen ; M. Albert Ruby ; M. André Zappelloni ; M. Roger Tardin ; Mme Elisabeth Thum ; Mlle Madeleine Rupp ; M. Bernard Droz ; M. Willy Martinet ; M. Jeremija Ivanovic ; M. Hélibert Jeanrenaud ; Mlle May Schlunegger ; M. André Lebet.

40 ans de service : Mme Angelina Ferraroli ; Mme Nelly Humbert-Droz ; M. Louis-Samuel Golay ; M. René Meylan ; M. Jacques Piguet ; M. Henri Calame ; Mme Mathilde Krebs ; Mme Suzanne Spielmann ; Mlle Madeleine Cattin ; Mlle Angèle Roy.

50 ans de service : M. Edgar Overnay.

LES BRENETS

Inauguration de « La Lucarne »

C'est aujourd'hui que sera inauguré le Centre culturel « La Lucarne » aux Brenets. Ce soir, l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, placé sous la direction de Théo Loosli, donnera en concert d'ouverture des œuvres de Bach, Haendel et Mendelssohn.

VAL-DE-RUZ

Les Neuchâtelois de l'extérieur s'installent aux Hauts-Geneveys

Le chalet des Gollières: un lieu de rencontre aussi pour tous les habitants de ce canton

MM. Paul Matthey et Frédéric Pellaton, respectivement président du comité central et secrétaire général de l'Association des sociétés neuchâteloises hors-canton (plus de 1200 membres actifs) et d'autres membres du comité ont reçu hier la presse au chalet des Gollières, aux Hauts-Geneveys.

Le but de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des responsables du tourisme neuchâtelois, MM. Billeter et Beuchat : informer le public que le chalet sera bientôt sous toit. La réalisation a d'autant plus de mérite que les Neuchâtelois de l'extérieur ont travaillé bénévolement à la construction du bâtiment de trois étages, y consacrant leurs loisirs et souvent même toute la durée de leurs vacances. Un chalet de trois étages, avec salles de jeux et de réunion, dortoirs, chambres à deux et trois lits, cuisine, salle à manger de 120 places, atelier qui ne coûtera qu'environ 300.000 fr. (au lieu de 600.000 fr.) grâce au travail bénévole et aux matériaux fournis au prix coûtant.

Les responsables de la Fondation des Gollières, née en 1962, ont eu du courage : ils se sont mis au travail après avoir récolté 100.000 fr. et obtenu un terrain de l'Etat qui leur a donné sa bénédiction pour l'œuvre entreprise.

On souhaite que le chalet devienne le rendez-vous de tous les Neuchâtelois hors-canton ou vivant à l'étranger, mais aussi celui de leurs compatriotes de l'intérieur. Les locaux accueilleront aussi des sociétés et des groupes de touristes ainsi que diverses assemblées. On espère aussi y organiser des séjours pour les sports d'hiver et des vacances, à des prix modestes, pour les aînés et des familles. Bref, le chalet des Gollières, qui sera également un centre d'accueil de la jeunesse, est appelé à devenir un lieu de rencontre et de détente de tous les Neuchâtelois et de leurs amis.

Le lieu est admirable : la vue sur le Val-de-Ruz, Chaumont, le lac de Neuchâtel et les Alpes est unique. Le climat est favorable durant toute l'année et la station de téleski de Tête-de-Ran, toute proche, attirera les skieurs.

Les Neuchâtelois de l'extérieur, en s'« installant » au Val-de-Ruz, comptent que leurs rangs seront rejoints par de nombreux habitants du canton. Un gros problème se pose actuellement à eux : pour terminer les travaux et procéder aux aménagements nécessaires, il leur faudra trouver une somme minimale de 200.000 francs.

Un effort particulier sera demandé aux membres de l'association et à leurs amis. Mais pour s'en sortir, on mise sur la contribution des Neuchâtelois de l'intérieur. Ces derniers pourront déjà soutenir la réalisation en adhérant à l'association, ce qui leur permettra de profiter des locaux tout en se faisant des amis sincères. Puis, il s'agira de trouver d'autres solutions pour récolter les fonds indispensables qui permettront de mener l'ouvrage à bon chef.

Hier, lors du repas qui a couronné la conférence de presse, en discutant avec les responsables de l'association, on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'amour que portent ces femmes et ces hommes à leur pays natal. Indépendamment du sacrifice financier que représente une telle construction, n'a-t-on pas vu des membres âgés de plus de 60 ans prendre en main la pelle et la pioche pour réaliser le lieu de rencontre des Neuchâtelois vivant à l'extérieur du canton ?

La réalisation de l'association mérite d'être encouragée par l'ensemble de la population neuchâteloise. D'autant plus que les lieux de rencontre et de contacts humains se font rares dans un monde incitant l'homme à se replier sur lui-même. Heureusement qu'il existe encore des associations, comme celle des Neuchâtelois de l'extérieur, pour œuvrer inlassablement au culte de l'amitié et du pays natal.

J. P.

Valentine Mosset et Monique Duplain exposent à Chézard

Jacqueline Sandoz a su donner la meilleure définition de l'exposition de grès de Valentine Mosset et de Monique Duplain qui se tient actuellement, à la boutique d'artisanat de Chézard.

« Toutes deux, a-t-elle dit, sont différentes dans leur style, mais c'est que les objets de l'une, Valentine Mosset, sont contemplatifs tandis que ceux de Monique Duplain sont nutritionnels. »

Valentine Mosset a fait un séjour au Japon ; elle y a acquis la connaissance d'une dimension autre, plus subtile. Les dessins d'oiseaux qui ornent les soucoupes semblent naître du grès, et épousent la forme de la soucoupe sans jamais s'en distancer.

Les objets de grès représentant des pingouins ne manquent pas d'humour. Ces objets paraissent froids au visiteur, mais c'est que Valentine Mosset n'essaie pas de l'attirer uniquement par la beauté visuelle ou utilitaires des objets. Ceux-ci ont une dimension d'éternité. Celui qui est pressé ne peut apprécier la beauté hétéroclite des grès de Valentine Mosset. Il faut qu'il prenne le temps de s'y arrêter, de regarder et non simplement de voir pour que les objets se dégèlent et parlent.

DES OBJETS QUI SERVENT A LA NOURRITURE

Un tout autre style que celui de sa collègue, Monique Duplain qui crée des gobelets, des services entiers, des carafes, mais dans une forme qui appelle le dépouillement. Tout ce qu'elle fait est simple ; le superflu est impitoyablement traqué. Mais c'est que ces objets servent à la nourriture de tous les jours. Au contraire des objets de Valentine Mosset, ceux de Monique Duplain ne sont pas destinés à la décoration d'une pièce mais ils se définissent par ce à quoi on les utilise. La boisson, la nourriture sont choses simples et naturelles. Contrairement à Valentine Mosset, Monique Duplain attire le visiteur par ces objets dépouillés.

Au-delà d'une simple exposition, celle de Chézard présente deux visions du monde, deux appréhensions de l'univers, l'une contemplative, originaire d'Extrême-Orient, l'autre adaptée à la société de consommation occidentale, directe, sans fioritures.

Quelques mots encore au sujet de la technique du grès ; rappelons que le grès est une espèce de terre glaise naturellement mêlé de sable fin, qui est chauffée à une température supérieure à celle qu'exige la céramique : de 1200 à 1400 degrés. La terre alors se vitrifie. La technique des artistes doit être parfaitement maîtrisé car c'est dans le feu que l'objet se définit. Le grès tout comme la céramique naissent de cet élément premier, créateur et vivifiant qu'est le feu.

R. Wé

COFFRANE

† Paul JACOT

Né avec le siècle, M. Paul Jacot a joué un rôle très important dans la vie de Coffrane.

Rien de ce qui se passait dans ce petit village ne lui était étranger.

Sur le plan politique, il était membre du parti libéral et fut secrétaire de l'assemblée communale de 1933 à 1968 ; il fit ensuite partie du Conseil général pendant trois ans. Il cumulait les fonctions d'agriculteur et d'officier d'état-civil pour les trois villages (Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin), fait du reste à souligner car il fut le dernier à exercer conjointement deux professions aussi diverses.

Il exerça une grande activité au sein de la paroisse de l'Eglise réformée dont il fut le caissier durant cinq ou six ans, puis Ancien d'église. La vie de la paroisse lui tenait à cœur : son frère, en effet, était missionnaire en Afrique.

Il s'intéressait aussi beaucoup à la vie des sociétés locales. Il fut membre-fondateur puis président durant 38 ans de la caisse Raiffeisen de Coffrane. Il était aussi gérant de la caisse d'assurance bovine du Val-de-Ruz car il était toujours resté attaché à sa profession d'agriculteur.

M. Jacot était aussi correspondant de la FAN à Coffrane. Notre journal présente à sa famille ses respectueuses condoléances.

Dans son village, il passait pour avoir une grande culture ; les problèmes scolaires l'attiraient, sachant toute l'importance de la formation scolaire pour les hommes de demain. Il y a une dizaine d'années il fut même président de la commission scolaire.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, Nos plus belles années (16 ans). 17 h 30, La Guilde du film présente : Triple écho (18 ans).
Eden : 15 h et 20 h 30 Mister Majestyk (16 ans). 23 h 15, Le tango de la perversion (20 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, Les vacanciers (16 ans, prolongations). 17 h 30, La spida al re di castiglia (16 ans).
Scala : 15 h et 21 h, Verdict (16 ans, prolongations). 17 h 30, Soldat bleu (18 ans, prolongations).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements, 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club Bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
Bibliothèque de la ville : L'écrivain africain, son œuvre, son public.
Galerie du club 44 : Gubberman, peintures et dessins (dernier jour).
Galerie du Manoir : René Myrha, de Bâle.
Galerie ADC : Alex Billeter, dessins.
Halle aux enchères : les bibliothèques des jeunes présentent : lecture chouette.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Carlevaro, 81 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
MANIFESTATION
Club 44 : dès 10 h, assemblée générale de l'OEV.
Maison du peuple : dès 14 h, journée annuelle de la FOBB.
Salle de la Croix-Bleue : 20 h, concert de la Fanfare-chorale salutiste, les tambourins, du Borinage.
Théâtre ABC : Cinéma, chanson et théâtre, une soirée « bombe », dès 19 h 30.

DIMANCHE

CINÉMAS
Voir programmes de samedi.
Eden : Pas de nocturne.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
MANIFESTATINO
Grand-Temple : 17 h, messe en do mineur, de Liszt, par l'Orphéon de Neuchâtel et le quatuor de Claude Gafner.

Le Locle

SAMEDI

Casino : 20 h 30, Le pont de la rivière Kwaï (12 ans).
Lux : 20 h 30, La race des seigneurs (16 ans). 23 h 15, Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles. (20 ans).
CONCERTS
Dixi : 20 h 15, Grand gala de l'accordéon.
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6 ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMAS
Casino : 14 h 30, 20 h 30, Le pont de la rivière Kwaï (12 ans).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Georges Dessouslavy, de 15 à 21 h.
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale : de samedi 12 h. à lundi 8 h., tél. 53 21 33 ou no 111.
Ambulance : Tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 2 h.
EXPOSITION
Chézard à la Boutique d'artisanat : Grès de 14 à 18 h.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

UN EMPLOYÉ

consciencieux et ayant de l'initiative pour différents travaux de bureau. (Formation assurée par nos soins.)
Ce poste conviendrait à une personne désireuse de se créer une situation d'avenir.

Faire offres sous chiffres P 28-900278 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

engage
pour compléter l'équipe d'entretien de ses bâtiments

CONCIERGE

Homme travaillleur, débroulllard, pouvant seconder notre responsable du service.
Entrée en service :
tout de suite ou selon entente.

Service de 44 heures.

lundi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mardi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mercredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
jeudi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
vendredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
samedi :	6 h 30 - 10 h 30		4
			Total 44

Traitement en rapport avec les prestations.
Nous prions les intéressés de prendre contact avec le chef technique de la FAN, tél. 25 65 01, interne 253, chaque jour entre 14 h et 15 heures, ou d'écrire à la direction technique, Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

VITA

FAITES LE SAUT DANS LE SERVICE EXTERNE

Faites-vous une belle situation comme représentant. Votre profession actuelle ne joue pas de rôle pour suivre notre

COURS D'INSTRUCTION

Notre expérience de la vente vous permettra d'exercer d'emblée votre nouvelle profession avec succès. Nous offrons des conditions d'engagement modernes. Prenez contact avec nous :
VITA
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Représentation générale Conzett & Huber, Zurich
Bureau Bevaix, tél. (038) 46 22 76

Nous cherchons, pour date à convenir, un

COUPLE

pouvant s'occuper à temps partiel ou complet de l'entretien de maison et travaux de jardinage. Logement d'une ou deux pièces, part à la salle de bains. Salaire à discuter.

Tél. (038) 25 14 91 aux heures des repas.

Service complet de

concierge

est à repourvoir, dans immeuble locatif important de Saint-Blaise.
Entrée en fonction : 1er janvier 1975.
Conditions à déterminer.

Faire offre manuscrite, avec références et prétentions, sous chiffres 87-450, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
Fontaines : culte à Valangin.
Valangin : culte 9 h 45.
Boudevilliers : culte à Valangin ; culte de jeunesse 9 h.
Coffrane : culte 10 h. ; culte de jeunesse 9 h ; culte de l'enfance 10 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte 20 h.
Chézard-Saint-Martin : culte 9 h 50 ; culte de l'enfance 9 h 50.
Dombresson : culte 10 h ; culte de l'enfance 8 h 45 ; culte de jeunesse 8 h 45.
Dombresson : culte samedi à 19 h 10.
Fontainemelon : culte 9 h ; culte de l'enfance 10 h.
Les Hauts-Geneveys : culte 10 h 15 ; culte de l'enfance 9 h.
Cernier : culte 10 h ; culte de jeunesse 9 h ; culte de l'enfance 10 h 15.
Savagnier : culte 10 h 20 ; culte de l'enfance 10 h 15.
Fenin : culte 20 h.
Vilars : culte de l'enfance 9 h.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier : samedi 18 h 15, messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grand-messe 10 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.
Valangin : messe lue et sermon 9 h.
PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE
Dombresson : Gottesdienst 14 h.

CENTRE Schmutz Fleurier (038) 61 33 33

Patinoire de Fleurier

Ce soir à 20 h 30,
Tour qualificatif du championnat suisse de ligue nationale B

CP FLEURIER - FORWARD-MORGES

La venue de Forward-Morges à Belle-Roche n'est pas à envisager sous l'angle de la facilité, l'équipe vaudoise étant à la recherche de points. De ces points indispensables si elle entend accéder au tour de promotion d'ici à la mi-décembre. Or, l'objectif de Fleurier est identique. C'est dire qu'une victoire, ce soir, placerait la formation de Réal Vincent dans une excellente position puisque laissant son adversaire à six points. Et puis, pour accéder au tour de promotion, l'important est surtout d'obtenir des points à domicile, de ne point perdre contre les équipes classées derrière soi.

Pour l'heure — en quatre matches — Fleurier a tenu la ligne. Battu à Bienne, il s'est octroyé deux points contre Lausanne, deux autres contre Martigny (ces deux rencontres à Belle-Roche) et il est parvenu à en prendre encore deux à Monruz face à une équipe avec laquelle il partageait le premier rang ex aequo au même titre que Lausanne, Bienne et Viège.

Vainqueur à Neuchâtel, Fleurier a réussi une excellente opération, les points acquis à l'extérieur étant généralement précieux à l'heure du bilan.

C'est dire que ce soir, face à la formation de l'entraîneur Schneberger, il se doit de poursuivre sa marche en avant. Or, classé en queue de classement, Forward vaut certainement mieux que les deux points inscrits dans la colonne de l'avoir. Avec le jeune gardien Anken, avec des défenseurs venus de la ligue A, son Canadien Ortuso (une vieille et sympathique connaissance) il possède des atouts à faire valoir. Gageons qu'il mettra tout en œuvre pour quitter Belle-Roche la totalité de l'enjeu en poche.

Voilà donc une rencontre qui promet un spectacle de qualité, haut en couleur, digne de ses prédécesseurs. Car, à Belle-Roche, les empoignades entre Vallonniers et Vaudois ont toujours suscité l'enthousiasme des spectateurs.

Ce soir Forward joue une carte peut-être capitale quant à son avenir en vue du tour de promotion, alors que Fleurier, en gagnant, ferait un pas en avant. Un de plus.

ANNONCES SUISSES « ASSA » S.A.
Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00
Responsable pour le Val-de-Travers E. HOFER

Optique Robert FLEURIER Tél. 61 10 57

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO
R. ZUCCOLOTTO
Choix - Qualité à prix modérés
Fleurier Tél. 61 10 46

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER Tél. 61 28 89

ENTREPRISE
Antonio Buschini
Gypserie — Peinture — Papiers peints
Enseignes — Décorations
FLEURIER — LES VERRIÈRES
Téléphone 61 28 39

C. JACOT & Cie
FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
● Réserve de la Citadelle ●
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune de Tarragone
Tél. 61 10 96

Entreprise
Pierre Simonin
Ferblanterie - appareillage couverture
Articles ménagers.
FLEURIER — Tél. 61 11 48

A la Buvette de la Patinoire
vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

FLEURIER
Garage L. Duthé et Fils
Tél. 61 16 37 — Agence VW et Audi -NSU

Toujours jeune, élégant, dans le vent
VETEMENTS Jacot FLEURIER

Agent officiel TOYOTA
Réparations toutes marques
GARAGE G. MASSON
Tél. 63 18 28
COUVET

G. CHABLOZ, fleuriste
FLEURIER - Tél. 61 11 54
Fleurs coupées - Couronnes
Confections florales en tous genres

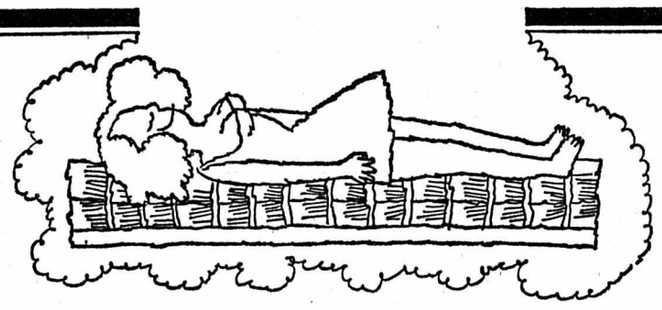

Le Créateur a conçu de nombreux types d'humains...

les délicats, par exemple

Le confort-repos sur mesure s'impose donc.

Pour leur santé délicate, ils ont besoin d'un matelas qui leur assure une chaleur bienfaisante et douillette. Superba rembourre ses matelas de pure soie naturelle, de laine vierge blanche ou de coton finement cardé (selon le modèle). Donc de fibres naturelles de première qualité, qui compensent tout naturellement les écarts de température ou d'humidité et retiennent la chaleur.

Renseignez-vous dans un magasin spécialisé arborant l'emblème Superba.

SUPERBA

meilleur soutien, pour un sommeil plus sain

A 52.4.3

FOURNITURES PHILATÉLIQUES
RAYMOND LEBET
Rue du Rocher 26-28
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 25 37
Vente des catalogues 1975
Ouvert tous les après-midi.
Samedi toute la journée
BIELLA HAWID DAVO Leuchtturm LOSAN LINDNER FALZLOS ALBUM

SANDOZ & Cie
ses vins fins de France
PESEUX - Tél. 31 51 77

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?
Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.
Car vous l'attendez, votre journal.
Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

MARCHÉ D'IMAGES

MARCHÉ D'IMAGES 2-10 NOV. COUVET

500 gravures anciennes et modernes, photographies, sur le thème du Jura

COUVET Salle des Spectacles du 2 au 10 novembre

Il faut avoir été pénétré un jour de sa vie au moins par un sentiment d'attachement profond à un coin de pays pour pouvoir ressentir pleinement la force intérieure poussant à s'en approprier un fragment ou son image. Nous avons tous alors pu constater ce besoin irrésistible qui nous prend de posséder en permanence près de soi un objet susceptible de reconduire nos pensées vers ce qui fut la source d'instants de plénitude.

Généreuse à souhait, la nature lance chaque jour au regard du passant de pressants appels susceptibles d'envoûter le contemplateur. Parfois déroutants, faits de contrastes et d'oppositions, les paysages jurassiens, plus que tout autre, ont au cours des ans qui passent, transformé maints paisibles promeneurs de chez nous en autant d'amoureux inconditionnels de la terre qui est la leur. Cédant dans un premier temps à l'attirance et à la provocation, celui-ci va se laisser aller à détruire de ses mains l'objet même de ses satisfactions, puis gagné par le respect de la chose aimée, il va peu à peu abandonner à tout jamais les satisfactions éphémères que procure la fleur que l'on cueille et qui viendra rapidement à se faner et perdre ainsi tout lien avec les réalités d'un lieu donné.

Parcourant les mêmes chemins, traversant les mêmes rivières, découvrant les mêmes paysages, l'artiste s'est arrêté, a photographié, a peint, a dessiné. Il vient à notre rencontre pour nous proposer sa vision d'un endroit qu'il aime et que nous pouvons aimer.

**APOLOGIE DU JURA...
COUVET DU 2 AU 10 NOVEMBRE 1974
« MARCHÉ D'IMAGES »...**

Six cents œuvres présentées, autant de visions différentes de notre région, autant de rendez-vous avec les gens « de chez nous », les objets « de chez nous », l'ombre et la lumière qui nous entourent, notre nature...

— Regard vers le passé, deux cents gravures anciennes nous apportent le témoignage figé des idées, des pensées et des préoccupations de nos ancêtres ou de ceux qui nous ont précédés sur cette terre.

— Regard sur le présent, trois cents œuvres contemporaines figuratives ou abstraites ouvrent autant de chemins pour découvrir ou redécouvrir sa région.

— Regard vers le futur, cent photographies qui ont pour auteur cinq parmi les meilleurs photographes suisses donnent une vue du pouvoir d'expression que recouvre cet art nouveau.

**« MARCHÉ D'IMAGES »
- ILLUSTRATION DU JURA -**

Dix jours durant, une fenêtre ouverte sur les richesses qui entourent notre vie quotidienne...

Quarante artistes de notre pays et de la France voisine venus à Couvet présenter leurs œuvres dans le cadre d'une exposition revêt à la foi le caractère d'un témoignage, d'une réalité et d'un hommage apportés en restitution à une nature à qui l'on a tant volé.

J-P. DEBROT

Liste des exposants

HEURES D'OUVERTURE : Semaine 19 à 22 h., samedi et dimanche 14 à 22 h.

GRAVURES, DESSINS : artistes franco-suisse
Augsburger, Baratelli, Barraud, Bichet, Brechat, Charigny, Claudevard, Coras, Diacon, Ducommun, Favarger, Frossard, Gaubert, Gonez, Hainard, Hirtzel, Huguenin, Jacquot, Jacot, Jobin, Lermite, Levy, Lœwer, Monnier, Oswald, Perrin, Ramseyer, Reussner, Roy, Sandoz, Simic, Siron, Sosolic.

PHOTOGRAPHIES : Monique Jacot, Epesses, -Kurt Blum, Berne, Jean Mohr, Genève, André Mulhaupt, Bâle, Fernand Perret, La Chaux-de-Fonds.

GRAVURES ANCIENNES : Daniel Coste, Neuchâtel, Jimmy Locca, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, Held, Rolle, Louis Vuille, Yverdon.

DÉCORS : Robert Friedrich, Romainmôtier, Eric Peter, La Sagne, Rossetti, Boudry.

Avec le concours de la librairie Payot, Neuchâtel et Lausanne, et d'Uniphot S.A., Neuchâtel et Fleurier.

LIBRAIRIE PAYOT
Plus de 100 ans au service du livre
2001 NEUCHATEL 8a, rue du Bassin
Tél. (038) 24 22 00

UN MEUBLE QUI VIT
UN RIDEAU QUI CHANTE
UN TAPIS QUI S'ACCORDE
LE TOUT ORCHESTRÉ
PAR L'ENSEMBLIER
ERIC PÉTER AMEUBLEMENT LA SAGNE
(039) 31 51 00
DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS DES CRÉATIONS DE GRANDE RENOMMÉE

GALERIE DE L'ATELIER
PEINTURES - GRAVURES
LIVRES ANCIENS
NEUCHATEL
28, rue Louis-Favre
Tél. (038) 24 65 45
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue du Versoix
Tél. (039) 23 04 04

ENCADREMENTS
Vente de gravures anciennes
Daniel COSTE
Château 2 Neuchâtel
Tél. 25 44 48

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Billet du samedi

LA VOCATION DU PROTESTANTISME

Nos réformateurs, dans un temps où il le fallait, ont remis la Parole de Dieu à la première place dans l'Eglise.

L'élément oublié a été retrouvé et les Eglises, y compris l'Eglise catholique-romaine, en ont tenu compte dans leur édification. Dès lors, comme aux temps apostoliques, on a « bâti sur le roc » solide de la Parole, on s'est éclairé à la lumière de l'Evangile.

Aujourd'hui, dans un temps de désarroi où tout est remis en question et où il semble toujours que les méchants triomphent, — ou, du moins réussissent. — beaucoup se demandent si notre monde ne va pas s'enfoncer dans un nouveau Moyen-Age.

C'est précisément en ce temps que nous devons le mieux répondre à notre vocation d'annonciateurs et de diffuseurs de la Parole de Dieu.

Nous avons tous besoin de réouvrir cette Parole pour savoir ce que Dieu a à nous dire à nous, chrétiens. Et puis nous devons la faire connaître autour de nous, à tous ceux qui l'ignorent ou se montrent peu disposés à l'ouvrir ou incapable de la comprendre et d'en vivre. La Société biblique, dont l'agent romand est notre concitoyen neuchâtelois le pasteur Soguel, fait un merveilleux travail afin de nous équiper en vue de la diffusion de la Bible.

Elle vient d'éditer et de rééditer « Bonnes nouvelles aujourd'hui », le Nouveau-Testament en langue courante française et allemande ; bientôt elle fera paraître l'Ancien-Testament dans les mêmes langues.

Bien des personnes tirent un grand profit de la lecture de la Bible en ces nouvelles éditions courantes.

L'essentiel, c'est qu'en ce temps où nous nous sentons à la fois anxieux et pleins d'espérance, nous soyons fortifiés et éclairés par la Parole de Dieu.

Lorsque je rappelle la vocation du protestantisme et des protestants, je n'oublie pas nos ombres et lumières.

Nos ombres, c'est avant tout la baisse répétée de natalité à chaque génération. Elle va considérablement amenuiser nos Eglises dans l'avenir. Et cette baisse de natalité ne provient-elle pas du manque de confiance en Dieu pour l'avenir et aussi des soucis égoïstes du confort et de la facilité ? Pensons-y, je n'insiste pas en ces jours de fête.

Nos lumières, c'est que, malgré tout, des indifférents sont secoués et réveillés, des craintifs s'affirment, des hommes, des femmes, des jeunes, s'engagent pour Christ. Pensons à la consécration de 8 nouveaux pasteurs, 1 diacre et 5 disconesses, mardi à la cathédrale de Lausanne. Enfin, rappelons-nous toujours que cette Parole que des réformateurs ont mise dans nos mains afin que nous la lisions, la proclamions et la diffusions, est une parole de vie.

Sachons ce que nous apportons à nos frères, aujourd'hui : oui, une parole de vie !

Certes, il y a à nouveau des martyrs et, même, en nos régions, la position des Eglises devient moins confortable, moins sécurisée.

Certes aussi, notre témoignage, nous devons l'apporter dans un monde souvent hostile ou indifférent. Il nous faut aussi aller à la rencontre du prochain et prendre son langage pour nous faire comprendre.

Mais, nous ne sommes pas seuls, l'Esprit vient à notre aide.

Et puis nous avons du courage puisque le Christ vient à nous pour nous donner la vraie vie, présente et éternelle !

Jean-Pierre BARBIER

Une exposition consacrée aux artisans neuchâtelois et jurassiens à Brot-Dessous

L'artisanat régional est un domaine trop méconnu de la plupart des citadins pour qui cet artisanat fait partie d'un folklore destiné aux touristes au même titre que les Peaux-Rouges des Etats-Unis. Or, des passionnés de cet artisanat ont entrepris de le ressusciter. L'exposition de Couvet, en octobre 1973, qui groupait des artisans neuchâtelois et jurassiens, a suscité, parmi la population, un tel intérêt, que M. Farron, de Brot-Dessous, a récidivé, cette année. L'artisanat, c'est un peu le domaine de la femme. Du reste, l'exposition de Brot-Dessous lui consacre une quantité de parures.

M. Cosandey, de La Chaux-de-Fonds, s'est attaché aux bijoux en argent dont la forme simple accentue la beauté du métal. Au passage, les pendentifs attirent le regard de la coquette, qui s'illumine. Une lumière qui ne s'éteindra pas de sitôt avec les cuirs de Mme Lisa Fedi : des bourses, des pantoufles, des couvertures, une jupe coupée dans le cuir, des mules, des coussins. Plus loin, les batiks sur tissu de Mme Jacqueline Sandoz, de Chézard, aux couleurs vives chatoient et vous enveloppent d'une douce féérie de soie et de tissu.

La décoration de la maison est évoquée aussi avec les objets en fer forgé de M. Aeschlimann, de Peseux, les tissages de Maryline Cavin, de Fleurier, les lampes de Mme Farron, tressées de cordes, les bougies au différentes couleurs de M. Vessaz ou celles plus élaborées de M. Farron. La céramique et le grès sont à l'honneur avec Mme Lucette Zahner, de la Coudre, Gislaine Zaugg ou Valentine Mosset qui exposent également à Chézard.

Mais l'enfant n'est pas oublié. Mme Jeannine Aeby, lui offre ses charmants santons, figurines de terre cuite, qui attendent Noël aussi sagement que les petits visiteurs.

Plus loin, M. Kunzi, instituteur, de Vevey, leur a réservé un certain nombre de jouets éducatifs, parmi lesquels de gros puzzles.

Enfin, dominant le tout, les tapisseries de Mme Flückiger, de Travers, donnent une impression de chaleur. Celles d'entre elles, de couleur uniformément beige d'où se dégagent des formes enroulées, de même couleur, sont incontestablement les plus belles. Il faut citer aussi les émaux de Mme Evelyne Guy, les armoires de style paysan, de M. Droz, de la Jonchère, ou les objets ramenés de Turquie, en jute ou en crochet, les tapis, manteaux, couvertures, etc.

Une exposition qui, tout en étant un fidèle condensé de l'artisanat jurassien et neuchâtelois sait, par sa diverstié et par l'originalité dans la disposition des objets, attirer et enchanter. *R. Wé.*

MÔTIERS

Rousseau reçoit une facture...

(sp) Le bureau de poste de Môtiers a reçu, dernièrement une facture au nom de M. Jean-Jacques Rousseau, 2112 Môtiers. Cette facture avait trait à la recherche d'un... chauffeur-livreur dont l'annonce avait paru dans le journal local.

Le postier posa sur l'enveloppe l'estampille « décédé » mais si, comme l'a expliqué l'auteur de l'envoi, le pli était destiné à une personne, domiciliée rue Jean-Jacques Rousseau, à Môtiers, et dont on avait omis le nom et le prénom, Jean-Jacques reste toujours bien vivant dans le chef-lieu du vallon.

La Toussaint sous le soleil à Fleurier

(c) Après une longue série de jours gris et terne, hier matin, à l'occasion de la Toussaint, le soleil s'est levé sur le vallon. Dans la soirée, une messe de circonstance a été célébrée à l'église catholique ainsi qu'à la chapelle des Verrières.

M. Fritz Bourquin était ébéniste à Travers...

De notre correspondant régional :

M. Fritz Bourquin, directeur général des postes, qui vient de donner sa démission pour raison de santé, est originaire des Bourquins, petit hameau rattaché à la commune de La Côte-aux-Fées. M. Bourquin a aussi travaillé pendant quelques années à l'ancienne fabrique de meubles Bachmann à Travers, en qualité d'ébéniste. Quand il devint secrétaire de la F.O.B.B. puis conseiller d'Etat socialiste, M. Bourquin marqua toujours des sentiments amicaux au Val-de-Travers où il sut se faire respecter et aimer aussi bien par les ouvriers que par les patrons.

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
Les Bayards : 9 h 45, culte, M. Béguin.
Buttes : 9 h 45, culte.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte, M. Delord.
Couvet : 8 h 05, culte à l'hôpital, 8 h 45, culte de jeunesse, 9 h 45, culte, M. Perriard ; 9 h 45, cultes de l'enfance et des tout petits.
Fleurier : 9 h 45, culte, M. Pinto ; 20 h, culte ; 9 h 45, culte des enfants.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Perret.
Noiraigue : 9 h 45, culte, M. Durupthy.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte, M. Attinger.
Travers : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. Roulet ; 11 h, culte de l'enfance.
Les Verrières : 20 h, culte avec sainte cène, M. Béguin.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
La Côte-aux-Fées : samedi 20 h, groupe des jeunes « contact » ; dimanche 9 h 30, école du dimanche ; 10 h, culte en commun de la réformation au temple ; jeudi 20 h, réunion de prière.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier : samedi 18 h, messe ; dimanche 8 h, messe ; 9 h 45, messe chantée ; 19 h 45, messe.
Les Verrières : 9 h, messe.
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Travers : samedi 19 h, messe ; dimanche 10 h, grand messe.
Couvet : samedi 18 h 15, messe ; dimanche 8 h et 10 h, messe.
ARMÉE DU SALUT
Fleurier : 9 h 15, réunion de prière ; 9 h 45, culte ; 11 h, jeune armée ; 20 h, réunion d'évangélisation.

COMMUNIQUÉ

Concert de la Réformation à La Coudre

Pour son traditionnel concert de la Réformation, la paroisse de La Coudre a fait appel d'une part à Philippe Laubscher, organiste à l'Eglise française de Berne et professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, et d'autre part au chœur Da Camera de Neuchâtel. Fondé en 1969 par Philippe Huttenlocher, ce chœur, composé de dix-huit chanteurs aux voix travaillées, est actuellement dirigé par le Genevois Jean-Louis Rebut, qui a inscrit au programme des œuvres rarement entendues et d'interprétation délicate dues à la plume des compositeurs Pera, Vittoria, Lotti et Hassler. En alternance avec les parties purement vocales, Philippe Laubscher interprétera quatre pièces maîtresses du répertoire, à savoir un Prélude et fugue de Bruhns, une Aria de Frescobaldi, une Suite de Nivers et la Fantaisie et fugue en sol mineur de Bach.

Vernissage à Fleurier

(c) Cet après-midi se déroulera à la grande salle de l'Ancien stand, à Fleurier, le vernissage de l'exposition Maurice Gosteli, artiste-peintre à Neuchâtel. A cette occasion, l'artiste sera présenté au public par M. Jean Egli, de Bôle.

Ouverture du télésiège de la Robella

(sp) Le télésiège Buttes - La Robella et les remontes-pentes, sis dans le pâturage de la Petite-Robella sont ouverts, dès aujourd'hui. En raison de l'hiver précoce, la neige est bonne à la pratique du ski.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 1er novembre 74 ; Température : Moyenne, 3,6 ; min. : - 0,2 ; max. : 7,3. Baromètre : Moyenne : 721,3. Vent dominant : Direction : ouest, nord-ouest, jusqu'à 10 h. et dès 15 heures ; de 10 à 15 heures, sud. Force : faible à modéré. Etat du ciel : légèrement nuageux.

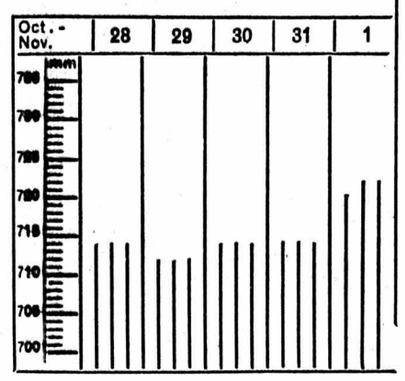

Niveau du lac : le 1er novembre 1974 : 429.24

Prévisions météo. — Ouest de la Suisse, Valais : Le ciel sera changeant, mais on notera de belles éclaircies au cours de la journée. En plaine, la température atteindra 5 à 10 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. Le vent sera faible et variable en plaine et faible du nord-ouest en montagne où l'isotherme de zéro degré s'élèvera de 800 à 1400 m.

Suisse alémanique : Ciel changeant, en général, encore trés nuageux et quelques précipitations dans le nord et l'est. Par la suite, diminution de la couverture nuageuse et temps assez ensoleillé.

CARNET DU JOUR

SAMEDI:
Couvet, Cinéma Colisée : 20 h 30, « Le mouton enragé » (16 ans) ; 23 h 15 « Dans les lits de la volupté » (20 ans)
Fleurier, salle du stand : de 14 h à 22 h, exposition Gosteli. Vernissage à 16 h.
Couvet, salle des spectacles : de 14 h à 22 h., marché d'images Sainte-croix ; musée, exposition Georges Perrenoud.
Fleurier, patinoire de Belle-Roche : 20 h 30, Fleurier 1 - Forward Morges 1
Buttes, La Robellaz : installations eu service.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin de service dès 12 h, Dr. Pierre Borel, Grand-Rue Couvet, tél. 63 16 26
Pharmacien de service, dès 16 h., Gilbert Bourquin, Grand-rue Couvet, tél. 63 11 13.
Ambulance, tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou tél. 118.
DIMANCHE
Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30 « La flèche et le flambeau » (enfants admis) 17 h. « Due fratelli in un posto chiamato trinita », 20 h 30 « Le mouton enragé » (16 ans).
Fleurier, salle du stand, : de 14 h à 22 h exposition Maurice Gosteli.
Couvet, salle des spectacles : de 14 h à 22 h... marché d'images.
Sainte-Croix : exposition Georges Perrenoud.
Buttes-La Robellaz : installations en service.
Médecin de service : jusqu'à 22 h., Dr. Pierre Borel, Grand-Rue Couvet, téléphone 63 16 26.
Pharmacien de service jusqu'à lundi 8 h Gilbert Bourquin, Grand-Rue, Couvet tél. 63 11 13.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25
Hôpital de Fleurier, tél. 61 10 81.

AVIS TARDIFS

NOIRAIGUE

Nous cherchons, pour entrée immédiate, un (e)

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal à Noiraigue.

Horaire de la tournée : 6 h à 7 h 30 environ.

FAN-L'EXPRESS, service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01 (sauf le samedi)

OUVERTURE du magasin
horlogerie-bijouterie Daniel Berthoud
2108 Couvet
Tél. 66 10 92

AVIS DIVERS

CHEZ FANAC
Saint-Sulpice
Tél. (038) 61 31 41
LE DIMANCHE
menu Fr. 20.—
hors-d'œuvre à gogo
Entrée chaude
Viande, fromage, dessert.

CHEZ JOSEPH
Hôtel de l'Ours
Travers, tél. (038) 63 16 98
cherche, pour entrée immédiate,
dame ou garçon de maison
SOMMELIÈRE EXTRA
(1 jour par semaine).
Se présenter ou téléphoner.

CARMINA BURANA
DIRECTION G.-H. PANTILLON
Temple de Môtiers
Dimanche 3 novembre 1974 à 17 h et 20 h 30.
Organisation : Jeunesses Musicales.

VAUD - VAUD - VAUD

Affaire du sac postal d'Yverdon : jugement

De notre correspondant :

« Un adolescent influençable et impulsif, un menteur averti et un voyou », c'est ainsi que l'avocat de la Banque vaudoise des crédits (partie civile) définit les trois principaux accusés de l'affaire du sac postal d'Yverdon. Interrompu le 27 août pour un complément d'enquête après l'audition d'un témoin, l'affaire est revenue hier devant le tribunal correctionnel d'Yverdon, Cour à quatre juges, présidée par M. Virgilio Grignoli.

Il semble bien que la Banque vaudoise de crédits, à qui le 12 juillet 1972 le trio a soustrait un sac postal contenant 500.000 fr., sur un char, en gare d'Yverdon, n'espère plus récupérer cette somme qui était convoyée et non assurée. Pour son avocat, il existe quelque part, enterré en Italie, un magot que Sergio B. et Enzio B. retrouveront sans doute à leur libération. Il aurait aussi fallu retrouver l'ex-femme d'Enzo B., Josiane R., qui vivrait en Italie dans une communauté religieuse. Quant aux PTT, ils réclament au trois accusés 2159 fr. 70.

C'est presque un réquisitoire qu'a prononcé le représentant de la partie civile, ce qui facilite la tâche de M. de Rougemont, substitut du procureur général du canton de Vaud.

D'emblée, l'accusation reconnaît que dans cette affaire, on ne retrouve pas de preuves directes, hormis les aveux de Pierre-André H. En revanche, on possède une surabondance d'indices indirects. « On peut faire fond sur les aveux de H, déclare le substitut du procureur, en refaisant l'histoire de cette affaire et en opposant les contradictions des accusés à certaines déclarations faites notamment par Jacqueline F., à l'instruction ». Pour H., le procureur est enclin à le croire, parce qu'il ne possède plus rien du magot, ce qui n'est pas le cas pour les deux B. Pour l'accusation, les deux B. sont devenus des voleurs endurcis et il ne faudrait pas les condamner à des peines légères qui leur permettraient, à leur libération, de retrouver le magot et d'en jouir en toute tranquillité. Au terme de son réquisitoire, le procureur, qui a abandonné l'accusation contre Josiane R., requiert contre Sergio B. la peine de trois ans et demi de réclusion ; contre Enzo B., 5 ans de réclusion ; contre Pierre-André H., trois ans et demi de réclusion. En ce qui concerne les deux premiers, le procureur s'en remet à la justice, pour ce qui est d'une éventuelle expulsion du territoire suisse, ces deux accusés étant Italiens. Il s'en remet également à la justice pour les peines à infliger aux autres accusés. Rappelons qu'ils sont huit à comparaître devant cette Cour.

Les avocats des trois principaux accusés ont tenté de remonter le courant qui aurait pu être créé par l'intervention de la partie civile et du réquisitoire. Le défenseur d'Enzo B. s'en est pris à l'accusé H. qui a mis son client dans le bain en déclarant entre autres : « Le pilier de l'accusation n'est pas en béton, il est en sable ; quand on y met le doigt, il s'écroule ». Tout en affirmant qu'il ne sait pas si son client est innocent ou coupable, le défensuer de Enzo B., s'en prend aussi à Josiane R. qui a des antécédents judiciaires et sur laquelle la partie civile et le procureur ont bâti une partie de leurs convictions. Il s'en est pris aussi avec vivacité à la manière dont a été menée l'enquête et l'instruction. « On ne condamne pas un homme sur la base de convictions », affirme-t-il avec force, et il demande l'acquittement de son client, au bénéfice du doute. Le défenseur de Pierre-André H., le seul des accusés qui ait avoué le vol du sac postal, en donnant au moins quatre versions de l'affaire, après avoir affirmé que son client dit la vérité, demande pour lui l'indulgence de la Cour. Le défenseur de Sergio B. se demande aussi si H. a vraiment commis le vol dont il s'accuse et accuse aussi les deux B. ou, si en mettant ces deux derniers en cause il ne cherche pas à « couvrir » quelqu'un d'autre. Le coup du sac postal, affirme le défenseur de Sergio B., a été commis par quelqu'un qui n'est pas au banc des accusés. En conclusion, admettant les affaires douteuses auxquelles son client a été mêlé, il demande l'acquittement au bénéfice du doute.

Les répliques et les dupliques n'éclairent pas d'une lueur plus éclatante l'affaire sur laquelle plane incontestablement un clair-obscur qui ne va pas faciliter le travail des magistrats.

UN JUGEMENT COURAGEUX

Estimant que le faible doute qui doit profiter à l'accusé, planait sur la culpabilité de Sergio B. et Enzo B. dans cette affaire, le tribunal correctionnel les a libérés du chef d'accusation de vol. Il les a néanmoins condamnés pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, à 20 jours d'emprisonnement pour Sergio B. moins 618 jours de prison préventive, et à 3 jours d'emprisonnement à Enzo B., moins 621 jours de prison préventive. Le premier est de plus condamné à une amende de 100 francs. La Cour a ordonné leur libération immédiate. Reconnu coupable du vol du sac postal et seul accusé à avoir avoué, Pierre-André H. est condamné à 2 ans et demi d'emprisonnement, moins 532 jours de prison préventive et à une partie des frais de la cause. Le tribunal a prononcé trois autres peines allant d'un mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans, à 10 jours de la même peine avec sursis durant deux ans. Deux acquittements pour recel ont été prononcés concernant Jacqueline F., contre qui le procureur avait abandonné l'accusation et Josiane R., absente des débats. De plus, la Cour a alloué à la Banque vaudoise de crédit ses réserves civiles pour 500.000 fr. et aux PTT pour 2159 fr. 70.

Il faut reconnaître que le tribunal a fait preuve de courage en prononçant un jugement de principe. Mais un certain malaise continuera à peser autour de cette affaire, ne serait-ce que parce qu'on se demandera toujours pourquoi Pierre-André H. a « mis dans le bain » Sergio et Enzo B. qui étaient ses amis. Bien que le père d'Enzo B. ait déclaré après le verdict « Je ne suis pas content qu'on ait gardé mon fils en prison durant 28 mois », on peut compter qu'aujourd'hui on sablera l'apéritif dans certains établissements publics de la capitale du Nord vaudois.

Au tribunal correctionnel de Grandson

Beaucoup de bruit pour rien

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel de Grandson a siégé sous la présidence de M. V. Grignoli. Trois prévenus comparaissaient pour lésions corporelles graves : MM. J.-J. C., entrepreneur, domicilié à Sainte-Croix ; J.P., contremaître à Sainte-Croix et M. M.T., contremaître à Baulmes.

L'affaire remonte au 8 juillet 1973. Les faits s'étaient déroulés dans l'immeuble No 8 de la rue Neuve à Sainte-Croix, à côté du nouveau bâtiment administratif. C'est dans ces locaux que le consortium d'entreprises de construction du bâtiment administratif avait installé son bureau, et que, depuis 1969, une certaine quantité d'explosifs y était entreposée. Malheureusement, ce bureau était facilement accessible, soit par une porte fermée à clé mais dont cette dernière restait dans la serrure, soit par la fenêtre des toilettes. Les enfants du quartier avaient repéré le « truc » et avant le jour du drame s'étaient introduits à plusieurs reprises

Le 8 juillet, trois enfants se sont déjà dans ce bureau.
rendus dans le local en passant par la fenêtre des toilettes et l'un d'eux, C. âgé de 12 ans, a manipulé un détonateur qui déclencha une explosion. Il a été blessé aux yeux et on a dû lui amputer plusieurs doigts de la main.

La partie civile fit remarquer que les prévenus s'étaient rendus coupables de négligences graves sachant que les enfants du quartier pouvaient facilement accéder à un endroit aussi dangereux. L'avocat des trois prévenus releva que les vrais coupables étaient les enfants qui n'avaient pas à pénétrer dans ce local. Finalement, le tribunal a fait remarquer qu'il y avait bien eu une imprévoyance, mais admet d'autre part qu'elle n'avait aucun lien de causalité avec l'accident puisque les enfants avaient pénétré dans le bureau par effraction. Les prévenus ont donc été libérés de toute peine et les frais mis à la charge de l'Etat.

LUCENS

Florian Campiche présente ses films

(c) Pour sa première conférence de la saison, le groupe des conférences populaires de Lucens a fait appel à M. Florian Campiche, artiste peintre et cinéaste connu, de Payerne, qui a présenté trois de ses courts métrages : « Le peintre Charles Clément », « Incandescence et transparence » et « Boîtes à musique et automates ».

PALÉZIEUX-VILLAGE

Jeune cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 11 h 35, Jean-Michel Rosselet, âgé de 14 ans, écolier, domicilié à Ecoteaux, circulant à cyclomoteur, s'est jeté contre l'avant droit d'une voiture vaudoise roulant vers Palézieux-Gare, au débouché de la route secondaire de Puidoux sur la route principale Oron - Palézieux-Village. Souffrant d'une commotion cérébrale, de fractures à la jambe droite et à la clavicule gauche, l'enfant a été transporté en ambulance à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis.

Les téleskis fonctionneront ce week-end aux Rasses

(c) La Société coopérative des téleskis des Rasses et du Chasseron a pris la décision de mettre en fonction les installations pour ce week-end.

Des problèmes pour le Musée

(c) L'assemblée du musée et du vieil Yverdon s'est déroulée devant 80 personnes environ ; Mme D. Cornamura et MM. R. Guyaz, L. Vuille, R. Kasser, E. Sermet, D. Kasser et Jean-Louis Wyss, présentés par le président M. Vuillemin, ont parlé de sciences naturelles d'ethnographie, de problèmes relatifs à la conservation du vieil Yverdon, de numismatique, d'archéologie et d'iconographie. Le but de la réunion était de créer une certaine émulation au sein de la population yverdonnoise en faveur du musée qui a des problèmes à résoudre non seulement d'ordre financier, mais aussi de place. Petit à petit, la société du musée voit les salles du château se vider et ainsi devenir disponibles ; elle espère avoir la possibilité de pouvoir disposer de certains de ces locaux pour pouvoir exposer par la suite des collections fort précieuses connues de certains Yverdonnois, notamment celles de MM. Auguste Fallet et Edouard Martin.

Une performance de pionnier exclusive de Dual.

Un tourne-disques à haute fidélité (HiFi) d'une classe absolument supérieure:

le Dual 701 avec système d'entraînement direct. L'axe du moteur Dual EDS 1000 à réglage électronique est en même temps l'axe de plateau. Le succès: une marche sans fluctuations et une audition sensiblement meilleure.

Les experts en HiFi dans le monde entier attestent à ce produit de pointe une précision technique qui ne peut guère être surpassée, une qualité parfaite de lecture et une fidélité de reproduction exceptionnelle. Cette qualité illimitée en HiFi se paie bien: pas d'usure grâce à la nouvelle construction sans mécanismes de transmission, marche d'une régularité pratiquement absolue grâce au dispositif de contrôle et de réglage électronique.

DUAL 701

Lorsque l'audition de musique est plus qu'une marotte, lorsque les mélomanes exigeants revendiquent une qualité parfaite, ce tourne-disques électronique manifeste alors toute sa supériorité.

DUAL CS 701:
prêt à usage avec socle, couvercle et système magnétique Shure V 15 Type III.
En noyer Fr. 1'365.— En blanc Fr. 1'385.—
Autres modèles à partir de Fr. 198.—

BON

pour le catalogue Dual de 60 pages en couleurs, avec liste des prix.

FAN

Nom

Adresse

A coller sur une carte postale, et à envoyer à Dewald AG, Case Postale, 8038 Zurich.

Dual

Dual est spécialisé dans les appareils de stéréophonie et de quadriphonie de qualité HiFi: tourne-disques, installations de salon, ensembles compactes, ainsi que des amplificateurs, ampli-tuners, récepteurs et des enceintes de haut-parleurs pour plus de 200 combinaisons.

Représentation générale pour la Suisse et le Liechtenstein:
Dewald AG, 8038 Zürich, Dewald S.A., 1020 Renens
Vente des produits de qualité Dual par les magasins spécialisés

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT
EN TOUS GENRES - DES PLANTS DE QUALITÉ

GROSEILLIERS A GRAPPES (raisinets) et cassis : variétés à gros fruits, buissons en rapport. La p. 6 fr. ; 10 p. 57 fr. ; sur tige de 100 cm la p. 16 fr.
GROSEILLIERS ÉPINEUX : à gros fruits rouges, jaunes et verts, buissons en rapport. La p. 8 fr. ; 10 p. 76 fr. ; sur tige de 100 cm, la p. 16 fr.
FRAMBOISIERS : forts plants bien enracinés. « Surpasse Merveille des 4 Saisons » et « Llyod George » variétés à très gros fruits à 2 récoltes. « Paul Camenzind » et « Malling Promice » variétés à très gros fruits à une récolte. 10 p. 14 fr., 25 p. 34 fr. ; 100 p. 135 fr.
FRAMBOISES-MYRTILLES : fruits noirs à l'arôme de la myrtille. La p. 6 fr. ; 5 p. 25 fr. (5 plants suffisent pour un petit ménage).
RONCES : « Th. Reimers » gros fruits noirs tardifs ; « Géante Ideal » gros fruits noirs hâtifs. La p. 7 fr. ; 10 p. 66 fr.
RONCES SANS ÉPINES : la p. 11 fr.
ROSIERS NAINS : colis réclame en 12 belles variétés à notre choix 45 fr. ; de 25 rosiers 90 fr.
ROSIERS GRIMPANTS : la p. 8 fr. ; 10 b. 76 fr.
PLANTES VIVACES : pour rocailles : 12 belles variétés à notre choix 22 fr. ; pour plates-bandes : 12 belles variétés à notre choix 28 fr.
PLANTES POUR HAIES : très grand choix, prix sur demande.
EXPÉDITIONS RAPIDES ET SOIGNÉES
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT SUR DEMANDE

PÉPINIÈRES W. MARLÉTAZ S.A.
1880 BEX TÉL. (025) 5 22 94

Les vraies valeurs

Une voiture qui réunit tous les atouts de la technique moderne (traction avant lui assurant une tenue de route sans défauts, freins à disques à l'avant, parfaite suspension grâce aux ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques et barre anti-roulis à l'avant et à l'arrière). Une voiture dont l'élégance ne doit rien aux modes passagères. Ou le confort est écrit en lettre majuscule. Un essai sur route vous convaincra.

73.1.228.8.2.3 f

RENAULT 12
Garage de la Béroche
Samuel Perret
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 13 52

hernie

Efficacité, légèreté, souplesse, sont les qualités incomparables de la méthode moderne, sans ressort, ni pelote

MYOPLASTIC-KLEBER

Ce véritable muscle de secours créé par **L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON** appliqué avec succès en Suisse et dans 14 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, renforce la paroi et maintient les organes en place, avec douceur et sans gêne.

«COMME AVEC LES MAINS»

Vous vous sentirez de nouveau en sécurité. Venez en faire l'essai gratuit et sans engagement à

Neuchâtel :

Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mercredi 6 novembre, le matin de 9 à 12 heures, et le premier mercredi matin de chaque mois.

La Chaux-de-Fonds :

Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 6 novembre, l'après-midi de 14 à 17 heures, et le premier mercredi après-midi de chaque mois.

CHEZ LES MAYAS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

MEXIQUE - GUATEMALA

sous la conduite de l'éminent spécialiste, le professeur Jean-Christian Spahni, ethnologue

Grand circuit du Mexique-Yucatan
4 au 19 janvier **Fr. 5240.—**
Idem avec extension au Guatemala
4 au 26 janvier **Fr. 7300.—** tout compris

Petit groupe, vol de ligne au départ de Genève.

Programme détaillé sur simple demande à :
VOYAGES LAVANCHY S. A., 15, rue de Bourg, 1002 Lausanne, tél. (021) 20 36 31.

LAVANCHY S.A.
TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2.15 Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot, minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

DÉMONSTRATION
chez le spécialiste
DUAL - RADIO - HI-FI

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

UNITEL

TOUT LE PROGRAMME DUAL EST EN VENTE CHEZ LES MEMBRES UNITEL

TELEMO
Ruelle du Lac
SAINT-BLAISE - Tél. 33 55 22

G. HOSTETTLER
Saint-Maurice 6-11
NEUCHATEL - Tél. 25 44 42

TELECOLOR
Rue Haute 6
COLOMBIER - Tél. 41 11 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ARS – anatomic relaxe sitting

... c'est le confort même
Venez vous y asseoir à notre exposition et vous découvrirez le design étudié de ce nouveau siège relaxe anatomique.
ARS est livrable recouvert de tissu ou de cuir et peut se combiner grâce à ses multiples éléments.

meubles rossetti
2017 boudry
Téléphone (038) 42 10 58

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Malgré un appel du Rassemblement jurassien, le contact reste impossible avec Force démocratique

De notre correspondant :

Le R. J. a rendu public hier un échange de correspondance qu'il a eu, en septembre et octobre, avec Force démocratique, à propos d'une rencontre, officielle ou privée, au cours de laquelle aurait du être envisagé l'avenir du Jura sous toutes ses faces.

C'est le 5 septembre que le mouvement autonomiste a pris l'initiative de relancer l'idée, émise précédemment, d'une rencontre avec des représentants des organisations pro-bernoises. « Nous avions accepté antérieurement, écrivait le R. J., le principe d'une rencontre avec les représentants de l'U.P.J. Notre délégation avait même été désignée, mais ce projet buta sur un détail : la participation du GIPUC d'Ajoie en tant que groupement distinct.

Le scrutin du 23 juin 1974 a fait disparaître cette objection en ce qui nous concerne, poursuit le R.J. considérant dès lors :

A. La résolution que vous avez fait voter à Moutier le 15 juin dans le sens d'une trêve et de discussions ultérieures ;

B. Les intentions semblables manifestées par les porte-parole de nos deux mouvements lors du colloque tenu à Sornetan sous les auspices de la Nouvelle société helvétique, ainsi que la référence de votre message à « une réconciliation toujours possible ».

C. La déclaration gouvernementale excluant tout statut spécial pour un Jura-Sud demeurant sous la souveraîneté bernoise ;

D. L'importance capitale que revêt, pour la Confédération suisse en particulier, le règlement définitif de la question jurassienne.

Nous nous tenons à votre disposition pour des contacts, officiels ou privés, avec ou sans intermédiaire, à seule fin d'envisager l'avenir sous toutes ses faces, dans l'intérêt bien compris des parties en cause. Peut-être un représentant de chacun des deux organisations pourrait-il, sans engagement, consentir à un entretien préliminaire. »

FIN DE NON-RECEVOIR

Sous la signature du président central Fritz Hauri et du secrétaire central André Ory, Force démocratique répondit un mois plus tard, soit le 7 octobre, en ces termes : « Nous avons le regret de vous informer qu'il nous est impossible, dans les circonstances actuelles, d'accepter votre offre du 5 septembre 1974. En déclarant à Delémont, le 8 septembre dernier, que vous ne « reconnaîtriez jamais » les plébiscites demandés par les districts du sud, vous avez mis en évidence toute la distance qui sépare votre conception de la démocratie de la nôtre. Si nous ne sommes pas d'accord sur un principe aussi fondamental que le respect de la volonté populaire, de quoi pourrions-nous discuter ?

Du reste, poursuit Force démocratique, votre démarche constitue une immixtion dans les affaires intérieures du Jura-Sud, affaires qui demandent à être traitées au premier chef par les Jurassiens du sud eux-mêmes, en toute indépendance et en dehors de toute intervention de votre part. »

Trois semaines plus tard, le R.J. écrivait une nouvelle fois à « Force démocratique » pour réfuter ses arguments et pour faire savoir à l'organisation probernoise que l'offre de rencontre était maintenue.

« Le premier motif de refus invoqué par vous se rapporte à notre conception de la démocratie, écrivaient MM. Roland Béguelin, secrétaire général, et Germain Donzé, président central. Pourtant, elle ne saurait être différente de la vôtre. Chacun sait que celon le système démocratique, l'avis de la majorité acquiert force de loi et devient la norme applicable à l'ensemble de la population.

Le fait de savoir qui a le droit de se prononcer, et au sein de quelle entité doit être calculée la majorité, ressortit à un autre domaine. Il s'agit, en l'occurrence, d'un problème d'autodétermination à propos duquel les conceptions du Rassemblement jurassien, fondées sur le droit des gens, n'ont jamais varié depuis l'entrée en vigueur de l'additif constitutionnel du 1er mars 1970.

Vous affirmez, secondement, qu'en vous proposant des contacts, nous nous ingérons dans les affaires du Jura-Sud. Nous tenons à vous rappeler que le Rassemblement jurassien est organisé à l'échelle du Jura tout entier. Il entend le rester quoi qu'il arrive. L'avenir de notre peuple, de son territoire, de sa culture, est de la compétence de tous les Jurassiens. Votre remarque concernant les immixtions extérieures nous étonne d'autant plus que gouvernants bernois et politiciens biennois participent à votre action et rédigent votre journal, sans compter que votre lettre porte la signature de M. André Ory, vice-chancelier du canton de Berne. Nous maintenons tout de même l'offre que nous vous avons faite et... »

L'échange de correspondance en est resté là pour le moment. Il démontre d'une part que le R.J. est prêt à discuter et, d'autre part, que, pour l'instant du moins, les dirigeants de Force démocratique se refusent à tout contact. Les semaines qui viennent modifieront-elles cet état de fait ? Plus personne n'ose l'espérer.

VOITURE HAPPÉE PAR LE TRAIN

De notre correspondant :

Jeudi vers 18 h 30, au passage à niveau Jolimont, Les Couves, commune de Renan, une automobile est tombée en panne alors qu'elle traversait les voies du chemin de fer. A cet endroit la neige atteignait 20 à 30 cm. Une personne s'en vint immédiatement porter secours au conducteur, et tenta de déplacer la voiture. A ce moment-là, arriva le train en provenance de La Chaux-de-Fonds qui est entré en collision avec la voiture. L'automobiliste ainsi que la personne dévouée ont été transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, grièvement blessés. La voiture est entièrement démolie, les dégâts s'élèvent à environ 7000 francs.

Coup de frein lausannois au «train fou»

De notre correspondant :

Décidément, l'affaire jurassienne est fertile en rebondissements. Les dés semblaient bel et bien jetés, les trois districts du sud paraissaient accepter sans réaction de lier leur sort au canton de Berne, et voilà qu'au dernier moment, des recours de droit public sont déposés contre les initiatives demandant le maintien des districts de La Neuveville, Moutier et Courtelary dans le giron bernois. Puis, de manière tout à fait inattendue, un comité d'initiative se crée pour demander la constitution d'un demi-canton du Jura-Sud. En quatre jours il collecte plus de 28.000 signatures, soit presque le double du nombre requis. Enfin, un comité d'information se constitue autour de l'ex-député Morand de Moutier, et déclare qu'il ne peut admettre sans autre forme de procès l'éclatement du Jura. Il tentera une analyse objective des avantages et des inconvénients des différentes solutions qui s'offrent aux trois districts du sud.

En quelques jours donc la situation a considérablement évolué, mais une épée de Damoclès demeurait suspendue au-dessus de la tête de toutes les personnes œuvrant pour l'unité du Jura : le plébiscite du 15 décembre que les autorités bernoises et leurs partisans du Jura-Sud étaient bien décidés à organiser. Eh bien, depuis hier, cette menace est écartée et tous ceux qui redoutent l'éclatement du pays jurassien respirent plus librement. Il serait plus juste d'écrire que cette menace est reportée, car le second plébiscite aura lieu, mais ce ne sera en aucune manière le 15 décembre, comme la commission paritaire puis le gouvernement bernois en avaient prématurément décidé, et comme le Grand conseil allait le décréter la semaine prochaine. Le vote ne pourra sans doute plus avoir lieu avant le printemps prochain. C'est dire que les populations du sud disposeront d'un délai supplémentaire pour réfléchir et peser objectivement le pour et le contre. Car de deux choses l'une : ou bien le Tribunal fédéral estime que les recours ne sont pas fondés, et la « machine » bernoise peut se remettre en marche, ou bien, au contraire, il donne droit aux recourants, et « Force démocratique » doit recommencer sa cueillette de signatures. Dans les deux cas, le jour du scrutin sera considérablement en retrait sur les prévisions de ceux qui voudraient par force maintenir le Jura-Sud dans le canton de Berne.

Est-il inutile de rappeler ce qui vaut ce coup d'arrêt donné hier par la Chambre de droit public du Tribunal fédéral? Probablement pas car, comme le rappelait la semaine dernière un de nos confrères du Jura, le problème jurassien s'est considérablement compliqué ces derniers mois et peu de citoyens se retrouvent dans la valse des initiatives, des plébiscites et des recours. L'additif constitutionnel bernois prévoyait pour les districts majorisés lors du plébiscite du 23 juin la possibilité de revenir à charge en signant une initiative. Les habitants de ces districts disposaient à cet effet d'un délai de six mois dès le jour où le Grand conseil prendrait acte des résultats du plébiscite. Les districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville, qui avaient voté « non », alors que dans l'ensemble du Jura le « oui » prévalait, avaient donc la possibilité de lancer une initiative pour demander à retourner dans le giron de Berne. Ils en ont usé sans attendre la validation du plébiscite. C'est ce qui a valu les recours de droit public assortis, pour les districts de La Neuveville et Moutier, d'une demande d'effet suspensif... Cet effet suspensif qui a été accordé hier. La date du second plébiscite dans ces deux derniers districts ne peut donc plus être fixée avant que le Tribunal fédéral ait tranché le problème de procédure qui se pose.

Dans le district de Courtelary, pour lequel le recours n'a pas été complété par une requête de mesures provisionnelles interdisant l'organisation du plébiscite avant que soit connu le jugement de Lausanne, le scrutin pourrait être fixé au 15 décembre. Mais il est tout à fait improbable qu'il en sera ainsi, car aussi bien « Force démocratique » que les autorités bernoises avaient admis que le second plébiscite devrait avoir lieu simultanément dans les trois districts du sud.

Comme nous venons de l'écrire, il est bien évident que la décision communiquée hier ne signifie pas la suppression du second scrutin d'autodétermination à La Neuveville, Courtelary et Moutier. En admettant même que les initiatives soient annulées, les milieux pro-bernois du sud ne seront pas longs à récolter une seconde fois le compte de signatures nécessaires.

On apprenait hier soir que trois initiatives avaient été lancées dans les districts du sud. Mais de toute manière, la décision de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral est heureuse. D'une part, elle incitera, espérons-le, le Conseil fédéral à tenter le geste de médiation que de larges milieux jurassiens et suisses attendent de lui. D'autre part, elle permettra peut-être aux Jurassiens de se prononcer sur la constitution d'un demi-canton du Jura-Sud avant que des options définitives ne soient prises du côté de Berne. Dans ce cas, les populations du sud auraient la possibilité de faire un choix beaucoup plus large et de se déterminer soit pour le canton du Jura, soit pour celui de Berne, soit pour le demi-canton du Jura-Sud.

Si le Conseil exécutif bernois et « Force démocratique » voulaient agir avec beaucoup de précipitation c'est qu'ils savent bien que le temps travaille pour l'unité jurassienne. C'est aussi dans ce sens que va le coup de frein au « train fou » donné hier de Lausanne. Nous ne pouvons donc que nous en réjouir.

BÉVI

BIENNE-BIENNE

Une politique culturelle incohérente

La ville de Bienne a fait l'acquisition dernièrement de diverses œuvres émanant d'artistes biennois. C'est la commission des beaux-arts qui a été mandatée pour ce travail. Après avoir visité diverses galeries et expositions, la commission, par l'entremise de M. Marcus Bourquin, archiviste de la ville et conservateur du musée Schwab, a présenté ses achats hier à la presse à l'occasion de la conférence hebdomadaire du Conseil municipal. Les œuvres suivantes ont été choisies : Danilo Wyss (1935), « L'arbre » (paysage des Cévennes) 450 fr., achat précédent : « Paysage » 750 fr. ; Hans Stalder, « Figure 2 », 1200 fr., achat précédent : 6 tableaux pour une valeur de 5550 fr. ; Martin Ziegelmuller (1935), « Grimsel » 1800 fr. ; Lys Kocher (1942), trois « Dessins », total 3500 fr., achat précédent : un collage, 750 fr ; Walter Kohler-Chevalier (1941), deux tableaux d'une valeur de 2310 fr., achat précédent : un dessin 800 francs. L'artiste qui a vécu deux ans en Amérique latine a été fortement impressionné par le folklore local.

Serge Suess (1934), quatre collages d'une valeur totale de 8200 fr., achat précédent : deux compositions et un collage pour une valeur de 1340 fr. L'artiste qui travaille comme graphiste à Lausanne s'est taillé une réputation internationale. La forte augmentation du prix de ses œuvres en est un des signes concrets.

PROMOTION D'ARTISTES BIENNOIS

Le chancelier a précisé que ces achats étaient faits dans le but de promouvoir des artistes biennois. Il lui a par contre été plus difficile de répondre à la question : « Que va-t-on faire de ces œuvres ? ». C'est M. Bourquin qui se jeta à l'eau et qui expliqua qu'elles rejoindront malheureusement les autres qui sommeillent et pourrissent dans des caves. En effet, le manque de salle d'exposition, le manque de moyens financiers et aussi le manque de personnel capable de les entretenir, et de les surveiller sont les causes de cette situation grotesque. Il n'y a pour le moment qu'une toute petite salle disponible dans l'ancien hôtel de la Couronne dans la vieille ville, qui a été aménagée avec les moyens du bord. De plus, les 20.000 fr. octroyés par le Conseil municipal, au printemps, pour mettre sur pied les deux expositions de la collection Wartmann ne sont pas éternels. Le Palais des congrès, apprend-on, est inutilisable pour une exposition contenant des pièces de valeur. « Aucune assurance ne passerait de contrat dans de telles conditions », explique M. Bourquin. C'est pour le moment les murs des bureaux de l'administration qui bénéficient de ces chefs-d'œuvre ainsi que les écoles. Là aussi on ne peut toutefois exposer des œuvres trop coûteuses, le risque de vol étant trop grand. Pour la petite histoire, on se souviendra qu'une toile d'Anker exposée à la mairie avait disparu voici quelques années en ne laissant comme trace que le clou auquel elle était accrochée...

L'AFFAIRE DES GRAVURES ANCIENNES

On avait également parlé dernièrement de la disparition de gravures anciennes, œuvres qui auraient été subtilisées par un ancien membre de la commission des beaux-arts. L'affaire avait été portée devant le Conseil de ville au printemps dernier. M. Bourquin répondit que les tableaux avaient réellement disparu, mais qu'il n'avait plus été possible à la ville de faire valoir ses droits. Le « collectionneur privé » avait en effet quelque peu « transformé » les gravures en coupant les bordures, il en avait transformé les dimensions, passant même ses originaux précieux « dans une sorte de machine à laver » capable de modifier les couleurs. Selon l'orateur, il avait malheureusement fallu se résigner et passer l'affaire au compte pertes et profits.

Notons encore que la somme prévue au budget pour des achats de ce genre (sculptures comprises) est de l'ordre de 50.000 fr. par année.

Une telle politique culturelle ne permet malheureusement pas à la commission des beaux-arts d'élaborer un programme d'achats de tableaux qui est absolument nécessaire si l'on se fixe le but de mettre sur pied une collection cohérente. Pour le moment, la ville achète donc au petit bonheur des œuvres certainement très valables, mais qui n'auraient probablement pas toutes leur place dans un concept de collection. Comme l'a expliqué le chancelier, on cherche à être juste envers tout le monde et on achète à des artistes qui n'ont pas encore ou relativement peu été pris en considération jusqu'à présent.

Marlise ETIENNE

Dès ce week-end, les Biennois pourront à nouveau s'élancer sur les pistes du Jura

Ces derniers jours, l'hiver a fait une entrée fracassante : un demi-mètre dans le Jura ! Les toits, recouverts de neige, des voitures qui descendent le matin du Vallon ont donné aux citadins un avant-goût des joies hivernales. Si les uns sont contrariés par cette situation, les autres, et parmi eux tous les sportifs, en sont ravis. Le personnel des magasins de sport est débordé, la vente des équipements d'hiver va bon train.

Nous nous sommes livrés à une petite enquête concernant les installations de remontées, la qualité des pistes et l'état de la neige que les Biennois pourront trouver aux portes de la ville.

— **Les Prés-d'Orvin :** Les installations seront ouvertes samedi et dimanche en cas de beau temps. Il y a actuellement 30-40 cm de neige poudreuse. Cette année, comme partout dans le Jura, les prix subissent une hausse de 10 % environ. Seul celui de la carte journalière n'a pas changé. La direction, qui va améliorer l'état des pistes grâce à un nouveau « Ratrac » damant de 4 m 20 de large, prévoit pour l'année prochaine de nouvelles installations. Le nouveau téleski irait de la Combe-Noire au sommet du Mont-Sujet. Il aurait une longueur de 1300 kilomètres. Les installations actuelles peuvent prendre en charge durant la pleine saison 3 à 4000 personnes par jour.

Pour les amateurs de ski de fond, une surprise les attendra probablement aux Prés-d'Orvin. Une caravane installée au pied de la station inférieure du grand téleski sera transformée en école de ski de fond, sans pour autant concurrencer en quoi que ce soit l'Ecole de suisse de ski. Une piste pour le ski de fond est aménagée jusqu'à la métairie ed Prêles, une autre jusqu'à Nods. Cette initiative, qui émane d'un commerçant biennois a pour but d'encourager les sceptiques. Les cours d'initiation seront gratuits et l'équipement pourra également, si nécessaire, être acquis sur place.

— **Tramelan :** Le téleski ne sera mis en marche que le week-end (9 novembre). La neige étant arrivée à l'improviste, les pistes ne sont pas prêtes. Il y a actuellement environ 50 cm de poudreuse. La carte journalière n'est valable que durant les jours de semaine. Il existe des cartes à coupons qui sont plus avantageuses que les courses individuelles. A Tramelan, le téleski qui ne fonctionne que le soir ne sera pas en état de marche avant la fin de novembre. Les pistes ne sont pas prêtes car on ne compte encore que 10 à 15 centimètre de neige pour le moment.

— **Tavannes :** Le téleski de Montoz n'est malheureusement pas prêt à fonctionner et rien n'est encore installé pour le moment.

— **Les Savagnières :** Les travaux effectués à la partie supérieure des installations de remontée ne sont pas terminés. L'épaisse couche de neige qui recouvre la région ralentit les travaux. Pour le moment, il est donc impossible de mettre en marche les deux grands téleskis. La petite installation pourra toutefois fonctionner plus rapidement.

CHASSERAL

Le télésiège et les remontées mécaniques fonctionnent aujourd'hui et dimanche. Les pistes praticables descendent jusqu'à Nods. La station du Chasseral annonce 80 à 120 cm de neige poudreuse. Les organisateurs espèrent pouvoir présenter des pistes en ordre. A cet effet, les « ratracs » entreront en action tôt le matin, vers 4 heures.

LES BUGNENETS

Les installations seront mises en service aujourd'hui et dimanche. On communique 50 à 60 cm de neige poudreuse. Les pistes ont encore été améliorées pour cette saison.

Verra-t-on déjà les longues files d'attente aux remontées mécaniques ?

FRIBOURG

Début d'incendie à Massonnens

Une dizaine de poussins périssent

(c) En début d'après-midi hier, vers 13 h 15, un incendie a éclaté dans la ferme de M. Gérard Ayer, au centre de la localité de Massonnens (Glâne). Représentant de son métier, M. Ayer avait aménagé la grange et l'écurie en un vaste poulailler sur deux étages, 2600 poussins de 10 jours s'y trouvaient en liberté.

Le sinistre est dû à la défectuosité d'une chaufferette à gaz, dont le détendeur de la bouteille de propane avait brûlé. Le feu se déclara au rez-de-chaussée et se propagea à l'étage supérieur, détruisant le plancher en bois. Une dizaine de poussins périrent. Les pompiers de Massonnens parvinrent à circonscrire l'incendie, mais ils durent être secondés par le centre de renfort de Romont, venu sur place avec deux véhicules, qui opéra avec des masques à gaz. Une intense fumée régnait en effet dans les locaux. Les dégâts sont minimes. Ils sont estimés à 200 francs. Mais il est certain que, la ferme étant construite en grande partie en bois, cet incendie aurait pu prendre des proportions dramatiques.

Ski ce week-end : 5 stations ouvertes

● **Bellegarde - Jaun :** 40 à 90 cm., skilift ouvert dimanche seulement. ● **Charmey - Vounetz :** 30 à 120 cm., 2me télésiège et téléskis des Banderettes ouverts, ainsi que la télécabine. On skie jusqu'à la station. ● **Châtel-Saint-Denis - Les Paccots :** 60 à 120 cm., plusieurs installations ouvertes. ● **Moléson :** 50 à 150 cm., télécabine de Plan-Francey et téléski des Joux ouverts. Piste du sommet fermée : danger d'avalanche. ● **Sorens :** petit circuit de fond ouvert.

Perte de gain : employés agricoles défavorisés

(c) Le Conseil d'Etat a répondu à la consultation du département fédéral de l'intérieur au sujet de la quatrième révision du régime des allocations pour perte de gain. Il s'est déclaré d'accord, dans l'ensemble, avec le projet de loi Mais il a souhaité des améliorations en faveur des salariés les plus défavorisés : les travailleurs agricoles et les jeunes ouvriers non soumis à un contrat collectif de travail.

Il a d'autre part relevé une différence de traitement choquante entre les fils d'agriculteurs et les co-exploitants d'une hoirie, ces derniers ayant droit chacun à une allocation d'exploitation. Il souhaite que soient mis sur le même pied le chef d'exploitation et ses enfants collaborateurs.

« Force démocratique » lance trois nouvelles initiatives

A la suite de la décision du Tribunal fédéral ajournant le deuxième plébiscite jurassien, « Force démocratique » a publié vendredi soir le communiqué suivant :

« Vu l'arrêt rendu aujourd'hui par le Tribunal fédéral au sujet des initiatives lancées par « Force démocratique » le 24 juin 1974, vu le très long délai que se réserve le Tribunal fédéral pour liquider les recours séparatistes, vu le risque faible, mais non négligeable que les recours séparatistes soient finalement admis par le Tribunal fédéral, « Force démocratique » décide :

1. Par mesure de sécurité, trois nouvelles initiatives sont lancées dans les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville en vue du maintien de ces districts dans le canton de Berne (art. 3 alinéa 1 de l'additif constitutionnel du 1er mars 1970).

2. La récolte de signatures commence le 2 novembre ».

En conclusion de son communiqué, « Force démocratique lance un pressant appel aux citoyennes et aux citoyens du Jura-Sud pour qu'ils réservent aux collecteurs de signatures un accueil encore plus chaleureux que celui qu'ils leur avaient réservé au lendemain du 23 juin. « Si chacun fait son devoir », affirme « Force démocratique », le Jura-Sud peut encore échapper à la tutelle que le Nord tente de lui imposer ».

Plébiscite: pas avant 1975

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition de vendredi, le premier objet de l'ordre du jour de la session du Grand conseil bernois qui s'ouvre lundi concernait la fixation de la date du deuxième « plébiscite du Jura ». Cette votation populaire concerne les districts du Jura-Sud, soit Courtelary, La Neuveville et Moutier.

Le Conseil d'Etat bernois a proposé aux députés de fixer la date de ces consultations au 15 décembre. Après la décision de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral, M. André Ory, vice-chancelier de l'Etat de Berne, interrogé vendredi soir par la Radio romande, a notamment déclaré : « Il n'y a pas encore eu de réaction officielle du gouvernement bernois qui doit siéger et s'occuper de cette question. Cependant, on peut dire qu'une chose est certaine, lors de la session du Grand conseil bernois qui s'ouvre lundi, il ne sera pas possible de fixer la date du deuxième plébiscite dans les districts du Jura-Sud. Il devient maintenant impossible d'envisager l'organisation du plébiscite en 1974 ».

Après l'ajournement du 2me plébiscite

Réaction de « Force démocratique »

« Force démocratique » constate d'abord, a déclaré un porte-parole de ce mouvement, que la décision du Tribunal fédéral a pour effet de rendre impossible l'organisation du plébiscite à la date prévue. Sur le fond cependant, rien n'est tranché et on espère fermement que le Tribunal fédéral partagera le point de vue du gouvernement et du Grand conseil qui ont reconnu la validité des initiatives. Ce qui se passe maintenant à Lausanne illustre la tactique dilatoire à laquelle recourent les séparatistes dans le but évident d'empêcher ou en tout cas de retarder la consultation à laquelle les Jurassiens du sud aspirent. La migration de ressortissants du nord comme le dépôt d'une initiative en faveur d'un demi-canton du sud avec ses astuces de procédure forment un ensemble de manœuvres qui ont toutes ceci de commun de vouloir empêcher le Jura-Sud de choisir librement son avenir. Un autre aspect des événements de ces jours mérite d'être relevé : la lenteur de la procédure engagée devant la cour de droit public du Tribunal fédéral. On en vient à se demander, en un temps où 20.000 signatures ont pu être recueillies en cinq jours en faveur d'une initiative, s'il est encore admissible qu'une autorité judiciaire — en l'occurence l'autorité suprême, le Tribunal fédéral — ait besoin de deux mois pleins pour arriver à ses conclusions. Il pourrait y avoir là un vice d'organisation qui a déjà été dénoncé et qui peut avoir des conséquences fâcheuses lorsqu'il s'agit de trancher un différend d'ordre politique ».

Demi-canton du Jura-Sud : « Un pur gag politique »

L'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Berne considère l'initiative pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud comme « un pur gag politique sans effet direct ». Cette initiative complique encore davantage sans aucun doute la question jurassienne, constate ce parti, dans un communiqué de presse.

Au cours d'une réunion du groupe UDC au Grand conseil bernois, M. Ernst Jaberg, directeur du département de justice et des affaires communales, a déclaré que cette initiative ne pouvait avoir aucune incidence sur le deuxième plébiscite dans le Jura-Sud, ne serait-ce que pour des questions de temps. M. Jaberg a ensuite expliqué les raisons qui ont conduit le gouvernement bernois à maintenir la date du 15 décembre pour l'organisation de cette deuxième consultation populaire dans le Jura-Sud.

Cette décision lui a été dictée par la forte migration des Jurassiens du nord dans le sud, qui pourrait avoir comme conséquence de fausser le résultat du plébiscite.

SALON·EXPO DU PORT

DU 25 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1974

OUVERTURE TOUS LES JOURS DE 14 H À 22 H SAMEDIS, DIMANCHES DE 10 H À 22 H

À BORD DES 5 BATEAUX
«VILLE DE NEUCHÂTEL»
«VILLE D'YVERDON»
«VILLE D'ESTAVAYER»
«VILLE DE MORAT»
«LE CYGNE»

GRANDE LOTERIE GRATUITE
1er PRIX UNE TV COULEUR HITACHI

TENTE D'ANIMATION

BATEAUX ET PORT ILLUMINÉS

BUVETTE - RESTAURANT

EXPOSANTS:

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
AUX ARMOURINS
AU TIGRE ROYAL, fourrures
H. BAILLOD S.A., quincaillerie
BURRI-FLEURS, maîtrise fédérale
CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA BROCANTE
ELEXA S.A., électricité
GARAGES APOLLO S.A.
GREZET, machines à coudre Turissa
IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
HÔTEL CITY
INTER-ART
JEANNERET & CO S.A., télévision, radio, HI-FI, appareils ménagers
KILLY JEANNERET, forain
MASSEREY, tapis, décoration
MONNIER, horlogerie, bijouterie
PARFUMERIE ARMAND
PORRET, tapissier, décorateur
RABUS, optique
SHOP-IMPORT, Durgniat
SPORT-SERVICE, Delley
STEINER, horlogerie, bijouterie
UNION DE BANQUES SUISSES
VAUDOISE, assurances
WAGONS-LITS COOK, agence de voyages
PIERRE PIZZERA S.A., entrepreneurs
PETITPIERRE & GRISEL, échafaudages
SOCIÉTÉ DE NAVIGATION
SOCIÉTÉ DES SAMARITAINS

Notre stand APPAREILS MÉNAGERS est une révélation

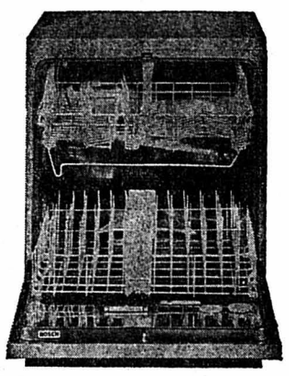

De grandes nouveautés vous attendent : la cuisinière avec four autonettoyant par pyrolise, la plus petite machine à laver qui sèche 4,5 kg de linge (se pose partout), etc.
Frigos - congélateurs - calandres - aspirateurs - cuisinières - chauffages - lave-linge - lave-vaisselle

SIEMENS - BOSCH - LINDE
NEFF - LE RÊVE - INDÉSIT

Profitez du Salon-Expo pour acheter à bon marché
...plus que 2 jours !

Exemple : machine à laver 4,5 kg entièrement automatique
Fr. 590.-

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Notre stand de la « Ville d'Yverdon » vous présente :

- **une gamme complète des services bancaires**
- **un réseau de 200 succursales en Suisse**
- **de nombreuses représentations à l'étranger**

Union de Banques Suisses

NEUCHATEL: Rue des Epancheurs - Place Pury
Tél. (038) 21 11 61

PESEUX : CAP 2000 Tél. (038) 31 17 25

Les idées viennent en voyant la magnifique

BOUTIQUE-CADEAUX

vous trouverez : des cuivres - laitons - fers forgés - appareils de ménage électriques, etc.

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Willy STEINER & Fils
Horlogerie-Bijouterie
Seyon 7 2000 Neuchâtel

Sur le bateau «Ville de Neuchâtel»

au salon supérieur

Exposent : des pendules neuchâteloises avec sonnerie depuis Fr. 175.-

— Des ÉTAINS —

Même en hiver au soleil d'été !
Tous les programmes
Wagons-Lits/Cook
Place Pury 1 Neuchâtel
Tél. (038) 24 41 51.

SALON-EXPO DU PORT

MANIFESTATIONS

dans la tente chauffée

Aujourd'hui
15 h P. Bulaya accordéoniste noir dans son répertoire musette
21 h Orchestre « Does and his Rythmes »

Dimanche 3 nov.
15 h P. Bulaya accordéoniste noir dans son répertoire musette

Entrée libre — Restauration chaude de 14 à 22 heures samedi et dimanche de 10 à 22 heures.

Au stand de la

FAN ICN

profitez de souscrire à la magnifique édition d'art

COSTUMES SUISSES

au prix spécial de Fr. 75.—

Un magnifique cadeau pour les fêtes de de fin d'année

Avec Husqvarna pas d'ennuis

- Pas de fil coincé
- Pas d'huilage
- Pas de vis pour les pieds-de-biche – fixation par simple pression

économie de temps

- Enfilage rapide
- Boutonnières éclair
- Sélection immédiate du point par code de couleur
- Quick-stoppage

...et toutes les possibilités

Réducteur de vitesse exclusif pour coudre l'épaisseur ou couture soignée.
Points super-automatiques pour obtenir la perfection dans tous les tissus.

Exposition et démonstration permanentes au SALON-EXPO DU PORT sur la « Ville d'Yverdon »

A. GREZET
Seyon 24-24a Neuchâtel
tél. (038) 25 50 31.

Avec Husqvarna pas d'ennuis

Husqvarna

La Suédoise

PRÉSENTE

la nouvelle Citroën CX

au Salon-Expo du Port

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Sport SERVICE

ROGER DELLEY - NEUCHATEL
Promenade-Noire 10 - Tél. (038) 24 57 87

Denis MAST

champion suisse des 50 kilomètres, sera à notre stand les 2 et 3 novembre pour vous conseiller.

Non seulement nous vendons mais surtout nous réparons.

MOUTON RETOURNÉ
MANTEAU AGNEAU dame Fr. 445.-
MANTEAU AGNEAU homme Fr. 645.-

Vestes, blousons, etc.
Vente directe sur la « Ville-d'Estavayer »

Portes-Rouges 149 **Neuchâtel** - Tél. 24 30 65

SHOP-IMPORT

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE MACHINES

Oscar APPIANI

2022 BEVAIX

cherche pour sa nouvelle usine :

1 mécanicien de précision

ayant quelques années de pratique ;

1 fraiseur qualifié

1 peintre sur machines

(éventuellement mise au courant d'un peintre en bâtiment)

1 dessinateur (trice) de machines

(poste convenant à personne sortant d'apprentissage)

1 magasinier

distributeur d'outillage

pour collaborer avec une équipe jeune et dynamique.
Logement à disposition.
Ambiance de travail agréable.
Salaire intéressant.

Prière de faire offres en se présentant ou en téléphonant à :
Fabrique de Machines, rue du Château 17, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 18.

SCHILD TUCH AG

Nous attachons une grande importance aux accessoires de la mode masculine et désirons de ce fait, nous assurer la collaboration d'une

VENDEUSE à temps partiel

pour notre rayon chemiserie.

Activité intéressante à la demi-journée, soit du mardi au vendredi après-midi, et le samedi toute la journée.

La préférence sera donnée à une personne possédant du goût et de l'initiative, un talent de bonne vendeuse.

Faire offre ou se présenter.

SCHILD mode masculine, Saint-Honoré 9, 2000 Neuchâtel — Tél. (038) 24 17 25.

CIBA—GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

Pour renforcer les cadres de notre usine de Monthey, nous engagerons

UN CHIMISTE ETS

(ingénieur-technicien ETS en chimie)

pour collaborer avec le chef de fabrication à la marche générale d'une importante unité de production du secteur des matières plastiques.

La préférence sera donnée à un candidat ayant quelques années d'expérience et de très bonnes connaissances d'allemand.

Située au milieu d'une région touristique très connue, notre entreprise en plein essor offre à son futur collaborateur toutes les conditions souhaitables à une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence 1870 MONTHEY VS FAN

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/ 4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour son service après-vente,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU fourniturist e

ayant des notions de dactylographie.
Entrée immédiate.
Horaire libre.

Faire offres écrites ou se présenter à
AVIA & SILVANA S. A., Ecluse 67, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 01, interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

LA NEUCHATELOISE NEUCHATEL SUISSE

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Si vous cherchez

— un travail indépendant et varié
— l'initiative personnelle
— un horaire de travail fixé par vous-même
— les contacts avec les gens
— un salaire intéressant plus un treizième mois
— tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

nous vous offrons un

poste de concierge à plein temps

pour notre complexe locatif « Les Grands Pins », à Neuchâtel.

Conviendrait à une personne exerçant une profession naturelle ou du bâtiment.

Renseignements et inscriptions à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'assurances
Service immobilier
16, rue du Bassin, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71

La Maison
DELACHAUX & NESTLÉ
engagerait

un magasignier - chauffeur - livreur

ainsi

qu'un aide-magasinier

Entrée immédiate ou date à convenir.

Veuillez adresser les offres à M. P. Delachaux, 4, rue de l'Hôpital, NEUCHATEL, tél. 25 46 76.

Entreprise en pleine expansion cherche

un mécanicien-outilleur

capable de gérer un petit département d'outillage.

Ce nouveau collaborateur aura :

— un esprit d'initiative développé
— l'aptitude pour travailler de façon indépendante
— la connaissance des outils coupants de précision.

Si cette annonce a éveillé voitre intérêt, veuillez adresser vos offres de service sous chiffres PO 903255 à Publicitas, 1002 Lausanne.

---

sulem

LAMINERIES MATTHEY SA
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 35 35

Pour réaliser nos programmes de fabrication, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

OUVRIERS HABILES

pour spécialisation sur machines indépendantes et travaux d'expédition.

OUVRIER

pour service de nos fours à recuire (horaire variable avec demi-journées libres).

Nous offrons : — Formation assurée
— Salaire adapté aux postes de travail
— Emplois stables, prestations sociales intéressantes.

Prière de prendre contact par téléphone ou de venir se présenter.

CISAC S. A., 2088 CRESSIER (NE)

Fabrique de produits alimentaires

engage

chauffeur-livreur

jeune et dynamique, propre et sérieux, ayant des connaissances de la mécanique.

Permis de voitures légères.

Les intéressés prendront contact par écrit ou par téléphone (038) 47 14 74, interne 14.

Si vous désirez changer de situation, maison de renommée mondiale offre à

DEUX JEUNES REPRÉSENTANT (E) S

débutant (e) s accepté (e) s, la possibilité, d'être initiés au métier de la vente. Cours de formation payé, nouvelle méthode de vente, travail indépendant. Soutien constant dans la vente par personnes qualifiées, excellent salaire, dès le départ.

Pour fixer un rendez-vous :

Tél. (039) 23 04 03.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

HORLOGER

pour notre département contrôle
Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

GOLANA

Nous cherchons, pour entrée à convenir,

EMPLOYÉ (E)

pour notre bureau de fabrication, qui s'occuperait d'une manière indépendante des achats, de la mise en chantier des commandes et de la sortie du travail.

Nous offrons des conditions de travail agréables et de bonnes prestations sociales.

Veuillez téléphoner ou adresser votre offre à :

MONTRES GOLANA SA
Rue Dufour 4
2500 Bienne
Tél. 032 22 87 55/56

SA AGULA

LA FABRIQUE AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir du

personnel féminin

pour ses différents ateliers de fabrication.

Prière de se présenter ou de téléphoner à :
AGULA S. A., MANUFACTURE D'AIGUILLES POUR MACHINES A TRICOTER
SERRIÈRES-NEUCHATEL, NOYERS 11
Téléphone (038) 31 19 02

Etude de Neuchâtel cherche

retraité

ayant des connaissances de bureau (réception, classement, expédition).

Ecrire à case postale 1138
2001 Neuchâtel ou
Tél. (038) 24 40 22.

Maison d'édition cherche

délégués (es)

pour compléter son réseau de vente. Méthode d'avant-garde. Très bon salaire. Formation rémunérée. Possibilité de se créer une bonne situation.

Envoyez votre candidature à A.C.P. 42, La Chaux-de-Fonds Discrétion assurée.

Nom :
Prénom :
Rue No
Ville :
Tél. : Age :

SAINT-AUBIN (NE)
Nous cherchons

CONCIERGE

pour immeuble de 16 logements. Appartement de 1, 3 ou 4 pièces à disposition.

Renseignements et offres à :

FIDUCIAIRE
Antonietti & Böhringer
Gérance d'immeubles
Rue du Château 13
NEUCHATEL Tél. (038) 24 25 25.

Aide médicale ou infirmière à plein temps

GYNÉCOLOGUE à Neuchâtel cherche aide médicale ou infirmière expérimentée, âgée de 25 à 40 ans.

Adresser offres écrites à BM 2986 au bureau du journal .

Je cherche

jeune sommelière

Congé le dimanche. Débutante acceptée. Horaire de travail régulier.

s'adresser à : Hôtel de la Croix-Fédérale, à Saint-Blaise.
Tél. 33 40 40.

On cherche

un boulanger

et

un extra

S'adresser, à la boulangerie-pâtisserie Bidal, Ecluse 33.
Tél. (038) 25 11 48.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

Bureau d'horlogerie, au centre de Peseux cherche pour le 1er décembre,

employée de fabrication

dynamique et consciencieuse, pour visitage, pose de bracelets et emballage. Ambiance jeune et agréable.

Téléphoner au 31 72 72 ou écrire à case postale 26, 2034 PESEUX.

AVIS DIVERS

OFFRES D'EMPLOIS

Un poste de

médecin-conseil à plein temps

est à pourvoir au service médical des CFF et de l'administration générale de la Confédération.
Un champ d'activité varié et intéressant est proposé à un médecin suisse porteur du diplôme fédéral et qui, tout en possédant déjà une certaine formation clinique et pratique, aime à s'occuper de médecine du travail et de médecine sociale.

Traitement et prestations sociales conformes aux exigences actuelles.

Langue maternelle : le français ou l'allemand ; connaissance des deux autres langues officielles.

Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr Serati, médecin en chef, tél. (031) 60 22 30.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des références et des prétentions de traitement au médecin en chef des CFF et de l'administration générale de la Confédération, Bollwerk 10, 3000 Berne.

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHATEL

Notre département « OPÉRATION »
cherche plusieurs

opérateurs-mécaniciens

pour la surveillance des installations de raffinage (travail en équipes, service continu).

Nous demandons un certificat de capacité en mécanique ou une expérience équivalente, une bonne connaissance du français, âge 25 à 40 ans.

Les personnes engagées bénéficieront de la formation qui leur sera nécessaire pour compléter leurs connaissances ou les adapter aux exigences du poste. En outre, elles disposeront d'un emploi stable et jouiront de conditions sociales avantageuses.

Les intéressés sont invités à nous retourner le talon ci-dessous ou téléphoner au (038) 47 15 21, interne 251, qui leur fixera un rendez-vous.

Nom et prénom :

Poste : OPÉRATEUR-MÉCANICIEN

Adresse :

Age :

Nationalité :

ENTREPRISE DE SERVICE DE LA VILLE

cherche, le plus tôt possible,

UNE SECRÉTAIRE À MI-TEMPS

pour l'après-midi

— aimant les chiffres
— ayant des connaissances d'allemand
— connaissant bien la sténodactylographie

Faire offres sous chiffres B. J. 2940 au bureau du journal.

A Neuchâtel

magasin de détail spécialisé

cherche

GÉRANT

dynamique et travailleur.
Possibilité de se créer une bonne situation indépendante.
Faire offre sous chiffres J. W. 2994 au bureau du journal.

Nous cherchons un

garçon de cuisine

Congé samedi, dimanche.
S'adresser au Foyer Dubied, tél. 33 23 39.

Que faire si votre blouse, votre chemise est défraîchie à midi déjà ou si les plis des pantalons tiennent à peine un jour?

GMM

Servez-vous de Magic-Spray lors du prochain repassage. Vous remarquez alors la différence. Le linge a de la tenue, il reste ainsi plus longtemps propre et impeccable. Et le repassage se fait bien plus facilement.

Avoir l'air plus soigné dans du linge soigné!

magic-spray

Le Magic-Spray de repassage est pour votre linge comme la rosée du matin

De SIPURO c'est donc de bonne qualité.

Sipuro SA, CH-3110 Münsingen

Armoires à tiroirs et à outils Lista: stocker au maximum dans un minimum d'espace.

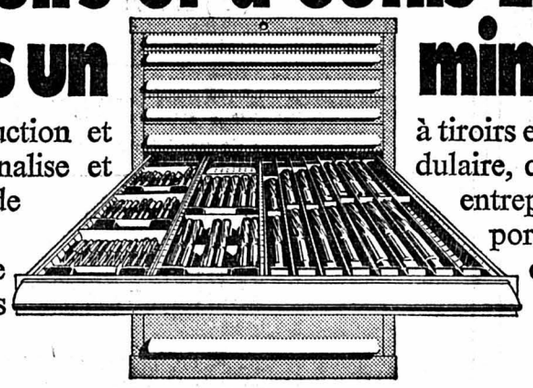

Lista baisse les coûts de production et d'emmagasinement, car Lista rationalise et assure ordre et utilisation maximale de l'espace.

Par exemple, pour le stockage de petites pièces ou d'outils, les armoires à tiroirs et à outils, conçues selon le système modulaire, correspondent à toutes les exigences des entreprises. L'ordre et le bon agencement apportent au travail agrément et facilité accrue.

Lienhard SA, 8586 Erlen, ✆ 072 37575

LISTA
la systématique de l'ordre

73.1.187.01.51

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

«Mirage»: le sort de l'offre de Paris à la Suisse dépend peut-être d'un autre marché

Du correspondant de l'ATS à Paris :

Les Fêtes de la Toussaint qui introduisent une pause de trois jours dans les activités gouvernementales et administratives françaises, ajoutent à la discrétion observée par les milieux officiels quant à la nouvelle offre de la société Dassault pour la vente d'avions « Mirage V » à la Suisse.

Un dossier ayant été transmis à Berne, l'autorité française dit volontiers en pareil cas que c'est à Berne qu'il appartient, si on le juge digne, d'apporter des commentaires ou des compléments d'information.

En fait, il s'agit de la réactivation, sous une forme et une présentation nouvelle, de propositions antérieures. Il avait déjà été question du « Mirage V » lors de la compétition entre le « Corsair » et le « Mirage-Milan », il y a deux ans. C'est un avion qui a maintenant fait ses preuves et qui est opérationnel dans plusieurs pays, notamment en Belgique, où il est construit sous licence, et en Libye. Ce sont cinquante de ces appareils, achetés par Israël, qui avaient été bloqués de longs mois en France par l'embargo, après la guerre des Six jours.

Dans sa version courante, le « Mirage V » est un chasseur polyvalent pour l'attaque et le combat à vue. La limitation de certains matériels électroniques à bord a permis d'installer des réservoirs de carburant et une capacité d'armement supplémentaire, de quatre tonnes au total, en bombes, missiles, roquettes ou napalm, sans compter deux canons de trente millimètres.

SOUS UN AUTRE ANGLE

Equipé d'un réacteur de la Snecma, cet avion fait le double de la vitesse du son, avec une autonomie de l'ordre de 1200 kilomètres. On dit volontiers dans les milieux français que c'est l'avion de combat le moins cher de sa catégorie, ce qui est vraisemblable dans sa version la plus simplifiée.

De ce point de vue il ne prétend pas aux performances du dernier-né de la famille « Mirage », le « FL-M 53 » qui a été proposé aux quatre pays européens (Pays-Bas, Belgique, Danemark et Norvège, qui ont à remplacer le « F 104 starfighter américain) et qui est en compétition avec le « Cobra ».

Sans nourrir apparemment d'espoirs exagérés sur les chances de sa proposition faite à Berne, la maison Dassault peut avoir des raisons de penser que l'éventuel succès du « FL-M 53 » auprès des pays européens intéressés, serait techniquement et politiquement un atout vis-à-vis de la Suisse.

Quoi qu'il en soit, la nécessité où se trouve la France d'exporter davantage l'engage à ne négliger pour son matériel militaire aucun marché, si difficile qu'il puisse paraître.

Affaire Jaccoud: le procureur général balaye les arguments de la défense

De notre correspondant :

Il était environ minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi, quand le dernier mot a été dit (par Jaccoud d'ailleurs) à l'audience de la Cour de cassation.

Après l'interruption des débats pour permettre aux juges d'aller dîner, la reprise avait été amorcée par celui que tout le monde attendait : Me Raymond Nicolet.

Ce grand plaideur n'a pas failli à la tradition. Il fut brillant, concis, incisif, ironique et efficace, faisant oublier la médiocre prestation de son confrère Mastronardi, qui mobilisa tout l'après-midi. Me Nicolet a réponse à tout. Il a repris point par point toutes les accusations portées contre son client et a réussi à jeter le doute — sinon le discrédit — sur chacune d'entre elles.

Un magnifique travail de démolition, systématiquement conduit, qui devait influencer une bonne partie du public, déjà acquise à la cause de Jaccoud il est vrai.

Curieusement l'ex-bâtonnier se découvre une foule de « supporters » en général des jeunes gens.

Me Nicolet a taillé en pièces tous les experts qui furent défavorables à Jaccoud en 1960.

Le défenseur a ramené sur le tapis deux fantômes qui auraient des choses à dire sur « l'affaire », dont un mystérieux « témoin » qui aurait entendu dire que... etc, et qui, par un réflexe de peur, tient à conserver l'anonymat, et un autre qui rôdait du côté de chez Zumbach, le soir du crime, paraît-il...

Tout cela n'est pas neuf. On en a parlé à l'époque, mais la justice genevoise ne s'est pas montrée très curieuse à ce sujet. Me Nicolet réclama en conclusion qu'un mandat d'arrêt international soit délivré contre ce mystérieux personnage.

« FANTAISIES » DIT LE PROCUREUR

M. Jean Eger, dont c'était la dernière apparition officielle, a eu la sagesse de se montrer bref.

D'une voix monocorde, dénuée de toute passion et où suintait même l'ennui, le procureur général a paisiblement remis les choses au point.

Il a qualifié de « fantaisistes, tardifs et indirects » les témoignages rapportés par la défense, et il a précisé que tous les experts mis en cause ont par la suite confirmé leurs travaux, malgré les contestations qui leur furent faites.

Rien d'étonnant à cela : on voit rarement un expert se dédire...

Le procureur général a donc conclu à l'absence de tout élément nouveau et a demandé le rejet du recours, tout en laissant la porte entr'ouverte à un deuxième complément d'information si la Cour de cassation le souhaitait.

LA PAROLE EST A JACCOUD

En fin d'audience Pierre Jaccoud a donc pris la parole, comme on s'y attendait, à l'invitation du président du tribunal. L'ex-bâtonnier n'est pas sorti des banalités : « Voilà 15 ans que j'attends d'être rendu à l'honneur ». « La justice s'est trompée ». « Je réclame la justice au nom des principes que vous défendez, M. le procureur », etc, etc.

Ces propos ont pourtant suffi à combler d'aise la moitié de l'assistance qui a éclaté en applaudissements nourris...

R. T.

Manifeste contre la politique étrangère

Les universités en danger

ZURICH (ATS). — A la suite de mesures prises par le Conseil fédéral, les Ecoles polytechniques fédérales ne peuvent plus engager d'étrangers en tant qu'assistants ou chercheurs. Dans un manifeste publié vendredi, 800 assistants et 50 professeurs de l'E.P.F. Zurich demandent instamment la suppression de ces « mesures discriminatoires à l'égard des scientifiques étrangers ». Les signataires du manifeste estiment que l'intervention gouvernementale constitue un premier pas vers la ruine des hautes écoles.

Le Conseil fédéral a arrêté sa décision le 9 juillet et en a donné connaissance le 3 octobre aux professeurs de l'E.P.F. Zurich par une lettre de la direction de l'école. L'ordonnance du Conseil fédéral inclut également les candidats au doctorat, les chargés de cours invités et les professeurs.

Le texte du manifeste reproche essentiellement à la décision gouvernementale de restreindre la séculaire « liberté académique » dans un mesure « indigne d'un pays libre ». Cette mesure met en danger le niveau des hautes écoles, ainsi que la formation de scientifiques qualifiés et donne au monde un exemple susceptible de justifier les décisions arbitraires d'autres Etats.

Les universités du pays ont leur part de responsabilité dans cette évolution, lit-on encore dans le manifeste, car, par leur soutien politique, elles ont contribué à fournir des arguments à ceux qui, un quart de siècle après la guerre, pouvaient déjà parler de déportation. L'apathie des universités a permis que les discussions officielles sur le problème de la surpopulation descendent au niveau actuel et cautionnent le présent arrêté du Conseil fédéral.

Véhicule militaire dans un talus

Plus de peur que de mal

BERNE (ATS). — Un léger véhicule tout terrain (Pinzgauer) de l'école de recrues d'infanterie 207 est sorti de la route vendredi matin, dans la région de Stein (AR), et a dévalé un talus. Des 13 occupants du véhicule, 7 en ont été quittes pour la peur. Les autres, comme l'indique un communiqué du DMF, ont pu regagner la troupe après avoir reçu des soins à l'hôpital. Les familles des soldats ont été informées.

TESSIN

Ouvrier déchiqueté par l'explosion d'un bâton de dynamite

BELLINZONE (ATS). — Un ouvrier italien, M. Antonio Bianchini, 42 ans, domicilié à Soazza (GR), a été déchiqueté par l'explosion d'un bâton de dynamite. L'accident s'est produit à Castaneda, dans le val Calanca, jeudi. Des ouvriers étaient en train de procéder à la construction de pylônes pour une ligne à haute tension.

Excellente récolte dans le vignoble tessinois

LUGANO (ATS). — Les vendanges tessinoises ont donné de très bons résultats, tant au point de vue qualitatif que quantitatif. Une exception toutefois : dans le Mendrisiotto, environ 1000 quintaux de raisin ont été détruits par les averses et les chutes de grêle de la fin septembre. On a mesuré en moyenne 81 degrés œchsle (teneur en sucre) dans le canton contre 75 l'année dernière. On a même atteint 83 degrés dans le Sopraceneri. Les prix ont augmenté de 10 % par rapport à 1973, atteignant 235 fr. par quintal.

Les caves coopératives de Giubiasco et de Mendrisio paieront environ 6 millions de francs aux vignerons pour la récolte de cet automne. A Giubiasco, le total des livraisons s'élève à 12.240 quintaux de raisin merlot et 1815 quintaux de bondola, à Mendrisio, 10.200 quintaux de merlot, 500 quintaux de rouge indigène et 150 de blanc. Les caves coopératives réunissent à peu près 50 % de la récolte totale du Tessin. Le solde est utilisé par les marchands et les vignerons privés.

VALAIS

Les plaisirs du ski

(c) Une vingtaine d'installations de remontée mécanique se sont mises à fonctionner hier en Valais. On skiait de plus belle à Zermatt, Crans-Montana, Super-Saint-Bernard, Torgon, Morgins, Champéry et Verbier.

Toutes les installations fonctionnent bien sûr tout au long du week-end mais une partie d'entre elles s'arrêteront à nouveau lundi faute de skieurs.

Augmentation des ouvertures de faillites

BERNE (ATS). — Durant les dix premiers mois de cette année, le nombre des ouvertures de faillites est monté à 496. Pour la même période en 1973 (janvier à octobre), on en comptait 119 de moins, soit 377, 190 (141), faillites ont été suspendues et 74 (70) concordats homologués.

Les voleurs ont emporté des poisons dangereux

ZURICH (ATS). — Durant la nuit de jeudi à vendredi, des inconnus se sont introduits dans une pharmacie de Zurich et ont forcé l'armoire à stupéfiants. Ils ont emporté, avec son contenu, une certaine quantité de poisons très dangereux, notamment de la strychnine et du cyanure. La police invite les cambrioleurs à ne pas faire usage des matières emportées et de les lui expédier.

Un mois d'octobre insolite qui a ouvert les portes au ski...

Octobre 74 : un mois pas comme les autres, ressemblant assez peu à ses « frères » des années précédentes. Parole de météorologue. Le mois écoulé a fait des caprices. Le mois écoulé a été le mois d'octobre le plus froid en Suisse depuis 1905. C'est en effet ce que vient d'annoncer le service météorologique suisse. Précisons... La température moyenne du mois dernier a été de 4,5 degrés. En octobre 1905, le mercure avait eu des frissons avec ses 3,7 degrés. En 1887 également, on notait une température moyenne insolite pour la saison : 4,2 degrés.

Dans la foulée, la neige a suivi, alors qu'on ne l'attendait pas non plus si tôt, marquant la nature et les hommes qui espéraient légitimement encore à des jours plus cléments...

Des records, ceux qui se comptent en centimètres d'épaisseur, sont « tombés » en octobre, il a neigé pendant 23 jours au-dessus de 1000 mètres. La couche de neige atteint 1 m 14 à Davos (hauteur normale moyenne 31 cm), 1 m 83 à Arosa (53 cm) et 2 m 75 au-dessus d'Andermatt (83 cm).

DÉJÀ LE SKI

Il n'en fallait pas plus pour ouvrir la saison des sports d'hiver et du ski tout particulièrement avec une certaine avance.

Le ski est un des sports les plus populaires de Suisse avec près de 1,4 million d'adeptes, son cortège de joies... et ses milliers d'accidents chaque année. Comme le relève le service d'information des assurances, la pratique du ski n'est pas sans risques. Le nombre des accidents déclarés chaque année aux assureurs et la statistique le prouvent. Ces chiffres laissent songeur par leur importance. Chaque hiver, près de 80.000 accidents de ski se produisent. Leur coût atteint plusieurs dizaines de millions de francs. La fréquence des accidents de ski est à peu près la même pour les hommes et pour les femmes, mais le coût moyen des sinistres déclarés est environ deux fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes. La plupart des accidents sont provoqués par la chute du skieur (90 %), le reste revenant aux collisions entre skieurs.

Il est évident que la fatalité, la malchance aussi jouent leur rôle dans la statistique des accidents de ski. Mais il est bon de rappeler aussi que les fervents du ski doivent s'astreindre à une bonne préparation physique avant le début de la saison.

Le comportement du skieur entre également pour une bonne part dans la prévention des accidents. Le skieur, comme l'automobiliste, est tenu de respecter certaines règles. Leur inobservation peut conduire à des sanctions pénales. Sur les champs de neige comme sur la route, la voie de la sagesse passe par le respect d'autrui.

Ed. Sz.

Essence: les propriétaires de stations-service à la frontière font les frais de la surtaxe

BERNE (ATS). — Les propriétaires de stations-service suisses à la frontière avec la République fédérale d'Allemagne font les frais de la surtaxe sur les carburants. Leurs chiffres d'affaires accusent des baisses de 30 à 70 %. La tendance des prix, jusqu'ici favorable aux distributeurs de notre pays, s'est radicalement inversée au profit de l'Allemagne et la situation à tendance à s'aggraver de jour en jour, a indiqué M. A. Barbatti, président de la commission des stations-service de l'Union professionnelle suisse de l'automobile.

Pour l'Union, il ne reste qu'une possibilité : exiger des sociétés pétrolières qu'elles adaptent leurs prix à la situation du marché. Ces derniers temps, le coût du transport, sur le Rhin, était avantageux, ce qui a exercé une influence favorable sur le prix des carburants. « Il n'est pas impossible qu'une nouvelle baisse d'un à deux centimes survienne. On la devra à l'insistance des propriétaires de stations-service qui font actuellement de mauvaises affaires ».

Migrol pourrait montrer l'exemple, précise-t-on. Les prix pratiqués par cette société ne sont pas adaptés à la situation. Il ne faut pas oublier toutefois que Migrol doit encore couvrir des pertes qu'elle a faites durant la première moitié de cette année.

Avant la décision fédérale d'augmenter la surtaxe, les propriétaires des stations-service allemandes ne pouvaient faire concurrence à leurs collègues suisses. Certains d'entre eux avaient même du se résoudre à fermer leurs colonnes.

Essence Migrol : nouvelle baisse de deux centimes

ZURICH (ATS). — Migrol va dès lundi procéder à une nouvelle réduction de 2 centimes du prix de l'essence. Dans un communiqué publié vendredi, la société indique que « la situation sur le marché mondial d'une part et les conditions favorables de transport dues au niveau élevé des eaux du Rhin » lui permettent de procéder à une nouvelle baisse. Le prix maximum se montera dorénavant à 97 centimes par litre d'essence Migrol super et à 93 centimes pour l'essence Migrol normale.

VAUD

Budget vaudois équilibré pour 1975

LAUSANNE (ATS). — Le projet de budget présenté au Grand conseil par le Conseil d'Etat vaudois prévoit 1252,6 millions de francs de dépenses et 1251,9 millions de recettes. L'augmentation des recettes (171,5 millions) étant plus forte que celle des dépenses (157,8 millions), le déficit du budget cantonal n'est que de 0,7 million pour 1975, contre 14,4 millions pour 1974.

Le gouvernement vaudois a approuvé dans ses grandes lignes le projet de convention entre la Confédération et les cantons sur la stabilisation des budgets. Il souligne que la croissance du budget vaudois a pu être limitée à 14 %, y compris les investissements, et que ce budget a pu être équilibré. Il doit tenir compte d'une compensation du renchérissement de 10 % pour les traitements.

Le poste principal des recettes est constitué par les impôts, estimés à 958 millions en 1975 (143 millions de plus qu'en 1974). Au chapitre des dépenses, on trouve en premier lieu les traitements, évalués à 542 millions (68 millions de plus.

Quant au budget des dépenses d'investissements, il passe de 147 millions en 1974 à 163 millions en 1975. Près de 60 millions (plus 11) sont prévus pour la santé publique et 22 millions (sans changement) pour l'instruction publique et 22 millions (sans changement) pour l'instruction publique. Le poste des routes cantonales est maintenu à 17 millions et celui des routes nationales réduit de 10,5 à 7,6 millions. L'épuration des eaux coûtera 29 millions (plus 12,0).

Le Conseil d'Etat rappelle que l'inventaire des grands travaux d'équipement établi en 1966 prévoyait 2451 millions de francs de dépenses jusqu'en 1986. De 1967 à 1975, ces charges d'investissements atteignent 930 millions.

Le référendum contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

LAUSANNE (ATS). — La « ligue vaudoise » (mouvement de la renaissance vaudoise), à Lausanne, a constitué un comité provisoire afin de demander le référendum contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Elle est d'ores et déjà assurée de l'appui de plusieurs organisations, notamment en Suisse alémanique. Ses motifs principaux sont les suivants :

— Une loi qui touche de si près aux intérêts et aux droits des citoyens doit être soumise au peuple ;

— La plupart des cantons possèdent des lois suffisantes en la matière et la loi fédérale ne fera qu'ajouter le poids d'un organisme fédéral à l'administration communale et cantonale.

— Plusieurs dispositions de la loi vont à l'encontre du but recherché : c'est ainsi que le paiement de la taxe d'équipement et l'obligation qui peut être imposée aux propriétaires de construire dans les zones à bâtir ne manqueront pas de placer les petits propriétaires dans la nécessité de vendre leur fonds à des promoteurs ayant les possibilités financières pour supporter ces charges et obligations.

— L'attribution de biens-fonds à la zone agricole ne donnera pas, sauf cas particulier, droit à indemnisation.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une grande fabrique fermera deux semaines à la fin de l'année

(c) Un jour seulement après le communiqué de Viscosuisse, précisant que quelque 2400 salariés devaient prendre des vacances forcées entre Noël et Nouvel-An, c'est la direction de Landis et Gyr, à Zoug qui fait état d'un communiqué analogue. La plus grande fabrique de compteurs électriques du monde a, elle aussi, des difficultés. Comme nous l'a confirmé M. Werner Schnyder, membre de la direction de l'entreprise, ouvriers et employés devront prendre quatre jours de vacances forcées pendant la période de fin d'année.

« Il ne faut en aucun cas parler de licenciements. Nous ne pensons pas devoir prendre de telles mesures. Mais il est exact que nous avons moins de commandes que prévu. Voilà la raison pour laquelle nous devons prendre des mesures appropriées. Nous avions prévu de ne pas fermer la fabrique entre Noël et Nouvel-An. Hélas nous ne pouvons pas tenir nos promesses et espérons que notre personnel aura de la compréhension pour cette mesure, qui est dans son intérêt. Chaque collaborateur de notre entreprise devra prendre quatre jours de congé forcé sur le compte des vacances 1975. Cette mesure nous permet de fermer totalement notre fabrique, nos ateliers et notre administration pendant exactement quinze jours. En travaillant six minutes de plus par jour, et ceci depuis des semaines, notre personnel a déjà rattrapé une partie du temps perdu durant cette période. Cette mesure nous évite de déduire plus de quatre jours sur le compte des vacances 1975 », a précisé M. Schnyder.

Comme Viscosuisse, Landis et Gyr subit également la conséquence de la situation économique actuelle. Cette mesure, acceptée par les représentants du personnel, aura également pour but d'économiser de l'énergie électrique et de l'huile de chauffage.

Fonds d'avoirs en déshérence : l'avis de la commission du Conseil national

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national pour la préparation du message du Conseil fédéral sur l'utilisation des avoirs en déshérence d'étrangers persécutés s'est réunie à Berne sous la présidence du député Zans Ueltschi (UDC - Boltigen). Elle a décidé de recommander au Conseil national — contrairement à l'avis du Conseil fédéral — d'attribuer un tiers de la somme disponible, qui se monte à plus de deux millions de francs au total, à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, et non au CICR. Elle a en effet estimé que cet argent, qui provient en grande partie de victimes juives des camps d'extermination nazis, doit revenir à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, car cette institution fait partie de celles qui se sont tout particulièrement souciées du sort des réfugiés pendant la guerre. En outre, la commission approuve le versement des deux tiers restants à la Fédération suisse des communautés israélites.

Un commerce de papiers ferme ses portes : 55 personnes touchées

ZURICH (ATS). — Installé depuis longtemps à Zurich, un commerce de papiers va fermer ses portes le 31 janvier prochain. Il s'agit de la maison Feldmann, Dutli et Cie. C'est à cause de « l'impossibilité de régler des problèmes de succession » que la décision a été prise. La maison limitera ses activités à l'administration de propriétés. Cinquante-cinq personnes sont touchées par la disparition du commerce zuricois. Une partie d'entre elles ont été engagées par des maisons de la place. La direction de Feldmann, Dutli s'emploiera à régler les autres cas qui poseraient des problèmes et comme elle l'indique, la question des prestations sociales est d'ores et déjà réglée.

Jusqu'au 31 janvier 1975, l'exploitation du commerce sera intégralement poursuivie. Les réserves ont été acquises par un grossiste qui s'est engagé à honorer les commandes après la fermeture de la maison.

Les frontaliers alsaciens ne sont qu'à demi-rassurés

De notre correspondant de Bâle :

Les 18.000 frontaliers alsaciens qui franchissent chaque jour la frontière de la région bâloise ont poussé, au soir du 20 octobre, le soupir de soulagement que l'on devine. L'acceptation de l'initiative de l'Action nationale aurait en effet coûté leur gagne-pain à quelque 6.000 d'entre eux, et cela au moment où la France double le cap des 500.000 chômeurs et où l'Allemagne fédérale, qui occupe également des milliers de frontaliers alsaciens, en compte davantage encore.

Une ombre pourtant au tableau, que vient de relever M. Simon Kessler, président du comité de défense des frontaliers. « Nous avons eu gain de cause, a-t-il déclaré, tant mieux ! Mais maintenant, que va-t-il se passer ? Je pense d'abord que, l'épée de Damoclès ayant disparu, il serait hasardeux de danser sur les tréteaux. La Suisse, comme tous les pays industrialisés, est menacée par une crise économique grave. La production industrielle est quasi stagnante, le marché du travail limité et l'embauche de travailleurs frontaliers pratiquement interrompue. C'est aujourd'hui un des éléments qui nous inquiètent le plus ».

Le comité de défense des frontaliers réclame donc ni plus ni moins qu'une garantie de l'emploi, qu'il espère obtenir — avec un peu trop d'optimisme peut-être — d'un accord entre gouvernement français et suisse. Rappelons simplement que la législation actuelle, touchant les frontaliers, stipule que les autorisations de travailler en Suisse sont délivrées pour un an et doivent être reconduites à leur terme. Entretemps le frontalier ne doit pas changer d'emploi ni « occuper la place d'un travailleur suisse ».

L.

BOUCHERIE RAPIDE
SILVIO FACCHINETTI
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MAXI

EN 4 COULEURS DIVERSES
chez RINO Ecluse 27-31 Tél. 24 39 55

Ce soir, à 20 h 30,

à la patinoire
de Monruz

Championnat de ligue B

NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.

VIÈGE H.-C.

Parti en force, Neuchâtel a brusquement été stoppé. Ce fut d'abord l'échec de Lausanne, puis la défaite subie à Monruz face à Fleurier. Or, si à Lausanne l'addition fut salée, en revanche au terme du derby cantonal, un seul but séparait les deux rivaux. De cette rencontre, il faut retenir un point positif : la volonté, la fougue, la rage de vaincre des Neuchâtelois de Huggler. Ils ont prouvé, à cette occasion, que leur défaite de Lausanne n'avait pas laissé de traces sur le plan moral, pas plus que sur le plan physique, Dolbec et ses coéquipiers se battant jusqu'à l'ultime minute dans l'espoir d'arracher un point qu'ils n'eussent pas volé.

Quatre matches, quatre points : le bilan est satisfaisant. Il n'engendre pas l'enthousiasme délirant, mais laisse entrevoir des perspectives d'avenir réjouissantes. Pour l'heure, Neuchâtel appartient au groupe appelé à participer au tour de relégation, son retard étant de deux longueurs sur Fleurier, Lausanne, Bienne et Viège, les « leaders ».

Or, ce soir, la venue de Viège à Monruz est une occasion de recoller au groupe de tête, de partager la quatrième place avec l'équipe valaisanne et même Bienne, Lausanne et Fleurier si d'aventure les « co-leaders » de Viège perdaient, ce qui, il faut en convenir, paraît peu probable. Mais Neuchâtel se doit de saisir la moindre chance, le moindre point. Le tour de promotion — en fait il s'agirait plus de celui de la sécurité pour la formation de Huggler — est encore à sa portée. Pour ce faire, il faut absolument empocher un maximum de points à domicile. Dans cette optique, Neuchâtel en a déjà perdu deux, ce qui n'est tout de même pas une catastrophe.

Très fort à domicile, Viège est généralement vulnérable à l'extérieur. Toutefois, il viendra à Monruz animé d'un immense désir de vaincre afin de laisser son adversaire à quatre longueurs. Or, les Quadri, Schmied, Paroz, Gygli, Deobec et leurs compagnons sont capables de faire échec aux ambitions des Valaisans. En jouant avec le même cœur, la même fougue, la même rage de vaincre qu'en ce début de championnat, ils peuvent obtenir un succès les conduisant sur le chemin du tour de promotion.

Nous en sommes persuadés.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 24 72 72 - 2000 NEUCHATEL
AUDI-NSU : Audi 50/80/100 NSU RO 80
CHRYSLER USA : Plymouth - Valiant Dodge
PORSCHE : 914/911
VW : Golf Passat Scirocco Utilitaires
Mécanique navale EVINRUDE - SKIBSPLAST
SENN pour toute occasion SAINE

vous présente la formation probable de
NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.

Quadri
Huggler Schmied
Henzen Vallat
Dolbec Paroz Beuchat
Zingg Steiner Gygli
Y. Yerly P. Yerly Burge
Jeanrenaud, Junod, Sandoz, Schreyer.

Liste des membres du « Puck d'or »

Tapis Gans-Ruedin, Neuchâtel ; Imprimerie Moser S.A., Neuchâtel ; Hildenbrand & Cie, installations sanitaires, Neuchâtel ; Laiterie R. Debrot, Neuchâtel ; Meubles Meyer, Neuchâtel ; FAN-L'EXPRESS, Neuchâtel ; Minex S.A., Neuchâtel ; Entreprise S. Facchinetti S.A., Neuchâtel ; A. Amann, vins, Neuchâtel ; Imprimerie Krattiger, Corcelles ; Bura & Linder, peinture, Neuchâtel ; Clairvue, Neuchâtel ; Etablissements Allegro, Marin ; Madliger & Challandes, ing., Neuchâtel ; C. Gueissaz, commerçant, Neuchâtel ; Martin-Pêcheur, Neuchâtel ; Bureau d'ingénieurs Allemand Jeanneret Schmid S.A. ; Neuchâtel ; Menuiserie S. Piana, Neuchâtel ; Restaurant du Littoral, Neuchâtel ; Bar à café Au Galop, Neuchâtel ; P. Uhler, Auvernier ; J.-P. Besancet, physiothérapeute, Neuchâtel ; Tricots élastiques « Viso » Saint-Blaise ; P. Scheigegger, Lausanne ; B.C.N., Neuchâtel ; Pharmacie-droguerie Tripet, Neuchâtel ; Haefliger & Kaeser, Neuchâtel ; J.-V. Degoumois, Neuchâtel ; H. Berner, Neuchâtel ; Fruits - Import, Boudevilliers ; Institut « Agena », Neuchâtel ; L. Vuilleumier, Fontainemelon ; Pharmacie Bornand, Neuchâtel ; Chaussures J. Kurth S.A., Neuchâtel ; M. Morax, Neuchâtel ; Restaurant La Grappe, Neuchâtel ; Dr. G. Praz, Neuchâtel ; Dr. P. Girardet, Neuchâtel ; Restaurant des Chavannes, Neuchâtel ; P. Rognon, Neuchâtel ; Electrona S.A., Boudry ; Quincaillerie Baillod, Neuchâtel ; Alimentation E. Girod, Concise ; Station-Service Prébarreau, Neuchâtel ; F.T.R., Neuchâtel ; F.-Ed. Vessaz, Marin ; U. Zollinger, Marin ; Dr A. Porchet, Neuchâtel ; Neuchâtel-Sports section boules ; F. Uhler, Neuchâtel ; F. Pahud, Bôle ; R. Baeriswyl, Neuchâtel ; Radio-TV Courvoisier, Boudry ; Bauermeister et Cie, install. san., Neuchâtel ; Imprimerie A. et W. Seiler, Neuchâtel ; Petitpierre et Grisel, Neuchâtel ; Garage M. Facchinetti, Neuchâtel ; J.-P. Schorpp, Peseux ; K. Buhler, Saint-Blaise ; Ondulux plastique, Cormondrèche.

On peut adhérer au « Puck d'or » en tout temps.

Cotisation annuelle de Fr. 200.- pendant trois ans. Place assise couverte à Monruz. Ccp 20-1166.

centre super-coop portes-rouges

TERMARIN ceinture chauffe reins
La gaine VISO
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 22 12

Chaque matin les sportifs lisent la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel
L'Express

Bière Muller

COMPAGNIE ASSURANCE CAP PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

RENE SCHENK VELOS MOTOS SPORTS
Tout pour le hockey
Chavannes 15
Neuchâtel
Tél. 25 44 52

WITTWER
VOYAGES
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages
3000 m2 - 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

A l'avant-garde
Les BMW 520 et 525 témoignent non seulement du réel progrès de l'industrie automobile. Mais le stimulent encore. Elles roulent en avant-garde. Et définissent déjà l'avenir de l'automobile. — Les BMW 520/520 i 4 cyl., BMW 525 6 cyl. conjuguent judicieusement: puissance, sécurité, économie et confort fonctionnel.
BMW — plaisir de conduire

BMW 520
Agence officielle:
GARAGE DU 1ER MARS SA
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel
Importateur: MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE), 8157 Dielsdorf/ZH

Sécurité tout l'hiver

Kléber
Pneus d'hiver à ceinture
Station-service
R. Maillard
Prébarreau
Neuchâtel
Tél. 038 25 62 62
Stock permanent de Pneus, montage + équilibrage gratuits, ouvert le soir sur rendez-vous, dépôt chaines à neige.
Prix avantageux sur pneus, benzine, antigel.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS
35.000
EXEMPLAIRES
ce n'est pas une fois par mois mais
TOUS LES JOURS
le tirage CONTROLÉ de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS
(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)
L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Les Geneveys-sur-Coffrane
Annexe de l'hôtel des Communes
Samedi 2 novembre 1974, dès 20 h 15
Grand match au loto
des sociétés locales
Quines superbes
TV portative, pendule, 10 jambons, estagnons d'huile, lards, lapins, fumés, cartons de vin, etc.
Abonnements à Fr. 20.— sont en vente à l'entrée de l'annexe. Seuls les porteurs d'abonnements ont accès à la salle.
Se recommandent :
LES SOCIÉTÉS DES GENEVEYS et COFFRANE

football

Les Neuchâtelois et le championnat de première ligue

Audax : poursuivre sa progression à Berne

Le Locle à Fribourg contre Central, Boudry dans l'Oberland face à Durrenast, Audax au Neufeld ou l'attend Berne, le menu des équipes neuchâteloises de première ligue est particulièrement relevé en ce premier week-end de novembre.

Pour Le Locle, le temps presse, une nouvelle défaite le mettant dans une situation difficile. Pour l'heure, il n'est qu'à deux longueurs de Durrenast (5me un match en moins) et une de Central (8me, un match en moins également). Spéculant sur une victoire de Boudry à Thoune, l'équipe de Furrer pourrait faire une bonne opération. Toutefois, face aux rugueux Alémaniques, le « onze » de Tacchella sera à rude épreuve, tout comme le sera Audax contre Berne. Or, sur le plan de l'engagement physique, le néo-promu paraît mieux armé que le pensionnaire de Serrières.

« Je crains l'équipe en bloc » affirme franchement Kauer, en parlant de Berne. **« Ces Bernois ne sont pas méchants, mais durs. Durs envers l'adversaire comme ils le sont envers eux-mêmes. »** Voilà donc les Italo-neuchâtelois placés devant une tâche difficile. Au Neufeld il s'agira de confirmer cet excellent début de saison. **« A priori j'aligne rai la même équipe que contre Nyon à l'exception, peut-être, de Fiorese actuellement alité en raison d'une grippe intestinale. S'il ne peut jouer, les solutions de remplacement ne sont pas légion. En fait, une seule paraît entrer en ligne de compte : déplacer Probst à l'aile droite et introduire Michel Favre au centre du terrain... »** explique Kauer.

Or, un autre problème est venu perturber la semaine : le match se jouera cet après-midi. **« Voilà nos habitudes modifiées. Je me suis attaché à faire comprendre à mes joueurs qu'ils devaient vivre avec 24 heures d'avance ; j'entends par là, que jeudi soir ils devaient se comporter comme un vendredi, vendredi comme un samedi. Je pense que chacun l'a compris »** précise encore le patron des Neuchâtelois.

COMBLÉ

Un patron comblé, mais toujours réaliste. **« Si j'analyse la situation elle se présente ainsi : au chapitre des points négatifs j'en retiens un : le jeu de tête, surtout chez les hommes du milieu de terrain et de l'attaque ; sur le plan des améliorations nous devons apprendre à calmer le jeu, à soigner la cohésion, à anticiper ; et au chapitre des points positifs j'en détermine cinq : camaraderie, participation à l'entraînement (95 %), discipline sur le terrain, application des consignes, discipline personnelle (plus d'avertissement et d'expulsion ces derniers matches), examen de conscience personnel après chaque match. »**

Audax a-t-il enfin trouvé son assise après quelques saisons en première ligue ? Pour l'heure, il en donne un peu plus que l'impression, les victoires aidant... Puisse-t-il poursuivre dans cette voie cet après-midi contre le « onze » de Theunissen.

P.-H. B.

Pour mémoire

1. Nyon	10	6	1	3	18	12	13
2. Audax	8	6	0	2	14	12	12
3. Boudry	8	5	2	1	11	7	12
4. Berne	8	4	2	2	15	8	10
5. Durrenast	8	3	3	2	15	9	9
6. Bulle	9	4	1	4	16	22	9
7. Meyrin	8	3	2	3	14	9	8
8. Central	8	3	2	3	12	10	8
9. Yverdon	9	3	2	4	11	14	8
10. Monthey	9	2	3	4	13	14	7
11. Sierre	9	2	3	4	10	11	7
12. Le Locle	9	2	3	4	12	14	7
13. Montreux	9	—	2	7	7	26	2

Boudry dans l'Oberland

C'est à Thoune que Boudry s'en va affronter Dürrenast. La formation probable de l'équipe sera la suivante : Streit ; Glauser, Burgi, Collaud, Bulliard ; Piemontesi, Chervet ; Anker, Locatelli, Payot, Maier, Fontana, Ribeiro, Garonne et Tacchella complétant le contingent.

Les Boudrysans espèrent bien qu'à l'issue du match ils n'auront pas perdu le contact avec la tête du classement.

Burgi, qui depuis 12 ans défend les couleurs locales illustre bien l'optimisme et l'esprit d'équipe qui règnent « Sur-la-Forêt ». « NOUS AVONS UNE TRÈS BONNE ÉQUIPE DANS LAQUELLE IL MANQUE PEU DE CHOSE POUR QUE LA LIGNE D'ATTAQUE SOIT ÉGALE AU RESTE DE NOTRE FORMATION. CE QU'IL NOUS FAUDRAIT PEUT-ÊTRE C'EST UN CENTRE-AVANT PERCUTANT AFIN QUE NOTRE LIGNE D'ATTAQUE DEVIENNE PLUS INCISIVE.

Si la rencontre s'annonce très serrée, il est tout de même possible que les Neuchâtelois reviennent invaincus du stade du Lachen. De toute façon les hommes de Tacchella ne changeront en rien leur manière de jouer. Pourquoi changeraient-ils d'ailleurs ?

F.S.

Le Locle : conserver le moral malgré tout

A l'inverse des équipes du bas du canton, Le Locle « navigue » dans les eaux troubles du classement. Ce « weekend » il sera dans la banlieue fribourgeoise où l'attend Central. Or les problèmes ne manquent pas pour l'entraîneur Furrer, à commencer par les difficultés d'entraînement, quarante centimètres de neige recouvrant les « Jeanne-rets ».

Et puis, il y a le service militaire : Borel et Porret sont déjà sous les drapeaux alors que la moitié de l'équipe entrera au service lundi ! C'est dire que la fin de saison s'annonce difficile. Toutefois, les Loclois n'ont pas perdu leur moral, le déplacement de Central étant envisagé avec confiance.

INTÉRIM

BATTU. — Burgener le fut à deux reprises mercredi contre YB. Et demain au Wankdorf ?

(A.S.L.)

PLACE À LA COUPE DE SUISSE

La revanche de mercredi

Peut-être, à l'aube des matches retour des quarts de finale, est-il bon de rappeler le régime sous lequel ils sont placés. Compte d'abord, le total des buts marqués. En cas d'égalité, ceux acquis chez l'adversaire sont doublés. Si après ceci, les équipes ne sont pas départagées, il sera recouru aux penalties. Aucune prolongation, ni pour le premier, ni pour le deuxième match. Le tirage au sort pour les demi-finales aura lieu le 7 novembre et elles se dérouleront de la même façon.

UNE SURPRISE

Ceci dit, les matches de mercredi soir ont rendu des verdicts assez clairs, la seule surprise étant la victoire de Granges (ligue B) sur Winterthour, terreur de la ligue A. Cette avance de deux buts sera-t-elle suffisante à la Schutzenwiese, rien n'est moins sûr, même si l'avance laisse apparaître de doux espoirs. Winterthour doit vaincre par trois buts à zéro pour se qualifier. S'il en reçoit un, quatre lui seront nécessaires pour n'être encore qu'à égalité, il lui en faudrait cinq pour éviter les penalties. A lui de jouer. Quant à Etoile Carouge, sa situation est désespérée, car battu à la Fontenette, on le croit incapable de s'imposer à Saint-Jacques. Mais, par ces temps troublés, on n'est plus sûr de rien.

MINCE CHANCE

Et maintenant, suite des péripéties, entre Young Boys et Lausanne. Battus chez eux, les Vaudois n'ont qu'une mince chance de redresser la barre au Wankdorf. Privés de Chapuisat, expulsé une fois de plus, pour n'avoir pas su maîtriser ses nerfs, de Klenowski, Piccand et Maret, diminués par la blessure de Loichat et par la poisse s'attachant aux chausses de Zappella et de Vuilleumier, l'élimination est dans l'air. Dans quel esprit se déroulera la partie ? Nul ne le sait, le combat de mercredi ayant laissé des traces.

Le dernier quart de finale est enfin connu. Il s'agit de Servette qui, pour avoir battu Neuchâtel Xamax en s'y prenant à deux fois, aura le plaisir de se retrouver face à Chênois. Quant à Neuchâtel Xamax, il aura payé cher ce match à répétition, Razevic étant expulsé comme Chapuisat un soir auparavant.

C'est le temps des feuilles mortes...

CHÊNOIS - SERVETTE

Le premier match aura lieu dimanche, le second mercredi. Le 5 octobre en championnat Servette s'était facilement imposé (3-1). Or, sur deux rencontres on le voit mal trébucher, si bien qu'il pourrait déjà dimanche soir se retrouver en demi-finale.

En coupe de Suisse, jusqu'ici les deux équipes n'ont pas particulièrement brillé : Chênois a battu Soleure (2-1), puis Locarno à Chênes (1-0) après prolongation. Quant à Servette, il a battu deux fois Berne, **le premier match étant annulé, puis** Neuchâtel Xamax en deux fois également. S'il arrive en demi-finale il lui aura fallu pas moins de six rencontres, soit le salaire de la peur...

La coupe ne doit pas nous faire oublier le championnat, au menu réduit à un seul match :

LUGANO - ZURICH (1-2 0-4)

C'est à peine croyable, mais il avait tellement plu sur le Cornaredo le 31 août, que la partie avait dû être renvoyée à ce qu'on appelle des temps meilleurs. Ils sont là, mais entre-temps les positions des deux clubs se sont précisées. Lugano roule vers le bas, Zurich se pavane en tête, une victoire lui permettant de creuser une avance, non pas substantielle, mais réconfortante. Lugano n'a plus gagné depuis le 14 septembre (1-0 contre Young Boys). Comme son prochain adversaire sera Bâle, les temps s'annoncent difficiles. Il terminera le premier tour à Lucerne dans un match de la peur. Pourvu qu'il batte Zurich.

A. EDELMANN-MONTY

Renvoi à La Chaux-de-Fonds ?

Jouera ? Jouera pas ? La question n'est pas encore résolue à La Chaux-de-Fonds. Pour l'heure, le terrain de la Charrière est recouvert d'une épaisse couche de neige. Hier, le président Perret-Gentil a tout mis en œuvre afin de dégager la pelouse. Mais la décision n'est pas encore prise...

Comme bien l'on pense, la neige a perturbé l'entraînement dans les Montagnes. Or, Marcel Mauron se doit de préparer ses hommes sans tenir compte d'un éventuel renvoi. Il est confiant et entend relancer l'équipe victorieuse d'Aarau. Comme il n'y a pas de blessé annoncé l'équipe jouera dans la composition suivante : Forestier ; Sandoz ; Mérillat, Jaquet, Guélat ; Fritsche, Brossard, Meury ; Pagani, Dries, Delavelle.

P.G.

Pour mémoire

1. Chiasso	9	6	1	2	20- 8	13
2. Nordstern	9	6	1	2	21-13	13
3. Bienne	9	5	2	2	22-11	12
4. Bellinzone	9	4	4	1	16- 7	12
5. La Chx-de-Fds	9	4	2	3	21-15	10
6. Fribourg	9	3	4	2	7-10	10
7. Etoile Carouge	9	4	1	4	17-16	9
8. Mendrisiostar	9	2	4	3	8-15	8
9. Granges	9	3	1	5	15-17	7
10. Martigny	8	3	1	4	15-19	7
11. Giubiasco	9	2	3	4	8-19	7
12. Rarogne	9	—	6	3	8-15	6
13. Aarau	8	2	1	5	11-14	5
14. Wettingen	9	2	1	6	11-21	5

Une place au soleil pour les «sans grade»

Jura (troisième ligue) : favoris battus dans le groupe 8

Groupe 6 : le match au sommet a mis en présence les deux candidats à la victoire finale, Gruenstern et Bueren. Sur un « score » étriqué, le premier nommé a gagné la première manche. Il se hisse donc au commandement mais son vaincu paraît en mesure de le déposséder du pouvoir d'ici peu. Bueren — il ne comptabilise qu'un point de retard — a en effet joué un match de moins que son rival.

Après son exploit du dimanche précédent, Aegerten III a renoué avec la tradition. La lanterne rouge a subi sa 8me défaite face à Schuepfen qui quitte ainsi la zone dangereuse. Dotzigen et Rueti qui ont enregistré des résultats nuls devant respectivement Perles et Aurore II s'éloignent, eux aussi, des bas-fonds du classement.

Grâce à un net succès acquis aux dépens de Muenchenbuchsee, USBB refait, pour sa part, surface. Les Biennois s'intègrent au gros de la troupe.

Groupe 5 : la seconde garniture de Lyss a écarté de la route du titre un nouveau rival, non sans mal il convient de le mentionner. Elle est venue à bout d'Aegerten II. Le chef de file creuse l'écart avc son suivant Aarberg contraint à un repos forcé.

Le duel des mal classés a permis à Port de fêter sa première victoire. Le néo-promu a ramené ses précieux lauriers d'Etoile. Moins heureux, Ceneri, toujours détenteur du falot rouge, n'a pu que limiter les dégâts à Mâche.

Groupe 7 : Les rencontres Les Genevez-Vicques, Mervelier-Courtételle II et Corban-Le Noirmont ont été reportées à des temps plus cléments. Courtelary, affamé de points, a contre toute attente, obligé Movelier à partager les points. L'élément éolien fut déterminant pour le contrôle des opérations. Ce demi-échec empêche Movelier d'atteindre la marche supérieure. Il doit servir de leçon aux hommes de Sonnleitner qui ont péché par excès de confiance.

A Tramelan les locaux et Courrendlin en découdaient, la première place étant en jeu. Jeanbourquin, qui « loba » d'un tir à distance le gardien visiteur, offrit la totalité du gain à ses camarades qui retrouvent leur place de chef de file.

A chaque match l'infirmerie des brelottiers s'agrandit : à Courroux Pierre-André Jodry, victime d'un choc avec un adversaire, resta inanimé sur la pelouse. Ce sympathique garçon a dû être transféré à l'hôpital. Au terme d'un match équilibré les antagonistes se partagèrent les points.

Groupe 8 : Deux rencontre seulement ont été maintenues au calendrier. Les favoris de ces affrontements ont regagné les vestiaires battus. Malgré des conditions de jeu difficiles Boncourt II et Courtételle ont fourni une excellente prestation. Les frontaliers, plus opportunistes que leurs hôtes, raflèrent le tout.

Courfaivre, quant à lui, a prouvé que ses médiocres prestations du début de saison n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Ce club a causé une agréable surprise à ses partisans en empochant deux unités sur la pelouse d'Alle.

La compétition se poursuivra-t-elle ?

LIET

tir

ARMES DE POING

Sélection suisse modifiée

Les membres de l'équipe nationale B aux armes de poing ont été opposés, au stand de Macolin, aux meilleurs tireurs des régions dans un but précis : il s'agissait, en effet, de déterminer la composition de notre seconde garniture pour la saison prochaine, en remplaçant éventuellement certains éléments par des néo-promus. Aujourd'hui, on dispose de bases relativement solides pour procéder à l'opération, mais on ne prendra une décision qu'après mûre réflexion. Elle ne saurait évidemment plus guère tarder ! Pour l'heure, il est intéressant de considérer les résultats des uns et des autres pour se faire une opinion. Pour relever aussi les plus spectaculaires, car il y en eut.

Au pistolet de match, tout d'abord, avec les 557 p. de Ludwig Hemauer dans le second programme — contre 541 points au premier —, avec les 553 p. de Willy Wehrli au premier test, par exemple. Il est vrai que le second ne lui a valu que 539 points. Le Zuricois Joseph Marty a passé, quant à lui, de 539 à 552 points, alors que Hans-Ruedi Gsell, incorporé à l'équipe B en 1974 seulement, se montrait très régulier avec ses deux programmes de 544 et 545 points. Le Neuchâtelois Marcel Mermoud l'a imité, mais à l'étage au-dessous, avec deux totaux de 535 et 537 p. déjà substantiels, tandis que Raymond Bellenot, de Lausanne, descendait de 532 à 524 p. par la même occasion. La question de son maintien dans l'équipe B va sans doute se poser.

En résumé, les 16 hommes en lice ont obtenu des moyennes (sur deux tirs de 60 balles) variant entre 549 et 505 points. On comprend qu'il y ait eu certaines affirmations timides.

MIEUX A 25 MÈTRES

Il convient d'ajouter aussi que le froid et la pluie n'ont pas facilité la tâche des concurrents. Pourtant, il semble que la situation se soit sensiblement améliorée dans le domaine du tir à 25 m, où l'on a enregistré çà et là de bonnes prestations. Le Biennois Otto Keller, par exemple, a obtenu deux tests de 580 et 584 p. au pistolet sur silhouettes, tandis que Guido Geissmann, de Lenzbourg, le suivait avec des totaux de 582 et 573 points. Le garagiste bernois Adrien Kunz en comptait deux autres de 583 et 567 p., y compris un « 0 » dans le second, tandis que le Lausannois Louis Rossier alignait 574 et 576 p. pour ses débuts dans cette spécialité. Quant à son voisin Philippe Klay, il a joué de malchance dans son premier programme en lâchant deux coups hors du visuel, en passant de 542 à 561 p. pourtant d'une fois à l'autre.

Rossier se retrouve au second rang à l'arme standard avec deux résultats de 563 et 568 p., légèrement battu qu'il fut par le Bâlois Alex Haecky, auteur de deux totaux de 562 et 571 points. Klay, ce coup-ci, s'est beaucoup mieux comporté avec ses 551 et 543 p., contre 546 et 535 p. à Mermoud, encore en apprentissage ici.

Au pistolet de gros calibre, enfin, Rossier se retrouve en tête du classement avec 578 p. dans le seul programme imposé, ex aequo, il est vrai, avec Willy Wehrli. Mais Klay arrive en troisième position avec 576 p., alors qu'Emile Vionnet, de Bienne, le suit à 3 points et Hans-Karl Kuhn, de Gland, à 6 points. Le dernier nommé a mieux tiré qu'au pistolet standard, où ses deux totaux de 536 et 532 p. ne sont pas tout à fait suffisants.

L.N.

olympisme

Prévisions pour 1976

Plus de 6000 journalistes à Montréal !

M. Roger Rousseau, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Montréal 1976, a indiqué que 6050 journalistes, photographes, commentateurs de radio et de télévision étaient attendus dans la ville canadienne. Ces chiffres, a précisé M. Rousseau, dépassent largement ceux de Munich où seulement 4000 journalistes étaient présents.

échecs

La chronique hebdomadaire

Le fantôme de la nullité...

Le champion du monde Alekhine disait que pour gagner une partie d'échecs contre lui, il fallait le battre trois fois : d'abord dans l'ouverture, puis dans le milieu de partie et enfin en finale.

Lors du récent tournoi de Berne, le champion de Neuchâtel, Fernand Morel fut opposé à un des meilleurs joueurs d'Allemagne, le maître international Soos, vainqueur du tournoi international de Bienne 1974. Soos, qui est un joueur professionnel ne devait faire qu'une bouchée de notre champion local, mais le contraire faillit bien se produire, et ce n'est qu'en finale, grâce à sa grande expérience que Soos put atteindre le havre de la nullité.

Soos — F. Morel
Contre-gambit de Budapest
Berne 1974

1. d2-d4, Cg8-f6 ; 2. C2-c4, é7-é5 ? !

Le coup du texte introduit un gambit qui connut un certain succès il y a une quarantaine d'années. Il a disparu de la compétition moderne, la théorie actuelle estime que les Blancs obtiennent régulièrement le meilleur développement s'ils ne « s'accrochent » pas au pions de plus.

3. d4xé5, Cf6-é4.

Les pédants auront plaisir à apprendre que le coup du texte introduit la variante Fajarowicz, une des spécialités du Neuchâtelois. L'autre branche de l'alternative, 3. ...Cg4 est plus courante.

4. Cg1-f3, Cb8-c6 ; 5. a2-a3 ?

Une perte de temps, il fallait continuer le développement par 5. Cb-d2. Visiblement Soos se trouve déjà au seuil de l'inconnu.

5. ...d7-d6 ; 6. é5xd6, Ff8xd6 ; 7. Cb1-d2, Fc8-f5 ; 8. é2-é3, Dd8-f6.

Les Noirs ont obtenu une grosse avance de développement : ils ont cinq pièces « dehors », alors que les Blancs ont à peine sorti les Cavaliers.

9. Ff1-é2, 0-0-0 ; 10. 0-0.

Les roques hétérogènes promettent un combat sans merci...

10. ...Df6-h6 ; 11. Dd1-é1.

Soos n'a certainement pas joué ce coup de gaieté de cœur, mais pour achever le développement, il faut déclouer le Cd2.

11. ...Th8-é8 !

Naturel et fort, l'attaque se joue toute seule.

12. Cd2-b3, Ff5-g4 ! ; 13. g2-g3.

Forcé pour parer 13. ...Fxf3 suivi de 14. ...Dxh2 mat. Sur 13. h3 s'ensuivrait naturellement Fxh3.

13. ...Fg4-h3 ; 14. Cf3-h4, Té8-é6 !

Monsieur Morel ne se contente pas du gain de la qualité. Il menace 15. ...Dxh4 ; 16. gxh4 ?, Tg6+ ; 17. Rh1, Fg2+ ; 18. Rg1, Ff3 mat !

15. f2-f3, Cé4xg3 ! 16. h2xg3.

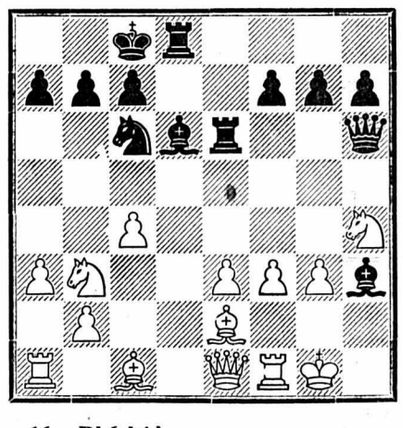

16. ...Dh6xh4 !

Un magnifique sacrifice de Dame ... qui aurait dû amener une nullité immédiate après 17. gxh, Tg6+ ; 18. Rh1 (Rf2 ? ?, Tg2 mat), Fg2 + ; 19. Rg1 et échec perpétuel.

17. f3-f4 ? !

Pour avoir quelques chances d'atteindre une bonne place, Soos ne peut se permettre d'abandonner un demi-point face à un joueur du bas du tableau. Aussi le maître prend-il des risques déraisonnables.

17. ...Té6-g6 ; 18. Rg1-h2 !, Dh4-h6 ; 19. Tf1-h1, Tf8-é8 ; 20. Dé1-f2, Fd6xf4 !

Les Noirs montrent une belle ingéniosité. Ni 21. gxf, Fxh1, ni 21. exf, Fg4+ suivi de 22. ...Txe2 ne vont.

21. Df2xf4, Fh3-f1+ ;

Ici les Blancs réfléchirent quarante-cinq minutes. Les suites 22. Dh4, Dxh4 ; 23. gxh4, Fxé2 ou 22. Rg1, Dxf4 ; 23. exf4, Fxg2 ne laissent aucun espoir aux Blancs. Aussi Soos se décida-t-il pour :

22. Fé2-h5 ! !, Dh6xh5+ ; 23. Rh2-g1, Dh5-d1 ; 24. Fc1-d2, Dd1xb3 ; 25. Ta1xf1, Db3xb2 ; 26. Th1-h2, Db2-é5 ! ; 27. Rg1-h1, Tg6xg3 ; 28. Th2xh7, Dé5xf4 ; 29. Tf1xf4, Cc6-é5 ?.

Une première inexactitude, 29. ...f6 était meilleur, mais les deux joueurs commençaient à être à court de temps.

30. Rh1-h2, Tg3-g6 ; 31. Fd2-c3, Cé5-g4+ ; 32. Rh2-h1, Té8xé3 ; 33. Th7-h8+, Rc8-d7 ; 34. Tf4xf7+, Rd7-é6 ; 35. Tf7xg7, Cg4-é2+ ?

Dommage ! Après 35. ...Txg7 ; 36. Fxg7, Txa3 la cause était entendue.

36. Rh1-h2, Cf2-g4+ ; 37. Rh2-g2 ! Tg6xg7 ; 38. Fc3xg7, Té3xa3 ; 39.. Fg7-d4, b7-b6 ?

Après cette ultime erreur la partie s'achemine vers la nullité. Il fallait jouer 39. ...Ta4. Une gaffe horrible serait 39. ...Cé3+ ? ? ? ; 40. Fxé3, Txé3 ; 41. Té8+ gagnant la Tour.

40. Th8-é8+, Ré6-f5 ; 41. c4-c5 ! Ta3-a4 ; 42. Fd4-g1, Ta4-c4 ; 43. Té8-é7, Tc4-c2+ ; 44. Rg2-f1, Tc2-c1+ ; 45. Rf1-g2, Tc1-c2+. Partie nulle. Pressé par le temps, F. Morel donne l'échec perpétuel. Il semble d'ailleurs, que malgré leurs deux points de plus, les Noirs ne peuvent plus gagner. Une nullité qui fait honneur au maître neuchâtelois !

R.F.

motocyclisme

Classements officiels

Les quatorze champions suisses

La Fédération motocycliste suisse a publié les classements finals des différents championnats suisses 1974, classements qui ont été homologués par la commission sportive nationale au cours de sa dernière séance.

Route

125 cmc. : 1. Daniel Bongard (Châtel St-Denis) 72 p. 2. Markus Grunder (Berne) 55.— 3. Richard Rosset (Renens) 50.— **250 :** 1. Hans Muller (Hirzel) 75.— 2. Luc Berthet (Confignon) 62. — 3. Jacques Fasel (Estavayer) 50.— **350 :** 1. Ruedi Keller (Uitikon) 67.— 2. Josef Langensand (Muenchenstein) 62.— 3. Roland Gaillet (Joressens) 50.— **500 :** 1. Felix Harzenmoser (Schaffhouse) 69.— 2. Gilbert Piot (Vuarrens) 69.— 3. Eric Mooser (Charmey) 55.— **1000 :** 1. Franz Glauser (Niederscherli) 62.— 2. Philippe Coulon (Nidau) 60.— 3. Ermano Petrucciani (Losone) 55.— **Side-cars :** 1. Gerber-Epprecht (Gerlikon) 69.— 2. Schmid-Jean Petit Matile (Avully) 65.— 3. Trachsel (Heimberg) 63.

Motocross

125 cmc. : 1. Rolf Baumann (Flawil) 72. — 2. Martin Wichser (Dielsdorf) 69. — 3. Yves Racine (Carouge) 48.— **250 :** 1. Philippe Maret (Fontenelle) 102. — 2. Martin Zimmermann (Muehlethurnen) 77. — 3. Kurt Hintermeister (Mettmenhasli) 63.— **500 :** 1. Theodor Haefliger (Uitikon) 97. — 2. Hans Linder (Ederswiler) 92. — 3. Christoph Huesser (Stetten) 89. — **Side-cars :** 1. Meier-Frei (Wuerenlingen) 99. — 2. Koradi-Siegwart (Herisau) 85. — 3. Gurtner-Gurtner (Urdorf) 71. — **250-500 international :** 1. Walter Kalberer (Bichelsee) 114. — 2. Fritz graf (Graenichen) 111. — 3. Joseph Lœtscher (Roggenburg) 105. — **Side-cars international :** 1. Grogg-Graber (Deitingen) 105. — 2. Bollhalder-Kasper (Uzwil) 81. — 3. Bohren-Schacher (Hubersdorf) 78.

Trial

International : 1. Marcel Wittemer (Delémont) 120. — 2. Gottfried Linder (Steffisburg) 117. — 3. Ferdinand Saegesser (Embrach) 82. — **National :** 1. Walter Braendli (Ermenswil) 120. — 2. Karl Weber (Zufikon) 114. — 3. Kilian Reichenbach (Ermenswil) 89.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

hockey sur glace

Les équipes neuchâteloises et le championnat de ligue nationale

Neuchâtel - Viège : un match à quatre points

Mercredi soir au Sentier, Neuchâtel a préservé l'essentiel : sa réputation. « Les gars ont pris ce match contre Vallée-de-Joux trop à la légère. Heureusement, ils ont eu une saine réaction alors que nous étions menés à la marque (3-1). Finalement nous avons gagné de justesse... évitant le ridicule ! » avoue franchement Huggler l'entraîneur des « orange et noir ». Et de poursuivre : « Nous avons quelque peu raté notre préparation durant cette première pause, les conditions atmosphériques ayant troublé l'entraînement. Il est même arrivé un soir où je n'ai pu venir, bloqué par la neige (Réd. Huggler habite Le Locle). Enfin, nous tâcherons de mieux « meubler » la prochaine pause... »

RÉALITÉS

Pour l'heure, il convient de revenir aux réalités du championnat. Ce soir, face à Viège, Neuchâtel joue une carte importante, peut-être décisive quant à son avenir en vue de l'obtention d'un fauteuil pour le tour de promotion. « C'est un match à quatre points » souligne Huggler. Un match à ne pas perdre afin de conserver le contact avec Bienne — il s'agira d'affronter les « poulains » de Blank mardi soir dans la cité de l'Avenir —, Lausanne, Fleurier et Viège.

Or, le prolongement de cette rencontre se situe dans les échéances à venir, Martigny et Fribourg étant appelés, en l'espace de quatre jours, à se rendre à Monruz, ces matches étant situés après l'échéance séelandaise. En fait, en onze jours, Neuchâtel peut faire un bond en avant, soit récolter six points sur les huit en jeu. C'est un minimum à atteindre, car, en second tour, il conviendra de se rendre à Viège, à Martigny, à Fleurier et à Morges. Des déplacements particulièrement difficiles. L'importance de la rencontre de ce soir n'échappe pas à Huggler : « Il faut absolument gagner. Je crois mes gars capables d'y parvenir. Certes, je déplore ce manque de compétition durant cette première pause ; toutefois tous mes joueurs paraissent en excellente condition physique à l'exception de Gygli... » L'ex-Loclois n'a pas suivi l'entraînement cette semaine ; il souffre d'un point dans le dos. Répondra-t-il présent ce soir ? Si oui, pourra-t-il jouer ? Pour l'heure Huggler en est encore au stade des questions, les réponses seront pour cette fin d'après-midi...

RENTRÉE DE PELLATON

Gygli absent, l'handicap ne serait pas à négliger. Or, il surviendrait au moment où la rentrée de Pellaton est annoncée. Mercredi, l'universitaire neuchâtelois à joué flanqué des frères Yerli sur les ailes. Ce soir la ligne sera reconduite. « De plus, si Pellaton, dont ce sera le premier match officiel de la saison, ne tient pas la distance, j'ai Schreyer en réserve ; à moins qu'il prenne la place de Gygli si son absence se confirme » explique encore Huggler. Avec l'équipe suisse juniors (18 ans), le jeune Neuchâtelois a démontré que sa blessure de Fribourg n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Neuchâtel ou Viège ? Tout est possible. L'équipe de Monruz possède l'avantage de jouer à domicile. Ses points forts et ses faiblesses sont connus. Dolbec est capable de faire la décision à lui seul. De passer sous l'éteignoir aussi. Quadri progresse. Paroz a retrouvé de l'efficacité lors de la conclusion. Beuchat, Zing, les frères Yerli « montent au feu ». Steiner se révèle un avant-centre travailleur, discipliné. La défense vaut par l'expérience de Huggler, la reconvertion de Schmied, l'application à jouer de Vallat et de Henzen (attention au geste stupide provoquant l'expulsion...)

Et Viège ? C'est Harrigan l'entraîneur-joueur canadien, des jeunes dont la volonté n'est pas légendaire. L'expérience de Zenhausern aussi. En un mot c'est... Viège !

De part l'enjeu, l'affiche promet. Surtout si Neuchâtel ne renie pas les principes démontrés en début de saison : rage de vaincre, enthousiasme, volonté, application à suivre les consignes...

P.-H. B.

La Chaux-de-Fonds n'a pas trop à craindre de son voyage à Sierre

Tout est rentré dans l'ordre à La Chaux-de-Fonds avec le retour des internationaux, du Canada. Jeudi soir, Gaston Pelletier avait tout son monde. Le travail a été poussé comme d'habitude. C'est avec confiance que les « Montagnards » s'en vont en Valais. Ils comptent sur une victoire. Cela se comprend en regard de leurs possibilités et au vu du comportemnet de Sierre.

Une équipe joue le titre et l'autre recherche d'équilibre ! Sierre connaît en effet un état pessimiste ; mais contre La Chaux-de-Fonds, depuis bien des années, les duels sont ouverts. La saison dernière, la première confrontation s'était soldée par un avantage serré en faveur des Jurassiens. Ils avaient enlevé la décision par 6 à 4 seulement, raison pour laquelle Gaston Pelletier, tout en admettant un succès, laisse une petite chance aux joueurs locaux qui sont accrocheurs sur leur patinoire. Pour les protégés du nouvel entraîneur Meyer, une victoire serait très importante ! Il y va de l'avenir du club des bords du Rhône.

Il n'y aura pas de changements chez les Neuchâtelois. Cependant Pelletier cherche toujours une solution à certains postes où l'efficacité manque ou ne donne pas le rendement désiré. Il est à la recherche de son cadre idéal. Les hommes probables : Brun (Reuille) ; Furrer, Sgualdo, Huguenin, Divernois, Cuenat, Dubois, Turler, Piller, Neininger T et B. Ronner, Steudler, Martel, Pelletier.

P.G.

SATISFAIT. — A ce jour, Fleurier peut être satisfait. Il a acquis les points qui étaient à sa portée. Il espère en gagner deux de plus ce soir, contre Forward.

FLEURIER S'ATTEND À UN RÉVEIL DE FORWARD

La venue de Forward Morges ce soir à la patinoire de Belle Roche constitue de toute évidence, comme la saison dernière, une étape importante de la conquête d'une place dans le tour de promotion.

Les joueurs morgiens ont toujours été en mesure, et cela même dans leurs plus mauvais moments, de poser de sérieux problèmes aux Fleurisans. Ce qui peut paraître paradoxal, cette résistance s'est toujours fait sentir plus intensément au Val-de-Travers que sur les bords du Léman.

DÉCEPTION

L'entraîneur Schneeberger a repris l'équipe vaudoise au milieu de la saison dernière, alors qu'elle se trouvait dans une situation assez désespérée. En l'espace de quelques semaines celui-ci est parvenu à faire remonter la pente à une formation qui a finalement terminé le championnat à la deuxième place du tour de relégation. L'entraîneur étant resté à son poste, on pouvait s'attendre à retrouver une équipe en bonne condition et parfaitement préparée, ceci d'autant plus que l'arrivée de nombreux renforts a été enregistrée au cours de la période des transferts.

Nous rappellerons à ce propos la venue à Morges de Bettiol et Briffod du Genève Servette, de Mariétan de Villars et enfin de Weidmann, de Fleurier. Or après quatre rencontres, on peut s'estimer quelque peu déçu des résultats enregistrés : défaites contre Bienne, Lausanne et Neuchâtel et une victoire contre Martigny. On peut s'attendre à un réveil de l'équipe vaudoise si elle entend participer au tour de promotion.

DIFFICULTÉS

Dès lors Fleurier a tout à craindre de la rencontre de ce soir et ceci malgré ses bonnes dispositions affichées au cours de la rencontre amicale contre Cortina, jeudi. Car les hommes de l'entraîneur Vincent ont souvent éprouvé des difficultés face à un adversaire plus faible ou de force égale à la leur. Jusqu'à ce jour, Fleurier est parvenu à récolter tous les points qui étaient à sa portée. Le match de ce soir en a deux nouveaux pour enjeu. Il appartient dès lors aux Fleurisans de metttre tout en œuvre pour les conquérir. La victoire ne peut être envisagée qu'après avoir assuré la neutralisation d'Ortuso.

J.-P. D.

Serrières - Dijon en lever de rideau

Cet après-midi, peu après l'heure du thé, Serrières affrontera Dijon, équipe française de deuxième catégorie. Pour la formation du président Botteron, ce sera l'occasion de parfaire son entraînement avant les échéances de la semaine prochaine. Toutefois, l'entraîneur Eric Paroz devra probablement se passer des services de Lehnhèrr, Gendre, Nicole et Nicaty, tous blessés.

Quant à Dijon, il se présentera avec deux Canadiens. La formation française est de bonne valeur, son niveau se situant entre la ligue B et la première ligue sur le plan helvétique. De plus, l'objectif des Français est d'accéder à la première catégorie à l'issue de cette saison. C'est dire que cette rencontre n'est pas dénuée d'intérêts.

R.N.

cyclisme

DEMAIN SUR LE VÉLODROME DE MEXICO

RITTER VEUT FRAPPER UN GRAND COUP

Ole Ritter se propose de réaliser un double exploit demain, lorsqu'il s'attaquera, à Mexico, au record du monde de l'heure. Le professionnel danois (33 ans) a l'intention d'être non seulement le premier à briser la barrière des 50 km, mais aussi de surpasser Merckx sur ce terrain.

Ce dernier avait été crédité de 49 km 341 en 1972, sur cette même piste du vélodrome olympique. Si les conditions sont favorables et surtout s'il ne pleut pas et que le vent n'est pas trop gênant, Ritter se présentera au départ entre 8 h et 9 h (15 h et 16 h en Suisse).

Ancien recordman du monde de l'heure (48 km 653 en 1968), Ritter aura, pour réussir dans sa tentative, une bicyclette préparée par l'industriel italien Giacinto Benotto. Celle-ci, à ce qu'il paraît, est la plus solide et la plus légère au monde.

DÉTAILS RÉVOLUTIONNAIRES

Ce vélo spécial pèse 5 kg 420 (quelque 500 grammes de moins que celui de Merckx en 1972). Détail révolutionnaire, il possède 28 rayons parallèles (et non croisés) dans chaque roue. A la place des pédales traditionnelles, Ritter aura dans ses semelles des plaquettes qui adhèrent au mécanisme de pédalage. Véritable « bijou », cette bicyclette est faite en titane et en aluminium. Le cadre est revêtu d'acier. Les boyaux sont de 90 grammes. Elle possède un guidon sans vis. Le rapport est de 54-15. Il développe 7 m 79.

Cette lutte contre le poids touche également les vêtements du Danois. Ce dernier s'attaquera au record vêtu d'un ensemble composé d'un maillot et d'une culotte d'une seule pièce en soie et sans couture. Cette combinaison est munie d'une unique fermeture-éclair sur le dos. A cette occasion, Ritter ne portera pas de chaussettes.

PLAN DE MARCHE

Ritter a été le premier à établir un record du monde sur la piste olympique de Mexico, lors de son inauguration, à la veille des Jeux de 1968. Dans ce vélodrome, le plus rapide du monde, il battit également les records du monde des 5 kilomètres (5'51"60 en 1968) et des 100 km (2 h 14'02"51 en 1971), performances qui sont toujours inscrites sur les tablettes de l'UCI.

Pour dimanche, son plan de marche est supérieur de cent mètres seulement à celui des 49 km 431 de Merckx. Mais Ritter ne cache à personne que son ambition est de franchir le cap des 50 kilomètres. Connaissant à fond les problèmes d'altitude de Mexico, il n'a eu aucun mal à s'acclimater. Il s'est entraîné durant près de deux semaines.

Le Danois s'est familiarisé avec cette piste ovale de 333 m 33. Son extraordinaire vitesse est due principalement à la qualité du bois africain utilisé et à la moindre résistance de l'air à 2240 m d'altitude.

boxe

Après son succès contre Georges Foreman

Ali toujours aussi volubile et mordant

Mohamed Ali n'est jamais fatigué de parler, et jamais à court de mots pour égratigner ses adversaires, passés et à venir, où pour faire son propre éloge. Et même après les festivités qui ont suivi son succès sur Foreman, même après une longue nuit passée en avion, le champion du monde, en transit à Paris, était aussi volubile, aussi mordant, qu'à la veille du combat, répondant à toutes les questions et les devançant même parfois.

PROJETS

Georges Foreman tout d'abord : « *On dit qu'il conteste ma victoire, ce n'est pas sérieux. Foreman est un mauvais perdant. Il a perdu tous les rounds. Tout le monde l'a vu. Je lui ai massacré la face. Il n'arrivait plus à rester debout. Et même s'il était arrivé à se relever avant d'être K.-O., il serait très vite redescendu à terre. Il n'avait plus rien à espérer.* »

Ses projets : « *Nous ne sommes pas pressés. Je n'ai plus rien à prouver. Je veux bien combattre encore, mais cette fois-ci, je l'ai déjà dit, ce sera pour dix millions de dollars. Je veux bien rencontrer Floyd Patterson, mais il est trop vieux. Et si on l'oppose d'abord à Frazier, celui-ci lui fera très mal. Rencontrer Frazier ? Pourquoi pas ? C'est une question d'argent. Foreman ? Bien sûr, mais je le connais bien, Foreman. Il frappe dur, mais il boxe mal. Je suis trop rapide, trop intelligent pour lui. Je peux le prendre tous les jours de la semaine...* »

LE ROI

Que faire de dix millions de dollars : « *D'abord, ce ne sera pas dix millions, car le gouvernement des Blancs américains va en prendre la moitié. Il faut en enlever deux pour les frais et pour tous ceux qui sont avec moi. Il me restera trois millions de dollars, et cet argent j'en ai besoin pour aider à construire un hôpital pour les Noirs dans le sud de Chicago. Là, les Noirs ont vraiment besoin d'un hôpital.* »

Cassius Clay était resté sérieux trop longtemps. Le visage intact, pas du tout marqué par son combat, le champion du monde se détendit tout à coup. Il se mit à chantonner en souriant : « *Je n'ai pas de jambes, je n'ai pas de punch, je ne prends pas bien les coups, je suis trop vieux. Demandez donc à Foreman.* » Et puis, sérieux de nouveau, devant une énorme assiette d'œufs brouillés et une corbeille de croissants chauds : « *Allah était avec moi, c'est lui qui m'a donné toute la puissance.* » Après avoir condamné en quelques mots les pays qui entretiennent des relations avec l'Afrique du Sud, il lança enfin : « *Je suis le roi, le roi du monde, le plus grand boxeur de tous les temps.* »

basketball

Championnat suisse

NEUCHÂTEL : ATTENTION À WILLIAMS !

Chaque nouvelle journée du championnat de ligue nationale A présente des rencontres dont l'enjeu est primordial et atteint des spectateurs toujours en plus grand nombre.

Pour les Neuchâtelois qui se déplacent à Martigny, il faudra se montrer entreprenant pour tenter de remporter une victoire toujours difficile à l'extérieur. Les Américains Williams et Berger constitueront l'obstacle le plus important à surmonter. A la veille de son importante rencontre de coupe d'Europe — mardi soir au Panespo contre Barcelone — Neuchâtel se doit de montrer qu'il est apte à se mesurer sur le plan européen en se manifestant déjà positivement dans la compétition nationale.

Un choc important est prévu à Vevey qui accueille Pregassona. Le public vaudois est si enthousiaste qu'il faut prévoir la première défaite des Tessinois. De son côté, Urania devrait également réaliser une « première » en s'imposant enfin face à Viganello qui, vraisemblablement, partagera encore la dernière place du classement avec Lugano Molino qui n'est plus en mesure de rééditer l'exploit de la dernière demi-finale de la Coupe de Suisse en battant les Fribourgeois d'Olympic. Ces derniers conserveront cette fois encore le commandement, en compagnie de Federale dont la tâche ne sera pas insurmontable face à Stade Français.

Programme : Martigny - Neuchâtel-Sports ; Urania - Viganello ; Vevey - Pregassona ; Federale Lugano - Stade Français ; Lugano Molino - Fribourg Olympic.

M.R.

● L'équipe de Viganello, qui évolue en ligue nationale A, a engagé un troisième joueur américain. Il s'agit de Willi Willis, 25 ans, qui vient de l'Université de Virginia State. Willis, 1 m 93 pour 80 kilos, fera ses débuts aujourd'hui è Genève face à Urania. Il remplace pour l'instant Robert Heck, qui doit observer une période de repos à la suite d'une blessure à un pied.

tennis

Les frères Amritraj déclarent forfait

Les frères Anand et Vijay Amritraj, après avoir eu une conversation téléphonique avec M. Khanna, secrétaire de la fédération indienne de tennis, ont décidé de ne plus représenter l'Inde en Coupe Davis. Cette décision fait suite à celle de ne pas jouer la finale de la coupe Davis 1974 face à l'Afrique du Sud pour des raisons politiques.

Ce forfait a rendu les frères Amritraj fort mécontents. **L'Inde avait une chance certaine d'inscrire pour la première fois son nom au palmarès. Nous regrettons cette décision,** avaient-ils affirmé.

Examens supérieurs dans le commerce de détail

(Maîtrise fédérale) 1975

Un cours de préparation (le mercredi après-midi) débute à **Neuchâtel** le 6 novembre 1974 (15 h) , à l'Ecole professionnelle commerciale, Maladière 73.

La première partie englobe l'accès facultatif à l'examen de capacité

d'employé du commerce de détail

sous réserve des dispositions réglementaires de l'art. 30 LFP.

Ces examens s'adressent aux détaillants, personnel vendeur et cadres des entreprises à succursales ou rayons multiples. Ils sont un moyen efficace de promotion personnelle et commerciale.

Renseignements et inscriptions au Centre romand de l'Ecole professionnelle suisse pour le commerce de détail, 1605 Chexbres, tél. (021) 56 23 46, ou à la leçon d'ouverture.

football

Vevey se sépare de son entraîneur

Le Vevey-Sports a décidé, avec effet immédiat, de se séparer de son entraîneur Antoine Cuissard. Jusqu'à la fin du 1er tour, l'équipe vaudoise sera dirigée par M. Georges Hanke, actuellement responsable des juniors du club. Ce dernier sera assisté par M. Roger Rouiller qui fonctionne comme directeur technique du club veveysan. Une décision définitive au sujet de la direction du Vevey-Sports sera prise ultérieurement.

Ancien international tchécoslovaque, M. Georges Hanke a évolué en tant que professionnel à Barcelone. En fin de carrière, il défendit les couleurs du F.-C. Bienne.

● France, championnat de 1re division (15me journée) : Saint-Etienne - Lyon 1-0 ; Nantes - Bastia 0-0 ; Red Star - Reims 2-1 ; Nîmes - Marseille 3-1 ; Bordeaux - Paris-Saint-Germain 1-2 ; Lille - Angers 1-5 ; Troyes - Lens 0-1 ; Monaco - Rennes 2-0 ; Strasbourg - Metz 3-0 ; Sochaux - Nice 1-1. — Classement : 1. Bastia 21 points ; 2. Reims et Saint-Etienne 20 ; 4. Lyon 19 ; 5. Nîmes, Nantes et Strasbourg 18.

SPORTS dernière

BOXE

● **A Bâle, l'Italien Fernando Atzori, ancien champion d'Europe des poids mouches, a battu le Suisse Ruedi Vogel aux points de façon nette. Le combat s'est déroulé dans la catégorie des poids plumes.**

volleyball

INTENSE ACTIVITÉ PARMI LES ÉQUIPES NEUCHÂTELOISES

NEUCHÂTEL EN BONNE POSTURE CHEZ LES DAMES

Aujourd'hui se dérouleront les dernières rencontres de la première partie du tour préliminaire du championnat suisse. Puis deux semaines seront consacrées aux différentes coupes d'Europe auxquelles plusieurs clubs suisses sont engagés.

El ligue A féminine, Neuchâtel-Sports se rendra à Bienne. La partie s'annonce très ouverte, car Bienne sera pour la première fois au complet. Une victoire des Neuchâteloises est toutefois possible si elles luttent avec autant de cœur que samedi passé à Lausanne. Elles garderaient ainsi le contact avec Uni-Bâle tout en assurant la deuxième place.

En ligue supérieure chez les messieurs, Bienne devrait facilement s'imposer contre Uni-Bâle et continuer ainsi à dominer le championnat du fait que les formations suivantes s'entrebattent.

L'équipe masculine de Neuchâtel devra se reprendre si elle désire revenir du Locle avec l'enjeu total. Jusqu'à maintenant Le Locle n'a pas connu de victoire.

A Colombier, deux rencontres : les dames doivent facilement l'emporter face à Lausanne II alors que les messieurs contre le même club, connaîtront quelques difficultés, les visiteurs étant les favoris de cette ligue. Les dames de Sokol se déplaceront à Bienne où la jeune formation seelandaise, renforcée par quelques anciennes joueuses de ligue A, devrait s'imposer, malgré les progrès réalisés par la formation neuchâteloise.

R. Mi

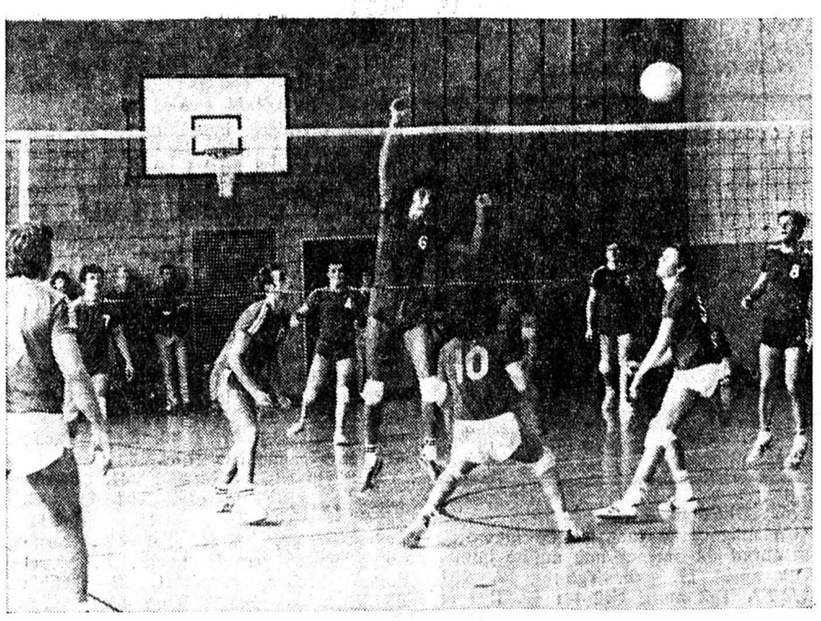

EN DIFFICULTÉ. — Colombier, avec Croci (No 6), sera en difficulté pendant ce week-end contre Lausanne, favori du championnat de ligue B.

(Presservice)

Classements

Ligue A féminine : 1. Uni-Bâle 6 matches 12 points ; 2. Neuchâtel-Sports 6-11 ; 3. Bienne et Lausanne 6-10 ; 5. Uni-Berne et Lucerne 6-8 ; 7. ATV Bâle 6-7 ; 8. Servette 6-6.

Ligue A masculine : 1. Bienne 6-12 ; 2. Spada Zurich 6-10 ; 3. Servette, Chênois et Uni-Bâle 6-9 ; 6. Tornado et Star-Onex 6-8 ; 8. EOS Lausanne 6-7.

Ligue B féminine : 1. VBC Berne 6-12 ; 2. Colombier 6-11 ; 3. Chênois 6-10 ; 4. Star-Onex et Bienne 6-9 ; 6. Lausanne 6-8 ; 7. Sokol Neuchâtel 6-7 ; 8. Uni-Berne 6-6.

Ligue B masculine : 1. VBC Lausanne 6-12 ; 2. VBC Berne et Tatran Berne 6-10 ; 4. Cern - Colombier et Chênois 6-9 ; 7. Neuchâtel-Sports 6-7 ; 8. Le Locle 6-6.

Résultats

1re ligue masculine : Neuchâtel-Sports II - SFG Bevaix 3-1 ; Valtrens - La Chaux-de-Fonds 3-2 ; Neuchâtel-Sports II - Val-de-Ruz 2-3 ; SFG Bevaix - Saint-Aubin 1-3 ; Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 3-0 ; Marin - Valtrens 3-1 ; Savagnier - Neuchâtel-Sports II 1-3.

2me ligue masculine : Uni-Neuchâtel - Cressier 3-1 ; Val-de-Ruz II - Bevaix II 3-0 ; Colombier II - Cressier 3-1 ; Cortaillod - Sokol 0-3 ; Le Locle II - Neuchâtel-Sports III 1-3 ; GV La Chaux-de-Fonds - Fleurier 3-0 ; Suchard - Uni-Neuchâtel 1-3 ; Sokol - Cressier 2-3 ; GV La Chaux-de-Fonds 3-1 ; Colombier II - Sokol 3-1.

Juniors masculins : La Chaux-de-Fonds - INCA Neuchâtel 3-0 ; Neuchâtel-Sports - Saint-Aubin 3-2.

1re ligue féminine : La Coudre - Avenches 3-1 ; La Chaux-de-Fonds - Avenches 3-0 ; Uni Neuchâtel - Boudry 3-0.

2me ligue féminine : EPF Peseux - Savagnier 0-3 ; Neuchâtel-Sports III - Savagnier 3-1 ; Val-de-Ruz - Cortaillod 3-1 ; La Coudre II - EPF Peseux 3-0 ; Colombier - Cortaillod 3-1 ; Cressier - Cortaillod 3-1.

Juniors féminins : Cressier - Avenches 0-3 ; La Chaux-de-Fonds - Le Locle 3-0 ; Bevaix - Colombier 0-3 ; Cressier - Neuchâtel-Sports I 3-0 ; EPF —Peseux - Avenches 0-3.

PAPER MATE

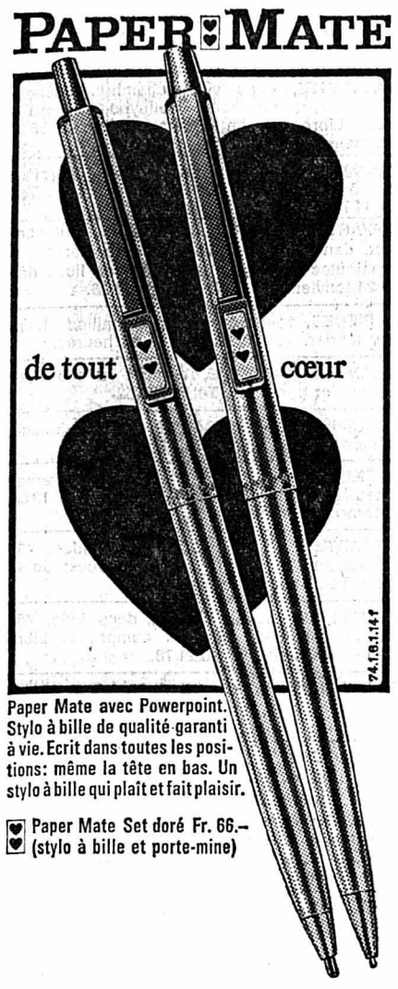

Paper Mate avec Powerpoint. Stylo à bille de qualité garanti à vie. Ecrit dans toutes les positions: même la tête en bas. Un stylo à bille qui plaît et fait plaisir.

Paper Mate Set doré Fr. 66.– (stylo à bille et porte-mine)

CLÔTURE-TOUT
✆ 038 41 29 47 A. Wolf
Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Votre poncho en alpaca du Pérou

Profitez de notre nouvel arrivage qui vous garantit un maximum de choix et l'avantage des prix d'importation directe.

Modèles tissés main en alpaca naturel, avec ou sans fourrure. Egalement pour enfants, à partir de Fr. 38.—.

Tout l'artisanat des Andes péruviennes vous attend chez :

ARTESANIA

maintenant à BEVAIX

rue de la Cure 4, parking aisé.
Tél. 46 19 80.

GARAGE DU ROC

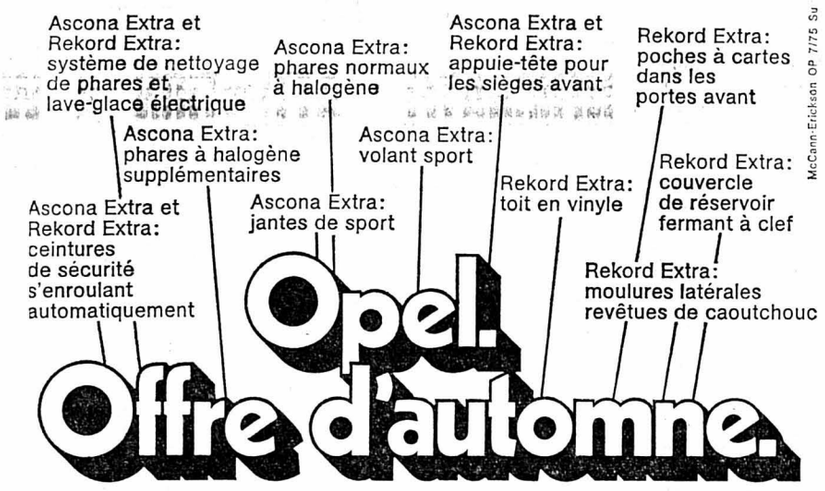

Nouveau: Ascona Extra et Rekord Extra.
Economisez 600.– ou 700.–

Maintenant, vous trouverez l'Opel Ascona équipée en série de sept accessoires spéciaux à un prix qui vous fera économiser 600 francs. L'Ascona, la voiture familiale qui domine et remporte les rallies les plus durs.
La Rekord Extra – un record en équipement. Sept accessoires spéciaux s'ajoutent à tous ceux offerts habituellement avec la Rekord 1900 S. Et à un prix qui vous fera économiser 700 francs.

OPEL GM

Votre distributeur Opel :

DU ROC - Hauterive
Tél. 33 11 44

Agents locaux :
Ed. Barbey, 53 28 40, Dombresson - Jean Wuthrich sen., 41 35 70, Colombier - Jean Wuthrich jun., 46 13 96, Bevaix

Actions Coop :
Le café et le thé actuellement encore plus avantageux !

Café JUBILOR
Le café de haute distinction. Un mélange prestigieux au goût raffiné et à l'arôme charmeur
250 g
2.60 3.10

Café EXCELLENTO
Un mélange bien équilibré, particulièrement apprécié pour son arôme riche et soutenu.
250 g
2.40 2.90

YAMINDA TEA
finest Ceylon. Un excellent mélange de thés de Ceylon de toute première qualité.
2 x 25 sachets à 2 g
1.10 1.50
Duplo

INCAROM
685 g
7.90 14.10
44% moins cher

Nouveau!
Café Calypso
Racé.
Noir.
Vigoureux.

250 g
2.60

Prix net

THORENS
Dual
PIONEER
SUPERSCOPE
Standard
mediator
PHILIPS

GARANTIE 3 ANS

RABAIS
15 %
20 %
25 %

Nous attendons votre visite

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21
HI FI
Membre UNITEL

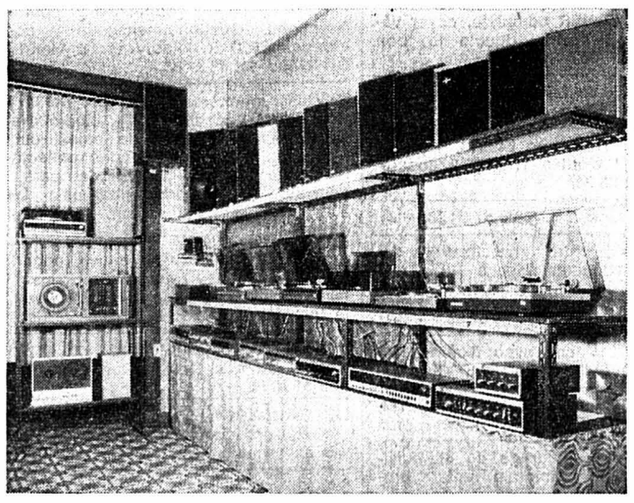

Vue partielle de notre nouveau salon HI-FI

Cap sur Madère

Eau limpide, soleil au zénith,
hôtels qui donnent encore du service:
c'est Madère.
Et maintenant avec un vol direct
de Genève et Zurich.
Un vol régulier TAP.

TAP
THE AIRLINE OF PORTUGAL

Soumettez vos projets vacances-Madère
à votre agent de voyages, ou contactez
TAP Genève, tél. 022 31 61 50
TAP Zurich, tél. 01 27 27 33

alpaca

GROS RABAIS

Modèles d'exposition après Comptoir d'automne

LAVE-LINGE

LAVE-VAISSELLE

FRIGO

Garantie 1 an.
Service après-vente assuré.

CRETEGNY & CIE
Comptoir ménager
fbg du Lac 43,
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

mangez, mangez... il restera toujours VICHY CELESTINS pour digérer.

vichy célestins
eau minérale bicarbonatée sodique

RUNADVERTISING

VÉRONIQUE COIFFURE

Poteaux 3, Neuchâtel

Ouverture le 5 novembre

Tél. 25 27 81

Anc. A. Schmolk

HÔTEL DE LA COURONNE
Les Brenets
Famille Ed. Senn

Vu notre succès, nous prolongeons

la CHASSE

Toutes spécialités de viandes et desserts flambés

Réservez votre table : tél. (039) 32 11 98.

A vendre, de particulier,

une table carrée

dessus verre, pieds chromés avec deux rayons inclinés en dessous pour journaux et livres ;

un fauteuil

drapé vert olive, le tout en parfait état. Prix à convenir.

Tél. 33 42 61, Neuchâtel, entre 12 et 14 h ou le soir après 18 heures.

Cure d'hiver
bonne, bien-être

Hotel LIMMATHOF BADEN
propre piscine thermale
056 22 60 64 prospectus E. Müller

Maculature en vente au bureau du journal

Prêts
sans caution jusqu'à
Fr. 10.000.-
● Discrétion absolue
● Formalités simplifiées
ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
CP 1002 Lausanne
Tél. (021) 23 30 87

MARIAGES

D.O.M. Mariages

Jeune femme
45 ans, bonne présentation, désire rencontrer, monsieur, bonne situation, en vue de mariage.

Monsieur
55 ans, situation stable, souhaite rencontrer dame aimant la campagne, en vue de mariage.
Neuchâtel,
Tél. (038) 25 45 16.

HÔTEL DE LA GARE ET POSTE
LA CHAUX-DE-FONDS

LE PROVENÇAL

Vivier : 3000 litres d'eau de mer pour vous mieux servir

QUINZAINE MÉDITERRANÉENNE

« Fruits de mer santé de fer »

HUITRES BELON BRETAGNE
MOULES MARINIÈRES
CLAMS, PALOURDES, TOURTEAUX
LA VRAIE BOUILLABAISSE PROVENÇALE
LOUP DE MER GRILLÉ AU FENOUIL
TURBOT POCHÉ SAUCE BERCY
DAURADE ROYALE
HOMARD DE BRETAGNE
COQUILLES SAINT-JACQUES FRAICHES

Réservez votre table
Tél. (039) 22 22 03

B. Mathieu,
chef de cuisine

DAME

fin de la quarantaine, caractère et esprit jeunes, rencontrerait monsieur de 50 à 58 ans, aisé, bonne culture générale, pour rompre solitude. Aventure exclue.
Ecrire à SF 3002 au bureau du journal.

Jeune homme
bonne présentation,
désire rencontrer
jeune fille sincère
en vue de mariage.
Ecrire sous chiffres 28-900279 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

SKIS Head Killy 2 m 05, fixations de sécurité Gertsch, utilisés 2 saisons, Fr. 180.—. Tél. (032) 88 10 56.

BELLE CHAMBRE A COUCHER, en cerisier, prix intéressant. 24 14 60.

LIT D'ENFANT complet plus armoire et commode, frêne clair, bon état, 380 fr. ; 2 colonnes Revox 16 ohm, 300 fr. Tél. 25 03 79.

PHILATELIE. 19 blocs, valeur : 1900 fr., cédés à 1000 fr. ; FDC, 1965 à 1974, complet, séries toutes émissions. Case 78, Boudry.

4 PNEUS A NEIGE, Dunlop, 600 x 13, Tubeless, état de neuf, prix : **150 fr.** Téléphone 42 21 33.

3 MANTEAUX REPORTER, garçons 10 et 12 ans. Téléphone 33 16 83.

4 PNEUS NEIGE, 95 % Trelleborg, Tubeless, 520 x 13, montés sur jantes D.K.W., 200 fr. Tél. (038) 31 53 15.

CONDOR PUCH 2 vitesses. Tél. (038) 46 21 68.

CUISINIERE A GAZ 3 feux, avec couvercle, état neuf. 180 fr. Tél. 33 56 77.

PORTE-SKIS neuf, pour Renault 16 ; souliers de ski, Nos 30 et 43. Tél. 36 13 85.

SOULIERS DE SKI Kastinger Gold, état de neuf, No 42 ; plastique, Nos 39 et 40, cuir No 33. Tél. 41 11 51.

SOULIERS DE SKI Henke No 6 ½, à boucles, en cook plastique, état neuf. Tél. 33 40 49.

SOULIERS DE SKI Henke à boucles, No 39 ½, intérieur mouton, très bon état, 70 fr. Tél. 24 48 62.

4 PNEUS NEIGE pour 2 CV, Dyane ou Ami. Tél. 31 28 21.

CHAMBRE A COUCHER, bon état, bas prix. Tél. 25 74 51.

SOULIERS DE SKI Raichle bleus à boucles, No 41, 50 fr. Tél. 47 13 38.

LITS-DIVANS, sommier métallique avec dossier, portège-matelas, matelas à ressorts. Tél. 25 12 41.

SOULIERS DE SKI Raichle, à boucles, No 44. Tél. (038) 25 12 31.

PATINS DE HOCKEY, No 32 ; chaussures de ski Henke, à boucles, No 35. Tél. 57 14 74.

4 JANTES, Volvo 144, 165-15, + Michelin XZ usés à 2/3, 100 fr. Tél. (038) 53 19 63.

4 PNEUS NEIGE Michelin X 145 - 15 (avec ou sans clous), sur jantes Renault 8 ou 10, 240 fr. Tél. 31 23 93.

TIMBRES SUISSES neufs et oblitérés : Pro Juventute et Pro Patria, séries complètes 1913-74, 1938-74, Pro Juventute **1912** (Précurseurs neufs). Egalement vente au détail. Tél. 25 98 26.

SOULIERS SKI No 43. Tél. 33 26 86.

POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI : 1 divan, 2 fauteuils, 1 table mosaïque, très bon état. 500 fr. Tél. 25 37 74, le soir.

POUSSE-POUSSE, moïse, poussette, bas prix. Tél. (038) 42 18 91.

CHAISES, voulez-vous acheter de très belles chaises? Prix très intéressant. Tél. (038) 31 49 00 ou (038) 31 66 93.

A CEDER POUR CAUSE IMPREVUE, au prix de 125 fr., chiots dalmatiens noirs et blancs issus de parents avec pedigree. Téléphone (038) 53 20 95.

7 RECUEILS TINTIN 1 grand meccano. Téléphone 31 55 65.

ENREGISTREUR UHER 4000 Report-L complètement révisé, accessoires très nombreux, 650 fr. Tél. 24 11 13.

CHAMBRE A COUCHER complète, noyer véritable, armoire 3 portes, double lit, bon état. Bas prix. Tél. (038) 31 49 00.

1 JOLI FOURNEAU faïence, verte. Téléphone 46 18 41.

4 PNEUS NEIGE Trelleborg 640x13, 4 pneus neige Continental cloutés 175x14, 2 appuie-tête. Tél. (038) 31 38 34.

CANICHES pure race. Tél. (032) 97 54 38.

POUR 150 FR., skis fibre verre, fixations sécurité, souliers boucles Henke 42. Téléphone 33 59 38.

CALOR parfait état, 80 fr. Tél. 25 87 88.

SKIS HEAD 65, 215 cm, avec fixations talonnières, état neuf, 450 fr. Tél. 31 57 49.

4 PNEUS CLOUTES bus VW, état neuf. Tél. (038) 31 52 75, après 19 heures.

SALLE A MANGER, entourage de lit, cuisinière gaz 4 feux, four autonettoyant + broche. Tél. 33 25 66.

TRES BELLE OCCASION, à Colombier, cuisinière à gaz 3 feux, four, état neuf, 100 fr.; une grande table de cuisine, 30 fr. ; un petit fourneau tout combustible, 2 plaques chauffantes, 50 fr. Téléphoner au 31 30 29.

BIBLIOTHEQUE TUBULAIRE en hêtre, avec bar et secrétaire, salon moderne 3 pièces canapé, 2 fauteuils + table. Téléphoner au 25 84 37.

4 PNEUS CLOUS Michelin X 165 SR 13, bon état, 150 fr. Tél. (038) 36 12 14.

CONGELATEUR ELECTROLUX et aquarium 120 litres, eau douce et mer. Tél. (038) 31 79 63, après-midi.

ROBE LONGUE noire, taille 40, neuve, 150 francs. Tél. 41 12 33.

2 JANTES et 1 paire chaînes à neige NSU 1200, 1 paire chaînes à neige VW. Téléphone 25 90 31.

FOURNEAU A CATELLES peint à la main, hauteur 1 m. Tél. 25 38 39, dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER complète, 2 lits, 400 francs. Tél. 25 38 39, dès 18 heures.

VIBROGRAF B 200 ; armoire 2 portes ; établi longueur 3 mètres. Tél. 31 38 48.

CUISINIERE ELECTRIQUE en bon état, bas prix. Tél. (038) 63 13 73.

PATINS BLANCS 39 ; souliers ski 31, 32, 33. Tél. 24 31 31.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE peu utilisée ; tapis salon 200 x 290, beige-brun ; souliers ski Henke (bas prix). Tél. 33 36 78.

2 PNEUS NEIGE 165-13, montés sur jantes, 4 ½ J - 13. Tél. 42 14 79.

RADIO-GRAMO PHILIPS, modèle 1958, avec anciens disques en bon état, 60 fr. Henchoz, Henri-Calame 9, Cernier.

LAPINS GRAS ainsi que plusieurs jeunes pour finir d'engraisser. Tél. 25 77 31.

TIMBRES-POSTE étrangers, lots de 100 timbres différents pour 7 fr. le lot. Téléphone (038) 33 12 85.

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes pour Simca 1301, 165-13, 80 %, 250 fr. ; 4 pneus neige, 145-12, 50 %, 120 fr. ; 2 pneus neige Pible 165-380, 80 %, 100 fr.
Tél. (038) 51 22 76.

2 PNEUS neige, 5,60 x 13, parfait état. Tél. 33 39 95.

4 PNEUS CLOUS avec jantes 6.40/13. Tél. 25 16 93.

ENSEMBLE DE SKI matelassé, neuf, taille 50; souliers ski, à boucles, No 41. Téléphone 24 70 74.

4 PNEUS FIRESTONE neige, 185 - 70 SR 13 Tubeless. Tél. (038) 51 35 67.

SKIS KNEISSL Magic 66, 200 cm, fixations Salomon 505, 200 fr. Tél. 31 10 14 (repas).

SETTERS GORDONS, pedigree, et vaccinés. Tél. (038) 53 39 83.

4 PNEUS NEIGE Pirelli Cinturato, 165 SR 13, 100 fr. Tél. 33 42 38.

CUISINIERE A GAZ 4 feux + studio comprenant : 2 fauteuils, un divan-lit, une table. Tél. 31 30 55.

VESTE, fourrure agneau de Toscane véritable très peu portée ; canapé-lit, une place ; 2 gros fauteuils usagés mais bon état. Téléphone 25 30 94, après 18 heures.

QUI VEUT ME DEBARRASSER d'un vélo homme, (à compléter) et d'un vélomoteur Cilo accidenté, à remettre en état ? Prix modeste. Tél. 25 96 58.

Demandes à acheter

TABLE ET CHAISE EN BOIS pour enfant. Tél. 24 49 77.

4 PNEUS neige sur jantes, pour Peugeot 204. Tél. 24 53 70.

POUSSE-POUSSE avec capote, en bon état. Tél. 41 32 49.

2 TABOURETS DE CUISINE, en bois. Tél. 24 49 50.

MACHINE A ECRIRE D'OCCASION. Tél. 24 79 44.

TENTE D'INDIEN, hauteur env. 2 m. Téléphone 25 72 80.

CANAPE VOLTAIRE ; ancienne nappe blanche crochetée ; outils de menuisier. Tél. (038) 31 62 81.

A louer

A FONTAINEMELON, appartement 3 pièces avec douches, chauffage central, 300 fr. avec charges, libre pour le 1er décembre ou à convenir. Tél. (038) 41 22 41, de 7 à 9 heures.

JOLIE CHAMBRE, tout confort, balcon, pour le 15 novembre. Tél. 25 68 15.

TRES BEL APPARTEMENT meublé, trois chambres, boisé, tapis tendus, tout confort, Val-de-Ruz, 550 fr. par mois, tout compris. Adresser offres écrites à DO 2988 au bureau du journal.

DOMBRESSON, appartements modestes 2 et 3 pièces, sans confort, éventuellement 1 meublé. Tél. 53 24 46.

STUDIO MEUBLE à Belleroche. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

POUR LE 24 NOVEMBRE, appartement 2 ½ pièces, cuisine, bain, situation tranquille, 435 fr. Peseux, tél. 31 69 40, heures des repas.

APPARTEMENT 2 CHAMBRES, tout confort, à Cortaillod, 100 m arrêt du tram, 345 fr., charges comprises. Libre 20 décembre. Téléphone 42 24 37, dès 20 heures.

BOVERESSE, studio à louer, meublé ou non meublé, tout confort. Tél. 61 14 15, Jean Ehmann.

IMMEDIATEMENT chambre indépendante, eau chaude, 150 fr., par mois, à jeune fille. Tél. 25 20 32.

BOUDRY, Buchilles, route de Grandson 36, pour le 24 décembre 1974, appartement 3 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire, salle de bains avec W.-C., cave, place de parc, antenne collective pour TV, téléphone, location mensuelle y compris charges : 492 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél. 42 21 33.

BOUDRY, route de la Gare 19, pour le 24 janvier 1975, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains avec W.-C. cave, place de parc, antenne collective pour TV., téléphone, location mensuelle y compris charges : 330 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél 42 21 33.

BEVAIX, Jonchères 5, au nord de la Favag, pour le 24 décembre 1974, studio avec cuisinette agencée, salle de bains, cuisinière électrique, frigidaire, antenne collective TV, téléphone galetas, place de parc, loyer mensuel y compris charges : 286 fr. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod, tél. 42 21 33.

A CHEZARD, dans villa neuve, appartement de 2 ½ pièces, tout confort, machine à laver, jardin, situation tranquille, vue, libre le 1er décembre. Tél. 53 17 69.

STUDIO DANS VILLA, 1 ou 2 pièces, meublé ou non, 1er janvier, Cormondrèche. Tél. 31 73 58.

LE LANDERON, bel appartement de 2 pièces, grande douche, cuisine installée, vue imprenable. Tél. 51 11 80.

SAARS 83, 2 pièces tout confort, pour 24 novembre, 421 fr., tout compris. Tél. 25 06 81, dès 19 heures.

HAUTERIVE, RUE DE LA MARNIERE, studio meublé, libre immédiatement, 290 fr. par mois, charges et électricité comprises. Téléphone 33 43 73, (repas).

A CORCELLES, studios tout confort, pour date à convenir. Tél. 31 38 96.

CHAMBRE tout confort, à l'est de la ville. Tél. 25 38 66.

HAUTERIVE, dans villa, chambre indépendante, part au bain, trolleybus à proximité. Libre dès fin décembre. Tél. 33 27 29 (repas).

LOCAL 65 M 2, chauffé, toilettes, Marnière 35, à Hauterive, 340 fr. + charges. Tél. 31 44 74.

APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES, tout confort, dans villa locative à l'est de Peseux, à 2 minutes du tram, avec garage, libre dès le 24 janvier 1975. Tél. (038) 31 27 58.

2 PIECES, tout confort, à Cortaillod. Libre 1er février. Tél. 42 26 76, dès 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, confort, à monsieur sérieux et tranquille. Tél. 25 30 52.

CHAMBRE INDEPENDANTE confort, douche, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

A NEUCHATEL, région patinoire, garage chauffé, 63 fr. par mois. Tél. (038) 57 12 88, interne 15, heures de bureau.

APPARTEMENT 3 PIECES, tout confort, 495 francs par mois, fin novembre, ouest de la ville. Tél. 24 58 77, le matin.

BEVAIX, 2 pièces, meublé, dans villa, 400 francs par mois, charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 46 21 78.

BELLE POUSSETTE DE CHAMBRE garnie, complète, ainsi qu'une magnifique robe de baptême. Tél. 24 42 22.

LE PAQUIER, appartement 1 ½ pièce, confort, libre immédiatement, 195 fr. par mois. Tél. 53 12 21, dès 18 h 30.

URGENT. Grand appartement pour le 24 novembre, 4 ½ pièces, à Cornaux, Vignoble 72, 560 fr., charges comprises. Tél. 47 15 13, dès 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

PAVILLON MEUBLE 2 pièces, cuisine, douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

4 PIECES, tout confort, Neuchâtel-est, éventuellement échange contre 3 ½ pièces à Saint-Blaise. Tél. 33 22 33.

COUPLE enfant, cherche appartement, prix modéré, jardin. Tél. 31 52 79.

IMMEDIATEMENT, appartement 3-4 pièces avec confort, à Neuchâtel. Tél. 25 85 77.

ON CHERCHE à l'année, appartement dans ferme ou loge, région Jura. Téléphoner au (038) 24 09 17, heures des repas.

100 FR. DE RECOMPENSE à qui me procure garage, région Neuchâtel-Corcelles. Urgent. Tél. 31 71 80, 12 à 13 h 30.

Offres d'emplois

LOGEE OU NON, à la demi-journée, aide de ménage, pour s'occuper plus particulièrement d'une vieille dame. Tél. 33 39 20.

GOUVERNANTE et femme de ménage, ou couple, pour s'occuper d'une personne âgée. Tél. 25 96 00 entre 12 et 13 h et de 19 à 20 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE, 18 ans, cherche emploi pour le 1er décembre 1974 comme employée de bureau ou éventuellement aide-jardinière d'enfants. Adresser offres écrites à IV 2993 au bureau du journal.

PLACE DE CHAUFFEUR de chantier ou de camionnette cat. A. Adresser offres écrites à RE 3001 au bureau du journal.

SOMMELIERE cherche travail tout de suite jusqu'au 20 décembre, ou extra. Adresser offres écrites à EP 2989 au bureau du journal.

VENDEUSE EN PARFUMERIE cherche place à Neuchâtel, libre immédiatement. Faire offre sous chiffres CN 2987 au bureau du journal.

DUO OU TRIO cherche engagements. Téléphone 25 70 74, dès 19 heures.

DAME cherche travaux de bureau à domicile : dactylo, sténo, etc. Téléphoner au (039) 26 99 93.

MAMAN GARDERAIT ENFANT à la journée ou à la semaine. Bons soins assurés. Téléphone 24 50 46.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Tél. 25 20 37.

ETUDIANTE ferait baby-sitting, à Neuchâtel. Tél. 63 18 51.

JEUNE PROFESSEUR ANGLAIS donnerait leçons de conversation. Tél. 25 30 89.

ELECTROMECANICIEN 4 ans de pratique, connaissances d'électronique, cherche emploi à Neuchâtel, ou dans la région. Adresser offres écrites à HP 2946 au bureau du journal.

GOUVERNANTE cherche emploi. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à NY 2963 au bureau du journal.

LEÇONS PRIVEES de mathématiques, degré secondaire, seraient données. Tél. (038) 53 28 19.

JEUNE HOMME, 21 ans, cherche travail jusqu'à fin de l'année. Tél. 25 65 10.

ETUDIANTE BRITANNIQUE donne leçons d'anglais, trois degrés. Téléphoner aux heures des repas au (038) 24 44 04.

Perdus - Trouvés

PERDU le 24 octobre 1974, entre passage Mayor et Parcs, Tout pour l'Auto, portemonnaie noir contenant : 377 fr. Récompense. Tél. 24 59 36, heures repas.

Divers

PAR SUITE DE MALADIE, dame solvable cherche la somme de 5000 fr., remboursement et intérêts à convenir. Garantie à disposition. Ecrire à HT 2992 au bureau du journal.

DAME, 64 ANS, d'allure jeune, possédant voiture, cherche à faire la connaissance de monsieur de bonne présentation, sachant conduire. Ecrire à GS 2991 au bureau du journal.

AMITIE : Es-tu charmante et enviable ? Entre 20 et 40 ans ? La solitude te pèse ? Ecris-moi vite ! Je t'attends depuis si longtemps ! Ecrire à KX 2995 au bureau du journal.

HOME pour personnes âgées offre une place pour dame encore valide. Ambiance familiale. Offres sous chiffres AL 2985 au bureau du journal.

CHATONS de 3 mois à donner. Tél. (037) 53 25 00.

MONSIEUR cherche compagnon pour passer 15 jours à l'île Maurice. Tél. 31 18 76.

UN DES PRINCIPES BAHA'IS : Paix Universelle. Renseignements : c.p. 613, 2001 Neuchâtel, ou tél. 31 23 62.

DAME ALLEMANDE cherche personne pour lui donner des leçons de français. Tél. (038) 47 19 90.

ORDRE ROSICRUCIEN AMORC Renseignements : case postale 48, 1224 Chêne-Bougeries-Genève.

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod, tél. 42 30 09.

actualité CINÉMA magazine

Projection automatique dans un cinéma de la ville
Une petite révolution technique

Les pas de géants réalisés au cours de ces dernières années dans la technique et surtout l'électrotechnique ne sont pas seulement une figure de style. Ils touchent pratiquement toutes les activités et parfois même en bouleversent considérablement le fonctionnement.

Si le cinéma ne resta pas étranger aux progrès techniques, c'est surtout dans le domaine de la prise de vue et de son, que l'on enregistra les résultats les plus spectaculaires qui d'ailleurs eurent une incidence directe sur le septième art. C'est grâce aux caméras plus légères, plus silencieuses que le cinéma put enfin sortir de ses studios et véritablement descendre dans la rue. C'est grâce à la technique que le cinéma-vérité est né, que la caméra-stylo est devenue réalité.

Curieusement, le mode de projection évolua dans une moindre mesure et les perfectionnements furent relativement rares. Il y eut cependant l'apparition de la lampe à xénon qui contribua à améliorer de manière remarquable la qualité de la projection grâce à une luminosité accrue.

IMAGE AMÉLIORÉE

Cependant, l'automatisation de la projection cinématographique n'est réellement entrée dans les mœurs que ces dernières années. Ce n'est pas seulement l'aspect de la rentabilité — notamment pour les nombreuses salles jumelées dans les grandes villes — qui mérite de retenir l'attention. En l'occurrence, ce qui devrait réjouir particulièrement tous les cinéphiles et fervents du cinéma, c'est que la qualité de la projection devrait en être grandement améliorée. Il faut en effet, bien reconnaître que dans trop de salles, les qualités de projection laissent à désirer de par la négligence de certains opérateurs. Heureusement, d'autres prennent particulièrement à cœur leur métier et vouent à leurs appareils une attention minutieuse. Grâce à la projection automatique, on devrait avoir des séances sans aucun incident de parcours et surtout des copies dans un état de conservation nettement supérieure.

Première salle de la ville à avoir franchi le cap de l'automatisation, le cinéma Rex est équipé depuis quelques semaines de deux projecteurs complètement automatisés. Ils ont une autonomie supérieure aux appareils ordinaires, puisque leur bobine peuvent recevoir 3500 mètres de film, ce qui représente une durée de projection de 2 h 10, soit plus qu'un film de longueur normale. Cependant, il est préférable d'utiliser les deux projecteurs lors d'une même séance pour des questions d'usure. Il est possible de prévoir un entracte ou un passage synchrone d'un projecteur à l'autre, sans aucune intervention de la part de l'opérateur. A la fin de la projection, après un bref temps d'arrêt, le film est réembobiné automatiquement à la vitesse de 36 images par seconde (et non 24 comme à la projection). C'est là l'un des gains les plus considérables du système, car le frottement du film sur les galets d'entraînement est minime, alors que la méthode manuelle gâte énormément la pellicule, ce qui donne cette impression hautement désagréable de pluie sur l'écran.

En cas de rupture du film, la machine s'arrête automatiquement, la salle s'allume à demi et la musique de fond est diffusée. Le surveillant peut contrôler la projection de la caisse où un écran de télévision retransmet l'image projetée sur l'écran. En l'absence de l'opérateur, il peut par conséquent alerter celui-ci à la moindre défaillance. Il est prévu qu'à l'avenir une ligne soit tirée jusqu'au cinéma Bio d'où le contrôle pourra s'effectuer.

DISPOSITIF « PRESSE-BOUTON »

Si l'appareillage peut aussi être utilisé manuellement en cas de défaillance de la mémoire électronique chargée de commander les opérations, l'automatisation est poussée à un point de raffinement étonnant. Il s'agit vraiment d'une installation « presse-bouton » une fois que tous les réglages préalables ont été faits. Ainsi, le caissier peut à lui seul enclencher le système au début de la séance, sans plus avoir à s'en occuper. La rotation de la tourelle des objectifs se fait aussi automatiquement en quelques secondes (pour passer du format normal au panoramique ou au scope, etc.) Après le réembobinage, une horloge commande le début de la nouvelle séance les jours de « permanence » ou le déclenchement de l'installation à la fin de la dernière projection, dans des délais variables.

Voilà assez schématiquement exposé le nouveau système de projection du cinéma Rex. Dans son genre, c'est l'installation la plus moderne qui existe à l'heure actuelle en Suisse. A noter que le cinéma Corso à La Chaux-de-Fonds est lui aussi équipé depuis quelques semaines d'un appareillage automatique mais qui procède d'un principe quelque peu différent. Ce perfectionnement technique est à saluer avec une réelle satisfaction, car si le cinéma veut défendre sa place dans le concert des loisirs toujours plus diversifiés, il doit être d'une extrême exigence envers lui-même, tant sur le plan technique que sur le plan artistique.

Bl. N.

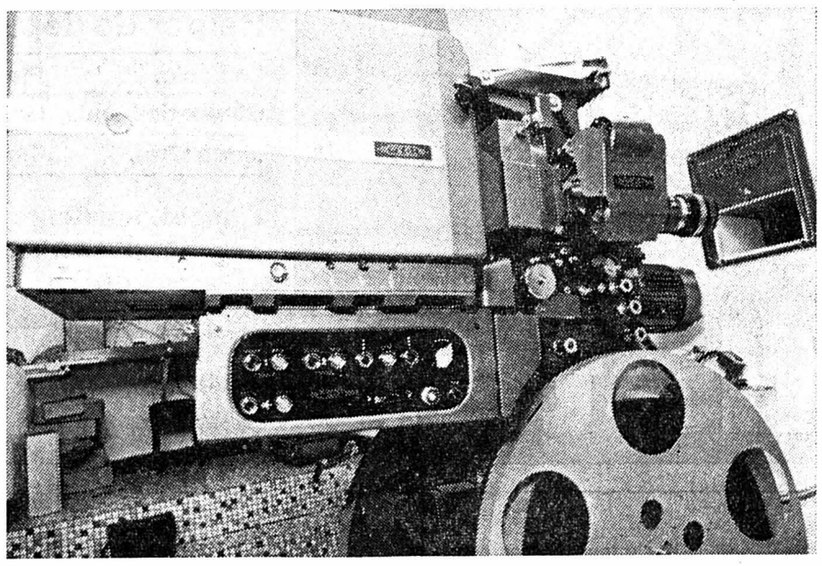

Le nouveau projecteur automatique du cinéma Rex. On reconnaît à droite son énorme bobine qui lui donne une durée de projection de 2 h 10. A gauche, les boutons de la commande manuelle, en cas de défaillance de la mémoire électronique. A droite la tourelle des objectifs et le film entraîné par les galets.

(Avipress J.-P. Baillod)

René Gilson a présenté son nouveau film aux cinéphiles pontissaliens

Le Ciné-club Jacques-Becker de Pontarlier vient de reprendre son activité en cette fin de mois d'octobre. Après une séance d'ouverture consacrée au nouveau film de Lindsay Anderson « Le meilleur des mondes possibles », la soirée de lundi était particulièrement faste pour le très actif ciné-club du Haut-Doubs, puisque René Gilson est venu présenter sa nouvelle œuvre intitulée « La Brigade ».

Sur la vingtaine de films que le ciné-club propose à ses membres, on notera l'excellent équilibre entre les ouvrages de relative grande diffusion et les œuvres destinés à un public plus averti ou plus spécialisé. C'est ainsi que seront au rendez-vous les « grands », soit Fellini, le Polonais Wajda, Rivette et Minelli. La nouvelle génération est notamment représentée par les Américains Schatzberg, Newman, Rafelson, Woody Allen et Paul Newman.

Les nouvelles cinématographies ne sont pas non plus oubliées avec le Chilien Soto, le Bolivien Sanjines et le Québecois Gilles Carle. Enfin des films réservés essentiellement aux ciné-clubs parce qu'ils n'ont pas connu le succès commercial qu'ils méritaient compléteront le programme. Il y aura en particulier « Les Faucons » du Hongrois I. Gaal, « Saint-Michel avait un coq » des frères Taviani et « 1789 » qu'Arianne Mnouchkine a tiré de son fameux spectacle. Autant dire qu'il s'agit là de véritables événements culturels régionaux, car ce sont des films qui n'ont pas été présentés par exemple dans le canton de Neuchâtel. A ce propos, le ciné-club de Pontarlier rappelle qu'il invite cordialement tous les membres des cinés-clubs de la région, qu'il s'agisse de ceux du Val-de-Travers, de Sainte-Croix, de Vallorbe ou de la Chaux-de-Fonds.

A noter encore que la traditionnelle rencontre de la Toussaint qui réunit cinéphiles suisses et français de la région est renvoyée. Elle aura lieu au week-end de la Pentecôte et ce sera la dixième du nom. Consacrée au cinéma italien, elle promet déjà d'alléchantes découvertes, car on sait que le cinéma de la Péninsule demeure l'un des plus vivants de toute l'Europe occidentale et celui d'ailleurs qui est constamment en prise directe avec l'événement.

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

Le nouveau Costa Gravas

● *Costa Gravas tourne à Vichy « Section S », un film « rétro » du temps de l'Occupation. Le réalisateur de « Z » et de « L'Etat de siège » a eu beaucoup de mal à trouver des figurants. Tout d'abord, il ne disposait que de quelques balayeurs pour les costumer en officiers nazis. Puis après un flottement de mauvais augure, les femmes de la bourgeoisie sont venues avec leurs bijoux et leurs renards argentés... Le maréchal Pétain ne sera qu'évoqué : Costa Gravas estime à juste raison qu'un personnage historique montré sous les trais d'un acteur devient caricatural.*

Pas d'« Emmanuelle » à Genève et à Lausanne

● *« Emmanuelle » vient d'être interdit dans les cantons de Vaud et de Genève. La commission de censure a déclaré que le film est immoral, dégradant et incite à la débauche. Les Suisses se sont inclinés : ils viennent si souvent en France qu'ils finiront bien par voir « Emmanuelle » de l'autre côté de la frontière.*

La femme qu'il fallait...

● *Une jeune femme de 19 ans, Théresa Ann Savoy, devient la vedette de Lattuada pour son film « La Bambina ». Elle y incarne une adolescente de 15 à 16 ans qui, tenue hors de la vie par une mère dévorante, finira dans un infantilisme dramatique. Théresa vivant habituellement en Sicile dans une communauté spiritualiste où l'on ne mange que le poisson pêché par les membres et où les loisirs sont utilisés à apprendre la Bible, semble toute désignée pour un rôle où les stars n'étaient pas de mise.*

Doris Day : impôts arriérés...

● *Doris Day, la vedette de tant de comédies américaines a perdu sa belle euphorie. Au cours d'un procès qui a duré quatre-vingt-dix jours les juges californiens l'ont condamnée à une amende de 22 millions de dollars. Pour retard d'impôts...*

Michel Deville à Tanger

C'est à Tanger que Michel Deville tournera son prochain film, « Eau profondes », au début de l'année prochaine. Ce sera un thriller intimiste que Michel Deville et Christopher Franck ont adapté d'un roman de Patricia Highsmith. L'histoire est celle d'un couple qui, après dix ans de mariage, s'est installé dans une sorte de statu quo conjugal, et se trouve tout à coup compromis dans une affaire de meurtre.

ARCADES
Amarcord

Deuxième semaine de ce chef-d'œuvre de sensibilité et d'humour. Fellini évoque avec sa maîtrise habituelle des souvenirs tantôt ironiques, tantôt douloureux. Un film d'une rare qualité humaine à voir et revoir (16 ans, version française ; en séances spéciales, version originale sous-titrée.)

STUDIO
Festival Bergman

Dès lundi, festival Ingmar Bergman réunissant six de ses œuvres les plus marquantes. Lundi - mardi : L'attente des femmes. Mercredi - jeudi : la Nuit des forains. (16 ans).

APOLLO
L'Arnaque

Un succès qui se confirme... prolongation 4me semaine du film aux sept Oscars 1974 avec Paul Newman, Robert Redford et Robert Shaw. Une réussite exceptionnelle de George Roy Hill dont tout le monde parle, mais attention, les derniers jours approchent, donc ... hâtez-vous ! ! !

Les Visiteurs du soir

En réédition, un classique du cinéma français avec Arletty, Marie Déa, Alain Cuny, Fernand Ledoux etc. Une réussite de Marcel Carné à voir et revoir.
(Séances spéciales, dès lundi).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Fellini : AMARCORD (Arcades).
Michel Soutter au mieux de sa forme : L'ESCAPADE (Bio).
Bunuel : LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Rex).
Les succès américains : L'ARNAQUE (Apollo).
Les classiques de Carné : LES VISITEURS DU SOIR (Apollo, séances spéciales).
Eros à la guerre : FRÄULEIN SANS UNIFORME (Palace).
Les films polissons : ALLONS, ENLÈVE TA ROBE (Studio).

ARTS LETTRES

COSTUMES SUISSES

par G. Lory et F.-W. Moritz

En 1824, Gabriel Lory fils et Frédéric-Guillaume Moritz publiaient à Neuchâtel les **Costumes suisses** (1), dessinés d'après nature. L'imprimeur était Chrétien-Henri Wolfrath, imprimeur en taille-douce, éditeur de la **Feuille d'avis de Neuchâtel.**

C'est cette publication, aujourd'hui introuvable, que Marc Wolfrath a eu l'heureuse idée de rééditer, en reprenant les 55 planches qui ornaient l'édition de 1824. Il y a ajouté une intéressante préface «en guise de présentation», qui, de manière élégante et précise, fournit au lecteur toutes les indications désirables sur l'activité des Lory et la technique utilisée pour l'impression.

Si les Lory sont venus se fixer à Neuchâtel, c'est que, avec le peintre Maximilien de Meuron et plusieurs autres, la capitale de la Principauté était le siège d'une activité artistique remarquable. Mathias-Gabriel Lory, fils de Gabriel Lory, naquit en 1784. Il rejoignit son père à Neuchâtel en 1806. Très doué, il se mouvait, dit Osterwald, avec la même aisance dans les cabanes et les salons. C'est donc de l'atelier de Neuchâtel que vont sortir les œuvres brillantes qui feront la gloire de ces deux artistes, assistés par leur neveu et cousin, Frédéric-Guillaume Moritz.

En 1812, Gabriel Lory épousa Henriette-Louise de Meuron, fille du capitaine Henri de Meuron de la Compagnie des Indes, laquelle seconda admirablement son mari. Leur bonheur fut malheureusement assombri par la mort de leurs deux fils, emportés en 1819 par la diphtérie.

Quoi que puisse penser d'eux le piquant Tœpffer, qui les qualifiait à la légère de « colorieurs », les Lory ont contribué à former l'école suisse des paysagistes suisses, grâce à une technique très précise, agrémentée de tous les charmes de la poésie et de l'humour. En dehors des **Costumes suisses,** ils publièrent le **Voyage de Genève à Milan à travers le Simplon** (1811), le **Voyage pittoresque au glacier de Chamouni** (1812), et un **Voyage dans l'Oberland bernois** (1812). Enfin ils firent paraître chez C.H. Wolfrath, à Neuchâtel, les **Souvenirs de la Suisse ou recueil de vues remarquables de ce pays.**

Henri-Chrétien Wolfrath, qui se lia avec les Lory et devint leur imprimeur, était né à Rinteln, petite ville de la Hesse électorale, en 1778. Après avoir étudié à l'Académie de Hesse-Schaumbourg, il fit des stages dans diverses imprimeries et se fixa à Neuchâtel en 1804, où il fut admis par le conseil de la ville à s'établir comme « imprimeur en taille-douce ».

Les **Costumes suisses,** de G. Lory fils et F.W. Moritz, ont été précédés d'une première édition qui ne comptait que 30 planches (8 de Moritz et 22 de Lory le Jeune). L'édition reproduite aujourd'hui contient 11 planches par ou d'après Moritz, 39 par ou d'après Lory le Jeune, 2 planches dessinées par Lory et gravées par Moritz et 3 planches non signées, soit 55 au total. En outre, l'édition originale contenait des textes explicatifs de César-Henri Montvert (1784-1848), que Marc Wolfrath a renoncé à reproduire dans la présente édition, car ils auraient alourdi le volume destiné avant tout à faire connaître l'œuvre si gracieuse de Lory et Moritz.

Marc Wolfrath donne ensuite de très intéressantes indications sur la technique employée par les Lory, qui utilisèrent une méthode nouvelle, l'aquatinte. Ils remettaient à l'imprimeur des plaques où étaient gravées également les ombres et les demi-teintes. Après le tirage d'une bonne épreuve, Lory enluminait avec soin un exemplaire, lequel était donné en modèle aux copistes, qui, au pinceau, coloriaient la planche.

La féconde activité des Lory a fait l'objet de nombreuses études, parmi lesquelles on citera celle de Conrad de Mandach: **Deux peintres suisses, Gabriel Lory le père, Gabriel Lory le fils.** Il écrit: « L'œuvre charme par un mélange de grâce et de virilité, par les teintes claires, vives, harmonieuses, qui se remarquent dans presque toutes les œuvres du jeune Lory... Les Lory appartiennent à la Suisse entière, non seulement par les sujets qu'ils ont représentés, mais aussi par leur personnalité. Ils ont en effet séjourné dans diverses contrées, surtout Lory le Jeune, qui, bien que Bernois, a trouvé à Neuchâtel une seconde patrie. »

Ce charme, on le ressent immédiatement en parcourant ces planches si diverses et si vivantes. Les Lory jamais ne s'en tiennent à un type de portrait; sans cesse ils varient la présentation et la manière. Au style qui est le leur, ils allient un naturel extrême, qui jamais ne glisse dans la facilité. C'est la vieille Suisse, et pourtant, à travers ces figures si diverses, elle apparaît toujours fraîche et toujours jeune. Ennemis de toute aigreur et de toute caricature, les Lory embellissent leurs sujets, mais en restant très près de la vérité. Et c'est en définitive ce souci de la vérité qui donne à ces figures une fine poésie, une grâce légère dépourvue de toute mièvrerie.

P.-L. B.

Glaris: une marchande de Schabziger

Berne: le chasseur de chamois

Neuchâtel: une femme

1) Costumes suisses. Collection de 55 planches tirées plein format d'après les aquarelles originales dessinées par G. Lory et F.W. Moritz et imprimées par Chrétien-Henri Wolfrath en l'an 1824. Editions Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel.

NOTES DE LECTURE

Alberte Eger-Crausaz. SENTIER DE LA ROCAILLE. (Perret-Gentil.) Dans un style très sobre et très simple, Alberte Eger-Crausaz raconte l'histoire d'une jeune fille, affamée de liberté et d'aventure, qui à l'âge de vingt et un ans, part seule pour l'Irlande, où elle va vivre dans un milieu d'obédience catholique. Hélas! Monseigneur, un évêque de quatre-vingt-deux ans, s'intéresse un peu trop à elle, alors que c'est Richard, son jeune neveu, un prêtre, qu'elle aime. Par la suite, elle rentrera en Suisse et s'y mariera. Le récit, âcre et concentré, est fondé sur l'universelle concupiscence, génératrice de trouble et de cruauté. Voilà qui est fort bien, mais pourquoi localiser à ce point le vice dans les milieux catholiques, comme si on ne le rencontrait pas également ailleurs? C'est la seule objection que le lecteur soit tenté de faire contre cette histoire captivante, qui témoigne de la part d'Alberte Eger-Crausaz d'une riche et profonde expérience de la vie.

Alberte Eger-Crausaz. MATHILDE FOYER ET SA FILLE. (Perret-Gentil.) C'est la même expérience de la vie qui se reflète ici, mais avec un accent plus dur et plus lamentable encore. La très jeune Mathilde, élevée dans une institution catholique, est violée une nuit, sans savoir par qui (mais le lecteur ne le devine que trop bien). Elle met au monde, dans la tristesse et dans la honte, une petite fille dont elle est très tôt séparée. Par la suite, on voit la jeune Simone, à peine adolescente, en butte aux flatteries et aux cajoleries de Mlle Leduc, une lesbienne. Un réalisme féroce marque ces pages saisissantes. Signalons encore qu'Alberte Eger-Crausaz, épouse de Robert Eger, chancelier de la ville d'Olten, est originaire de Marly, près de Fribourg.

André Halimi. PARIS, HÉLAS! PARIS. (La Table Ronde.) Dans cette tentative d'élimination du Tout-Paris, André Halimi dénonce cette mystification, cet énorme canular, cette imposture, qui a réussi à faire du Tout-Paris le centre culturel du monde, alors que c'est tout simplement le rendez-vous de la flatterie, de l'hypocrisie, de la roublardise et de la licence. Un seul mot d'ordre, la mode; elle règne sur tout, légitime tout, exclut tout. Dans le Tout-Paris, on ne rencontre guère que des personnages gluants qui se prennent pour l'élite. Une excellente satire, mais pourquoi ne s'en prendre qu'au gros de la troupe, alors que c'est les chefs de file qu'il aurait fallu épingler?

Gilles Rosset. LE POINT D'IRLANDE. Roman. (Denoël.) Alain et Annick vont passer leurs vacances en Irlande, un pays brumeux et féerique, qui les amuse par ses policiers et ses aubergistes, colorés et rubiconds. Parallèlement, un fonctionnaire parisien est convoqué à l'Elysée, où, sans le savoir, il est attendu par le président de la République lui-même. Ce président, c'est un peu de Gaulle et un peu Pompidou; il a été compromis quelque temps par la visite pourtant bien innocente qu'il a faite à un acteur playboy, et il aspire à se retirer en Irlande. Notre fonctionnaire croyait détester le président, mais le numéro 1 est si cordial et si bienveillant qu'il est impossible de ne pas l'aimer. Un roman construit sur un humour un peu fou, qui réserve sans cesse de nouvelles surprises.

Nicholas Monsarrat. DON SALVATORE, CHAPELAIN DE MALTE. Roman. (Presses de la Cité.) Le Père Salvatore était un prêtre simple et gauche, un homme de foi et de bonne volonté, qui desservait une paroisse pauvre de la Valette, quand la guerre fondit sur l'île de Malte. Dans les catacombes, il s'occupe du flot de réfugiés affolés, affamés, privés de toit, qui cherchent à s'abriter de la mort qui tombe sans cesse du ciel. Son histoire et l'histoire de Malte nous sont contées dans le tableau superbe des six journées du siège de Malte, qui s'échelonnent entre le 11 juin 1940 et le 15 août 1942. Une foi simple et fervente anime ces pages au cours desquelles le Père Salvatore réussit à maintenir l'espoir dans les circonstances les plus difficiles. Un roman très humain, souvent passionnant, qui ne sacrifie à aucune des idoles de notre siècle.

Alfred Coppel. CLASH! Roman. (Denoël.) Le vice-président des Etats-Unis ayant été subtilisé au Moyen-Orient, le Président étant mort subitement dans un accident d'avion, c'est un troisième homme qui assume ses fonctions. Un « faucon » du Pentagone en profite pour projeter une attaque préventive contre l'Union soviétique. Va-t-il réussir? Un roman de politique-fiction.

Lyall Watson. HISTOIRE NATURELLE DU SURNATUREL. (Albin Michel.) Intuition, prémonition, télépathie, autosuggestion, hypnose, rêves, hallucination, voyance, sorcellerie, pour la première fois un savant de premier plan admet que la plupart des phénomènes prétendus surnaturels sont en réalité parfaitement normaux. Perçant les brumes de mysticisme et de superstition qui entourent les sciences occultes, il démontre que la surnature est la nature avec tous ses parfums intacts, ses forces connues et inconnues.

Musée neuchâtelois. JUILLET-SEPTEMBRE 1974. No 3. Ce fascicule contient une étude très documentée et très fouillée de Jean-Pierre Michaud sur les noms de lieux de Bôle.

Les Otages, (Centre d'information et de documentation sur le Moyen-Orient.) Face à la multiplication des prises d'otages, que faut-il faire? Diverses personnalités répondent, parmi lesquelles André Chavanne et Olivier Reverdin.

P.-L. B.

BIBLIOGRAPHIES

LA PRATIQUE DE LA THÉOLOGIE POLITIQUE

Textes de Leo Dullaart, Jean Guichard, etc. (Casterman)

Christianisme et libération politique: thème à la mode ou expression d'une espérance? Le courant d'idées exprimé par la théologie politique résulte d'une conviction sans celle croissante parmi les chrétiens, à savoir que leur foi n'est digne d'être confessée que si elle est vécue en relation positive avec l'histoire de la libération de l'homme. Mais dans quelle mesure ne s'agit-il pas là d'une conviction subjective qui se heurte en fait aux possibilités objectives du christianisme historique et social? C'est à cette œuvre de discernement, englobant la présentation et la vérification du message de la théologie politique, que s'est consacré un groupe de travail animé par M. Xhaufflaire, sur la demande de la section théologique de la Commission nationale belge de Justice et Paix.

Samedi, le 9 novembre

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.–.

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds,	Gare	8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Reservez a temps vos places!

1321/1

ameublements sa **Pfister** Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038 - 25 79 14

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

GS 1220 CLUB 1973, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000 1970, blanche, 40.000 km.

MERCEDES 280 S automatique. 1970, gris clair, très soignée.

NSU 1200 1971, beige.

FIAT 124 S 1971, peinture neuve jaune, 50.000 km.

FORD 20 M TS 1968, peinture neuve couleur orange. Très soignée.

MINI 1000 1973, orange, 25.000 km. Parfait état.

MERCEDES 280 S 1970, beige, boîte automatique. Très soignée.

DAF 33 COMBI 1969, blanche, 40.000 km.

TOYOTA 2000 1972, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie.

CITROEN D SUPER 5 1972, vert métallisé, 42.000 km. Parfait état, avec garantie.

CONSUL GT COUPÉ 1972, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.

OPEL 1900 S 1970, bleu métallisé, 55.000 km.

CONSUL L 1973, vert métallisé, 26.000 km. Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000, 1969, 60.000 km, verte.

CITROEN AMI 8 CLUB 1971, blanche. 40.000 km. Très soignée.

LANCIA BETA COUPÉ 1800 1974, brun métallisé, 4200 km. Etat de neuf, avec garantie.

CITROEN DS 23 PALLAS, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

Gratuit: *2 CV neuve*
Par tirage au sort — le 20 décembre 1974

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Ascona Extra et Rekord Extra: système de nettoyage de phares et lave-glace électrique
Ascona Extra: phares à halogène supplémentaires
Ascona Extra et Rekord Extra: ceintures de sécurité s'enroulant automatiquement
Ascona Extra: phares normaux à halogène
Ascona Extra: jantes de sport
Ascona Extra: volant sport
Ascona Extra et Rekord Extra: appuie-tête pour les sièges avant
Rekord Extra: toit en vinyle
Rekord Extra: poches à cartes dans les portes avant
Rekord Extra: couvercle de réservoir fermant à clef
Rekord Extra: moulures latérales revêtues de caoutchouc
McCann-Erickson OP 7/75 Su

Opel. Offre d'automne.

Nouveau: Ascona Extra et Rekord Extra.

Economisez 600.– ou 700.–

Maintenant, vous trouverez l'Opel Ascona équipée en série de sept accessoires spéciaux à un prix qui vous fera économiser 600 francs. L'Ascona, la voiture familiale qui domine et remporte les rallies les plus durs.
La Rekord Extra – un record en équipement. Sept accessoires spéciaux s'ajoutent à tous ceux offerts habituellement avec la Rekord 1900 S.
Et à un prix qui vous fera économiser 700 francs.

OPEL GM

Garage Relais la Croix Bevaix Tél. (038) 46 13 96

NOUS RECHERCHONS DES OCCASIONS EN :
PEUGEOT - CITROEN - RENAULT, etc.
Profitez de nos belles occasions entre 3000 et 20.000 km.

Il y a toujours des concitoyens qui ont besoin de notre aide.

Secours suisse d'hiver

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Citroën G.S. Club
1974, neuve, 1220 ccm, garantie fabrique, 10.000 fr.
Tél. (038) 41 13 66.

A vendre
Fiat 850
56.000 km, 1969, 2400 fr. Expertisée. Buonomo, Bellevue 12, Marin.

A vendre
camionnette Citroën AKL
3 CV 1968, à réparer ou pour pièces de rechange.
Tél. 25 44 39.

A vendre voiture spéciale sport,
modèle unique
en fin de construction, avec accessoires, au prix des pièces.
Tél. (039) 31 45 76.

A vendre divers
pneus neige
d'occasion et neufs. Toutes dimensions, prix intéressant.
Tél. 24 18 42.

A vendre
Opel Kadett rallye
rouge. 70.000 km. Expertisée, 2800 fr.
Tél. 51 28 33.

A vendre
Jeep
pour cause de changement d'activité. Modèle 1972, 28.000 km, en parfait état, expertisée.
Tél. (038) 42 22 44.

OCCASIONS
2 CV 6 beige, 1971,
A 112, jaune, 1971
FIAT 128, rouge, 1971
DYANE, beige, 1970
GS 1220, bleue, 1974.
EXPERTISÉES
Garage de la Station
2042 VALANGIN.
Tél. 36 11 30.

URGENT.
Fiat 124
Sport, expertisée, moteur révisé, stéréo, 3500 fr. heures des repas.
Tél. 24 74 46.

Occasion unique
FIAT SPÉCIALE T
1971, expertisée, 35.000 km, radio plaques payées jusqu'à la fin de l'année.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Fiat 850 coupé
expertisée ; 1967,
Fiat 600 1969
35.000 km, expertisée.
Tél. (038) 31 64 95.

Occasions uniques
AUDI 60 L
1970, verte
DATSUN CHERRY
1972, 59.,000 km
DATSUN 1200 Coupé
1972, 45.000 km
DATSUN 120 Y
1974, 24.000 km
FORD CORTINA 1600
1970, 58.000 km
MAZDA 616 DX
1971, 35.000 km
OPEL KADETT
1973, 19.000 km
PEUGEOT 204
1970, 65.000 km
TOYOTA CARINA 1600
1972, 76.000 km. Expertisées, excellent état, prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Occasion unique AUDI 100 LS
de première main, 50.000 km, jaune, 1972.
Garage de la Station
2042 VALANGIN.
Tél. 36 11 30.

Je vends moteur
Opel
caravan.
Tél. 46 17 76.

A vendre splendide
RENAULT 4 export 1970
50.000 km, équipée neige, véhicule très soigné, non accidenté, cardans, freins, amortisseurs, pneus neufs, expertisée octobre 1974, 3900 fr.
Tél. (038) 47 15 18, de préférence heures repas.

Intéressé cherche à acheter
moteur Fiat 124
sport.
Tél. (037) 71 43 62, entre 18 h et 20 h.

Occasion unique OPEL KADETT
1973, rouge, expertisée, 19.000 km prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

DÉCOUPEZ
J'ACHÈTE au comptant toutes voitures récentes
Auto-Marché 2087 Cornaux / NE Tél. 038 47 16 12
DÉCOUPEZ

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	70	pastel	70.000 km	4800.—
PEUGEOT 204 GL	69	beige	58.000 km	4800.—
PEUGEOT 304	71	blanche	57.000 km	5900.—
PEUGEOT 304	74	bleue	33.000 km	8900.—
PEUGEOT 304	71	blanche	49.000 km	6300.—
PEUGEOT 304 S	73	blanche	40.000 km	8700.—
PEUGEOT 404	64	bleue	94.000 km	3000.—
VOLVO 144 GL	72	blanche	71.000 km	9900.—
ALFA 1600 SUPER	72	beige	43.000 km	9400.—
FIAT 124 SPÉCIAL	69	rouge	42.000 km	4900.—
LANCIA FULVIA 1,3	70	blanche	54.000 km	7800.—
RENAULT 4	68	beige	70.000 km	4000.—
RENAULT 6 TL	74	blanche	7.,000 km	8700.—
AUSTIN ALLEGRO	74	rouge	4.000 km	8500.—
MAZDA RX 3 CPÉ	72	verte	17.000 km	9900.—

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91

A vendre
1 lame chasse-neige
marque Peter, type ES5 hydraulique, droite et gauche complète, avec fixation rapide.
Prix : Fr. 5000.—
Tél. (038) 47 16 39.

A vendre
1 JEEP LAND-ROVER DIESEL
9 places, entièrement carrossable, avec porte-bagages. Expertisée.
Tél. (038) 47 16 39.

OCCASIONS

Quel que soit son kilométrage, une OPEL garde sa valeur d'OPEL

OPEL RECORD 1900 S
1973 - 4 portes - grise - 50.500 km
OPEL RECORD 1900 L
1969 - 2 portes - bleue - 51.500 km
OPEL RECORD 1700
1969 - 2 portes - beige - 61.000 km
OPEL KADETT 1100
1966 - 2 portes - bleue - 86.000 km
OPEL KADETT 1200 S
1973 - 2 portes - rouge - 20.000 km
OPEL ASCONA 1600 S
1973 - 4 portes - rouge - 41.300 km
OPEL ASCONA 1600 LS
1973 - 2 portes - beige - 24.000 km
OPEL ASCONA 1600 CARAVAN
1972 - 3 portes - gold - 29.900 km
OPEL ASCONA 1900 SR
1973 - 4 portes - rouge - 49.400 km

Service de vente ouvert jusqu'à 17 heures

OPEL
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR GENERAL MOTORS TÉL 33 11 44

GARAGE WASER NEUCHATEL

Limousine 4 portes 5 places
Austin 1300 GT
modèle 1973
21.000 km.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 7950.—.
Grandes facilités de paiement.
Echange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Automobiliste
Batterie neuve de qualité à prix modéré.
Tél. (038) 24 02 43.

VOITURES D'OCCASION choisies à votre intention!

		Année	Km environ
3 CV	CITROËN 2 CV 6	1972	43.000 km
5 CV	AUSTIN MINI 1000	1973	42.000 km
8 CV	TOYOTA Coupé Celica	1972/12	27.000 km
	ALFA ROMEO 1600 Giulia S	1970	60.000 km
	VW K 70 Luxe	1972	34.000 km
9 CV	OPEL ASCONA SR	1973	17.000 km
10 CV	PEUGEOT 504 Injection	1971	53.000 km
11 CV	TOYOTA Coupé Hardtop	1973	8.000 km
14 CV	BMW 2800	1971	63.000 km

Garanties non accidentées et expertisées.
Acompte 35 %, solde en 18 mensualités.

AGENCE TOYOTA et BMW
GARAGE DU 1er-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.
Service après-vente soigné.

COMMERCES

A vendre, au centre de Neuchatel,
BAR A CAFÉ
— Conditions intéressantes.
— A remettre tout de suite.
Etude O. Zumsteg, Tél. (038) 24 40 22 en cas de non-réponse No 36 15 69.

A remettre
salon de coiffure
pour dames. Possibilité d'agrandir. Prix modéré.
Adresser offres écrites à FR 2990 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE DESSINATEUR EN BATIMENT
avec connaissances d'urbanisme
CHERCHE EMPLOI
pour tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à CH. LOGOS, dessinateur, 2892 COURGENAY. Tél. (066) 71 11 56.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHEF DE SERVICE SUISSE CHERCHE PLACE
dans bar-restaurant, pour le 1er décembre 1974.
Tél. (029) 2 98 42.

APPRENTISSAGES

SWISSAIR **Offre pour le 7 avril 1975**

un apprentissage d'employé de transports aériens
à l'aéroport de Genève-Cointrin

Conditions :
Jeunes gens âgés de 18 ans, ayant fréquenté avec succès pendant 2 ans une école de commerce cantonale. Bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Nous offrons :
Un apprentissage d'une durée de 2 ans dans nos divers services de l'exploitation (services passagers, fret, poste commandement, planification et calcul du chargement des avions et nos bureaux de voyages et de réservations) en vue d'une formation polyvalente pour l'obtention du certificat fédéral de capacité d'employé de transports aériens.

Avantages :
Vacances : 4 semaines + 1 semaine de camp de sport. Stage en Angleterre après l'apprentissage. Salaire mensuel Fr. 700.— la 1re année — Fr. 950.— la 2me année.

Délai d'inscription : 30 novembre 1974.
Les intéressés sont priés de demander la formule d'inscription à :
SWISSAIR
Service du personnel
Gare Cornavin - 1211 Genève 2.
Tél. (022) 31 98 01, interne 2113/2114.

Dem. à acheter

Je paie de : Fr. 50.— à Fr. 500.—
poupées anciennes, tête porcelaine. Achète également tous les trains anciens et accessoires.
Tél. (024) 71 17 49 - 71 17 45.

J'achète collections de
timbres-poste
récents ou anciens.
Tél. (038) 31 60 28 ou 31 23 02.

J'achète collections de
timbres - poste
récents ou anciens (suisses de préférence)
Case postale 880 2001 Neuchâtel.

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI — No 253 — NEUCHATEL, 2 NOVEMBRE 1974

FAN L'EXPRESS MAGAZINE

coifferie olly — rue saint-honoré 12 — saint-maurice 11 — sans rendez-vous

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Un feuilleton peu ordinaire

sur

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Mardi 5 novembre à 20 h 20 à la TV romande (couleur)

Sous le titre «ARDÉCHOIS AU CŒUR FIDÈLE» un nouveau feuilleton en six émissions va retracer la vie et les aventures des Compagnons du tour de France au début du siècle dernier. Le premier épisode débute par l'arrivée au pays natal du capitaine Toussaint Rouveyre. On le croyait tué en 1815 à Waterloo, huit ans auparavant. Pour les villageois d'Ardèche qui le voient arriver, c'est un mort qui reparaît. Pour le notaire royaliste Rémi Desbrosses, qui tient la région entre ses mains, c'est surtout un personnage gênant. Aussi tente-t-il d'emblée de le supprimer, sans du reste y parvenir. Mais la gendarmerie, après une bagarre au cours de laquelle il n'a fait que se défendre, est aux trousses de Toussaint, qui décide alors de s'exiler aux Amériques. Pour ce faire, il lui faut retrouver son jeune frère, sans l'accord duquel il ne peut disposer du patrimoine familial. Tâche peu facile: compagnon menuisier, le jeune Antoine (Sylvain Joubert sur notre photo TV Suisse romande) est parti effectuer son tour de France...

PROGRAMMES DU SAMEDI 2 AU VENDREDI 8 NOVEMBRE

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Musique... Musique...
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
28me épisode
19.15 (C) Un Jour, une Heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un Jour, une Heure

20.20 (C) Ardéchois, cœur fidèle

Nouveau feuilleton sur un scénario de Jean Cosmos

21.15 (C) Le Ballet du Nikolais Dance Théâtre, New-York
présente: The Trent

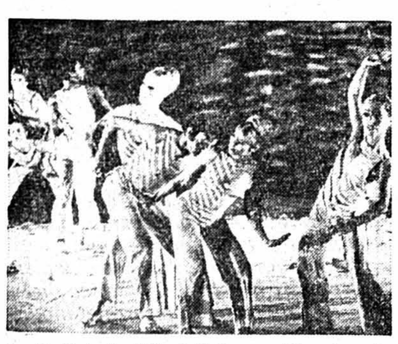

Le Ballet du Nikolaï Dance Theatre de New-York. (Photo TV romande)

21.50 (C) Ouvertures
22.40 Football
23.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 L'Inde d'hier à demain
11.10 Reprise
16.15 (C) Magazine privé
17.00 L'Heure des enfants
17.30 Les Rues
18.10 TV Culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'Antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Kaleidoscope
Feuilleton d'Yvan Dalain

21.00 Sport 74

Magazine

21.45 Téléjournal
22.05 Trois pays, un souci:
L'alcoolisme

FRANCE I

9.30 TV scolaire
10.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la Une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
14.05 TV scolaire
15.15 Fin
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des Faits
18.40 Pour les petits...
18.50 Espoir et Champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la Une
20.15 Les Fargeot
21me épisode

20.30 Cavalcade circus

21.30 Pourquoi pas?...
22.30 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Les Vendanges
Film de Jeffrey Hayden
16.45 Fin
19.00 (C) Des Chiffres et des Lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Dessous du Ciel
22me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Guy Darbois présente:

(C) Le Lion en hiver

Film d'Anthony Harvey
(C) Débat
La guerre des Deux-Roses
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux Enfants (44)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui
de Michel Fermaud
20.05 (C) Musiciens de la Pellicule
20.35 (C) Le Fol Amour de Monsieur Mirabeau
Scénario de Frédéric Grendel
21.30 (C) Inter 3 dernière

MARDI

5 NOVEMBRE

Les Neiges de la Sibérie suisse

Pour Noël 1974

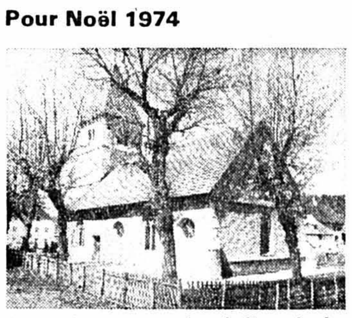

La ravissante petite église de La Brévine. (Archives FAN)

Si l'on désire réaliser une émission dans un décor de neige, deux solutions sont possibles: remplir un studio de neige artificielle, ce qui ne manquerait pas de poser certains problèmes, ou profiter de l'hiver pour avoir de la neige – véritable celle-là – en abondance. Ce film, coproduit par la société Helvétia et la Télévision romande, est destiné à Noël 1974. Son réalisateur, Jaroslav Vizner, avait déjà signé le très touchant «Pour aller à Bethléem...», programmé à Noël 1972.

«L'idée de cette dramatique m'est venue en lisant un conte de Pernette Chaponnière, explique Jaroslav Vizner. C'est l'histoire d'un jeune garçon qui marche dans la neige pour aller voir Noël. Epuisé, il est recueilli par trois hommes, qui sont en réalité les trois rois mages.»

Pour adapter ce conte aux impératifs d'un tournage, le réalisateur a fait appel à une personnalité de Suisse romande, Emile Gardaz. Quant à la distribution, elle est particulièrement brillante: les trois rois mages sont incarnés par Patrick Lapp, Armen Godel et Johannes Tchiapke. Et la liste ne s'arrête pas là. Et le héros de ce conte, l'enfant, c'est Olivier Huguenin, un jeune acteur en herbe, amateur, mais doué.

Jaroslav Vizner, qui entend traduire dans ce film toute la poésie de Noël, mais aussi certaines de ses préoccupations vis-à-vis de l'aveuglement du monde moderne, a choisi, comme lieu de tournage, La Brévine, la «Sibérie de la Suisse»: «Nous voulions être sûrs, dit-il, de trouver de la neige. Et puis le site de La Brévine est vraiment poétique, avec son paysage entrecoupé de vallonements...»

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) Le 5 à 6 des jeunes

Huguette Bouchardy et Nicolas Bouvier présentateurs de cette émission. (Photo TV romande)

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) La Recette du Chef
Cuisses de grenouilles flambées
18.30 (C) Demain
au Jura
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
28me épisode
19.15 (C) Un Jour, une Heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un Jour, une Heure

20.15 (C) Spécial cinéma

– L'Escadron noir
Film de Raoul Walsh
– Gros plan
sur Gérard Depardieu

Gymnastique
Suisse - Chine

24.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'Heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Home d'enfants de la Sasener Chaussee
Série
19.30 L'Antenne
20.00 Téléjournal

20.25 Magazine politique

21.10 Hawaii Cinq-Zéro
Film policier
21.55 Téléjournal

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la Une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Emissions pour les jeunes
18.20 Au-delà des Faits
18.40 Pour Petits et Grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la Une
20.15 Les Fargeot
22me épisode
20.30 Magazine de 24 Heures sur la Une

21.30 Pour le cinéma

par Frédéric Rossif
22.30 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Aventures australes

10. Tempête sur la baie
16.45 Fin
19.00 (C) Des Chiffres et des Lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Dessous du Ciel
23me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Le Chien des Baskerville

d'après Sir Conan Doyle
adapté par Jean Marcillac
Mise en scène de Raymond Gérôme
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux Enfants (45)
19.40 (C) Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui
2me épisode
20.05 (C) Francophoniquement vôtre
20.30 (C) Inter 3

20.35 (C) Les Grandes Batailles du passé

Trafalgar
21.30 (C) Jazz à Antibes
22.00 (C) Inter 3 dernière

MERCREDI

6 NOVEMBRE

Spécial cinéma

L'ESCADRON NOIR

Suisse romande: 20 h 15

Claire Trevor, actrice américaine que l'on ne voit plus guère. (Photo TV romande)

Aujourd'hui, l'émission «Spécial cinéma» comportera deux pôles d'intérêt bien précis: la diffusion d'un «classique» du western portant la signature de Raoul Walsh, et un portrait qui s'inscrit directement dans le cadre de l'actualité cinématographique, puisqu'il est consacré à Gérard Depardieu.

Dans les ouvrages consacrés au cinéma, on trouve généralement les noms de Raoul Walsh et de John Wayne sur la même page. Question d'orthographe, bien sûr. Mais cette association d'ordre alphabétique apparaît particulièrement judicieuse puisque c'est précisément dans un film du premier que le second fit ses débuts. C'était en 1930 un ouvrage au titre évocateur: «La Piste des Géants».

Par la suite, il faut bien reconnaître que l'immuable John Wayne s'est le plus souvent illustré chez John Ford. Mais il n'a pas dédaigné de temps à autre de tourner avec son premier compagnon d'armes, comme en témoigne cet «Escadron noir». Walsh-Wayne... association sans commentaires de talents éprouvés, représentant l'un des aspects les plus sûrs et les plus sympathiques du septième art américain des années quarante. Quant au scénario, il est, à l'instar des comédiens et du réalisateur, «classique»: dans l'Amérique en pleine guerre de Sécession, un shérif lutte contre une bande de pillards qui mettent les contrées du sud à feu et à sang...

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) **Téléjournal**
18.05 (C) **Feu vert**
18.30 (C) **Courrier romand**
au Valais
18.50 (C) **Barbapapa**
18.55 (C) **Christine**
29me épisode
19.15 (C) **Un Jour, une Heure**
19.40 (C) **Téléjournal**
20.00 (C) **Un Jour, une Heure**

20.20 (C) Temps présent

Magazine de l'information

21.40 (C) **La Voix au Chapitre**
La rentrée romanesque avant les prix littéraires

Catherine Charbon à qui l'on doit cette intéressante «Voix au chapitre».
(Photo TV romande)

22.10 Panique dans un train

Film de Kazimierz Kutz
Version originale polonaise

23.40 (C) **Téléjournal**

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 (C) **Da Capo**
17.00 **L'Heure des Enfants**
17.30 **L'Inde d'hier à demain**
18.10 **TV Culturelle**
18.40 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.00 **Où le vent nous pousse**
19.30 **L'Antenne**
20.00 **Téléjournal**

20.25 Animaux entourés de soin

Les arrivants en douane de Bâle

21.10 **Perspectives**
21.55 **Téléjournal**
22.10 (C) **La famille Addam**
Série

FRANCE I

12.30 **Midi trente**
13.00 **24 Heures sur la Une**
13.30 **Cours de la Bourse**
14.05 **TV scolaire**
14.45 **Fin**
17.15 **TV scolaire**
18.20 **Au-delà des Faits**
18.40 **Pour Petits et Grands**
19.20 **La Parole est aux grands Partis politiques**
Radicaux de gauche
19.45 **24 Heures sur la une**
20.15 **Les Fargeot**
23me épisode

20.30 Au cinéma ce soir

Armand Panigel présente:

La Comédie du bonheur

Film de Marcel L'Herbier
avec Micheline Presle
et Louis Jourdan

22.50 **24 Heures dernière**

FRANCE II

14.30 (C) **Aujourd'hui, Madame**
15.15 (C)
17.30 (N) **R.T.S.**
18.00 **Fin**
19.00 (C) **Des Chiffres et des Lettres**
19.20 (C) **Actualités régionales**
19.45 (C) **Le Dessous du Ciel**
24me épisode et fin
20.00 (C) **I.N.F. 2**

20.35 (C) French Cancan

Variétés du jeudi

21.35 (C) **L'Hiver d'un gentilhomme**
4me épisode
22.30 (C) **I.N.F. 2 dernière**

FRANCE III

18.55 (C) **Inter 3**
19.00 (C) **L'Ile aux Enfants (46)**
19.20 (C) **Actualités régionales**
19.40 (C) **Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui (3)**
20.05 (C) **Les Mariés du Bout du Monde**
5. Les Kpuchi
20.35 (C) **Livres écrits à la Main**
Des siècles de jansénisme
21.30 (C) **Cabaret de l'absurde**
Divertissement
22.00 (C) **Inter 3 dernière**

JEUDI

7 NOVEMBRE

Panique dans un train

Suisse romande: 22 h 10

Une scène de ce film polonais.
(Photo TV romande)

Kazimierz Kutz appartient à cette génération de réalisateurs que l'on assimile à l'âge d'or du cinéma polonais: en 1954, les Equipes unifiées de Réalisateurs de Films se constituent dans ce pays. A l'école de Lodz, différentes tendances, différents styles vont se créer, mais qui tous correspondent à un réel souci de faire un cinéma de qualité, puissamment original. Dans cette école, où les enseignants appartiennent à l'élite des aînés, de jeunes cinéastes s'imposent rapidement. Avec quelques autres, Kutz va s'attaquer à un problème qui concerne directement la population polonaise: le passé récent. C'est, entre autres, le problème du héros de guerre, avec ses contradictions, ses ambiguïtés, qui inspirera nombre de cinéastes de cette génération. Tourné en 1961, «Panique dans un train» s'inscrit dans ce contexte. Kutz y donne l'exacte mesure de l'héroïsme, le vrai, celui qui est le fait de petites gens obscurs. Ici, point d'homme découvrant sa poitrine devant les baïonnettes ennemies, mais un chef de gare insignifiant, un jeune gamin sans envergure particulière. Ceux qui, dans l'histoire, se trouveraient désignés pour assumer ce rôle ne bougeront pas. C'est une façon peu conventionnelle de traiter un tel thème, mais qui correspond à un scrupuleux souci de vérité.

Méthode

On avait demandé à un député ce qu'il pensait au sujet des discours d'un de ses collègues.

«Tous ces discours consistent en trois parties, dit l'interrogé. Dans la première partie, il dit ce qu'il va dire. Dans la seconde partie, il le dit. Dans la troisième partie, il dit ce qu'il a voulu dire...»

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) **La Boîte à surprises**
– Mats et son père
– Avec nos dix doigts
– Qui, pourquoi, comment?
– Fifi Brindacier
18.00 (C) **Téléjournal**
18.05 (C) **Rendez-vous**

18.25 (C) Sous la loupe

Football

18.50 (C) **Barbapapa**
18.55 (C) **Christine**

Jean Bruno, un excellent comédien suisse.
(Photo TV romande)

19.15 (C) **Un Jour, une Heure**
19.40 (C) **Téléjournal**
20.00 (C) **Un Jour, une Heure**
20.20 **La vie ensemble**
22 hommes sur un bateau

21.40 (C) Angoisses

7. Un Echo de Teresa
Reprise de la série

22.45 (C) **A témoin**
La monarchie républicaine
Maurice Duverger, écrivain, s'entretient de son dernier livre avec Marc Schindler
23.00 (C) **Téléjournal**

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 **L'Heure des enfants**
18.10 **TV culturelle**
18.40 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.00 **Ahoi Pacific Lady**
19.30 **L'Antenne**
20.00 **Téléjournal**

20.20 Une fois pour toutes

Film de Peter Adam

22.10 **Téléjournal**

FRANCE I

10.30 **TV scolaire**
11.00 **Fin**
12.30 **Midi Trente**
13.00 **24 Heures sur la une**
14.05 **TV scolaire**

14.25 Aux yeux du souvenir

Film de Jean Delannoy
avec Michèle Morgan

15.50 **Fin**
16.45 **TV scolaire**
18.20 **Au-Delà des Faits**
18.40 **Pour Petits et Grands**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **24 Heures sur la Une**
20.15 **Les Fargeot**
20me épisode
avec Corinne Corderey
et Henri Poirier

20.30 A vous de jouer Milord

Nouvelle série
d'après Jacques Rigault
Réalisé par Christian-Jaque

21.30 **Ouvrez les Guillements**
22.40 **24 Heures dernière**

FRANCE II

19.00 (C) **Des Chiffres et des Lettres**
19.20 (C) **Actualités régionales**
19.45 (C) **Le Dessous du Ciel**
21me épisode
20.00 (C) **I.N.F. 2**
20.35 (C) **Actuel 2**
Magazine politique

21.35 (C) Alain Decaux raconte...

22.30 (C) **I.N.F. 2 dernière**

FRANCE III

18.55 (C) **Inter 3**
19.00 (C) **L'Ile aux Enfants (43)**
19.20 (C) **Actualités régionales**
19.40 (C) **La Vie régionale**

20.35 (C) M. comme Mathieu

Film de Jean-Fr. Adam avec
Brigitte Fossey et Sami Fray

(C) **Inter 3 dernière**

LUNDI

4 NOVEMBR

Angoisses

Un écho de Theresa

Suisse romande: 21 h 40

Une scène du nouveau volet cette série faite «pour ceux c aiment avoir peur»...
(Photo TV romanc

C'est l'histoire d'un dédoub. ment de personnalité q présente ce nouvel épiso d'«Angoisses»: sans que rien permette d'expliquer le phén mène, un homme qui s'e toujours comporté de maniè parfaitement équilibrée, se met agir de manière bizarre et inqu. tante lors d'un voyage qu accomplit avec sa femme.

Ce qui ajoute un élément tou fait mystérieux à ce cas qui relè apparemment de la psychiatr c'est que cet homme «f. mouche» dans ses élucubration en d'autres termes, son compo tement démentiel cadre parf. tement avec des faits, d personnages réels, qu'il r cependant jamais pu connaît précédemment.

Le mystère s'éclaircira fina ment. Mais entre-temps, la situ tion se sera fortement dégradée, le malheureux se trouvera dans vilains draps. Quant à sa femn elle partagera son sort, avec plus le triste privilège d'ê mariée avec un homme qui a ter de l'assassiner...

Modifications des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

SAMEDI 2 NOVEMBRE

20.20 - Premier programme: MICRO SUR SCÈNE, émission de Jacques Donzel qui présente: Claude **Nougaro** qui vient de faire sa rentrée à l'Olympia de Paris et partage la vedette avec le guitariste **Baden-Powell.** Son répertoire? D'anciens succès rajeunis et de très belles nouvelles chansons. Claude Nougaro possède l'art des rythmes obsédants, insinuants, souvent empruntés à l'univers brésilien. Bref, l'un des plus originaux parmi les chanteurs français actuels.

11.30 - Second programme: CES FEMMES QUI ONT FAIT L'HISTOIRE. Nos amis, Mousse et Pierre Boulanger, nous présentent une belle et bien inquiétante figure du 15e siècle: Lucrèce **Borgia.** Qui dit Borgia dit poison. Lucrèce fut-elle vraiment digne de sa sanguinaire réputation? On oublie qu'elle était bien jeune lorsque qu'elle entra dans ce monde d'intrigues qu'était la Cour pontificale de ce 15e siècle. Un monde de guerres et de débordements de toutes sortes. Entre 14 et 39 ans, âge de sa mort, elle fut mariée trois fois!... Nous découvrirons une Lucrèce ardente et amoureuse.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

20.00 - Premier programme: LETTRES OUVERTES A... une idole suisse (eh! oui) de la chanson, Patrick **Juvet,** un jeune chanteur à qui ses nombreux «tubes» n'ont pas fait perdre son véritable talent de musicien et qui garde sa jolie tête bien froide malgré son immense succès auprès des minets et minettes de ce temps. Et ce soir, il va répondre à leurs nombreuses lettres.

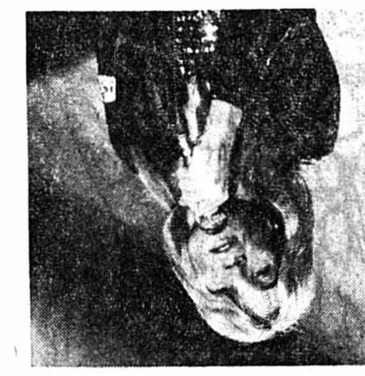

Patrick Juvet, dernière manière.
(Photo TV romande)

20.10 - Second programme: LES CHEMINS DE L'OPÉRA nous mènent à l'écoute des «Huguenots», opéra de Giacomo **Meyerbeer,** une œuvre inspirée par le trop fameux massacre de la St.- Barthélemy et bien prévu pour ce dimanche de la Réformation. Par ses côtés spectaculaires et de grande dimension, il devait être choisi, il y a un siècle, pour ouvrir le Covent Garden de Londres. Berlioz et Wagner le considéraient comme un «piètre musicien», et pourtant son œuvre est dramatique et solide, l'orchestration soignée et les mélodies très chantantes.

LUNDI 4 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme: MADAME PAULINE N'A PAS D'ÉPINES, pièce policière de Jacques **Fayet.** Madame Pauline, septuagénaire à l'esprit mordant, propriétaire d'une entreprise de floriculture, se retire, mais sans remettre son commerce. Charles, son ami de toujours, lui offre une rose, créée à son intention, une rose bleue et sans épines. D'autres familiers sont souvent en butte aux habituels sarcasmes de la vieille dame. Mais, il n'est pas toujours bon d'exercer son esprit au détriment d'autrui, et les roses n'ont pas besoin d'épines pour être mortelles...

9.00 - Second programme: PORTRAIT SANS PAROLES. Un portrait enchanteur que celui qui nous sera présenté cette semaine de lundi à vendredi, celui de «La Chanson autour de la Méditerranée», creuset ensoleillé des cultures et théâtre universel: l'Asie, l'Europe et l'Afrique s'y rencontrèrent dans de passionnantes confrontations de peuples, de coutumes amalgamés bien plus profondément qu'il n'y paraît. Un patrimoine qui révèle vraiment un style méditerranéen. C'est une très belle «croisière d'automne» qui nous est proposée par Jean-Louis **Senn.**

MARDI 5 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme: LA DANSE DE MORT, drame d'Auguste **Strindberg,** présenté par Géo H. Blanc. C'est, avec «Créanciers», l'œuvre qui est la plus fortement inspirée des thèmes principaux et obsessionnels que l'auteur ne cessa de développer dans ses ouvrages. Il s'agit, avant tout, de la lutte conjugale entre antagonistes dont l'un veut dominer l'autre, en annihilant sa volonté et sa personnalité. N'oublions pas que Strindberg a toujours considéré la femme comme la plus dangereuse ennemie de l'homme.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

20.30 - Premier programme: LE CONCERT DU MERCREDI. Chacun le sait, notre OSR étant parti se couvrir de gloire aux U.S.A., nous sommes donc conviés à un concert public donné au Théâtre des Champs-Elysées par l'Orchestre national de l'ORTF dirigé par Kiril **Kondrachine** avec, en soliste, le violoniste Pavel **Kogan** qui sera l'interprète du «Concerto No 2 en sol min.» de Serge **Prokofiev.** Au programme encore: l'ouverture-fantaisie «Roméo et Juliette» de **Tchaïkovski** et la «Symphonie No 2 en ré maj.» de Jean **Sibelius,** œuvre achevée en 1901 et qui est considérée, par les Finlandais eux-mêmes, comme l'expression de leur révolte contre l'oppresseur et de leur triomphe final.

JEUDI 7 NOVEMBRE

20.00 - Premier programme: TURANDOT, de Giacomo **Puccini,** en différé du Festival de Lausanne. C'est sur un livret de Carlo Gozzi, grand auteur italien du 18me siècle que fut écrite cette partition, d'ailleurs inachevée de Puccini. C'est 3 ans avant sa mort qu'il avait entrepris d'écrire «Turandot» qui fut complétée plus tard par son élève, **Alfano.** La fin du 1er acte est considérée comme l'une des pages les plus extraordinaires du théâtre lyrique de notre siècle. Mais, c'est tout l'ouvrage qui est prodigieux, car l'exotisme du thème n'a pas empêché l'auteur d'en souligner la véritable signification artistique et humaine.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

20H30 - Premier programme: LE CONCERT DU VENDREDI nous est offert par l'OCL dirigé par Eric **Bauer** avec, en soliste, le jeune pianiste Pierre **Aegerter** qui sera l'interprète du «Concerto No 3 en ut min.» de L. **Van Beethoven,** œuvre dédiée au prince Louis-Ferdinand de Prusse et qui fut présentée, pour la première fois à Vienne, en 1804, par le pianiste Ries alors que l'orchestre était dirigé par le compositeur lui-même, qui, en plus, tournait «le feuillet» pour le soliste! Le concert de ce vendredi nous propose encore: la «Symphonie No 1 en mi bémol maj. KV 16» de W.-A. **Mozart** et la «Petite Suite» de Claude **Debussy** avec l'orchestration de Henri Busser.

La grève des P.T.T. de nos amis français ne nous a pas permis de recevoir leurs programmes Radio.

TV 7 JOURS TRIBUNE ROMANDE FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

Supplément hebdomadaire de la FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
et de L'EXPRESS

Régie des annonces
Annonces Suisses S.A.
ASSA
2, fbg du Lac. Tél. (038) 24 40 00
21 succursales et agences en Suisse

Tarif des annonces

Une page	Fr. 520.—
Demi-page	Fr. 260.—
Quart de page	Fr. 130.—
Huitième de page	Fr. 65.—
Double page panoramique au centre du cahier	Fr. 1170.—

- **Rabais de répétition très avantageux**
- **Délai de remise des annonces: vendredi précédant la parution, à 17 h.**

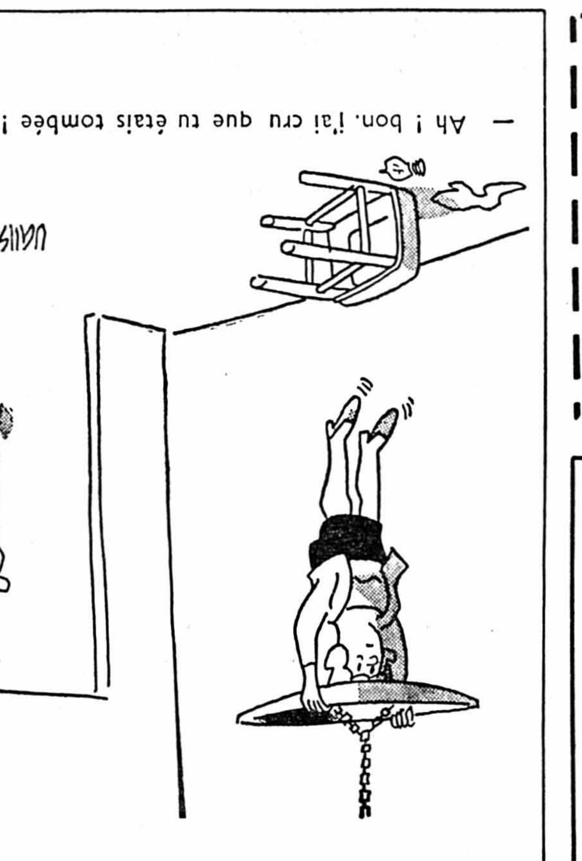

Prêts
- Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.—.
- Formalités simplifiées ● Discrétion absolue

Banque Courvoisier S.A.
Tél. (038) 24 64 64 Neuchâtel
Bon pour documentation sans engagement
Nom:
Rue:
N.P.: Localité:

FOURRURES
Bornand & Cie **Tél. (038) 57 13 67**
Commerce de fourrures Elevage de visons
VISONS de l'OREE
Geneveys-sur-Coffrane
vous propose en visons divers d'élevage et sauvages
en astrakan - ragondin - rat musqué - renard, etc.
sa COLLECTION de MANTEAUX JAQUETTES - BOLÉROS
Une grande partie de cette collection pourra être offerte aux prix de la saison dernière.
Fermé le lundi.

TV EN PANNE
(038) 51 38 01
TÉLÉ-VIDÉO - SERVICE EXPRESS
C. Junod - Dépannage RADIO-TV
PERMANENCE TOUS LES JOURS
DIMANCHE COMPRIS
de 7 à 21 heures
BON de Fr. 10.—

Aperçu des principales émissions du samedi 9 novembre

SUISSE ROMANDE

15.15 (C) Les Géants assagis
Aéronautique
17.00 (C) Nic et Pic au Cirque
18.05 (C) Studio 13-17
19.05 (C) Affaires publiques
20.05 (C) A vos Lettres
20.35 (C) Batons rompus
Soirée de cabaret
21.35 (C) Divertimento

SUISSE ALÉMANIQUE

15.55 Pays-Voyages-Peuples
Ceylon
17.30 Indian River
20.20 Hermann Prey
chante Mozart, Rossini, Donizetti
21.25 Lili Palmer
se présente

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Un'Ora per voi
14.45 (C) Samedi-Jeunesse
17.10 (C) Ora G
Per i giovani
18.55 Sette Giorni
20.00 (C) Scacciapensieri
21.00 (C) Whisky si, Missili no
Film de Michael Relph

FRANCE I

14.00 Récital
à deux violons
14.30 La Une est à vous
20.15 Vie des Animaux
avec Frédéric Rossif
20.30 Nul n'est parfait
d'après Georges Mandel
21.25 Histoire des Gens
A Pompéi

FRANCE II

17.45 (C) Inventaire
Au Pays basque
20.35 (C) Top à...
Jean-Claude Brialy
21.35 (C) Les Rues de San Francisco
5. Trente de service
22.25 (C) Samedi soir
avec Philippe Bouvard

FRANCE III

19.00 (C) L'Ile aux Enfants (45)
19.40 (C) A Livre ouvert
Magazine littéraire
20.35 (C) Ubu Roi
d'Alfred Jarry
avec Jacques Fabbri (Ubu)

Sous réserve de modifications

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Chabichou. — Pallialie. 2. Audition. — Tapissières. 3. Lee. — Etudes. — Rio (Nuni). — Kg. 4. Là. — Alésage. — Tralala. 5. Blésite. — Très. — OE. — Anon. 6. Au. — Sol. — Sn. — Angine. 7. Vidoirs. — Envia. — Neir. 8. Agents. — Are. — E'les. 9. Iran. — Siennes. — Ees. — Nl. 10. Euler. — Nne. — Utah. — Sol. 11. Ri. — Rêvées. — Xénophobie. 12. SO. — Car. — Nuée. — Ir. 13. PS. — Musaraigne. — Terres. 14. Reg. — Tenus. — Au. — Pesée. 15. Eaux. — Ut. — Saisons. — Asie. 16. Lus. — Isère. — Ré. — Cd. 17. Extase. — Uzès. — Nues. — Deo. 18. Al. — Sas. — De. — Ravi. 19. Enver (Pacha). — Les. — Aînée. — Ives. 2C. Sues. — Duettistes. — Taré.

VERTICALEMENT

I. Calebassier. — Prélèves. II. Hue. — Lu. — Ruisseaux. — Nu. III. Adèle. — Vaal. — Gustave. IV. Bl. — Assigner. — Alès. V. Ite. — Iode. — Reçut. — Is. VI. Citations. — Vaseuses. VII. Houle. — Itinérante. — Alu. VIII. Onde. — Arsène. — Ru. — Rusée. IX. Est. — Nés. — Assez. — St. X. Tsars. — An. — Fi. — Ex. XI. Pa. — Généreux. — Gaies. — Ai. XII. Après. — Neste. — Nus. — Dis. XIII. LII. — AV (Alessandro Volta). — Anne. — Orient. XIV. Isotonie. — Hou. — Pneu. — Ee. XV. Ls. — Régale. — Pêtes. — Eres. XVI. Aida. — Léchées. — Usa. XVII. Le. — Lannes. — Réa. — Vit. XVIII. Ir. — Anées. — Sbires. — Diva. XIX. Eeklo. — Noire. — Ice (-cream). — Er. XX. Sganarelle. — Suédoise.

Les 7 erreurs

1. La toque du chef avance davantage dans sa partie haute vers l'avant. 2. Derrière le chef, il y a un pavé de plus. 3. Le chiffre sept est barré. 4. La serviette du client est plus longue. 5. Un départ de branche sur le tronc de l'arbre. 6. Un second trait indique l'épaisseur de la porte. 7. Tout à fait à droite, le feuillage descend plus bas.

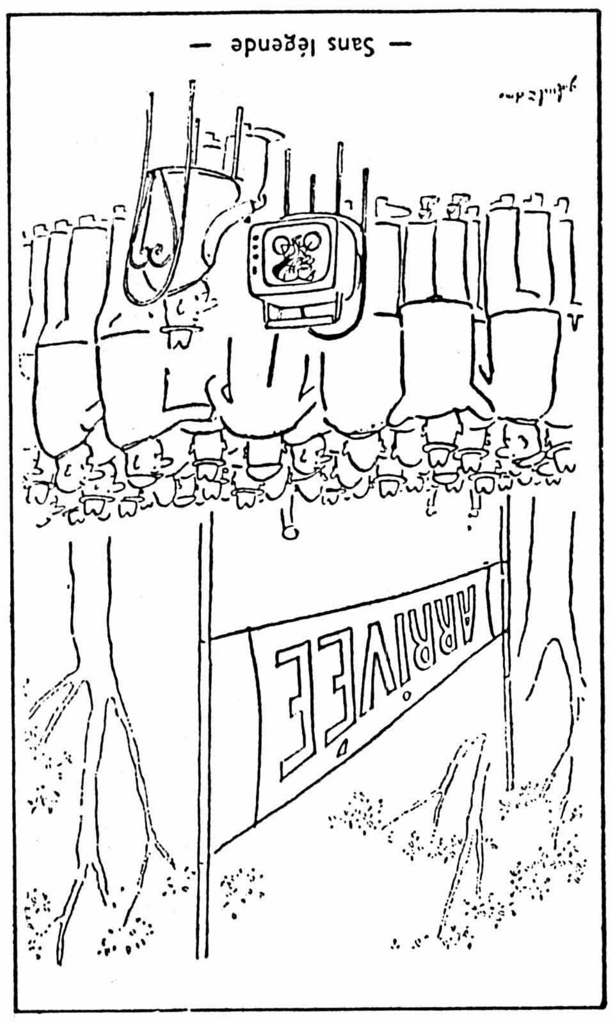

— Sans légende —

SAMEDI

2 NOVEMBRE

Les Oiseaux de nuit

Suisse romande: 21 h 25

Michel Jonasz

est un interprète encore peu connu du grand public. «Les oiseaux de nuit» ont souvent essayé de faire découvrir aux téléspectateurs des artistes dont le nom ne brillait pas encore au firmament du vedettariat, mais dont les qualités semblaient évidentes. Michel Jonasz fait partie de ceux-là. Il vient d'enregistrer un album dont il serait injuste que les merveilleuses chansons ne connaissent pas une large diffusion.

Phyllis Konstam

viendra tout spécialement de Londres pour évoquer sa carrière de star du cinéma muet. Découverte par Alfred Hitchcock, qui lui confia les rôles principaux de «Skingame» et «Murder», elle abandonna assez vite son métier d'actrice pour épouser le champion du monde de tennis Bunny Austin. Un mariage d'amour qui continue aujourd'hui, même si Phyllis Konstam a retrouvé les planches.

Etienne Delessert

expose actuellement à Lausanne, sur le thème de la mort... un sujet d'actualité un 2 novembre. Un sujet de réflexion, aussi, pour cet artiste qui s'est fait un nom aux USA par ses étonnantes illustrations.

Dimitry Markevitch

violoncelliste, est né en Suisse. Il commença ses études de musique à l'âge de six ans à Paris avec Maurice Eisenberg. A douze ans, il obtint à l'Ecole Normale de Musique une licence d'enseignement et fut pendant plusieurs années l'unique élève de Gregor Piatigorsky. Son ambition fut depuis longtemps d'apporter une contribution importante au domaine de l'enseignement musical.

SUISSE ROMANDE

13.30 (C) Télé-Revista
13.40 Un'Ora per Voi
14.55 (C) Héritage de l'Homme
15.30 (C) Si on chantait...
16.15 (C) Robert Hainard
16.45 (C) Reflets
17.10 (C) Nic et Pic
17.35 (C) Aventures-Jeunesse
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Cap sur l'Aventure
18.55 (C) Deux Minutes avec...
l'abbé Michel Sollberger
19.05 (C) Affaires publiques
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.05 (C) A vos Lettres
20.35 (C) Secrets des mers
Cavernes englouties
21.25 (C) Les Oiseaux de Nuit
invités par Bernard Pichon
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.30 TV culturelle
10.00 (C) Russe
10.30 AdA Jugendkunde
11.00 Technologie de la chimie
11.30 Economie d'exploitation
13.00 (C) Russe
14.30 AdA Jugendkunde
15.10 Général Guisan
16.00 Pop-scènes
16.45 TV.-Junior
17.30 Indian River
18.00 (C) Magazine privé
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Avec Fifi Brindacier
19.35 Peti
19.40 Message dominical
19.55 Loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.20 La Mort de Danton
Drame de Georg Büchner
22.25 Téléjournal
22.40 Bulletin sportif

FRANCE I

12.25 Midi Trente
13.00 24 Heures sur la Une
13.35 Magazines artistiques
14.00 Carrefour de la Guitare
14.30 La Une est à vous
18.50 Pour les petits...
19.00 Point chaud
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la Une
20.15 La Vie des Animaux
20.30 Une invitation à la chasse
histoire insolite
de Georges Hitchcock
21.25 Histoire des Gens
22.25 Jazzland
23.10 24 Heures dernière

FRANCE II

10.00 (C) C.N.A.M.
11.00 Fin
13.35 (C) Magazines artistiques
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
17.45 (C) La Vie d'un Champion
18.45 (C) Cinésamedi
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Dessous du Ciel
20me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Top à...
Marie Laforêt
21.35 (C) Les Rues de San Francisco
22.25 (C) Samedi soir
23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux Enfants (42)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Des Formes et des Couleurs
20.35 (C) Les Soufis d'Afghanistan
21.35 (C) L'Homme qui s'appelait Jean
22.35 (C) Inter 3 dernière

HOTEL - RESTAURANT - BAR - GRILL
60 chambres tout confort, salles pour banquets, conférences, jeux de sociétés. Restauration servie jusqu'à minuit.
novotel
MARIEZ-VOUS A NOVOTEL
NOUS SAVONS RECEVOIR
2075 Thielle, route de Berne. ✆ (038) 33 57 57.

Un livre par semaine

L'effroyable (et inutile) bataille pour le pont d'Arnhem, il y a 30 ans

Le dimanche 17 septembre 1944, peu après 10 heures du matin, la plus grande armada aérienne de transports de troupes jamais assemblée pour une seule opération décollait d'aéroports disséminés dans tout le sud de l'Angleterre.

C'était la 263e semaine de la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands que, peu après le «Jour le plus long», on avait cru battre en quelques semaines, paraissaient à nouveau déterminés à résister jusqu'au bout. Hitler venait d'échapper au complot du 20 juillet. Les troupes de Kesselring bloquaient l'avance alliée vers l'Italie du Nord. A l'Est, l'insurrection de Varsovie avait été réduite sans pitié.

Comment alors finir la guerre au plus vite, atteindre le cœur du IIIe Reich avant que les nazis ne mettent au point leurs armes secrètes?

Ce jour-là, le dimanche 17 septembre 1944, le maréchal britannique Montgomery applique ce qu'il croit être la solution. Eisenhower commandant suprême, a donné son accord. Non sans hésitation. Et, maintenant, la flotte aérienne — 5000 appareils de bombardement, de chasse et de transport et 2500 planeurs bourrés de parachutistes — survole la Manche, vers la Hollande, vers Arnhem. Toute une armée qui, à 13 h 30, va se poser derrière les lignes allemandes.

Les sanglantes péripéties de cette effroyable et inutile hécatombe due à l'initiative de Montgomery sont retracées dans le livre intitulé «UN PONT TROP LOIN» (aux éditions Robert Laffont, Paris). L'auteur en est Cornelius Ryan, le même qui a écrit naguère «LE JOUR LE PLUS LONG», histoire du débarquement allié en Normandie le 6 juin 1940. Voici un extrait de la terrible bataille d'Arnhem, il y a juste trente ans, où l'on voit dans quelles conditions les soldats transportés par planeurs d'Angleterre en Hollande ont été jetés dans le feu intense des batteries allemandes qui les attendaient à leur atterrissage en catastrophe.

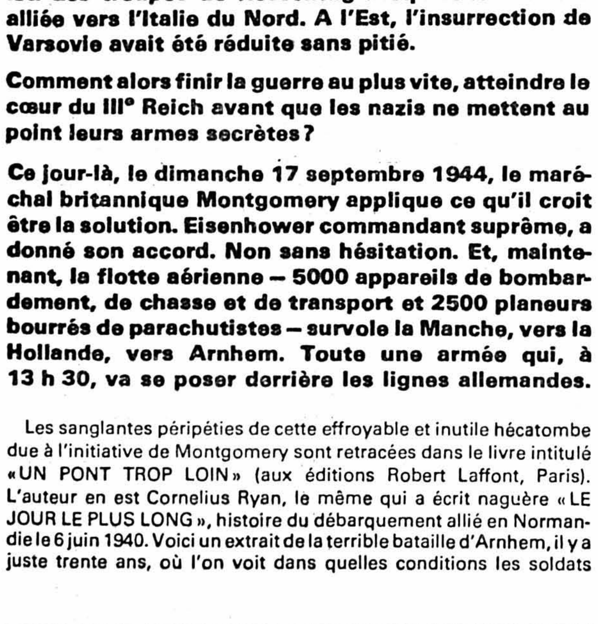

C'est pour la possession de ce pont que Montgomery fit massacrer inutilement des milliers de combattants, britanniques, américains, canadiens, polonais et allemands.

Le sergent MILLER, pilote de planeur

raconte: «Les sommets des arbres semblaient bondir vers nous. Le sol approchait à une vitesse terrifiante; un autre planeur apparut à côté de nous. Je tirai sur le manche à balai et me redressai; nous rebondîmes une fois, sur peut-être un mètre, puis ne quittâmes plus le sol. Tom avait freiné à mort et nous glissâmes, en nous couchant légèrement, sur le champ labouré. Puis, les roues s'enfoncèrent dans la terre meuble et nous nous arrêtâmes à cinquante mètres d'une haie d'arbres à l'aspect redoutable.»

Dans le silence qui suivit le rugissement incessant du vent, Miller entendit au loin le claquement sec d'armes de petit calibre, «mais mon seul souci était de sortir du planeur avant qu'un autre ne nous atterrisse dessus. Je fus le dernier à descendre. Je sautai sans ralentir mon élan et arrivai plutôt durement sur le sol hollandais, un bon mètre plus bas».

Le planeur dans lequel se trouvait Graham Marples, des transmissions, dut tourner en rond à cause de l'encombrement; lorsqu'il revint au-dessus du terrain, se rappelle Marples, «nous n'avions presque plus de vitesse. Je vis des branches percer le plancher, qu'elles mirent en pièces; le planeur piqua du nez et tomba. Tout se brisait, avec des bruits secs comme du bois mort qu'on casse. Nous avons atterri en plein sur le nez, mais en dehors de quelques égratignures ou contusions, personne ne fut blessé». Par la suite, le pilote expliqua à Marples qu'il avait dû freiner pour éviter un autre planeur.

PILOTE ET COPILOTE DÉCAPITÉS

Le sergent-pilote Bryan Tomblin se souvient qu'il y avait des embouteillages chaotiques au-dessus des zones: «Il y avait de tout et dans tous les sens: planeurs, avions, câbles et un tas d'autres choses plein le ciel. Il fallait prendre garde à chaque instant.»

Pour bien des planeurs, qui avaient surmonté toutes les embûches du long voyage, l'atterrissage fut une catastrophe. Près de son Horsa vide, le sergent George Davis regardait les autres planeurs arriver. Un des premiers à atterrir, il avait mené à bon port 32 hommes de la 1re brigade aéroportée. Il vit «deux planeurs bondir presque côte à côte et rentrer dans les arbres. Tous deux eurent les ailes arrachées net». Quelques secondes plus tard, un autre Horsa arrivait, à une vitesse telle que Davis sut qu'il ne s'arrêterait jamais à temps. Il fonça dans le bois. Personne n'en sortit. Davis et son copilote, le sergent Williams, coururent vers le planeur et regardèrent par le cockpit en plexiglass. Tous les hommes étaient morts. Un obusier de 75 avait brisé les chaînes qui le retenaient, écrasé ses servants et décapité le pilote et le copilote.

Le lieutenant Michael Dauncey venait juste de poser son planeur, qui transportait une jeep, une remorque et six artilleurs, lorsqu'il vit atterrir un gros Hamilcar de 8 tonnes: «Le sol était très meuble, et je vis le nez du Hamilcar soulever des gerbes de terre.» Sa masse et la vitesse acquise l'enfoncèrent encore davantage, et pour finir sa queue se redressa et le Hamilcar se mit sur le dos. Dauncey savait qu'«il était inutile d'aller les déterrer. Les Horsa sont plats sur le dessus, mais les Hamilcar ont une bosse à l'endroit de la cabine, et je savais que les pilotes étaient fichus»...

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.00 (C) Evasion
Emission d'actualité
18.30 (C) Avant-Première sportive
Basketball
18.45 (C) La Météo
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
30me et dernier épisode
19.15 (C) Un Jour, une Heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un Jour, une Heure
20.20 (C) Caméra-Sports
A las cinco de la tarde
20.40 (C) La Lune est bleue
Comédie de Jean-Bernard Luc
Mise en scène par René Clermont
Avec Bernard Alane
Daniel Ceccaldi
Axelle Abadie
22.45 (C) Reflets
Actualité artistique en Suisse romande
23.10 (C) Michael White
Un violoniste de jazz américain à Montreux
23.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV Scolaire
L'Inde d'hier à demain
9.50 Reprise
10.30 Information professionelle
11.10 Reprise
17.30 L'Heure des Enfants
18.10 TV Culturelle
Technologie de la Chimie
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Kassensturz
19.30 L'Antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Le miroir du temps
21.25 (C) Ici Berne
21.40 Terra em Transe
Film de 1967
23.10 Téléjournal

Nous ne garantissons pas les programmes de la Télévision française, les corrections ne nous étant pas parvenues.

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la Une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
16.15 TV scolaire
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des Faits
18.40 Pour Petits et Grands
19.15 Rendez-vous quotidien
avec les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Les Fargeot
24me épisode
20.30 Cimarron
12. Huit ans après
21.45 Au Rendez-vous des grands Reporters
22.45 24 Heures dernière

FRANCE II

14.00 (N) R.T.S.
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
19.00 (C) Des Chiffres et des Lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Accusée No 1
d'après Michel de Saint-Pierre
1er épisode
Réalisé par Pierre Boutas
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Juge et son bourreau
d'après Friedrich Dürrenmatt
adapté par Emmanuel Roblès
Réalisé par Daniel Le Comte
22.25 (C) Italiques
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux Enfants (47)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui
4me épisode
20.10 (C) La Cuisine d'antan
1er épisode
20.35 (C) L'Energie solaire
21.30 (C) Avec le Sourire de...
22.20 (C) Inter 3 dernière

VENDREDI

8 NOVEMBRE

La Lune est bleue

Suisse romande: 20 h 40

L'excellent comédien Daniel Ceccaldi, très aimé des téléspectateurs. (Photo TV romande)

«La Lune est bleue», de Hugh Herbert, a connu une importante carrière théâtrale à Londres, à Broadway, où Otto Preminger en assura la mise en scène, avant de l'adapter à l'écran deux ans plus tard, confiant le premier rôle à William Holden. En 1955, Jean Bernard-Luc la créait en France, signant l'adaptation, et recueillant du même coup l'adhésion des Américains eux-mêmes, qui trouvèrent cette nouvelle version meilleure que l'original. «La Lune est bleue» est un remarquable exemple d'un certain style de théâtre américain, plein d'humour et de fraîcheur où le comique n'est provoqué ni par des mots ni par des situations invraisemblables. Ici, c'est plutôt l'aspect quotidien des choses qui est source de rire, à l'encontre du théâtre de boulevard français, qui puise trop souvent ses effets dans les quiproquos ou les éternels ménages à trois.

Au centre de la pièce, une jeune femme: Patty — incarnée par Axelle Abbadie, qui fait ici ses débuts de comédienne. Patty est un peu «fofolle»; entendez par là qu'elle ne se plie pas aux conventions, et dit tout haut ce qui lui passe par la tête. Cette foncière honnêteté ne va pas sans provoquer certains remous dans une société où il est de bon ton de faire des ronds de jambe devant le premier venu. D'autant plus que Patty, avec son physique plutôt attirant, ne laisse pas indifférents les hommes qui viennent à la rencontrer...

L'annonce reflet vivant du marché

Svizzera italiana: sette giorni TV

SABATO 2 novembre

13.00 (C) Divenire
13.30 (C) Tele-Revista
13.40 Un'Ora per voi
14.55 (C) Samedi-Jeunesse
15.45 La Bell'Eta
16.10 Ora G
17.00 Un Avvimento d'attualita
18.25 Storie senza parole
18.55 Sette Giorni
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Estrazione des Lotto svizzero a numeri
19.50 Il Vangelo di domani
20.00 (C) Scacciapensieri
20.45 (C) Telegiornale

21.00 A prova di errore

Film di Sidney Lumet

Henri Fonda (Foto TSI)

22.45 Sabato Sport
23.ET (C) Telegiornale

DOMENICA 3 novembre

10.00 Culto evangelico
da Ginevra
11.30 Fine
13.30 (C(Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00C(C) Amichevolmente
15.15 (C) Gli Bande militari
Corteo da Berna
16.05 (C) Rocche e Castelli svizzeri
Tarasp
16.20 (C) Paperino al Parco di Brownstone
Serie: Disneyland

17.05 (C) Il Lavoro e la mia vita
Serie: Medical Center
17.55 (C) Telegiornale
18.00 Domenica Sport
18.50 (C) Piaceri della musica
Musique di Couperin, J.-S. Bach, J.-J. Quantz
19.30 (C) Telegiornale
19.40 La Parola del Signore
19.50 (C) Proposte per lei
20.20 (C) Piazze italiane
1. Piazza del Duomo a Spoleto
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Monsieur Lecoq

dal romanzio di Garoriau
Regia di Jean Herman

21.50 (C) La Domenica sportiva
22.50 (C) Telegiornale

LUNEDI 4 novembre

18.00 (C) Per i Bambini
18.55 (C) La Locomozione negli animali
Serue: La Dinamica
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport

20.10 (C) Si rilassi...

Confidenze in poltrona

20.45 (C) Telegiornale
21.00 Enciclopedia TV
In Cineteca
1. Vecchia guardia
21.50 (C) L'Ospite
Originale televisivo
23.15 (C) Telegiornale

MARTEDI 5 novembre

8.10 Telescuola
8.55 Fine
10.00 Telescuola
10.45 Fine
18.00 (C) Ora G
Per i giovanni
18.55 Agricoltura, Caccia, Pesca
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Chi e di Scena
nel mondo dello spettacolo
20.10 Il Regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) L'Uomo dalla Cravata di cuoio
Film di Donald Spiegel

22.20 (C) Jazz club

con Stéphane Grapelli

22.45 Notizie sportive
22.50 (C) Telegiornale

MERCOLEDI 6 novembre

18.00 (C) Per i Bambini
18.55 (C) Incontri
con la Cultura lombarda
19.30 (C) Telegiornale
19.45 La Guerra dei nervi
Serie: Cronache di ieri
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Rierca di mercato
televisivo di Hans Ehegartner
Regia di Rolf Busch
22.35 Mercoledi Sport
23.30 (C) Telegiornale

GIOVEDI 7 novembre

8.40 (C) Telescuola
9.10 Fine
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Per i Bambini
18.55 (C) La Locomozione negli animali
2.a. parte
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Periscopio

20.10 (C) La vita e musica

Emozioni, canzoni e ricordi

20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 Un avvenimento sportivo
23.30 (C) Telegiornale

VENERDI 8 novembre

18.00 (C) Per i Ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Casacosi
20.10 Il Regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) I Bischop
Serie: I Sentieri del West

21.50 (C) Ritratti

René Char
Film di Lütfi Ozkök

22.35 (C) Pallacanestro
23.10 (C) Telegiornale

INTÉRESSANT-INSTRUCTIF-PLAISANT

DES JEUX POUR LES GRANDS

MOTS CROISÉS

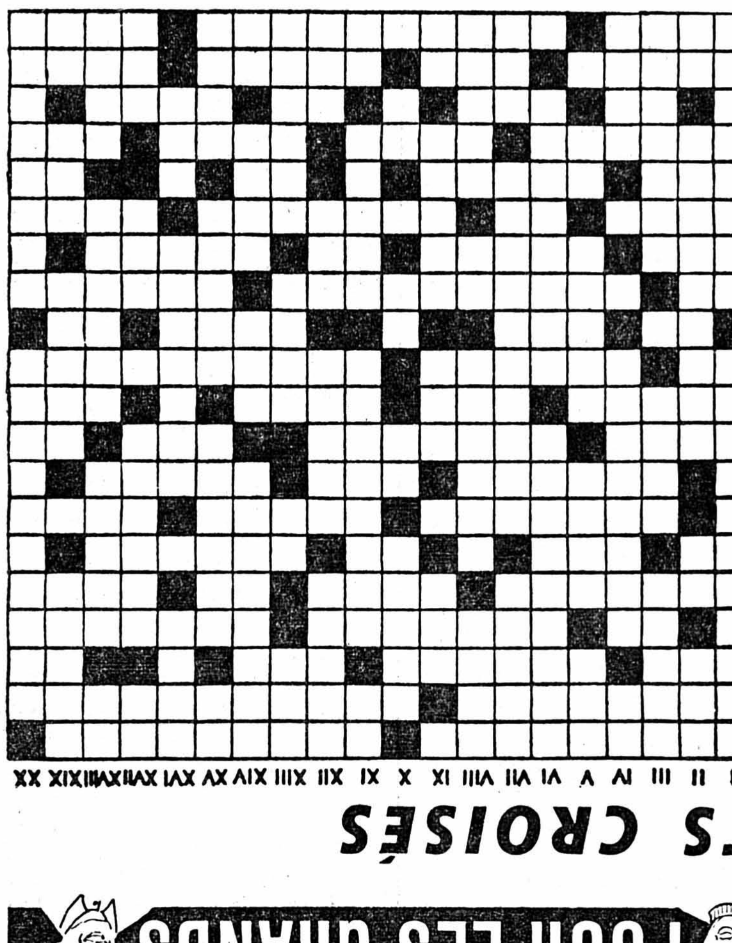

HORIZONTALEMENT

1. Fromage de chèvre. — Trouble de la parole. 2. Séance musicale. — Anciennes voitures hippomobiles. 3. Gradé étranger bien connu des cruciverbistes. — Série de cours. — Dans le nom en 2 mots d'une partie de la Guinée. — Symbole d'unité de masse. 4. Adverbe. — Régularisation d'un diamètre. — Affectation de chercher un certain apparat. 5. Vice de prononciation. — Fait valoir un bien. — Horizontalement sur un plan. — Plus tard, il n'en fera qu'à sa tête. 6. Symbole chimique. — Pronom personnel. — Verticalement sur une carte. — Affection du pharynx. 7. Cuvettes pour eaux résiduaires. — Convoita. — Quelque chose, dans un certain sens. 8. Ceux qui font les affaires de l'Etat. — Etendue à terre. — C'est bien pour parler de vous, mesdames. 9. Royaume d'Asie. — Pronom possessif. — Finissent ébouillantées. — Annoncent une autre phase. 10. Mathématicien suisse du XVIIIe siècle. — Une direction bien précise. — Un des Etats-Unis. — Solution colloïdale. 11. Abréviation de l'Armée. — Désirées vivement. — Haine des étrangers. 12. Pour la SNCF, c'est une région. — Moyen de transport. — Une grande quantité. — Epelé, c'est récent. 13. Suit le paraphe. — Petit mammifère insectivore. — Pronominalement, évites de te montrer. 14. Désert de pierrailles. — Respectés. — Article contracté. — Effort. 15. Estampes lorsqu'elles sont fortes. — Note. — Laps de temps. — Pays du sourire. 16. Décryptés. — Département. — Note. — Figurent sur certaines plaques minéralogiques. 17. Affection nerveuse. — Ancien évêché du Gard. — Dans le plus simple appareil. — Dieu latin. 18. Symbole chimique. — Permet de changer d'air. — Préposition. — Content. 19. Dans le nom en 2 mots d'un général turc né à Apana en 1881. — Article défini. — Arrivée en 1er. — Sorte de bugles. 20. T'échines. — Ne se produisent jamais seuls. — Corrompu.

VERTICALEMENT

I. Arbre d'Amérique tropicale. — Prends une petite quantité d'un tout. II. Fait tourner à droite. — Su par le journal. — Sont faciles à capeter. — Choque le prude. III. Prénom féminin. — Grossit l'Orange, en Afrique du Sud. — Prénom masculin. IV. Le grand précéda la petite Reine. — Déterminer. — Sous-préfecture. V. Finalement, indique un état maladif. — L'I du chimiste. — Toucha. — 2 ôtés de trois. VI. Mises à l'ordre du jour. — Difficiles à comprendre. VII. Agitation. — Qui se déplace. — Abréviation pour un métal. VIII. L'eau du poète. — Prénom masculin. — Se met en tête du suivant. — Qui fait preuve de rouerie. IX. A sa gare à Paris. — Qui ont des parchemins. — Pas plus. — Devance le protecteur. X. Anciens monarques. — On dit une messe à son bout. — Ce que l'on fait des bas morceaux. — Ancien. XI. Ainsi se comprend Pascal. — Fertile. — De bonne humeur. — Il est avare de ses gestes. XII. Ensuite. — Afflue dans la Garonne. — Tableaux. — Racontes. XIII. 3 romains. — Initiales d'un célèbre physicien italien né à Côme en 1745. — Prénom de princesse. — Décorent. XIV. Equilibre moléculaire. — Interjection. — Fait le tour de la chambre. — Ils sont souvent accentués. XV. On les met toujours en plus. — Offre un bon repas. — Exploses. — La géologie en comporte plusieurs. XVI. Apporta son soutien. — Que l'on a exécutées avec minutie. — Désigne un grand pays. XVII. Pronom personnel. — Maréchal de France (1769-1809). — Sa gorge est toujours bien moulée. — Aperçut. XVIII. Désinence verbale. — Pesantes charges. — Policiers. — Cantatrice célèbre. XIX. Centre, textile belge. — Ivre. — Dans le nom d'une friandise rafraîchissante. — Fin de mode. XX. Personnage cher à Molière. — Est originaire d'un pays nordique.

Solution page XIV

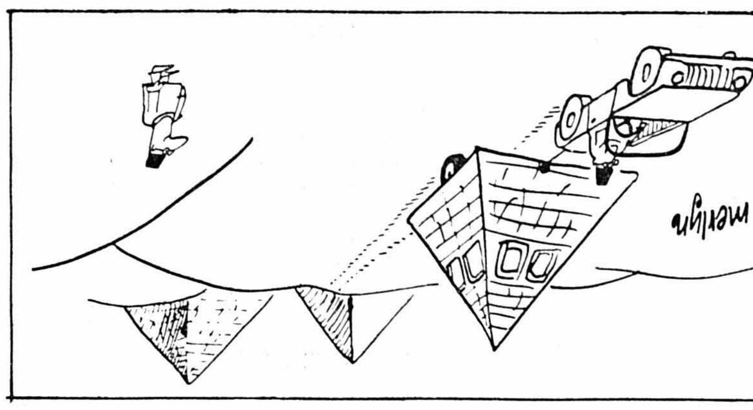

LES SEPT ERREURS

– Les couverts sont de l'époque!
– Les œufs aussi, sans doute?

Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait «jumeaux». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles? Cherchez bien!

Solution page XIV

Surprise

Dans le train Paris-Brest est assise une dame âgée, le visage plein de rides; dans sa bouche, il n'y a plus qu'une seule dent, mais un paisible sourire éclaire sa physionomie. Une jeune femme voyage dans le même compartiment et, finalement toutes deux commencent une conversation :

— Quand j'avais 18 ans, raconte la dame, j'ai fait la connaissance d'un jeune marin. Nous nous sommes aimés. Et puis il est parti. Je n'ai jamais eu de ses nouvelles — mais il y a huit jours, il m'a écrit qu'il était revenu à Brest, qu'il y avait maintenant une petite maison — il m'a demandé si je voulais toujours l'épouser. Alors, je lui ai répondu que j'étais devenue une vieille femme de 78 ans, que je n'avais plus que quelques cheveux blancs, que mon visage était plein de rides, et que je n'avais plus une seule dent. Il m'a dit de venir quand même.

— Comment? dit la jeune femme, émue par cette belle histoire. Mais vous avez encore une dent!

— Oui, sourit la bonne vieille, mais ça, c'est la surprise que je veux faire à mon fiancé!

Blagues

Une des première pièces de Courteline fut un four complet. Avec beaucoup de difficultés, les trois actes passèrent le cap de la générale. Courteline en fut atterré. Mais il devint furieux quand il lut, le lendemain, la critique suivante dans « Le Gaulois »

— Lors de la générale d'hier soir (on donnait une comédie d'un certain monsieur Courteline) au premier rang, plusieurs personnes se firent remarquer en riant bruyamment. Renseignements pris, nous sûmes qu'il y avait parmi eux un joyeux luron qui racontait des blagues.

Facile

On demandait à Fontenelle comment il avait fait au cours de sa longue existence pour compter tant d'amis et si peu d'ennemis :

— Par deux axiomes, répondit-il : Tout est possible et tout le monde a raison !

SUISSE ROMANDE

10.00 Culte à Genève
11.00 (C) Concert dominical
11.30 (C) Table ouverte
12.45 (C) Téléjournal
12.50 (C) Tel-Hebdo
13.15 (C) Il faut savoir
13.15 Audition publique
13.40 (C) Fêtes et coutumes
Au Japon: Hiraïzumi
14.00 (C) L'Ecole sauvage
Film de Costa Natsi
15.10 (C) 41me Gala de l'Union des Artistes
à Paris
16.40 (C) Au Pérou
17.25 Les 60 ans de notre aviation militaire
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Football
18.55 (C) Présence catholique
19.15 (C) Horizons
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Actualités sportives

20.25 (C) Casino de Paris

Film d'André Hunebelle

22.00 (C) Entretiens
avec Claude Dauphin
22.25 (C) Téléjournal
22.35 (C) Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Prédication
11.00 (C) TV culturelle
11.30 Anglais
12.00 Téléjournal
12.05 Tele-Revista
12.15 (C) Un'Ora per voi
13.30 Panorama de la semaine
13.55 Il Balcun tort
14.35 Les Aventures de Lassie
15.00 L'Europe salue la Suisse
15.55 Comment se prépare une émission de radio
16.25 Le Quatuor Koeckert
16.55 La Suisse pendant la guerre
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et Opinions
18.55 Fin de journée
19.00 Le Sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal

20.15 (C) Di Drei von der Tankstelle

Film allemand

21.45 Téléjournal

FRANCE I

8,55 Télé-Matin
9.00 Tous en forme
9.15 A Bible ouverte
9.30 Chrétiens orientaux
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
12.00 La Séquence du Spectateur
12.30 Le Poulain au Galop
13.00 24 Heures Dimanche
13.15 Le Poulain au Galop
13.45 Le Dernier des Cinq
14.30 Le Sport en fête
16.50 Les Nuits de la colère
d'Armand Salacrou
de l'Académie Goncourt
18.40 Entracte
19.10 Musiciens du Soir
19.45 24 Heures sur la Une
20.15 Sports Dimanche

20.45 La Mandarine

Film d'Edouard Molinaro
24 Heures dernière

FRANCE II

11.00 (N) TV scolaire
12.30 (C) I.N.F. 2 Dimanche
13.00 (C) Concert dominical
13.30 (C) Rendez-vous avec...
Alexandre Plater

14.30 (C) Hélène de Troie

Film de Robert Wise

16.20 (C) Forum des Arts
17.20 (C) On en parle
17.50 Familion
18.20 (C) Télé-Sports
19.30 (C) Animaux du Monde
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les Impressionnistes
4. Claude Monet
21.35 (C) Cas de conscience
par Jacques Locquin
22.25 (C) I.N.F. 2 dernière
22.45 (N) Psychose
Cycle Alfred Hitchcock

FRANCE III

19.35 (C) Inter 3
19.40 (C) Hawkins
4. Une vie pour une autre

20.35 (C) Toi et tes nuages

d'Eric Westphal
(C) Inter 3 dernière

DIMANCHE

3 NOVEMBRE

Casino de Paris

Suisse romande: 20 h 25

Deux grands chanteurs et fantaisistes: Caterina Valente et Gilbert Bécaud. (Photo TV romande)

Un auteur dramatique cherche par tous les moyens à séduire une grande vedette de music-hall. Mais cette dernière s'éprend finalement de son secrétaire, qui en fait, est son «nègre», c'est-à-dire l'auteur caché de ses pièces. Une intrigue conventionnelle, mais conçue pour mettre en valeur des talents sûrs: l'auteur, c'est Vittorio de Sica; son secrétaire, c'est Gilbert Bécaud, et la vedette en question, Caterina Valente. On devine donc qu'avec, en plus, l'apport des Blue Bell's du Casino de Paris, des chansons de Bécaud, et des numéros de danse, l'histoire s'efface vite devant un agréable spectacle de music-hall, qui est au fond le but de ce film.

Si vous avez manqué le début

La vedette Catherine Miller, qui vient de triompher au Casino de Paris, se voit proposer par le célèbre dramaturge Alexandre Gordy le premier rôle de sa nouvelle pièce. Catherine accepte, et Gordy lui demande de venir passer quelques jours chez lui, à Cannes, pour y travailler le rôle. Mais – comme on pourrait s'en douter – Gordy compte en fait ajouter à la liste de ses conquêtes amoureuses le nom de Catherine. Cependant, le secrétaire de l'auteur, Jacques Marval, n'est pas d'accord avec son patron. Selon lui, Catherine ne sera jamais une bonne comédienne de théâtre.

Aimable

Quand on parlait d'Albert Sarraut à Clémenceau, l'impitoyable « Tigre », disait :

– Ah oui! Je vois, c'est celui qui a un frère intelligent!

la vie économique

L'inquiétant budget fédéral pour 1975

Une politique monétaire active n'est certes pas facile à mener dans un Etat démocratique, surtout lorsque la logique conduit à des solutions contraignantes pour nombre d'administrés. Une difficulté supplémentaire concerne la Suisse et découle de son système fédéraliste dont la triple superposition des pouvoirs publics — communes, cantons et confédération — ralentit et amenuise l'application de mesures dont l'urgence et l'uniformité sont nécessaires pour en assurer le succès.

Par ailleurs, toute décision prise à Berne est inopérante s'il s'agit de combattre l'inflation importée. Or, depuis un an, pour les produits pétroliers et davantage pour nombre de biens de base que nous sommes contraints de nous procurer à l'étranger, les prix mondiaux ont subi des hausses effrénées. Depuis l'été dernier, une accalmie est enregistrée ; parfois il y a même un recul des prix. Si ces mouvements de variations des coûts des matières premières et des produits énergétiques — auxquels s'ajoutent les fluctuations des cours des devises — ont une importance déterminante pour les entreprises du secteur privé, ils exercent aussi leur influence, plus tardive, sur les finances publiques.

LE MONDE A CHANGÉ DEPUIS UN AN

Les responsables de nos finances publiques doivent appliquer les dernières données de l'évolution conjoncturelle et supputer les conditions économiques à court terme dans l'élaboration de leur budget.

Notre ministre fédéral des finances, M. Chevallaz, a cité son homologue d'Allemagne fédérale, M. Hans Apel, en guise de conclusion à sa récente présentation du budget fédéral pour 1975 devant la presse en relatant sa remarque : « depuis une année, nous vivons dans un autre monde ». Mais M. Chevallaz n'a accompli que quelques pas timides sur la voie menant de la théorie à la pratique.

Les importations de matières premières et de pétrole sont devenues beaucoup plus pesantes pour nos entreprises en dépit de changes plus favorables aux entrées. Précisément notre franc suisse plus cher handicape nos sorties. Notre tourisme s'est contracté, tout ce qui touche à l'automobile, à la construction et à l'investissement s'est mis en veilleuse.

Ce tableau plus terne aurait dû se refléter par une contraction beaucoup plus énergique dans les dépenses du ménage fédéral. On nous dit bien que la progression des dépenses prévues pour l'an prochain s'élevait de 2,3 milliards (ou 18 %) dans l'avant-projet de juillet dernier et qu'elle a été ramenée à 1,8 milliard (ou 14,5 %).

INERTIE BUDGÉTAIRE A BERNE

Ce rabotement minime de quelque cinq cents millions d'accroissement des dépenses, dont le total est supputé à 14,7 milliards de francs, ne nous permet pas de qualifier d'efficace et de satisfaisant le timide essai vers la raison qui aurait dû animer notre gouvernement helvétique.

Il faut savoir aussi que la première ébauche de budget est traditionnellement déficitaire, chaque département tenant à présenter des besoins financiers confortables ; par la suite, des contractions peuvent plus facilement être supportées aux dépenses, tout en se rapprochant de l'équilibre budgétaire.

Mais ce qui nous paraît le plus grave dans l'analyse du prochain budget, c'est d'avoir l'audace de présenter un déficit de plus d'un demi-milliard de francs dans les circonstances présentes. On rétorquera que l'habileté d'un ministre des finances consiste à dépeindre une situation plus noire que la réalité pour décourager les appétits des parlementaires. Aujourd'hui, un tel argument est dépassé car il importe au chef de cet important département de proposer une énergique politique anticonjoncturelle et de mettre le pouvoir législatif devant ses responsabilités.

Alors que l'inflation ravage l'épargne et l'édifice social commun, Berne attise la flambée des prix en proposant de lancer un important supplément monétaire. Il faudrait au contraire retenir les dépenses, ne pas les accroître du tout alors que le Conseil fédéral nous propose de les gonfler de 14,5 %, c'est-à-dire à un rythme même plus élevé que le taux de dépréciation de notre monnaie.

On veut charger plus lourdement par des impôts accrus l'économie privée tout en maintenant la poursuite de la réalisation d'un programme routier surdimentionné, ruineux et enlaidissant.

Non, vraiment la raison nous conduit à répondre non à M. Chevallaz, le 8 décembre prochain.

Eric DU BOIS

INCERTAINE ANGLETERRE

La victoire à la Pyrrhus remportée par les travaillistes lors des élections d'octobre n'a en rien arrangé les affaires de M. Harold Wilson qui ne dispose toujours pas aux Communes d'une véritable majorité, qui ne bénéficie pas de l'appui majoritaire des électeurs et dont l'autorité et le prestige ont été définitivement entamés par ses palinodies, ses astuces inefficaces et sa totale impuissance à dominer la situation très grave dans laquelle se trouve son pays.

On en restera donc à cette politique molle du louvoiement entre les concessions faites à l'extrême-gauche du parti et les tentatives de reprise en main des affaires publiques. Renationaliser par démagogie, en sachant parfaitement qu'on accélérera le processus de dilapidation des deniers publics, céder aux exigences excessives des syndicats sous la menace des grèves, le programme des travaillistes au pouvoir depuis huit mois n'est pas engageant.

Il faut encore y ajouter la menace qu'il fait peser sur l'avenir de la CEE avec sa prétention de renégocier les clauses d'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

MANQUE DE CONFIANCE

D'une manière générale, les Anglais manquent de confiance, non seulement dans leur gouvernement mais en eux-mêmes. Ils s'isolent de plus en plus dans une espèce de lointaine indifférence mêlée de résignation et de mépris pour les autres. Privés de leur support économique et financier qui a fait leur force pendant un siècle et demi, les Britanniques se retranchent volontiers derrière une certaine nonchalance. Ils affectent de rallier les autres qui, par un travail soutenu, ont entièrement transformé leurs structures économiques. De tels efforts ne sont pas pour eux, eux qui ont dominé sur les terres et les mers et qui se retrouvent maintenant seuls et appauvris sur leurs îles où ne règne même pas la paix.

Les perspectives du dernier rapport de l'Institut national de recherche économique et sociale confirment ce que l'on peut craindre : la continuation d'un état nettement dépressionnaire dans un climat inflationniste caractérisé. Selon ce rapport le taux d'inflation se maintiendra autour de 17 % encore en 1975 mais l'augmentation du produit national brut n'atteindra même pas 1 % jusqu'à fin 1975.

Le chômage atteindra 675.000 personnes à la fin de 1974 et plus de 950.000 à fin 1975. Les revenus individuels, compte tenu de la hausse des prix et des impôts, diminueront de 2,5% cette année et de 1,75% en 1975, entraînant une diminution des dépenses des consommateurs de plus de 1 % pour chacune des deux années. Le déficit de la balance commerciale atteindra 4000 millions de livres en 1974 et 2750 millions en 1975.

De son côté le marasme boursier atteste à sa manière de la profondeur de la crise et de l'incertitude de l'avenir. Les bruits les plus divers courent au sujet d'achats par les magnats arabes du pétrole d'entreprises britanniques, industrielles, commerciales ou immobilières, sans qu'il soit possible de savoir exactement ce qui se passe. Seul élément positif dans ce climat de pessimisme, les vastes gisements de pétrole et de gaz découverts dans la mer du Nord. Ils devraient en effet permettre à la Grande-Bretagne de rétablir sa balance extérieure à partir de 1980. Encore faut-il que l'exécution des plans d'exploitation ne connaisse pas de retard, que la mise en œuvre, sur une grande échelle, de procédés d'extraction en partie nouveaux, compliqués et délicats, s'effectue dans de bonnes conditions.

Il y a encore beaucoup d'inconnues dans le jeu ambigu de la Grande-Bretagne, tant pour elle-même que pour ses partenaires européens, ce qui explique l'espèce d'irritation aussi bien des Anglais eux-mêmes que de ceux qui ont affaire avec elle. Ce mélange de nonchalance et d'indifférence en face d'une situation nettement alarmante et d'optimisme quant à l'avenir ne saurait se prolonger longtemps encore sans porter atteinte à la bonne réputation britannique. Il est temps de savoir de quel bois, ou de quel pétrole, l'Angleterre se chauffe sous peine d'une grave crise de conscience au sein de la CEE qui n'en a vraiment pas besoin.

Philippe VOISIER

Quand l'URSS négocie les droits de la personne humaine

Les juifs soviétiques et la négociation du GATT

Un accord comme on n'en avait probablement plus vu depuis la Deuxième Guerre mondiale, vient d'intervenir entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Moscou vient en effet d'accepter de laisser émigrer jusqu'à 60.000 Juifs par année, en échange de divers avantages commerciaux, notamment de l'octroi par les Etats-Unis du traitement de la nation la plus favorisée. L'événement en soi est assez insolite pour être souligné, puisque, fait rare, un droit de la personne humaine a été négocié contre une prestation juridique en matière d'économie. Voilà ce qui s'est passé.

Il y a trois ans, le président Nixon saisissait le Congrès (parlement) de son projet de loi de réforme commerciale. Projet complexe s'il en fut, puisqu'il prévoit aussi bien l'autorisation pour le président d'ouvrir de nouvelles négociations commerciales avec les autres pays dans le cadre du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'octroi aux pays sous-développés de certaines préférences commerciales sur le marché américain et l'introduction du traitement dit de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique.

On sait que les fameuses négociations au GATT n'ont toujours pas pu s'ouvrir en raison de l'hostilité du Congrès à l'adoption de ce projet de loi. Or, le Congrès n'est pas opposé à ces négociations, ni, a priori, aux préférences prévues pour le tiers monde, mais favorisée octroyé à l'URSS tant que favorisé octroyé à l'URSS tant que celle-ci ne libéralise pas l'émigration des juifs désireux de quitter leur pays.

LE KREMLIN A CÉDÉ !

Sous la pression parlementaire, les diplomates américains ont dû faire plusieurs voyages à Moscou pour expliquer la situation : tant que le Kremlin ne cédera pas sur la question des juifs, le Congrès n'envisagera pas de lever les restrictions du commerce avec l'Union soviétique, ce qui devrait signifier pour celle-ci incertitudes et troubles quant à ses débouchés en Amérique aussi bien que quant aux approvisionnements et aux crédits qu'elle pouvait espérer en obtenir. Le dernier des voyageurs en date était M. Wiliam Simon, secrétaire américain au trésor qui, la semaine passée, a rencontré M. Brejnev à Moscou.

Le plus étrange dans cette affaire est que le Kremlin ait cédé aux pressions économiques américaines. Certes, à l'heure actuelle le dénouement n'est pas très clair. Mais d'après le sénateur Jackson, le gouvernement soviétique aurait bien consenti à laisser partir 60.000 juifs par année, et par conséquent le Congrès s'estime satisfait. Encore ne fait-il que partiellement confiance aux Soviétiques, puisqu'il se réserve de ressortir son amendement dans 18 mois, c'est-à-dire de rétablir des restrictions commerciales à l'égard de l'URSS, si celle-ci ne remplit pas pleinement les engagements pris. Ces derniers sont substantiels. En effet, le nombre de juifs officiellement autorisés à s'expatrier d'URSS n'était que de cent mille à peine pendant les quatre années écoulées. A l'avenir c'est donc un contingent deux fois et demi plus important que les Russes devront laisser partir.

LES RAISONS

Visiblement, le Kremlin avait besoin de concours économiques américains. Sans cela, il n'aurait pas consenti à s'incliner si bas devant les exigences politiques et surtout humanitaire de Washington. Certes, des projets économiques de coopération avec plusieurs grandes compagnies américaines sont au point notamment pour la mise en valeur des ressources naturelles de la Sibérie. D'autre part, l'URSS cherche de plus en plus à affirmer sa position dans le commerce d'exportation. Or, faute de bénéficier du traitement de la nation la plus favorisée, elle ne pourra jamais prétendre à une place tant soit peu respectable sur le marché américain. Et surtout, elle a de plus en plus besoin de l'Amérique pour s'approvisionner en céréales.

En forçant quelque peu les nuances, l'on pourrait dire que c'est la faim qui a poussé le Kremlin à consentir à la libération de l'émigration juive. Certes, le marché américain ne livrera pas pour autant toutes les quantités voulues de grains. Mais un pays au bénéfice du traitement de la nation la plus favorisée jouit évidemment d'un meilleur statut qu'une nation reléguée au rang aujourd'hui marginal d'un Etat replié sur lui-même. C'est peut-être l'occasion de se rappeler en passant qu'il y a 110 ans, l'émancipation politique des juifs était imposée à la Suisse par l'intermédiaire d'un accord commercial particulièrement favorable que nous avait proposé Napoléon III.

Le dénouement de la question juive qui avait bloqué l'adoption par le Congrès américain de la loi sur la réforme commerciale rétablit quelque peu l'optimisme fortement entamé au sujet des négociations du GATT. Il est probable désormais que le parlement américain adoptera encore cette année la législation dont il est saisi depuis plus de trois ans et autorisera le président Ford à ouvrir les négociations. Le temps presse en effet : après le 31 décembre, ce sera trop tard, la nouvelle législature ne reprenant jamais à son compte les textes laissés en souffrance par l'ancienne.

Paul KELLER

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Entretien avec le président neuchâtelois de l'AVIVO

La vie n'est pas rose pour les aînés qui ne disposent que d'une faible rente!

Ceux qui estiment que la société a été trop généreuse à l'égard des aînés devraient s'installer derrière le bureau de M. Julius Bolliger, président de l'Association pour la défense des intérêts des vieillards, veuves et orphelins de Neuchâtel et environs (AVIVO). C'est ici que se rendent les personnes âgées, qui ne disposent que d'une rente minimale (400 fr. ou un peu plus) pour exprimer leurs doléances et résoudre leurs problèmes.

M. Bolliger est très préoccupé par la situation actuelle. Il reconnaît que de grands progrès ont été réalisés, mais pense que les efforts déployés au profit des aînés ne suffisent pas en cette période d'inflation. Les progrès, on les connaît : rentes complémentaires fédérales (200 fr. au minimum), allocations-loyers, secours d'hiver, allocation exceptionnelle de 150 fr., qui sera versée en décembre, sur décision de l'Etat, etc. Mais pour les aînés qui ne perçoivent qu'une rente minimale et ne disposent pas d'autres ressources, la vie n'est pas rose. Le président de l'AVIVO est catégorique :

— Les loyers et les charges augmentent et, avec le galop des prix, le « panier de la ménagère » du petit retraité ne pèse plus grand-chose.

Aujourd'hui, nous nous intéresserons donc à cette catégorie, de plus en plus nombreuse, d'aînés. Lorsqu'ils s'adressent à l'association, leur préoccupation essentielle est toujours la même :

— Ma rente est épuisée bien avant la fin du mois, que dois-je faire pour m'en tirer ?

UNE QUESTION DE DIGNITÉ

Certes, on s'efforce de résoudre pour eux les petits conflits avec les gérants ou les propriétaires, on intervient auprès du service des contributions, pour une réduction des impôts par exemple, mais pour le reste, c'est plus difficile. En effet, lorsqu'un aîné se trouve en difficulté financière, le seul moyen de lui venir en aide est de s'adresser à un service social. M. Bolliger a son opinion à ce sujet :

— Les personnes âgées n'aiment pas solliciter un secours. C'est une question de dignité humaine. Or, n'est-ce pas paradoxal dans un des pays qui se vante de compter parmi les plus riches du monde, de trouver des personnes âgées qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour mener une vie décente ?

L'idéal pour les aînés c'est de vivre chez eux, le home étant considéré par plusieurs d'entre eux comme un ultime refuge. Or, même ce moyen n'est pas à la portée des petits retraités, sauf si un service social les prend en charge.

M. Bolliger évoque le drame de la solitude qui guette les personnes du troisième âge.

LE DRAME DE L'ABANDON

— Il est courant de voir des aînés complètement abandonnés par leurs enfants. La société contemporaine vit sous le signe de l'égoïsme et de l'indifférence. C'est le règne du « chacun pour soi ».

N'est-il pas courant d'entendre des personnes déclarer à la vue d'un car occupé par des aînés : « Ces vieux, ils ont une vie facile. Les jeunes versent des cotisations à l'AVS qui servent à les balader en car ! »

Le président de l'AVIVO s'élève contre cet état d'esprit :

— Il est normal que les aînés prélèvent quelques dizaines de francs par année pour secouer la monotonie de leur vie. Ce que les plus jeunes oublient, c'est que lorsqu'on augmente les rentes, l'inflation se charge bien vite d'annuler cette mesure.

DES REVENDICATIONS RAISONNABLES

Que réclament les aînés ? En premier lieu que le public prenne conscience de leurs difficultés matérielles et morales actuelles. Puis, que les pouvoirs publics, à tous les échelons, fassent un effort supplémentaire. L'indexation des rentes-vieillesse, c'est une solution, mais pourquoi n'envisagerait-on pas d'autres formes de soutien ? Par exemple, sur le plan communal, pour le Noël de l'AVIVO, l'octroi des transports publics gratuits pour les personnes ne disposant que de faibles rentes, des billets de faveur pour les spectacles, etc. ?

A l'AVIVO, on souhaite que les personnes âgées qui ne sont pas organisées, rejoignent les rangs de l'association pour défendre leurs intérêts. Bref, les problèmes affrontés par de nombreux aînés sont réels et préoccupants. Les revendications des personnes du troisième et du quatrième âges sont raisonnables. Il s'agira de se pencher sur cette situation pour alléger les soucis de ceux qui ont contribué, par leur labeur, à la prospérité générale dont bénéficient aujourd'hui les plus jeunes générations.

Chacun devrait se sentir visé dans cette affaire car les statistiques prouvent qu'en Suisse, alors que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmente sans cesse, en revanche, celui de la population active a tendance à diminuer sans cesse.

Si nous ne pensons pas aujourd'hui aux aînés, qui pensera demain à nos préoccupations lorsqu'il faudra affronter à notre tour les difficultés de la vieillesse ?

Jaime PINTO

Pour de nombreux aînés la solitude et le galop des prix constituent un drame.

Vers l'inauguration de la « Châtellenie de Thielle »

De notre correspondant :

C'est, en cette fin de semaine, l'inauguration de la plus grande entreprise qui, au cours de la dernière décennie, a réuni les efforts des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier et Thielle-Wavre. Ces six communes, en effet, se sont groupées sous la dénomination de « Châtellenie de Thielle » — terme qui évoque le souvenir de l'ancienne juridiction administrative et économique de la région — en un syndicat intercommunal pour assurer l'assainissement de leurs eaux usées.

Le Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle dont le président du comité de direction est M. Emile Vautravers, président du Conseil communal de Saint-Blaise de 1966 à 1972, va définitivement mettre en service des installations qui auront coûté un peu plus de vingt millions de francs.

A l'actif de ce syndicat intercommunal, on note les réalisations suivantes : deux stations d'épuration, l'une implantée au Marais d'Epagnier (pour Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier et bientôt Thielle-Wavre) et l'autre, dans la zone industrielle de Cornaux (pour Cressier et Cornaux) avec une dizaine de kilomètres de canalisations ponctuées de quatre stations de pompage et de dix déversoirs d'orages.

Afin que la population de la région puisse être associée à l'inauguration de cette œuvre marquante, l'après-midi de samedi a été déclaré « portes ouvertes » par le comité de direction pour les deux stations d'épuration et la station de pompage de la rue des Indiennes à Marin. La réunion officielle d'inauguration aura lieu, samedi matin à l'aula du nouveau bâtiment scolaire de Marin.

A l'aula du collège de Marin

Intéressante exposition du Photo-club de Neuchâtel

Le Photo-club, de Neuchâtel, a réuni près de 150 photos à l'aula du collège de Marin. Cette exposition, placée sous le patronage de la société d'Emulation de Marin, présente un choix de paysages, d'animaux, de personnages intéressants par l'angle sous lequel ils ont été saisis, ou l'éclairage dans lequel ils baignent.

L'objectif sait happer l'insolite, l'émouvant, le détail curieux ou frappant. Si tout l'éventail des sentiments a été évoqué, de la tendresse à la révolte, il est un aspect qui a fort peu été traité : celui de la photo drôle, humoristique.

Les animaux en liberté ont la prédilection des photographes. Faons, chevreuils, lapins de garenne, animaux des réserves africaines, sont saisis sur le vif, surpris comme ce faon étendu dans les roseaux.

Un « Nocturne » attire l'attention. Il semble avoir été pris sur la croûte terrestre avec, sur un ciel noir, un astre tout rond.

« Au Clair de la lune », permet au photographe de jouer avec le noir et le blanc. Un homme, ombre noire, se profile dans une nuit éclairée. Les paysages d'hiver se jouent de l'insolite avec ce « Jour de bise » où le vent souffle, la neige d'un chemin. Et une photo, l'une des seules de l'exposition à être pleine d'humour, montre un homme chaudement vêtu sur un banc, recouvert complètement de neige, lisant la FAN comme s'il était dans un bon fauteuil.

A TOUT SEIGNEUR ...

A tout Seigneur ... Marin ayant accueilli l'exposition, se devait de figurer sur ces treize photos consacrées à sa région. On y voit un pêcheur sur un bateau qui vogue sur une eau noire hérissée d'écume blanche. Les montagnes, à peine esquissées, donnent une impression de flou voulue pour souligner le mouvement.

Les roseaux semblent si fins dans d'autres photos qu'ils paraissent être dessinés à l'encre de Chine et ce cloaque inattendu au milieu d'un écran de roseaux frappe le visiteur.

Des portraits d'enfants à ceux de vieillards, on passe par quelques très beaux nus. Les portraits de vieillards sont plus typés que ceux d'enfants. Un « jardin public » montre deux petits vieux. Le visage de la femme, ridé et douloureusement pensif, est émouvant. Ce « banc de Montmartre », traité par le même photographe, accuse le contraste entre le vieillard à la canne, qui penche la tête en direction du sol, tandis qu'à ses côtés, une jeune « Etudiante » offre son visage au soleil. Tout l'insolite se résume à cette « Féerie du bois » où la vision d'un monstre-singe épouse la forme du tronc d'arbre. Quelques paysages sont évoqués : celui de la Corse est particulièrement attachant avec cet homme seul qui arpente les rues ombrées par les maisons aux pierres chaudes.

Les photos illustrant les représentants des différents corps de métier accrochent le regard. Une autre photo ne manque pas d'humour : cet humour qui semble l'apanage du seul Goetz, intitulée la « Poule du village » où l'on voit ce volatile fier comme un coq traverser la place du village.

Encore quelques portraits avec cette marchande assoupie sur sa marchandise. La photographie de presse n'est pas oubliée avec cette série de quatre photos représentant l'effondrement du viaduc sur la Sorge. Cette exposition, intéressante à plus d'un titre, a su rassembler les éléments les plus divers qui se complètent dans un heureux équilibre.

R. Wé.

LE LANDERON

Exercice pour les pompiers

(c) Samedi après-midi a eu lieu l'exercice général des pompiers du Landeron, clôturant les exercices pour l'année en présence de la commission du feu présidée par M. D. Frochaux. La compagnie eut entre autres à se rendre maîtresse d'un incendie fictif provoqué par un camion citerne ayant pris feu au cours d'un accident de la circulation. Cet exercice fut dirigé par le premier-lieutenant J.-M. Turuvani qui fit appel au groupe du Centre de secours commandé par le capitaine J.-M. Bloch.

Au cours du repas, le chef de la compagnie, le capitaine J.-C. Vaucher fit la critique de l'exercice : celui-ci fut mené à chef avec la diligence et l'efficacité voulues et malgré quelques remarques négatives mineures, on s'estima satisfait de la part des responsables. On nota la participation et l'activité de tous. On adressa des félicitations à la compagnie et on en profita pour l'assurer du soutien des autorités.

En outre, MM. B. Rebetez et G. Rossel quittant le corps, furent remerciés pour leur travail, de même que le commandant J.-R. Züttel.

AUVERNIER

Collecte de vêtements

(c) Sous les auspices de la Croix-Rouge, la section des Samaritains a procédé à la collecte des vêtements. Grâce à la compréhension des autorités, une jeep, conduite par M. Tuller, avait été mise à la disposition de la section.

DIMANCHE AU VAL-DE-RUZ

Championnat suisse de travail du Boxer

PATRONAGE FAN - L'EXPRESS

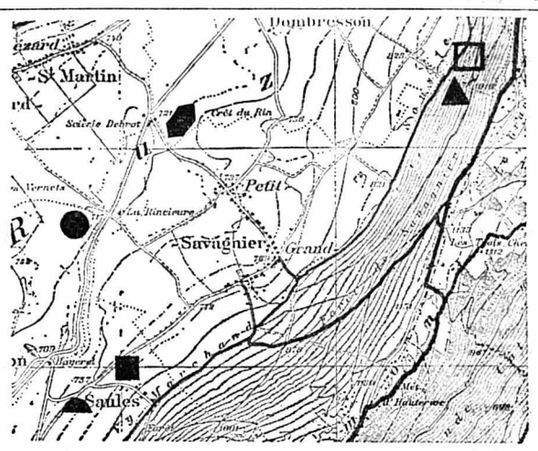

- La Rincieure (concours chiens d'accompagnement)
- Fenin-Saules (concours chiens de défense)
- Saules (concours chiens de défense)
- Scierie de Brot (concours chiens de défense)
- Carrière de Savagnier (chiens sanitaires et cl. inter.)
- Tous les concours débutent à 7 h 30 et se terminent aux environs de 13 heures

La Société cynologique suisse (SCS), fondée en 1883, inscrite au registre du commerce en qualité de seule et unique organisation suisse qualifiée en matière de cynologie, affiliée à la Fédération cynologique internationale (FCI), s'est assigné pour but notamment d'encourager, de promouvoir et de favoriser, de façon générale, l'élevage des races canines pures, l'entretien rationnel, l'**éducation,** le **dressage** et les **concours de chiens,** ainsi que la compréhension pour les races canines, en s'inspirant non seulement de la conception du cynophile amateur, mais aussi des multiples formes d'utilisation du chien au service de l'homme.

La Société cynologique suisse a conçu et édité un règlement pour les concours de chiens, sous forme de différents exercices se rapportant à des cas particuliers (obéissance, défense, recherche, etc), parmi beaucoup d'autres ; ces exercices sont adaptés aux besoins aussi bien du cynologue amateur que du conducteur du chien d'utilité. Les aptitudes naturelles du chien au travail et ses performances utilitaires sont développées par l'éducation, l'instruction et la participation au concours. C'est en cela que la SCS assume le rôle d'autorité qualifiée pour diriger l'élevage rationnel du chien d'utilité en Suisse.

Le Boxer-Club de Suisse et le Groupe de Neuchâtel du Boxer font partie de la SCS et les chiens de race boxer sont reconnus comme chiens d'utilité (chiens de défense, sanitaires, etc).

Pour participer au Championnat suisse du boxer, les propriétaires de boxers doivent avoir subi, avec leur chien, au cours de l'année, un concours avec succès au degré III ou en classe internationale, en remportant la qualification « excellent » et la mention. Ces championnats de clubs ne sont toutefois organisés que si au moins trois chiens par classe sont annoncés.

C'est ainsi que dimanche, le Val-de-ruz (de Fenin à Dombresson par Villars, Saules, la carrière de Savagnier, La Rincieure) va retentir des aboiements d'une quarantaine de chiens venus de toutes les régions de Suisse. Aux ordres de leur propriétaire respectif, ils vont démontrer toute leur utilité.

Or, le public est convié à venir gratuitement suivre ce championnat suisse. Il sera possible de voir à l'œuvre des chiens dressés pour la défense, d'autres pour venir en aide aux samaritains, d'autres encore dont le principal travail est l'accompagnement.

Indéniablement, ce championnat suisse est une occasion unique pour les Neuchâtelois de la capitale, du Val-de-Ruz et de tout le canton, d'approcher un domaine généralement méconnu du grand public. Si le cheval est le meilleur ami de l'homme, le chien est certainement un de ses plus fidèles compagnons.

Le « Boxer-club de Neuchâtel » : dix-sept ans d'enthousiasme...

A l'origine de la création du Boxer-Club de Neuchâtel on trouve une femme et trois hommes, tous passionnés du boxer, brûlants de communiquer leur enthousiasme pour cette belle race. Ils ne restèrent pas inactifs et, en octobre 1959 déjà, ils annoncèrent à M. Fischer, alors président central du Boxer-Club de Suisse, la constitution du Groupe de Neuchâtel fort de trente-quatre membres.

Ces pionniers avaient pour noms : Mme Marthe Roud, et MM. Roland Huber, S. Raemy, Edmond Stutz.

Dynamisme

Le 10 mars 1957, à Olten, l'adhésion du groupe fut ratifiée à l'unanimité, lors de l'Assemblée des délégués.

Afin d'honorer son dernier-né, le BCS tint, deux ans plus tard, le 22 février, son assemblée des délégués à Neuchâtel.

Le Groupe de Neuchâtel, dès ses débuts, s'est caractérisé par son dynamisme et son désir d'œuvrer dans les sentiers cynologiques. Il a organisé plusieurs concours de travail, des conférences et des manifestations diverses. Année après année, nombreux furent ses membres qui participèrent à toutes les expositions nationales et même étrangères.

Il y a 15 ans, le 20 septembre 1959, il eut la joie d'inaugurer son Club-House, sis dans la forêt du Chanet, à deux pas de la ville ; Club-House dû à la générosité de ses membres. C'est là que, dimanche après dimanche, de nombreux conducteurs et conductrices viennent éduquer leur boxer.

Des hommes

Les hommes qui ont présidé aux destinées du groupe furent nombreux : 1956-1959, M. R. Huber (Neuchâtel) ; 1960, M. P. Böhlen (Neuchâtel) ; 1961-1970, M. R. Huber (Neuchâtel) ; 1971 à ces jours, M.M. Berthoud (Le Landeron). Tous ils assurèrent et assurent encore la présidence. Toutefois, les responsables pour les sélections et la surveillance d'élevage dans le canton de Neuchâtel, furent M.M. Ed. Gutknecht et R. Ducret venus de Genève. Puis, M. R. Huber prit leur relève.

Le Boxer-Club de Neuchâtel a nommé, le 21 janvier 1961, Mme M. Roud (Saint-Blaise) membre d'honneur pour la remercier de tout ce qu'elle a fait pour sa société. Elle fut, notamment, la première éleveuse de boxers dans le canton de Neuchâtel (élevage « La Rocaille »). Avec ses boxers, elle s'est taillé de beaux succès dans diverses expositions. En 1962, elle fit don au BCN d'un magnifique challenge (« La Rocaille ») qui se courait en trois manches et qui revint définitivement au groupe neuchâtelois.

De plus, M. Jean Nüssli, ancien président central du Boxer-Club de Suisse, a également été nommé membre d'honneur du BCN en témoignage de reconnaissance. Enfin, en 1966, M. R. Huber, a passé avec succès ses examens de juge de beauté, quatre ans avant d'être nommé président d'honneur en témoignage de son dévouement à la cause du boxer.

Estime

Mentionnons aussi que le Groupe de Neuchâtel, conscient de l'universalité de la cynologie, a adhéré en 1963, à la Fédération romande de cynologie et au groupement neuchâtelois.

Octobre 1956 - novembre 1973 : en 17 ans, le Boxer-Club de Neuchâtel a acquis ses lettres de noblesse. Aujourd'hui, il accueille les membres du Boxer-Club de Suisse dans le cadre du championnat suisse. C'est un témoignage d'estime que lui ont conféré les délégués helvétiques en lui confiant cette organisation. Nul doute que le club de la capitale universitaire mettra tout en œuvre pour faire honneur à cette estime. En 1964 déjà Neuchâtel avait été le théâtre du championnat suisse du travail du boxer.

Boxer bringé. — « Iska » attentive aux ordres de son maître.

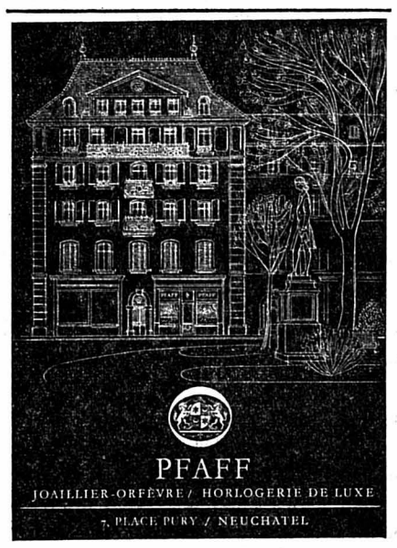

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
ÉTANCHÉITÉ
2072 Saint-Blaise
Succ. Paul Marti & Fils

MICHEL BERTHOUD
Fiduciaire
Rue Pierre-de-Vingle 14
Tél : 31 73 83
- tenue de comptabilité
- organisation administrative

Articles pour chiens
JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

LE GOR
Café-Restaurant de l'Ecluse
H. Mentha Tél. 25 06 00
FONDUES 7.50
FONDUES aux échalotes 8.—
FONDUES au cognac 9.—
FONDUES aux morilles 11.—
RACLETTES 9.—
et toujours sa carte
Dès maintenant ouvert le dimanche
FERMÉ LE MARDI
L'Ecluse, lieu-dit « LE GOR » vers 1840

elexa
Installations électriques
Installations téléphoniques PTT
NEUCHATEL
Rue du Seyon 10 Avenue de la Gare 12

FIDUCIAIRE D'ORGANISATION ET DE GESTION
Maurice HERSCHDORFER
Eugène HERSCHDORFER
NOUVELLE ADRESSE :
Faubourg de l'Hôpital 25
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 32 27 - 28 - 29
Places de parc réservées à notre clientèle

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

A vendre
Points SILVA
MONDO-AVANTI
Prix avantageux
Ecrire à : case postale 433 1401 Yverdon 1.

CRESSIER
Route de Neuchâtel
Grand marché aux puces
samedi 2 novembre 1974.
MEUBLES ANCIENS BIBELOTS

Vente des objets trouvés CFF
A SAINT-IMIER - LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 1974 A LA SALLE DES SPECTACLES - DE 9 A 12 h ET DÈS 13 H 30.
Direction du 1er arrondissement CFF

Eugénie Maeder
expose
ses peintures et modelages
à la maison communale 2me étage, à BEVAIX, du 2 au 10 novembre 1974.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 17 h à 22 h, samedi et dimanche de 10 h à 22 h.

Excursions FISCHER
HOLIDAY ON ICE
1974 - LAUSANNE
Mercredi 6 nov. (matinée) dép. 13 h
Vendredi 8 nov. (soirée) dép. 18 h 30
Dimanche 10 nov. (matinée) dép. 12 h
Billets d'entrée à Fr. 25.— ; 30.— + prix du voyage : Fr. 19.— par pers.
Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

SKIEURS
EN CAS DE NEIGE FAVORABLE
COURSES POUR :
LES BUGNENETS
Départs : quai du Port ; arrêts à : Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon
samedi dép. 10 h, 13 h 30
dimanche dép. 10 h, 13 h 30
WITTWER
CARS NEUCHATEL
Tous renseignements au 25 82 82

VACANCES BLANCHES
HOTEL EDELWEISS, LES HAUDÈRES
hôtel sympathique et confortable, réputé pour son excellente cuisine et ses bons vins. Toutes les spécialités valaisannes. Chambres avec eau chaude et froide. Chauffage central. Skilift à proximité. Chaleureux accueil réservé également aux sociétés. Pension complète pour 2 personnes : 560 fr. pour 7 jours, tout compris.
Famille J. ANZEVUI-RUDAZ, tél. (027) 4 61 07.

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!
Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ 15
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____
Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38
Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.—
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.
ORCA, institut spécialisé de l'UBS
ORCA

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

GM EXPOSITION MOTORAMA
Une visite qui s'impose.
MOTORAMA
La General Motors vous invite à une exposition impressionnante. Avec les nouveaux modèles Opel, Vauxhall, Ranger, Chevrolet, Buick, Oldsmobile, Pontiac, Cadillac, et des utilitaires Bedford, Opel, Chevrolet. Motorama – une occasion unique de voir de très près la gamme très diversifiée de la GM. Et de découvrir tous les avantages qu'offre la construction automobile d'aujourd'hui dans les domaines de la sécurité, du confort, de l'élégance.
La Chaux-de-Fonds, Pavillon des Sports
Vendredi 1er novembre 1974 17.00 – 22.00 h.
Samedi 2 novembre 1974 10.00 – 22.00 h.
Dimanche 3 novembre 1974 11.00 – 21.00 h.
Sous réserve de changements de programme
Entrée libre.

CULTES DU DIMANCHE

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
DIMANCHE DE LA RÉFORMATION

Terreaux: 8 h, culte matinal, sainte cène, M. R. Ariège.

Temple du bas: 10 h, culte inaugural, M. G. Deluz, avec la participation de la Paroisse allemande, de l'Eglise libre, de l'Eglise apostolique, de l'Armée du Salut et de la Société chorale.

Pas de culte à la Collégiale, ni à l'Ermitage, ni à la Maladière, ni aux Valangines.
Garderie d'enfants au Temple du bas.
Culte de jeunesse: Temple du bas (pour la Collégiale et le Temple du bas), Ermitage, Maladière, Valangines à 9 h.
Culte des enfants: Ermitage, Valangines à 9 h, Maladière à 9 h 45, Temple du bas à 10 h.

Collégiale: 9 h, Gospel evening.

Cadolles: 20 h. sainte cène, M. R. Ariège.

Culte en semaine: jeudi de 19 h 30 à 20 h aux Terreaux.

Recueillement quotidien: à 10 h au Temple du bas.

La Coudre: 10 h, culte, de la Réformation avec cène M. R. Péter; 10 h, culte de jeunesse; 10 h, école du dimanche; 20 h, culte préparé par des jeunes.

Les Charmettes: 9 h, culte de jeunesse; 10 h, sainte cène; 20 h, culte.

Serrières: culte de jeunesse, jeudi 18 h 15. 10 h, culte, MM. J.-R. Lœderach et Okoko, sainte cène, chœur; 10 h, culte de l'enfance, Serrières (Maison Farel); Vauseyon (collège). Vendredi, 16 h 30, au temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

10 h, Gottesdienst mit der welschen Gemeinde zusammen, Temple du bas, in französischen sprache: Pfarrer Deluz. Mitwirkend: Pfarrer M. Hauser.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Couvet: 9 h 45.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise Notre-Dame: samedi, 18 h 15; dimanche 8 h, 9 h 30, 11 h et 18 h 15. (Pour cause de réparations, les messes sont dites aux mêmes heures mais à la **Salle de paroisse,** fbg de l'Hôpital 65).

Chapelle de la Providence: dimanche 7 h et 8 h.

Eglise Saint-Nicolas, Vauseyon: samedi 18 h 15. Dimanche, 8 h et 10 h.

Eglise Saint-Marc, Serrières: samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.
(Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, Fête du Saint-Sacrement, première communion, dimanche 10 h 30).

Eglise Saint-Norbert, la Coudre: samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.

Hôpital des Cadolles: dimanche 8 h 30.

Mission italienne: Chapelle des Frères, dimanche 10 h 45.

Mission espagnole: Chapelle de la Providence, samedi 18 h 15. Eglise Notre-Dame, dimanche 16 h. (Salle de paroisse, fbg de l'Hôpital 65).

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel: 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel: 10 h, culte de la Réformation au Temple du bas; école du dimanche et garderie d'enfants à la chapelle de la Rochette. 20 h, concert salutiste belge du Borinage au Temple du bas.
Mercredi: 20 h, étude biblique sur l'Apocalypse et réunion de prière.

Colombier: 9 h 45, culte, M. G.-A. Maire.

Evangelische Stadmission, Neuchâtel, avenue J.-J.-Rousseau 6: 15 h, Gemeinschaftsstunde; 20 h 15, Jesus-Meeting. Dienstag und Donnerstag: Jugendabende. Freitag: Bibel- und Gebetskreis.

Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11: 9 h, Gebet; 9 h 15, Predigt und Kinderhort.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20: 9 h 30, culte en français et école du dimanche; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1: 9 h 30, service divin; mercredi: 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59: 9 h 30, culte; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Ecluse 18: samedi dès 10 h, thé-buffet-tombola; 20 h, soirée de la reconnaissance; dimanche 10 h, culte; 20 h, concert (ces deux rencontres au Temple du bas).

Témoins de Jéhovah, Parcs 12: études bibliques et conférences; samedi 17 h, en français; 19 h 30, en allemand; dimanche 15 h 30, en italien.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 28: 9 h 45, M. J.-P Golay.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19: 9 h 45, école du dimanche; 11 h, sainte cène et témoignages.

Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1: dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.

Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac: 9 h 30, culte; lundi 20 h 15, évangélisation; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron: samedi, messes lues de Requiem à 7 h 15; messe chantée de Requiem à 18 h. Dimanche: à la chapelle, messes à 7 h et 9 h 40 en italien; à l'église: messes à 9 h 45 et 20 h. Au cimetière, visite et recueillement à 15 h.

Paroisse réformée: 9 h 45, culte.

Cressier: Eglise catholique, samedi à 18 h 15, messe. Dimanche à 7 h 30 et 9 h 30, messes. Eglise réformée, 9 h, culte.

Lignières: Paroisse réformée, 10 h 15.

Enges: Paroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise: Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine: messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30. Dimanche: 7 h 30, messe basse; 9 h 30, messe chantée; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

RADIO

SAMEDI

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, 0.55, informations. **6 h,** bonjour à tous, miroir-première. **7 h,** le journal du matin. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** radio-évasion. **10.30,** la Suisse à la rencontre de l'Europe. **11.05,** le kiosque à musique. **12 h,** le journal de midi, midi-mystère. **12.25,** communiqués. météo. **12.30,** miroir-midi. **13 h,** demain dimanche. **14.05,** disc-informations. **14.35,** présence du Groupe instrumental romand. **15.05,** week-end show.

16.30, l'heure musicale, Barthold Kuijken, flûte traversière; Paul Dombrecht, hautbois; Käthe Wagner, basson; Marinette Extermann, clavecin. **18 h,** le journal du soir. **18.05,** le micro dans la vie. **19 h,** le miroir du monde. **20 h,** restons Vaudois. **20.20,** micro sur scène. **21.10,** escroqueries et impostures de l'histoire, 1673, Hold-up à la Tour de Londres. **21.50,** chanson à la une. **22.40,** loterie romande. **22.45,** entrez dans la danse. **24 h,** dancing non-stop. **0.55,** miroir-dernière. **1 h,** hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. **8.15,** let this be a lesson to you. **8.30,** le matin des musiciens. **9.30,** le magazine de la semaine. **10.30,** le folklore à travers le monde, l'Equateur. **11 h,** histoires suisses, les fêtes des vendanges (fin). **11.30,** ces femmes qui ont fait l'Histoire, Lucrèce Borgia. **12 h,** midi-musique. **13.10,** bulletin d'informations musicales. **13.30,** petit concert pour les Jeunesses musicales. **14 h,** promenade musicale, carnet de notes. **15.30,** métamorphoses en musique. **16 h,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **16.30,** horreo espanol. **17 h,** la chasse aux papillons. **17.30,** rendez-vous avec le jazz. **18.30,** rhythm'n pop. **19 h,** divertimento. **20 h,** informations. **20.10,** beaux arts. **20.29,** loterie suisse à numéros. **20.30,** encyclopédie lyrique, Iphigénie en Aulide, tragédie-opéra, musique de Ch.-W. Glück. **21.10,** sport, musique, information. **23 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. **6.05,** mélodies légères. **7.10,** mosaïque touristique. **10.55,** échecs à la radio. **11.05,** de mélodie en mélodie. **11.30,** fanfare. **12 h,** homme et travail. **12.40,** ou bien quoi. **14 h,** politique intérieure. **14.30,** jazz. **15.05,** chant choral. **15.30,** musique champêtre.

16.05, magazine musical. **18.20,** revue du sport. **19 h,** cloches, communiqués. **19.15,** actualités. **19.45,** rétrospective sur la semaine politique en Suisse et dans le monde. **20 h,** théâtre. **21 h,** rendez-vous au Studio 7. **21.45,** Michel Fugain et le Big Bazar en public. **22.25,** hockey sur glace. **22.50,** le nouveau sound. **23.30,** bal de minuit.

DIMANCHE

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations, **7 h,** bonjour à tous, miroir-première. **7.10,** sonnez les matines. **8 h,** le journal du matin. **8.15,** concert matinal., **8.45,** messe. **10 h,** culte protestant. **11.05,** toutes latitudes. **12 h,** le journal de midi, les pages vertes dominicales (Terre romande). **12.25,** communiqués, météo. **12.30,** miroir-midi. **12.45,** balade pour un fantôme. **14.05,** catalogue des nouveautés.

15 h, auditeurs à vos marques. **18 h,** le journal du soir. **18.05,** l'Eglise aujourd'hui. **18.20,** dimanche soir; **19 h,** le miroir du monde. **20 h,** lettres ouvertes. **21 h.** l'alphabet musical. **21.30,** Tempête sur Snowy River, pièce radiophonique de Peter Yeldham, adaptation française de P. Walker. **22.40,** le monde extraordinaire de Colette Jean. **23.30,** la musique contemporaine en Suisse. **23.55,** miroir-dernière. **24 h,** hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, rêveries aux quatre vents. **9 h,** informations. **11 h,** concert dominical. **12 h,** midi-musique. **14 h,** Les Misérables, roman de Victor Hugo, adpatation radiophonique de G.-H. Blanc. **15 h,** la joie de jouer et de chanter. **15.30,** en quête de l'insolite. **16.10,** échos et rencontres. **16.30,** laquelle préférez-vous. **17 h,** à la gloire de l'orgue. **17.30,** la vie. **18.30,** jeunes artistes. **19 h,** compositeurs suisses. **20 h,** informations. **20.10,** les chemins de l'opéra, Les Huguenots, musique de Giacomo Meyerbeer. **21 h,** les grands instants de la musique. **22 h,** à l'écoute du temps présent. **23 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations * = 50 ans Radio suisse alémanique. **7.05,** Danses Mödlinger, Beethoven; Variations et Préludes, Tartini; Suite Holberg, Grieg; Raymond, ouverture, Thomas, **8.05,** musique légère. **11 h,** vitrine 74, **11.30,** Concert-promenade. **12.45,** pages du répertoire de l'opéra et du concert, Verdi, Donizetti, Hsing-Hai, Borodine, Tchaïkovski. **14 h,** musique champêtre. **14.35,** fanfare. **15 h,** récit. **15.30,** sport et musique. **17.30,** musique divertissante. **19 h,** sport. **19.25,** concert du dimanche soir. * **20.30,** les mass-media aujourd'hui et demain. * **21.30,** musique légère. **22.20,** entre le jour et le rêve.

Nous prions nos lecteurs de consulter notre Magazine TV - Radio inséré dans ce numéro.

MOTS CROISÉS

Problème no 58

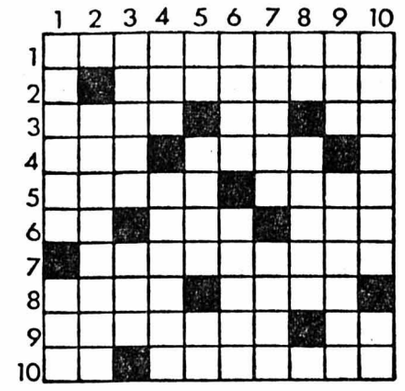

HORIZONTALEMENT

1. Qui vous coupe le souffle. 2. Où les loups ne manquent pas. 3. Ce ne sera jamais un puits de science. – Note. – Copulative. 4. Fait disparaître. – Epreuve. 5. Alourdi par l'âge. – Auteur des tempêtes. 6. Pronom. – Son ramage ne vaut pas son plumage. – Ne reconnaît pas. 7. Résidus charbonneux. 8. Fils de Noé. – Inégaux pour le levier. 9. Recueillie. – Connu. 10. Ville biblique. – Passées au crible.

VERTICALEMENT

1. Fait mal, et le fait exprès. – Tombé. 2. Stopper une fuite. 3. Celles de fin d'années sont fixes. – Rivière de Suisse. 4. Pour un moine, ou pour un brigand. – Préparation culinaire. 5. Couleur. – Préfixe multiplicateur. – Possessif. 6. Un des patrons des chirurgiens. – Son bec est dans la Gironde. 7. Tel le pastis. – Courroux. 8. Négation. – Parla avec véhémence. 9. Sert à surélever une balle. – Grande joie. 10. Famille d'une favorite du Béarnais. – Viennent de loin.

Solution du No 57

HORIZONTALEMENT: 1. Holothurie. 2. Olivaison. 3. Sel. – Esta. 4. Est. – Et. – Sen. 5. La. – Othe. – Rn. 6. Vachère. 7. Paît. – Bétel. 8. Arroge. – Ili. 9. Gié. – Esprit. 10. Ensor. – Sète.

VERTICALEMENT: 1. Hôtel. – Page. 2. OL. – Savarin. 3. List. – Aires. 4. Ove. – Octo. 5. Taleth. – Ger. 6. Hi. – Thèbes. 7. Usé. – Ere. – PS. 8. Ross. – Etire. 9. Inter. – Elit. 10. Annalité.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, Le Mari, la femme et la mort, d'André Roussin.

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire: 3me Bourse suisse aux armes.
Musée d'ethnographie: Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts: Janebé et M.-C. Bodinier, peintures.
Galerie Ditesheim: Claude Weisbuch, gravures et dessins.
Galerie Média: Art concret hollandais.
Centre culturel neuchâtelois: Dessins de caricaturistes suisses.
Au port: Salon-Expo.
Lyceum-Club: Walter Loosli, céramiques.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Palace: 15 h et 20 h 30, Fräulein sans uniforme. 18 ans.
Arcades: 15 h, 17 h 15 et 20 h 30, Amarcord. 16 ans.
Rex: 15 h, Les Grands Canons. Enfants admis. 17 h 30 et 20 h 45, Le Fantôme de la liberté. 16 ans. 3me semaine.
Studio: 15 h et 21 h, Allons enlève ta robe. 18 ans. 17 h 30, Il Vendicatore di Kansas City. 16 ans.
Bio: 14 h et 20 h 45, L'Escapade. 16 ans. 16 h et 23 h15. Sexe derrière portes closes. 20 ans. 18 h, Viva Django. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Arnaque. 12 ans. 4me semaine. 17 h 30, Wang–Yu l'imbattibile. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Pierrette Bloch, Paris, peintures et collages.
Galerie Numaga II: Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX
Galerie Pro Arte: Peintures françaises des XVIIIe et XIXe siècles.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, Big Guns.

LE LANDERON
Cinéma du Château: 20 h 30, Le Soldat récalcitrant.
Galerie de l'Escarbot: Céramiques et macramé.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 17 h 30, Io non scappo... fuggo. 20 h 30, Opération Dragon.

MARIN
Nouveau collège: Exposition de photographies.

HAUTERIVE
Centre-Art: Ashford, Noirs et Blancs.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL
Temple du Bas: 20 h, Concert par le groupe du Borinage.
Temple de La Coudre: 20 h 15, Concert par le chœur Da Camera.
EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire: 3me Bourse suisse aux armes. Automates Jaquet-Droz.
Musée d'ethnographie: Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts: Janebé et M.-C. Bodinier, peintures.
Galerie Ditesheim: Claude Weisbuch, gravures et dessins.
Galerie Média: Art concret hollandais.
Au port: Salon-Expo.
Lyceum-Club: Walter Loosli, céramiques.

CINÉMAS. – Palace: 15 h et 20 h 30, Fräulein sans uniforme. 18 ans.
Arcades: 15 h, 17 h 15 et 20 h 30, Amarcord. 16 ans.
Rex: 15 h, Les Grands Canons. Enfants admis. 17 h 30 et 20 h 45, Le Fantôme de la liberté. 16 ans. 3me semaine.
Studio: 15 h et 21 h, Allons, enlève ta robe. 18 ans. 17 h 30, Il Vendicatore di Kansas City. 16 ans.
Bio: 14 h et 20 h 45, L'Escapade. 16 ans. 16 h, Sexe derrière portes closes. 20 ans. 18 h, Viva Django. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Arnaque. 12 ans. 4me semaine. 17 h 30, Wang-Yu l'imbattibile. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.
Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Pierrette Bloch, Paris, peintures et collages.
Galerie Numaga II: Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX
Galerie Pro Arte: Peinture française des XVIIIe et XIXe siècles.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 14 h 30 et 20 h 15, Les Cracks.

LE LANDERON
Cinéma du Château: 20 h 30, Le Soldat récalcitrant.
Galerie de l'Escarbot: Céramiques et macramé.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 14 h 30, Opération Dragon. 17 h 30, Io non scappo... fuggo. 20 h 30, Les Aventures intimes des hommes mariés.

MARIN
Nouveau collège: Exposition de photographies.

HAUTERIVE
Centre-Art: Ashford, Noirs et Blancs.

OSS 117: HALTE A MALTE

RÉSUMÉ: Benny et le portier chauve découvrent Hubert Bonisseur de la Bath inanimé dans sa chambre.

Ce ne fut qu'après avoir ingurgité un deuxième double scotch qu'Hubert retrouva ses esprits. « Quand je pense que je lui aurais donné le Bon Dieu sans confession! » soupira-t-il après avoir conté à Benny la visite de la jolie Leila. « Voulez-vous que j'aille lui donner une bonne fessée? » proposa le pilote. « Non, dit Hubert. Je m'en chargerai le cas échéant, et à ma manière. Je ne veux pas qu'on vous voie. » – « Dites donc, vous n'allez pas encore me dire de me coucher de bonne heure, non? » protesta Benny.

Sans répondre, Hubert ouvrit l'enveloppe à en-tête de l'ambassade. « Je n'ai pas l'impression que vous irez au lit ce soir, dit-il après avoir pris connaissance de son contenu. Quelqu'un va venir vous chercher et vous accompagnera à Bruxelles où on vous remettra des papiers préparés par l'ambassade du Congo. Après quoi, vous irez à Malte. » – « A la nage? » demanda Benny. « Non. En avion privé, mais comme passager, aux frais du Congo. » – « Je ne comprends rien à cette histoire », avoua le pilote.

UN CHARGEMENT POUR LÉOPOLDVILLE

« C'est pourtant simple, rétorqua Hubert. Une fois à Malte, vous reprendrez les commandes et vous livrerez les armes. » – « Hein? Vous voulez que je fasse le parachutage pour de bon? » – « Non. Il ne s'agit plus de parachutage. Vous piloterez votre Super jusqu'à Léopoldville, où vous vous poserez bien gentiment. On s'occupera là-bas de décharger les caisses. » Benny resta un instant bouche bée, puis se flanqua une tape sur la cuisse: « Eh bien, comme coup fourré pour le Grec, y a pas mieux! » s'exclama-t-il.

« M. Basatura désire parler à M. de la Bath », dit au bout du fil le portier chauve. Quelques instants plus tard, Hubert ouvrit sa porte à un Noir plein de distinction. « Enchanté de vous connaître, dit-il en refermant la porte. Voici M. Horace Benny. » – « Comment pourrons-nous jamais assez vous remercier, M. de la Bath? » – « En faisant un accueil triomphal à M. Benny quand il arrivera à Léopoldville », dit Hubert. Benny lui serra la main: « Vous pourrez vous vanter de m'avoir bien fait rigoler! » conclut-il.

Lundi: Un nouveau bon de commande

POUR MADAME

Un certain emploi du henné

Un secret de beauté d'un grand visagiste: le henné est à la mode. Mais vous n'aurez pas les mêmes reflets que les autres utilisatrices si vous l'employez de la façon suivante: vous ajoutez à 100 g de henné naturel 20 g de fleur d'oranger, une cuillerée d'huile d'amande, puis de l'eau jusqu'à obtenir une pâte épaisse que vous conserverez ½ heure.

HOROSCOPE

Journée favorable pour tout ce qui est préparé et étudié longtemps d'avance, tout ce qui est construit sur des bases solides. Les spéculations et les jeux de hasard à éviter.

NAISSANCES: *Les enfants de ce jour seront travailleurs, sérieux et très affectueux.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé: Protégez vos mains des produits d'entretien. **Amour:** Voyez des amis sincères, laissez-vous aller. **Affaires:** N'hésitez pas à demander conseil.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé: Vous faites un peu d'anémie, prenez des vitamines. **Amour:** Protégez votre intimité. **Affaires:** Possibilités actuelles assez restreintes.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé: Vous négligez votre régime. **Amour:** Une querelle perturbera votre soirée. **Affaires:** Plusieurs possibilités vous seront offertes.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé: Dépression morale à craindre. **Amour:** Tenez les promesses faites. **Affaires:** On viendra vous demander conseil.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé: Soignez votre cuir chevelu. **Amour:** Choisissez des amis qui partagent vos idées. **Affaires:** Evitez les sujets qui ne vous concernent pas.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé: Exigez une nourriture parfaitement fraîche. **Amour:** Vous remporterez de nombreux succès. **Affaires:** Ne parlez pas trop de vos projets.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé: Supprimez pour un temps sauces et épices. **Amour:** Ne négligez pas votre foyer. **Affaires:** Réduisez vos prétentions.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé: Supprimez définitivement vos cigarettes. **Amour:** Si vous devez prendre une décision importante, réfléchissez. **Affaires:** Ne négligez pas de demander des garanties.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé: Consultez un spécialiste pour vos nerfs. **Amour:** Attention aux paroles que vous prononcerez. **Affaires:** Bonne période pour conclure des accords.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé: Sauvegardez votre équilibre nerveux. **Amour:** Tout ne va pas selon vos désirs, soyez patient. **Affaires:** Excellente entente avec vos collègues.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé: Forcez-vous à marcher matin et soir. **Amour:** Explication franche devenue nécessaire. **Affaires:** Protégez votre situation, des pièges vous seront tendus.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé: Surveillez votre alimentation. **Amour:** Ne décevez pas l'être aimé. **Affaires:** Organisez votre travail de façon rationnelle.

32 — NOTRE FEUILLETON

Prélude et fugue

par Denise Noël

Elle avait cru aimer Paul Mil et elle s'apercevait que l'idée de passer toute son existence auprès de cet homme, au lieu de l'embraser, l'emplissait d'une sorte d'effroi. Pourrait-elle jamais partager ses idées ou ses goûts? Elle continuait de le voir plus grand que les autres et se sentait incapable de se hausser à son niveau. Non, le mariage ce n'était pas cette aventure un peu folle qu'il lui proposait. C'était un long cheminement, main dans la main, avec un compagnon en qui elle aurait mis toute sa confiance. Un compagnon qui saurait la comprendre et la guider et qu'elle chérirait plus que tout au monde.

Elle éprouva soudain un sentiment étrange, comme si brusquement la lumière se faisait en elle. Dieu! Quelle sotte elle avait été! Ce merveilleux compagnon, elle le connaissait depuis toujours. C'était Bruno. Auprès de lui et de lui seul, elle accepterait de partir sur les chemins de la vie. Elle avait refusé de l'écouter, mais elle savait que l'amour qu'il lui vouait était d'une qualité rare. Et aujourd'hui, parce qu'un autre exigeait qu'elle devînt sa femme, elle découvrait que ses propres sentiments répondaient à ceux de son camarade d'enfance. Son orgueil ou un stupide besoin de taquinerie l'avaient empêchée de dire les mots qu'il fallait pour laisser à Bruno l'espoir qu'un jour...

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

– A quoi pensez-vous, ma chère Martine? Voici deux fois que je vous pose la même question.

– Quelle question?

– Sec, votre cognac, ou avec un perrier?

Elle repoussa le verre qu'il lui tendait.

– Je ne bois jamais d'alcool.

Et comme il semblait mécontent, elle essaya de justifier son refus.

– Le cognac ferait mauvais ménage avec le gardénal que vous m'avez ingurgiter de force et l'aspirine que j'ai avalée tout à l'heure.

– Vous m'en voulez toujours?

Elle eut pour lui un regard indulgent.

– Je ne crois pas. Mais en ce moment, je me sens comme un boxeur K.O. Laissez-moi le temps de récupérer.

– A quand notre mariage?

Il penchait la tête de côté et la regardait en souriant, les paupières à demi baissées, avec une expression mi-tendre, mi-railleuse.

– Ecoutez, Paul, commença-t-elle, votre proposition me flatte, mais je ne pense pas que je puisse jamais l'accepter, car...

Il l'interrompit sèchement.

– Vous n'avez pourtant pas d'autre choix.

La voix avait claqué comme un ordre et le sourire avait disparu.

CHAPITRE III

Il régna soudain dans la cabine un silence si pesant que le bruit de l'eau sur la coque en parut amplifié et résonna comme l'écho d'un mauvais présage. L'atmosphère se tendait et devenait si menaçante que Martine eut de nouveau la pénible impression d'être prisonnière. Elle tourna la tête vers la porte.

Devinant ses intentions, Paul Mil étendit le bras et lui mit sous les yeux sa montre-bracelet.

– Ne manquez pas à votre parole, je vous prie. Vous m'avez promis une demi-heure d'attention. Or, nous ne parlons que depuis vingt minutes à peine.

– Soit, acquiesça-t-elle. Mais n'oubliez pas que vous-même vous m'avez juré qu'ensuite je serai libre.

– J'ai juré que vous seriez libre de partir. Il existe une nuance.

– Elle doit être bien subtile, car je ne la discerne pas.

Elle le regardait avec une innocence qui ne lui en imposa nullement.

– A présent, cessez votre comédie, exigea Paul Mil d'un ton cassant. Tout à l'heure, je vous ai félicitée sur vos talents d'actrice. Cela devrait vous suffire. Dans le mensonge, il y a des limites qu'il est imprudent de dépasser.

Les yeux de Martine étincelèrent d'une juste indignation. Elle n'aimait pas qu'on mît en doute ses qualités et le dit avec véhémence.

– D'habitude, mes amis me reprochent d'être trop franche. Aussi j'aimerais savoir à quel moment je vous ai menti.

– Votre attitude est un mensonge permanent.

– En voilà assez! explosa-t-elle. Vous ne comprenez donc pas que si j'acceptais d'être votre femme, alors, oui, je mériterais les reproches que vous m'adressez, car je tricherais avec les sentiments que j'éprouve à votre égard.

– Et quels sont-ils, ces sentiments?

La voix était moins rude, mais les yeux gris reflétaient la cruauté attentive du rapace guettant sa proie. Martine eut une brève pensée pour la jeune fille naïvement éblouie qu'elle était jusqu'à ce que la lumière se fît en elle. Comment avait-elle pu se laisser prendre au piège de ce regard-là?

Néanmoins, elle voulut se montrer conciliante et ce fut d'un ton gentiment moqueur qu'elle répondit à sa question.

– Disons que j'admire Lewis, que j'ai de l'amitié pour Paul Mil, mais que je suis bien près de détester Paulus Milligen.

Il se pencha vers elle par-dessus la table et riposta d'un cinglant:

– Et c'est probablement parce que vous me détestiez qu'avant-hier vous vous êtes introduite chez moi, dans l'Huis des Fons?

Elle se rejeta en arrière comme s'il l'avait frappée et se sentit si confuse, si misérable, qu'elle ferma les yeux sans répondre. Le sang battait à ses tempes, tandis que son visage et son cou devenaient brûlants.

Après un silence, Paul Mil continua de la même voix dure et impatiente:

– Quand j'affirmais que votre comportement est un mensonge permanent, je ne me trompais pas. A Nevers, vous avez pris grand soin de me dissimuler cette intrusion dans mon domaine.

Martine s'était reprise. Son cœur cognait encore douloureusement dans sa poitrine, mais elle avait retrouvé assez de courage pour faire face. Elle releva les paupières et avoua en soutenant son regard:

– J'ai cru comprendre que vous ignoriez ma visite. Comme je n'étais pas très fière de mon équipée, j'ai préféré n'y faire aucune allusion.

– Pardon! Je vous ai demandé si vous connaissiez mon moulin et vous avez répondu non, sans hésiter.

Elle ne trouva rien à redire à cette accusation. Implacable, Paul Mil poursuivit son réquisitoire.

– Et quand je vous ai parlé de ma sœur, aucun de vos sentiments n'a transparu sur votre visage. La dissimulation poussée à ce point, c'est vraiment du très grand art.

Piquée, elle se rebiffa. *(A suivre)*

Importantes ventes aux enchères

DU 12 AU 20 NOVEMBRE 1974

Importants tableaux de maîtres anciens et modernes. Exquise collection d'icônes. Très beaux mobiliers français et allemands en partie estampillés. Argenterie, suisse et étrangère, porcelaines et faïences européennes et d'Extrême-Orient, verrerie, ivoires, bronzes, pendules, étains, sculptures, bibelots et objets d'art. Collection de rares violons, tapis persans et caucasiens, tapisseries anciennes et modernes. Art nègre objets précolombiens.

VENTE : 12-16 novembre 1974.
Dessins, aquarelles et gravures de maîtres anciens et modernes. Helvetica. Très importante bibliothèque, rares livres anciens sur la médecine et les sciences naturelles.

VENTE : 12-16 novembre 1974.
Collection d'armes. Epées, armes à feu, fusils, armes de chasse, pistolets, provenant en partie de maisons aristocratiques.

VENTE : 20 novembre 1974.
Trois catalogues illustrés.

EXPOSITION : du 28 octobre au 10 novembre 1974

Jours ouvrables de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ; le samedi jusqu'à 17 h, dimanche de 14 à 18 h. Fermé le 1er novembre.

GALERIE FISCHER

6006 Lucerne **Haldenstrasse 19** **Tél. (041) 22 57 72-73**

ZERMATT
Zimmermann Hôtels

Tél. (028) 7 71 61 — Télex 38.201
CENTRE DE LA STATION

Semaines spéciales en janvier
forfait demi-pension Fr. 350.— avec bain Fr. 300.— sans bain.

National-Bellevue
140 lits - chambres avec bain ou douche. Téléphone, radio - ouvert du 15 décembre au 30 septembre.

Schweizerhof
110 lits - chambres totalement rénovées avec bain et W.-C. ou seulement avec W.-C. téléphone radio - bar.

Donnez de la valeur à vos
anciens meubles
ou vos meubles de style en les
restaurant
chez
RIERA Fontainemelon
Tél. 53 31 62.

PRÊTS
de Fr. 500.— à Fr. 4000.— accordés depuis trente ans à toutes personnes salariées. Remboursement selon vos possibilités.
COMPAGNIE PRIVÉE DE BANQUE ET DE PLACEMENT S.A.
CI-DEVANT BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Tél. 22 40 83
Place Bel-Air 1 — Tour Métropole
Case postale 153 — 1000 Lausanne 9

INFORMATIONS LIBÉRALES

La décision d'équiper la Ville de la TV par câbles a été récemment acquise. Or, l'opinion publique est persuadée, dans son désir quasi unanime de profiter de la chose, que la réalisation du projet traîne de façon intolérable. Qu'en est-il en fait ? — Personne ne l'ignore : un tel équipement exige une importante mise de fonds immédiate. On parle de millions. En l'état actuel du marché de l'argent, de telles sommes sont impossibles à réunir hormis pour l'exécution d'objectifs nécessaires. D'autre part, la construction d'un réseau de câbles et d'une antenne collective imposerait aux futurs abonnés à raccorder au réseau, de payer vraisemblablement d'avance des contributions semblables à celles qu'ils ont acquittées pour l'épuration des eaux.

Est-ce là un obstacle insurmontable ? Le public neuchâtelois serait-il disposé à faire l'effort préalable nécessaire ?

Qu'en pensez-vous ? Ecrivez-nous : Parti libéral, case postale 1088, 2001 Neuchâtel.

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

RESTAURANT SAINT-HONORÉ
NEUCHATEL
Tél. (038) 25 95 95

NOS SPÉCIALITÉS D'AUTOMNE
CIVET DE CHEVREUIL CHASSEUR
CIVET DE LIÈVRE FORESTIÈRE
MÉDAILLONS DE CHEVREUIL MIRZA
RABLE DE LIÈVRE BADEN-BADEN
SELLE DE CHEVREUIL BELLE-FRUITIÈRE
PATÉ DE GIBIER EN CROUTE
SAUCE CUMBERLAND
CHOUCROUTE GARNIE
TRIPES A LA NEUCHATELOISE
MOULES MARINIÈRES OU POULETTES - HUITRES BELONS

EUROTEL Neuchâtel
Avenue de la Gare
Tél. (038) 21 21 21

Pinot noir
Tout le charme du restaurant français vous propose :
ses spécialités culinaires accompagnées de vins de choix

carrefour
Restaurant-Snack où vous viendrez et reviendrez en famille, sociétés, etc. Nous vous invitons à consulter notre carte et service sur assiette (chaque jour 2 choix)

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Vendredi, samedi et dimanche
FÊTE DE LA BIÈRE
avec orchestre alsacien
(6 musiciens) midi et soir

C'est l'occasion de déguster une succulente **CHOUCROUTE GARNIE** ou nos **PERDREAUX A L'ALSACIENNE,** ou encore nos **ESCARGOTS, SCHUBLINGS, etc...**
Sans majoration de prix, ni d'entrée.
Réservez votre table.

RESTAURANT
LE JORAN
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Cuisses de grenouilles
Escargots
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

HOTEL - RESTAURANT LE CHALET
CORTAILLOD (NE)
M. et Mme A. Quadranti

Samedi à midi exclusivement :
FILETS DE PERCHES
au beurre sur assiette
Fr. 7.- Service compris
Tous les jours :
Civet de chevreuil
Restauration jusqu'à 22 heures
Salle pour banquets, réunions.
Tél. 42 14 38

HP
HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
✆ 55 29 29

Nos spécialités de venaison
CHEVREUIL et FAISAN

Restaurant de la Grappe
La Coudre Neuchâtel
L. MARINI
Tél. 33 26 26

TOUS LES LUNDIS :
BOLLITO MISTO
Mardis : **OSSO BUCO**
Jeudis : **polenta + lapin**

HOTEL DU DISTRICT
FONTAINES
Tél. (038) 53 36 28

Filets mignons aux CHAMPIGNONS
Nouillettes
Salade
Fr. 12.—

Se recommandent : J. Courvoisier et P. Jeanneret

LES RESTAURANTS BEAULAC
Neuchâtel ✆ 24 42 42

NOTRE GRAND SUCCÈS :
LA VÉRITABLE CHOUCROUTE
(en provenance directe d'Alsace)
Richement escortée de ses cochonnailles (quenelle de foie, lard salé, carré fumé,palette fumée, pied de porc, saucisse de Strasbourg, saucisson)
arrosée de champagne, de Kronenbourg ou simplement nature

Dès aujourd'hui notre VÉRITABLE FOIE GRAS FRAIS, PRÉPARATION MAISON, sera à point

---

RESTAURANT
Le Jura
Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen

LES TRIPES
à la Neuchâteloise
LA CHASSE
Civet de lièvre et chevreuil, médaillons - Selle de chevreuil
Râble de lièvre - Pigeons farcis
... et toujours nos menus et spécialités

Restaurant **AU VIEUX VAPEUR**
Rôtisserie

CHASSE
Pour réserver votre table, tél. (038) 24 34 00

Restaurant du Littoral
CE SOIR SOUPER TRIPES
Se recommande : J.-D. VAUTHIER
Prière de réserver
Tél. (038) 24 61 33

Hôtel-Restaurant du Soleil
NEUCHATEL
Le râble de lièvre Mirza
La selle de chevreuil vigneronne
Les filets de perches à l'estragon
Salle à manger au 1er étage
E. Droz-Morard **Tél. (038) 25 25 30**

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

LA CHASSE
Selle de chevreuil
Noisette de chevreuil
Civet de chevreuil
Râble de lièvre,
et toujours notre GRANDE CARTE menus sur assiette.

Grand PARC à disposition
RÉSERVEZ VOTRE TABLE - Tél. (038) 31 77 07

HÔTEL DE LA CROIX-FÉDÉRALE, SAINT-BLAISE
SEMAINE DE SPÉCIALITÉS AUTRICHIENNES
du 6 au 16 novembre
Prière de réserver sa table

---

novotel
Terrasse - Piscine - Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking
Salles de réunion, banquets, dîners d'affaires
Tomates antiboises
STEAK AU POIVRE VERT
Haricots verts au beurre
Pommes frites
Cassata marasquin
Menu à Fr. 20.— service compris
2075 THIELLE - route de Berne - Tél. 33 57 57

Hôtel-Restaurant
ROBINSON
2013 Colombier
✆ (038) 41 23 53

CHASSE
FONDUE CHINOISE
et nombreuses autres spécialités

AUBERGE-RÔTISSERIE DE *Cronay*

Tél. (024) 33 11 40. A 6 km d'Yverdon
LE RELAIS DES GOURMETS
Fermé le lundi

Vacances d'hiver en vue

Venez avec nous à la mer! Dans le nouveau prospectus richement illustré, «Vacances en vue», vous découvrirez des centaines d'idées pour des vacances balnéaires, des séjours ensoleillés, plus avantageux les uns que les autres. Par exemple:

ILES CANARIES 8 jours au départ de Genève dès **555.-**
TUNISIE 8 jours au départ de Genève dès **555.-**
MAROC 8 jours au départ de Genève dès **855.-**
MAJORQUE 6 jours au départ de Zurich dès **198.-**
COSTA DEL SOL 8 jours au départ de Genève dès **514.-**
MADERE 8 jours au départ de Genève dès **655.-**
SICILE 8 jours au départ de Genève dès **561.-**
EGYPTE 8 jours au départ de Genève dès **980.-**
ISRAEL 8 jours au départ de Genève dès **703.-**

Demandez-nous le **prospectus détaillé, gratuit,** où vous trouverez le lieu de vos vacances.

Les suppléments pour carburant connus jusqu'à présent sont compris.

Neuchâtel: Wagons-Lits/Cook ● Voyages Marti SA ● Voyages Wittwer & Cie ● AVY-Voyages ● Popularis Tours ●
La Chaux-de-Fonds: Voyages Marti SA ●
Porrentruy: Voyages Stucky ●

airtour suisse
...le label des vacances heureuses

APOLLO 25 21 12
4me SEMAINE
Chaque jour 15 h + 20 h 30
Faveurs suspendues
Les derniers jours approchent... ... HATEZ-VOUS !!!
PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD ROBERT SHAW
dans une production BILL/PHILIPS un film de GEORGE ROY HILL
THE STING
une présentation RICHARD D. ZANUCK/DAVID BROWN
L'ARNAQUE
Un divertissement royal

Couronné par **7 OSCARS**
12 ans

APOLLO 25 21 12
EN SÉANCES SPÉCIALES
DE LUNDI A VENDREDI à 17 h 45
Un classique du cinéma français
●
En réédition 16 ans
LES VISITEURS DU SOIR
UN FILM DE MARCEL CARNE
A voir et revoir !
ARLETTY
Marie DEA
Alain CUNY
Jules BERRY
Fernand LEDOUX

ARCADES 25 78 78
TOUS LES SOIRS 20 h 30 **16 ans**
SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI-MERCREDI 15 h
VERSION FRANÇAISE
FEDERICO FELLINI
AMARCORD
2me SEMAINE
L'OEUVRE LA PLUS MARQUANTE DE FELLINI.
AMARCORD DOMINE LA SAISON CINÉMATOGRAPHIQUE. A VOIR PLUTOT TROIS FOIS QU'UNE.
(F. BUACHE. TRIBUNE)
Réservations téléphoniques balcons et loges

SÉLECTION **Samedi-Dimanche 17 h 15**
Version originale sous-titrée

STUDIO 25 30 00
Tous les soirs 21 h
Samedi-Dimanche-Mercredi 15 h
18 ans révolus.
UNE COMÉDIE erotico-comique pleine de gaieté !
ALLONS, ENLÈVE TA ROBE
De l'érotisme joyeux dans un Tyrol romantique !
Un film qui ne s'adresse qu'à un public averti

Samedi-Dimanche 17 h 30
16 ANS
IL VENDICATORE DEL KANSAS
un western esplosivo
Parlato italiano. s-titré français-allemand

Dès lundi : 18 h 45
SÉLECTION
FESTIVAL INGMAR BERGMAN
Voir notre annonce de lundi.

Té. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66
Les filles soldats... Leurs passions déchaînées !
FRÄULEIN SANS UNIFORME
Un nouveau genre de film érotique
Tous les soirs 20 h 30, SAUF MERCREDI 6 novembre 1974
Samedi, dimanche, mercredi à 15 h — Parlé français
18 ans COULEURS

REX **Tél. 25 55 55**
TOUS LES SOIRS 20 h 45
Matinées : **16 ANS**
Lundi 15 h **1re vision**
Samedi-dimanche 17 h 30
un film de Luis BUNUEL
LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ
Samedi - dimanche - mercredi 15 h **ENFANTS ADMIS**
LAUREL ET HARDY DANS LES GRANDS CANONS

---

bio 25 88 88
Tous les soirs 20 h 45
Matinées : Samedi-dimanche 14 h **Lundi 15 h**
Lundi, mardi, mercredi 18 h 40
En couleurs
Dès 16 ans
1re VISION
le film de Michel SOUTTER avec **Jean-Louis TRINTIGNANT, Marie DUBOIS G. Wod**
L'ESCAPADE
Aujourd'hui NOCTURNE à 23 h 15 | Dès 20 ans révolus | v.o. sous-titrée fr-it.
SEXE DERRIÈRE PORTES CLOSES — **Les jeunes veuves et leurs problèmes** — **SAMEDI DIMANCHE** 1re vision **16 h**

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

FRIBOURG

Un accord va sauvegarder la paix du travail dans le secteur des garages

De notre correspondant :

L'office cantonal de conciliation et d'arbitrage, présidé par M. Rapheal Barras, président du tribunal de la Sarine, était saisi, au début du mois de juin dernier, d'un litige survenu entre les parties signataires de la convention collective de travail pour les garages et entreprises similaires de mécanique automobile du canton de Fribourg.

Ce conflit a éclaté à l'issue des pourparlers que les parties avaient engagés en vue du renouvellement de la convention précitée. Les travailleurs syndiqués des garages fribourgeois refusaient au début du mois de juin de signer une nouvelle convention, jugeant insuffisantes les propositions des patrons. Ils faisaient valoir notamment que les adaptations consenties par les patrons ne représentaient qu'une augmentation de 3,1 % de leurs charges, alors même que les charges patronales sont, à Fribourg, de 7 à 8 % moins lourdes que dans les régions voisines.

Sous l'égide de l'office de conciliation et d'arbitrage, un accord a été conclu entre les parties signataires, le 31 octobre, qui permet ainsi de sauvegarder la paix du travail.

JURA

L'UDC du canton de Berne réagit

«Le Tribunal fédéral favorise indirectement les séparatistes»

Le présidium de l'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Berne a pris connaissance « avec étonnement et regret » de la décision du Tribunal fédéral ajournant le deuxième plébiscite jurassien.

Dans une prise de position publiée hier soir, l'UDC déclare respecter la décision de l'autorité judiciaire. Elle ne peut cependant s'empêcher de constater que le Tribunal fédéral « favorise ainsi directement les agissements antidémocratiques des séparatistes qui tentent de faus-ser la volonté de la population du Jura-Sud par des migrations massives ».

La décision du Tribunal fédéral étonne « d'autant plus » que la demande d'effet suspensif a été déposée après le dépôt même du recours. En outre, les autorités bernoises ont tout mis en œuvre afin d'accélérer un déroulement sans incident du plébiscite prévu par l'additif constitutionnel, ajoute l'UDC.

Dans sa prise de position, l'UDC espère enfin que la population du Jura-Sud ne se laissera pas décourager par cette décision et « qu'elle renforcera sa volonté de demeurer rattachée à l'ancien canton. »

DERNIÈRE HEURE

Accident de la route près de Lugano : deux morts

LUGANO (ATS) Deux morts et trois blessés grièvements atteints, tel est le tragique bilan d'un accident de la route qui s'est produit vendredi soir à Magliaso, près de Lugano. Deux voitures de tourisme sont entrées en collision frontale à la suite du dérapage à gauche d'un des deux véhicules.

Les victimes sont deux jeunes gens de nationalité italienne, domiciliés à Laveno (province de Varese) : Francesco Matarise, 22 ans, et de Domenico Ceraudo, 35 ans. Leurs compagnons de voyage ont été grièvement blessés. La conductrice de la voiture qui roulait correctement à droite, a été hospitalisée. Sa vie n'est toutefois pas en danger.

BIENNE

Collision

(c) Hier, vers 11 h, deux voitures sont entrées en collision rue Franche. Il n'y a pas de blessé et les dégâts se montent à 5000 francs.

Tôles froissées

(c) A la croisée du Quai-du-Haut et de la rue du Marché-Neuf, hier, vers 16 h, une collision s'est produite entre deux voitures. Il n'y a pas de blessé et les dégâts sont estimés à 5500 francs.

Accrochage

(c) Un léger accrochage s'est produit entre deux voitures, hier vers 15 h, devant la gare des marchandises. Personne n'a été blessé et les dégâts s'élèvent à quelques centaines de francs.

FRANCE VOISINE

Explosion à Dole : un mort et plusieurs blessés

Hier, vers 7 h., à Dole, une explosion due à une fuite de gaz, a détruit un immeuble de deux étages habité par deux couples de sexagénaires. On déplore une victime. Mme Berthe Berthet, 63 ans, alors que Mme Paulette Berthet a été retrouvée grièvement brûlée.

Par ailleurs, une voiture qui passait au moment de l'explosion a été atteinte par des blocs de pierres. Elle était conduite par M. Jean-Pierre Dandy, 37 ans. Ce dernier a été légèrement touché tandis que sa femme Colette, 41 ans, était plus sérieusement blessée. M. Roger Wenette, 46 ans, qui avait pris place à côté du conducteur, a lui aussi été contusionné.

VALAIS

Macabre découverte

(c) On était sans nouvelles depuis une semaine de Mlle Anne-Lise Bitz, domiciliée à Sion. C'est en vain qu'on lança des appels et que l'on entreprit des recherches. Or voici que, vendredi en fin d'après-midi, un corps fut retiré des eaux du Rhône. L'identification a permis d'établir qu'il s'agissait de la jeune disparue. Une enquête est en cours pour savoir dans quelles circonstances la malheureuse connut une fin aussi tragique.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au théâtre: Le mari, la femme et la mort, une comédie d'André Roussin

Créée, il y a vingt ans, la comédie d'André Roussin « Le mari, la femme et la mort » a été présentée, hier soir, au public neuchâtelois et sera rejouée, ce soir. Une femme croit avoir épousé un millionnaire et un moribond. Or, il n'est ni l'un, ni l'autre. Après trois ans de mariage, le moribond est tout ragaillardi. Sa femme cherche à s'en débarrasser. Mais l'homme de main n'a pas la main heureuse. Là-dessus, le mari lui déclare que le billet de course gagnant, il y a trois ans (ce pour quoi sa femme l'a épousé, grâce aux intrigues d'un frère peu scrupuleux) ne lui appartenait pas. Même si le mari finit par découvrir les intentions criminelles de sa femme, la pièce finit bien et la morale est sauve.

Jacqueline Gauthier est monstrueuse et féminine à souhait. Jamais la mort n'aura eu tant de charme. Cette mort, du reste qui semble bouder son mari, joué par Henri Vilbert, remarquable de naïveté mais émouvant de tendresse. Le frère fait rebondir l'intrigue, il sert de confident à l'interprète principale et de catalyseur. Le comique vient de ce que les personnages emploient les mêmes mots mais ne sont pas au même niveau.

La comédie est truffée de bons mots (« Mais enfin, je suis en train de perdre mon beau-frère !, s'écrie le frère intriguant et je ne peux même pas savoir comment ça se passe »). La mort rôde, mais la verve qu'elle inspire est si pétillante qu'elle en a un visage presque familier. Derrière les personnages, elle est la véritable protagoniste de la pièce.

Mais les personnages s'en servent pour éclaircir, faire éclater des situations troubles et qui, grâce à elle finalement, trouvent un heureux dénouement.

R. Wé

VIGNOBLE

Piéton renversé à Cressier

Alors qu'il traversait la N 5 en courant hier vers 17 h 20, à Cressier, M. Ernest Christen, 47 ans, domicilié à Saint-Blaise, a été renversé par la voiture pilotée par M. Y. S., de Cortaillod. Blessé, M. Christen a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

A travers le monde

Désaccord total entre Paris et Israël

JÉRUSALEM (AFP). — La France et Israël sont en désaccord sur les problèmes du Proche-Orient. Les entretiens de M. Sauvagnargues à Jérusalem qui ont permis une confrontation « très franche, directe et explicite » des thèses françaises et israéliennes ont confirmé l'existence de sérieuses divergences de vue entre Paris et Jérusalem.

Le dialogue — que la radio israélinne qualifie plutôt de « monologues parallèles » — a buté notamment sur la conception de « frontières sûres et reconnues » mentionnée dans la résolution 242 des Nations unies et donc, du moins implicitement, sur la question palestinienne. L'âpreté des propos tenus par les interlocuteurs du ministre français des affaires étrangères à l'égard de la politique française au Proche-Orient a trouvé son apogée dans l'allocution que M. Allon a prononcée à l'issue d'un dîner offert en honneur de la délégation française. « Je suis convaincu, a-t-il dit, que l'approche du problème du Proche-Orient telle que la conçoit la politique française s'oppose non seulement à nos propres points de vue et à nos intérêts vitaux, mais diminue en fait les perspectives de paix et augmente les dangers d'une conflagration dans la région dont la France aurait également à souffrir. »

Auparavant, M. Sauvagnargues avait déclaré que « l'heure n'est plus aux accusations et aux soupçons, elle est à la clairvoyance et à la prise en considération de tous les éléments du débat. Je dis bien, de tous. Le règlement, fondé sur le droit et la justice, aura à entériner le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Sur l'existence de l'Etat d'Israël, sur la sécurité qui constitue l'un des principes de sa politique au Proche-Orient, mon pays a des vues parfaitement claires et nettes.

Certains milieux israéliens expliquent le ton acerbe de M. Allon par la nécessité de donner des apaisements à l'opposition qui, jusqu'au dernier moment, a essayé d'obtenir l'annulation de la visite de M. Sauvagnargues et aussi par le souci d'empêcher que l'attitude de la France soit suivie par les autres membres de la communauté européenne. Pour le premier ministre israélien, M. Rabin, la situation est claire : « Le fossé entre la France et Israël demeure infranchissable », tant que la position de la France reste proche de celle des Arabes.

Deux oustachis tués en Yougoslavie

ZAGREB (Yougoslavie) (Reuter). — Deux terroristes émigrés oustachis ont été tués mardi dernier au cours d'une bataille rangée dans des montagnes qui a coûté la vie à un milicien, un autre étant légèrement blessé, annonce la police à Zagreb.

L'engagement a eu lieu dans la chaîne de montagne Velebit, à 150 km au sud de Zagreb, près de la côte adriatique.

Les deux hommes, Mate Prpic, 45 ans, et Ivan Maticevic, 37 ans, auraient récemment pénétré en Yougoslavie avec l'intention d'y commettre des actes de terrorisme. La police les accuse d'avoir tué dans une embuscade en 1972 le chef d'un poste de la milice, à Karlobag, station balnéaire au nord de l'Adriatique.

Il s'agit de la première bataille rangée de ce genre depuis juillet 1972 quand 15 terroristes oustachis et 13 policiers avaient péri au cours d'un dur combat dans les montagnes de Bosnie, peu après le déclenchement à partir de l'Autriche d'une « mini-invasion » de la Yougoslavie.

Trois oustachis qui avaient été fait prisonniers furent exécutés cinq mois plus tard à l'issue d'un procès secret et un quatrième continue de purger une peine de vingt ans de prison.

A Zagreb doit s'ouvrir à la fin du mois un grand procès de 16 nationalistes croates.

Les oustachis constituent une organisation nationaliste d'extrême-droite, descendants du régime pro-fasciste au pouvoir en Croatie durant la guerre. La plupart ont fui à l'étranger à la fin de la guerre et certains ont formé des organisations terroristes qui cherchent maintenant à obtenir la sécession de la Croatie de la fédération des républiques yougoslaves. On leur attribue le meurtre de l'ambassadeur de Yougoslavie en Suède, en avril 1971, et ils ont revendiqué la responsabilité de divers attentats contre des consulats ou bureaux yougoslaves à l'étranger.

Ford: Nixon est un homme très malade

LONG-BEACH (Californie) (AFP-AP). — M. Richard Nixon fait preuve d'une « grande force » mais semble « très malade », a déclaré vendredi le président Ford à l'issue d'une visite de quelques minutes à son prédécesseur à la Maison-Blanche hospitalisé à Long-Beach (Californie).

« L'ancien président a l'esprit très alerte et s'intéressait beaucoup aux sujets dont nous avons discutés », a indiqué M. Ford à environ 350 personnes massées devant l'hôpital.

« Il m'a cependant paru évident qu'il a été très, très malade », a souligné le chef de l'exécutif, qui n'est resté que huit minutes au chevet du malade.

M. Ford a indiqué qu'il avait évoqué avec M. Nixon ses projets de voyages au Japon, en Corée du Sud et en Union soviétique et qu'il avait entretenu l'ancien chef de l'exécutif de la tournée actuelle du secrétaire d'Etat Kissinger à Moscou, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan.

Le président Ford s'est rendu en Californie pour apporter son soutien aux candidats républicains aux prochaines élections.

Selon un communiqué médical, l'état de santé de M. Nixon s'améliore lentement et régulièrement mais reste sérieux et de nouvelles complications sont toujours redoutées.

Selon l'ancien porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ziegler, Richard Nixon n'a été informé de la visite du président Ford que quelques minutes seulement avant son arrivée. Les médecins craignaient en effet que l'émotion soit mauvaise dans son état.

« C'est très bien que le président Ford soit venu me voir », a confié par la suite le malade à M. Ziegler. « C'était vraiment une délicate attention de sa part de venir à l'hôpital ».

ECONOMIE ET FINANCES

Menace sur la formation du capital-actions?

Le bureau fédéral de statistique vient de publier les résultats de son enquête annuelle sur les dividendes et le rendement des actions suisses cotées en bourse en 1972. Le retard de cette publication en diminue un peu l'intérêt, car la situation s'est un peu modifiée depuis lors. Alors que l'indice des cours des actions était en hausse il y a deux ans, il est retombé, en 1973, à son niveau précédent. Il vaut néanmoins la peine de se pencher sur cette étude.

Rappelons d'abord que les actions d'une société sur trente-cinq seulement sont cotées en bourse et, par conséquent, prises en considération. Or, c'est bien les sociétés anonymes de quelque importance, dont la formation du capital est donc publique, qui sont seules de nature à nous intéresser ici. Le petit nombre des sociétés englobées dans la statistique n'empêche qu'il s'agit des 206 plus grandes entreprises du pays, totalisant 6,96 milliards de francs de capital social.

La statistique fédérale comprend dans le dividende également les distributions de bénéfices extraordinaires ; mais pas les droits d'options des actionnaires lors d'émissions d'actions nouvelles, droits qui peuvent être avantageusement vendus. Ces dividendes, au sens large du terme, ont atteint 1 milliard 148 millions de francs en 1972, soit une hausse (12%) légèrement supérieure au renchérissement. Mais il faut tenir compte de l'augmentation de 1 % du nombre de sociétés. Le taux moyen de dividende a du reste augmenté de 3,4% pour atteindre 16,49% ; en 1971, il n'avait pratiquement pas progressé du tout. Il s'agit là de chiffres globaux ; une partie du capital ne produit pas de dividende du tout ; une autre en offre un peu plus que cette moyenne.

Calculé sur la valeur nominale d'une action, le taux de dividende est l'indice financier de la marche d'une entreprise ; il ne renseigne pas sur ce que l'actionnaire gagne par son placement. Il faut, pour calculer le rendement effectif du titre, tenir compte du prix que, généralement en bourse, il a fallu le payer. Si c'est moins que la valeur nominale, le rendement est supérieur au taux du dividende (plus prestations annexes) ; mais si le prix du titre à l'achat est supérieur au montant indiqué sur le titre — ce qui est en général le cas — le rendement est forcément inférieur. A cette différence entre le taux de dividende et celui du rendement, il faut ajouter les effets du renchérissement, plus rapide que la progression des gains. Même les plus-values — théoriques tant que l'on ne vend pas les titres — entraînées par la hausse des cours en bourse (si hausse il y a) sont inférieures à la dévalorisation de la monnaie. Celui qui a acheté des actions en 1960 les a payées un prix tel que leur rendement net n'atteint que 2,14 %. Face aux risques accrus de placements en actions, en raison des fluctuations rapides de cours, ces titres se heurtent aujourd'hui à une réserve accrue des acheteurs... ce qui pose des problèmes pour l'élévation ou même le maintien de la substance financière des entreprises.

Pour une action de 1000 francs on a versé, en moyenne, un dividende de 114 fr. 30 en 1960 ; l'indice du coût de la vie ayant passé de 100 à 157,9 points, le dividende aurait dû atteindre au moins 180 fr. 50 en 1972. Mais il ne s'est élevé, en moyenne, qu'à 164 fr. 90, d'où un déficit global, par rapport au renchérissement, de 71 fr. 40, soit de 7,14 %.

L'actionnaire en fait ou en puissance est aujourd'hui souvent découragé pour trois raisons : le taux de rendement de ses placements est insuffisant ; face aux risques qu'il prend, son capital fond en raison d'un renchérissement plus rapide que l'évolution des cours des titres ; enfin, les autorités fiscales prélèvent des parts sensibles, calculées sur les capitaux aussi bien que sur leurs fruits. Le fait que la plupart des autres placements subissent les mêmes phénomènes ne saurait apaiser les esprits. Au contraire, c'est tant pis... L'épargne en est d'autant plus menacée. Car, d'une manière générale, les gens qui ont quelque argent hésitent de plus en plus à faire des investissements indirects en achetant des valeurs-papiers.

DE.

FONDS DE PLACEMENT

du vendredi 11 octobre 1974

VALCA	61.50	63.50
IFCA	1310.—	1330.—
IFCA 73	97.—	99.—

Cours comuniqués par la Banque cantonale neuchâteloise.

bulletin boursier

NEUCHATEL	31 oct.	1er nov.
Banque nationale	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	600.—	580.— d
La Neuchâteloise ass.	300.— d	300.— d
Gardy	90.— d	90.— d
Cortaillod	1925.—	1900.— d
Cossonay	1450.— d	1450.— d
Chaux et ciments	540.— d	540.— d
Dubied	360.—	350.— d
Dubied bon	300.—	290.— d
Ciment Portland	1750.— d	1725.— d
Interfood port.	2375.— d	2375.— d
Interfood nom.	475.—	475.— d
Navigation N'tel priv.	60.—	60.— d
Girard-Perregaux	520.— d	520.— d
Paillard port.	350.— d	340.— d
Paillard nom.	100.— d	100.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1010.—	1015.—
Crédit foncier vaudois	700.—	700.—
Ateliers constr. Vevey	400.— d	400.— d
Editions Rencontre	475.—	350.— d
Rinsoz & Ormond	630.— d	650.—
La Suisse-Vie ass.	2100.— d	2100.— d
Zyma	1100.— d	1100.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	285.—	285.—
Charmilles port.	685.— d	680.— d
Physique port.	140.— d	145.—
Physique nom.	130.—	130.—
Astra	0.35	0.35
Monte-Edison	2.60	2.60 d
Olivetti priv.	4.20	4.20 d
Fin. Paris Bas	65.—	65.50 d
Alumettes B	69.—	67.— d
Elektrolux B	83.—	81.50 d
S.K.F.B.	85.50	86.— ex

BALE		
Pirelli Internat.	152.—	150.—
Bâloise-Holding	232.— d	230.—
Ciba-Geigy port.	1325.—	1320.—
Ciba-Geigy nom.	710.—	700.—
Ciba-Geigy bon	945.—	925.—
Sandoz port.	4025.—	3950.— d
Sandoz nom.	1980.—	1975.—
Sandoz bon	2900.—	2900.— d
Hoffmann-L.R. cap.	94000.—	91000.—
Hoffmann-L.R. jce	75000.—	73000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7500.—	7350.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	400.—	395.—
Swissair port.	405.—	405.—
Union bques suisses	2530.—	2535.—
Société bque suisse	405.— d	434.—
Crédit suisse	2210.—	2210.—
Bque hyp. com. port.	1300.— ds	1300.— d
Bque hyp. com. nom.	1175.— d	—.—
Banque pop. suisse	1400.—	1400.—
Bally port.	430.— d	—.—
Bally nom.	390.— d	390.— d
Elektro Watt	1640.—	1680.—
Holderbank port.	363.—	363.— d
Holderbank nom.	340.—	334.— d
Juvena port.	940.—	940.—
Juvena bon	65.—	66.—
Motor Colombus	1180.—	1150.—
Italo-Suisse	128.— d	132.—
Réass. Zurich port.	2600.—	2600.—
Réass. Zurich nom.	1820.—	1820.— d
Winterthour ass. port.	1520.—	1470.—
Winterthour ass. nom.	940.—	940.—
Zurich ass. port	8100.—	8100.—
Zurich ass. nom	6150.—	6200.—
Brown Boveri port.	935.—	930.—
Saurer	810.— d	830.— d
Fischer	580.—	595.—
Jelmoli	830.—	820.— d
Hero	3300.—	3225.—
Landis & Gyr	810.—	815.—
Nestlé port.	2400.—	2400.—
Nestlé nom.	1400.—	1400.—
Roco port.	2000.— d	2000.— d
Alu. Suisse port.	1175.—	1160.—
Alu Suisse nom.	505.—	500.—
Sulzer nom.	2600.—	2580.—
Sulzer bon	345.— d	340.—
Von Roll	970.—	950.— d

ZURICH (act. étrang.)	31 oct.	1er nov.
Alcan	69.—	64.75
Am. Metal Climax	103.50 d	103.— d
Am. Tel & Tel.	133.—	131.—
Beatrice Foods	43.25	42.— d
Burroughs	245.—	238.—
Canadian Pacific	40.50	40.—
Caterpilar Tractor	147.— d	151.—
Chrysler	28.25	28.—
Coca Cola	184.50	177.50
Control Data	38.50	39.—
Corning Glass Works	105.—	105.—
C.P.C. Int.	86.— d	84.—
Dow Chemical	189.—	189.—
Du Pont	304.—	302.—
Eastman Kodak	212.—	203.—
EXXON	200.—	197.—
Ford Motor Co	92.50	92.—
General Electric	108.50	108.—
General Foods	55.—	54.50
General Motors	98.—	96.50
General Tel. & Elec.	55.—	53.—
Goodyear	40.50	39.50
Honeywell	69.—	64.50
I.B.M.	548.—	539.—
International Nickel	65.50	66.50
International Paper	119.—	117.—
Internat. Tel. & Tel.	46.25	46.25
Kennecott	91.50	91.50
Litton	10.—	10.50
Marcor	40.50	42.50
MMM	175.—	173.50
Mobil Oil	103.—	103.—
Monsanto	146.—	145.50
National Cash Register	51.50	49.50
National Distillers	41.—	40.—
Philip Morris	134.—	131.—
Phillips Petroleum	134.—	136.50
Procter & Gamble	261.—	249.—
Sperry Rand	85.—	84.—
Texaco	68.50	66.—
Union Carbide	129.—	128.50
Uniroyal	19.25	19.75
U.S. Steel	120.—	119.—
Warner-Lambert	77.25	76.50
Woolworth F.W.	30.50	30.50
Xerox	207.—	205.50
AKZO	43.—	41.75
Anglo Gold I	146.—	150.—
Anglo Americ.	14.50	16.—
Machines Bull	17.75	17.75
Italo-Argentina	151.—	147.—
De Beers I	10.25	10.25
General Shopping	328.—	336.— d
Imperial Chemical Ind.	10.—	10.— d
Péchiney-U.-K.	62.—	61.— d
Philips	22.50	22.25
Royal Dutch	73.—	73.—
Sodec	16.—	16.—
Unilever	79.50	78.75
A.E.G.	81.—	80.—
B.A.S.F.	143.—	142.—
Degussa	227.—	225.— d
Farben. Bayer	119.—	119.50
Hœchst. Farben.	129.—	128.—
Mannesmann	183.50	183.— d
R.W.E.	114.— d	112.50
Siemens	220.50	219.50
Thyssen-Hütte	71.50	72.—
Volkswagen	87.—	86.—

FRANCFORT		
A.E.G.	72.50	72.20
B.A.S.F.	129.—	128.90
B.M.W.	125.—	126.—
Daimler	233.50	233.10
Deutsche Bank	253.80	253.20
Dresdner Bank	173.50	173.60
Farben. Bayer	108.20	107.50
Hœchst. Farben.	116.—	116.—
Karstadt	354.50	—.—
Kaufhof	192.50	—.—
Mannesmann	166.—	166.—
Siemens	197.—	196.60
Volkswagen	77.10	77.—

MILAN		
Assic. Generali	56020.—	
Fiat	1011.—	
Finsider	356.—	
Italcementi	24750.—	
Monte Amiata	1122.—	
Motta	2260.—	
Pirelli	790.—	
Rinascente	123.12	

AMSTERDAM		
Amrobank	56.90	56.—
AKZO	38.50	38.20
Amsterdam Rubber	190.—	185.—
Bols	70.20	67.—
Heineken	116.50	113.50
Hoogovens	54.50	56.—
K.L.M.	40.50	40.80
Robeco	140.50	140.90

TOKIO		
Canon	169.—	170.—
Citizen	168.—	165.—
Fuji Photo	281.—	275.—
Fujitsu	198.—	193.—
Hitachi	134.—	131.—
Honda	430.—	406.—
Kirin Brew.	226.—	226.—
Komatsu	233.—	221.—
Matsushita E. Ind.	356.—	351.—
Sony	1500.—	1430.—
Sumi Bank	340.—	340.—
Takeda	204.—	198.—
Tokyo Marine	409.—	400.—
Toyota	429.—	423.—

PARIS		
Air liquide	262.—	
Aquitaine	419.—	
Cim. Lafarge	136.50	
Citroën	27.70	
Fin. Paris Bas	110.30	
Fr. des Pétroles	91.90	
L'Oréal	600.—	
Machines Bull	30.15	
Michelin	571.—	
Péchiney-U.-K.	104.50	
Perrier	128.—	
Peugeot	136.50	
Rhône-Poulenc	117.40	
Saint-Gobain	99.20	

LONDRES		
Anglo American	223.—	223.—
Brit. & Am. Tobacco	185.—	183.—
Brit. Petroleum	265.—	268.—
De Beers	122.—	122.—
Electr. & Musical	79.—	78.—
Imperial Chemical Ind.	154.—	153.—
Imp. Tobacco	40.50	40.50
Rio Tinto	99.—	97.—
Shell Transp.	156.—	158.—
Western Hold.	20 7/8	21.50
Zambian anglo am.	105.—	105.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	31-1/2	31-5/8
Allumin. Americ.	33	32
Am. Smelting	16-7/8	16-7/8
Am. Tel & Tel.	46-1/4	46-1/2
Anaconda	16	16-1/8
Boeing	18	18
Bristol & Myers	46-1/2	47-1/2
Burroughs	83-5/8	82-7/8
Canadian Pacific	14-1/4	14-1/4
Caterp. Tractor	53-1/8	54-3/4
Chrysler	10-1/8	9-7/8
Coca-Cola	63	62-7/8
Colgate Palmolive	25	24-3/4
Control Data	14-1/8	14-3/4
C.P.C. int.	29-3/4	29-1/4
Dow Chemical	66-3/4	65
Du Pont	107	108-1/8
Eastmann Kodak	71-5/8	72
Ford Motors	32-1/4	31-7/8
General Electric	38-1/4	39
General Foods	19-3/8	19-5/8
General Motors	33-5/8	33-3/8
Gilette	26-5/8	25-7/8
Goodyear	14	14-1/4
Gulf Oil	18	17-7/8
I.B.M.	189-1/8	191-1/2
Int. Nickel	23-5/8	23-5/8
Int. Paper	41-1/4	39-3/4
Int. Tel & Tel.	16-1/4	16
Kennecott	32-3/8	32-3/8
Litton	3-1/2	3-1/2
Merck	66	65-1/2
Monsanto	50-7/8	50
Minnesota Mining	61-5/8	60-1/4
Mobil Oil	35-7/8	36
National Cash	17-3/8	17-1/2
Panam	3	3
Penn Central	1-1/4	1-1/2
Philip Morris	46-1/4	45-3/4
Polaroid	21-1/2	21-7/8
Procter Gamble	86-3/4	86-1/2
R.C.A.	10-3/4	10-1/2
Royal Dutch	25-1/2	25-3/4
Std Oil Calif	25	25
EXXON	68-1/2	68-7/8
Texaco	22-3/4	22-7/8
T.W.A.	8-1/8	8
Union Carbide	44-7/8	44-3/8
United Aircraft	28-5/8	28-3/8
U.S. Steel	42-1/4	41-1/4
Westingh. Elec.	9-1/2	9-1/4
Woolworth	10-3/4	10-7/8
Werox	72-7/8	66-3/4

Indice Dow Jones

industrielles	665.52	665.29
chemins de fer	153.01	153.55
services publics	67.96	68.60
volume	18.810.000	13.520.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Le marché a fait preuve d'irrégularité tout au long de la séance, dans un volume d'échanges inférieur aux deux journées précédentes.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	6.55	6.85
U.S.A. (1 $)	2.80	2.92
Canada (1 $ can.)	2.83	2.95
Allemagne (100 DM)	109.50	112.50
Autriche (100 sch.)	15.45	15.85
Belgique (100 fr.)	7.35	7.65
Espagne (100 ptas)	4.80	5.10
France (100 fr.)	59.50	62.50
Danemark (100 cr. d.)	45.50	49.50
Hollande (100 fl.)	106.50	110.—
Italie (100 lit.)	—.40	—.43
Norvège (100 cr. n.)	50.—	54.—
Portugal (100 esc.)	10.—	11.50
Suède (100 cr. s.)	63.50	67.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	155.—	175.—
françaises (20 fr.)	155.—	175.—
anglaises (1 souv.	154.—	174.—
anglaises (1 souv. nouv.)	167.—	187.—
américaines (20 $)	780.—	850.—
Lingots (1 kg)	15.300.—	15.600.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.85	2.89
Canada	2.8950	2.9350
Angleterre	6.65	6.75
£/$	2.33	2.34
Allemagne	110.70	111.70
France étr.	60.70	61.70
Belgique	7.47	7.57
Hollande	108.30	109.30
Italie est.	—.4240	—.4340
Autriche	15.53	15.68
Suède	65.—	66.—
Danemark	47.70	48.70
Norvège	51.40	52.40
Portugal	11.20	11.45
Espagne	4.95	5.05
Japon	—.9350	—.9650

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Syndicat suisse des marchands d'or
04.11.74 or classe tarifaire 254/156
04.11.74 argent base 465

Les pays arabes menacent d'utiliser à nouveau l'arme du pétrole contre Israël et Washington

NEW-YORK (AP). — Tandis que le secrétaire d'Etat américain Kissinger manifestait un optimisme mesuré quant à l'avenir des relations soviéto-américaines, le sommet arabe de Rabat a rappelé avec acuité la fragilité de la détente entre les Super-grands.

En fait, les chefs d'Etat arabes possèdent peut-être les clefs de la détente à court terme. Ils ont discuté d'un éventuel nouveau recours au pétrole en tant qu'arme contre Israël et contre son « protecteur » américain, et, s'ils passent des mots aux actes, la détente sera en réel danger.

Le point crucial dans cette affaire réside dans le fait que les gouvernements occidentaux sont actuellement préoccupés essentiellement par leurs propres économies. Or, plus leurs économies sont atteintes, plus il sera probable que l'impact de ces atteintes mettra sérieusement en péril ou peut être même tuera la détente.

A l'issue de sa dernière rencontre avec M. Brejnev, le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Kissinger avait fait remarquer qu'il existe une possibilité d'accord sur les principales questions, telles la définition de critères pour une limitation des armements nucléaires et un nouveau pacte nucléaire, en 1975.

Le président Ford doit rencontrer M. Brejnev le mois prochain à Vladivostok, pour une « prise de contact ». Mais, dans les circonstances actuelles, 1975 apparaît assez lointain et il peut arriver beaucoup de choses en quelques mois. La fragilité de la détente est soulignée par un certain nombre de faits qui sont sources de difficultés de part et d'autre.

VU DE MOSCOU

Côté soviétique, M. Brejnev n'a pas caché son irritation pour le prix qu'il a dû payer, sous forme de concessions à la politique soviétique d'immigration, afin d'obtenir pour son pays la clause de la nation la plus favorisée dans les échanges commerciaux avec les Etats-Unis. En outre, le fait que les Etats-Unis aient d'abord suspendu, puis ensuite diminué les ventes de céréales à destination de l'URSS l'a également ennuyé.

Du côté américain, l'une des raisons du scepticisme envers le Kremlin réside dans le fait que la propagande soviétique se complait à faire état des difficultés que subit actuellement le monde occidental et présente la situation comme une chance pour l'expansion de la domination soviétique.

Mais, par dessus tout, les Etats-Unis trouvent des points de mécontentement dans l'attitude que Moscou a adoptée tout au long de la crise du Proche-Orient, et dans les encouragements prodigués par les Soviétique aux Arabes afin qu'ils utilisent leur pétrole comme une arme.

L'arme du pétrole a déjà provoqué de sérieux dommages aux nations industrialisées et « coloré » la politique de chacune d'entre elles. L'impasse dans la recherche d'un accord au Proche-Orient, semble toujours sans issue et une reprise des hostilités entre Arabes et Israéliens peut être envisagée.

Si cette éventualité se produisait, l'impact sur la détente serait désastreux.

UN AVERTISSEMENT

Le journal « Al Ahram » a laissé entendre vendredi que les pays arabes cesseront de nouveau leurs livraisons de pétrole aux Etats-Unis s'ils soutiennent le refus d'Israël de négocier avec l'O.L.P. sur l'avenir de la Cisjordanie.

« Il n'est pas dans l'intérêt des Etats-Unis de se laisser persuader par Israël de soutenir son refus de négocier directement avec l'O.L.P. Toute tentative en vue de faire avorter l'entité palestinienne aura des conséquences sur les riches pays arabes pétroliers. L'Amérique sait bien que son prestige de grande puissance est lié à sa capacité de garantir le flot de pétrole arabe vers le monde occidental », écrit ce journal.

Son rédacteur en chef ajoute qu'il a entendu dire à Rabat qu'il avait été proposé au cours du sommet que soit votée une résolution « abandonnant Israël à son sort inévitable ».

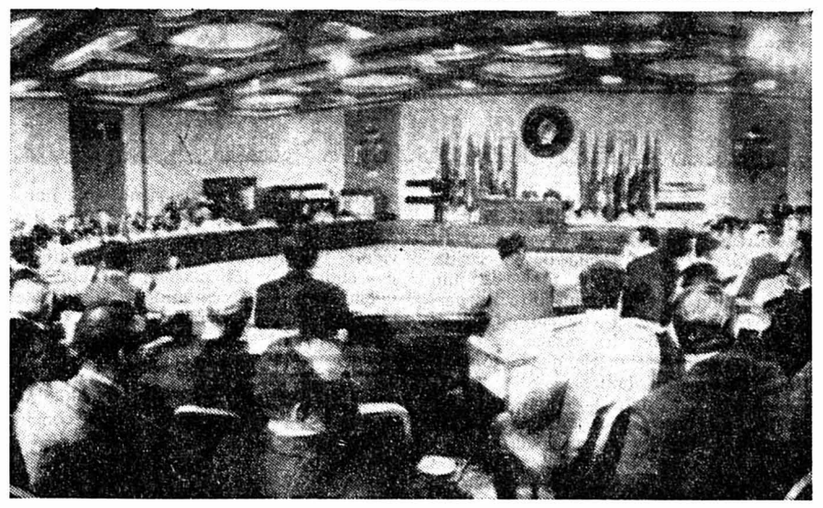

La salle du sommet de Rabat où ont été prises, sans doute, d'inquiétantes décisions secrètes.

(Téléphoto AP)

L'Iran pour la hausse du « brut »

TÉHÉRAN (AP). — M. Kissinger a fait connaître sa volonté de discuter avec le shah d'Iran de la situation au Proche-Orient, de la crise du pétrole et des propositions de création d'une communauté des nations de l'océan Indien.

A son arrivée d'Afghanistan, le secrétaire d'Etat américain a informé les journalistes qu'il n'avait pas encore pris de décision quant à un éventuel voyage au Proche-Orient pour étudier les résultats du dernier sommet de Rabat.

Le shah d'Iran avait lui-même proposé la création d'une communauté pour assurer la sécurité dans la région, à laquelle les Etats-Unis et l'Union soviétique participeraient dans le domaine économique mais pas pour les questions militaires.

Les Etats-Unis, malgré leur aide militaire et économique croissante, ont été incapables de convaincre l'Iran de baisser les prix de son pétrole. Au contraire, le gouvernement de Téhéran a prédit une nouvelle augmentation des prix mondiaux, de l'ordre d'au moins 1,10 dollars par baril en raison de la prise de contrôle totale de l'« Aramco » par l'Arabie saoudite.

La guerre pourrait reprendre « dans les tout prochains mois et même dans les semaines qui viennent » avec la Syrie à cause de ses « actions de type guerrier », a déclaré M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, dans une interview publiée par le journal « Maariv ».

« Maariv » précise que le ministre de la défense a laissé entendre qu'Israël devrait être conscient que « des armes non traditionnelles « pourraient à l'avenir être introduites au Proche-Orient.

Pour sa part, le général Gur, chef d'état-major israélien, a déclaré à ses troupes au terme de cinq jours de manœuvres sur le plateau du Golan : « Nous estimons que nous sommes prêts à la guerre si nécessaire ».

Thieu face à une opposition grandissante

SAIGON (AP). — Dans un discours prononcé à l'occasion de la fête nationale, le président Thieu a vivement attaqué ses opposants politiques mais a cependant promis de réaliser quelques-unes des réformes demandées par une opposition sans cesse plus remuante.

Après avoir qualifié les opposants à son régime de « laquais du communisme » et de « minorité », le président a notamment déclaré : « Les communistes lancent leurs principales attaques sur le front, tandis qu'à l'arrière, leurs hommes de paille, les colonialistes et les défaitistes recherchent par tous les moyens à provoquer le désordre et l'instabilité politique et incitent les populations à se révolter et à renverser le gouvernement ».

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté vendredi à Da-nang et à Qui-nhon pour exprimer leur opposition au président Thieu et pour réclamer sa démission, cela malgré la très violente réaction policière qui s'était abattue la veille sur quelque 2000 manifestants à Saigon.

A Da-nang, les chefs des sectes bouddhistes unifiées ont déclaré que le président Thieu est en train de suivre la même voie que l'ancien président Diem, renversé par un coup d'Etat militaire le 1er novembre 1963, et dont l'anniversaire de la chute est devenu une fête nationale.

TOUS ENSEMBLE

Depuis deux mois, catholiques, bouddhistes, opposition parlementaire, journalistes, etc. manifestent contre la corruption, pour des réformes sociales et en faveur de la restauration des libertés civiles, notamment celles concernant la presse et la politique.

Le président Thieu, en réponse à ces manifestations, a renvoyé au cours des dix derniers jours quatre ministres, trois des quatre commandants de corps d'armée et 337 officiers d'active. Mais, l'opposition prétend qu'il n'a pas répondu aux accusations de corruption portées contre lui-même et contre les membres de sa famille et qu'il n'a rien fait pour provoquer une réconciliation nationale et pour mettre fin à la guerre qui vide le pays du point de vue économique.

Le président sud-vietnamien pendu en effigie.

(Téléphoto AP)

Les remous politiques espagnols

MADRID, (AP). — Arias Navarro, président du Conseil espagnol, paraît avoir mis fin à la dissidence au sein de son cabinet, mais l'opération a sérieusement affecté sa crédibilité.

Bien qu'il ait donné publiquement l'assurance qu'il entend appliquer le programme de libéralisation annoncé devant le parlement, en février dernier, il est douteux qu'il soit en mesure de le faire.

A défaut de nouvelles divergences politiques, il pourrait en être empêché par la crise économique.

Aux yeux de nombreux observateurs politiques, la droite a déjà contraint M. Arias à accepter un compromis en provoquant la crise ministérielle de cette semaine.

Au lieu d'une véritable ouverture politique, M. Arias pourrait être réduit à ne faire qu'un geste symbolique concernant les activités politiques, qui sont pratiquement interdites aux Espagnols depuis la fin de la guerre civile, il y a 35 ans.

Les partisans de la libéralisation estiment cependant que, en cédant aux pressions du général Franco et de ses proches collaborateurs, M. Arias pourrait avoir trop cédé pour pouvoir retrouver une véritable autorité.

Pour de nombreux Espagnols, M. Arias a le titre de président du Conseil, mais le pouvoir est toujours aux mains du général Franco et de la « vieille garde » de la Phalange.

On en voit la preuve dans la destitution de M. Cabanillas, libéral, ministre de l'information, et la démission, en signe de protestation, de M. Barrera, ministre des finances.

M. Arias avait promis notamment de présenter d'ici à la fin de l'année, un projet de loi accordant aux Espagnols le droit de former des « associations politiques ».

Dans les milieux politiques. on soupçonne maintenant que le texte sera rédigé de telle façon que seules les « associations » approuvées par les éléments traditionnalistes auront la possibilité de s'organiser.

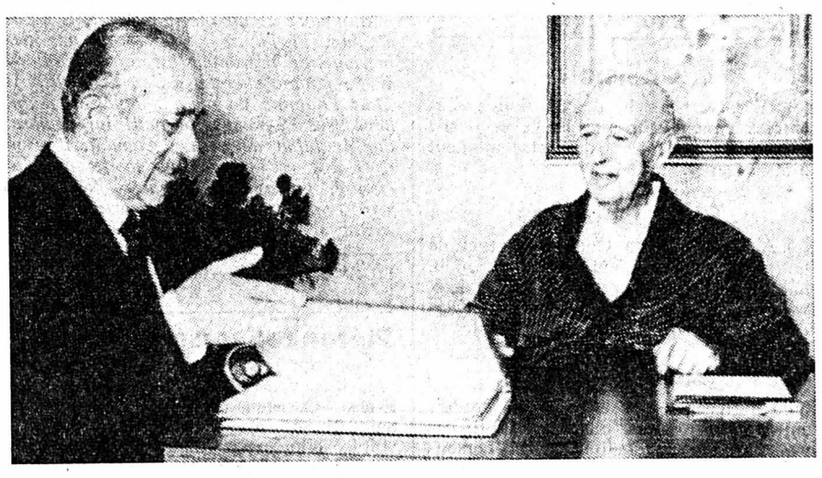

A l'époque où Arias Navarro rendait visite à Franco hospitalisé.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Au Pardo

L'Espagne bouge, tressaille, inquiète. On croyait qu'une page était tournée et c'est encore le même livre. Parfois indéchiffrable. Avec son panache de mystère. Voici que, sur le plan économique, aussi, la machine, dit-on, se dégrade. Est-ce la fin de l'éternel été ? L'Espagne connaîtrait-elle à son tour l'échec de son « grand bond en avant » ? Se prendra-t-elle à regretter comme sa lointaine cousine d'Asie, d'en avoir trop fait durant sa « campagne des cent fleurs » ? Pourtant, tout allait si bien.

En apparence. L'Espagne se préparait, sans en faire un drame, à devenir le quatrième producteur européen d'énergie nucléaire. Son industrie automobile que l'on dit maintenant languissante, était partie à la conquête des sommets. Grâce aux 400 millions de dollars avancés par la Fiat, la SEAT espérait sortir en 1977 600.000 véhicules de ses ateliers. De bonnes fées, d'ailleurs se penchaient sur son berceau. Renault investissait 300.000 dollars à Salamanque, Chrysler et la British Corp complotaient de faire de Pampelune une métropole industrielle. Et comme l'oncle Sam n'est jamais très loin, quand il est question d'argent, la Général Motors avait, à tout hasard, déposé sa carte de visite.

Avec 2 milliards 500 millions de dollars qui, d'après les experts, devaient permettre à l'Espagne de connaître désormais un bonheur sans mélange. D'ailleurs, pourquoi s'inquiéter ? La Banco popular et la First Chicago Ltd n'avaient-elles pas décidé de dormir désormais ensemble. Rien que pour créer en Espagne un marché financier dont tout l'Occident aurait bien des raisons de se montrer jaloux ? Et puis, voilà les couacs. Et puis, tout déchante. Ce n'est pas l'orage, mais le ciel se couvre. Et la politique s'en mêle ce qui est bien le comble. Cette politique que l'on croyait une fois pour toutes bien au chaud, dans les pantoufles rassurantes de la loi de succession.

Chose incroyable. Voici que le pouvoir est secoué d'étranges frémissements. Jusque dans ses allées les plus secrètes. Certains sans doute, s'étaient trompé de porte. De porte et de personnages. En choisissant Arias Navarro comme chef du gouvernement, Franco n'avait pas, comme certains l'ont cru, amorcé une ouverture. Il avait simplement imposé la constitution d'un cabinet que certains commentateurs ont qualifié de « franquisimo ». C'est-à-dire plus franquiste que le caudillo lui-même. Le gouvernement Navarro n'était pas une porte ouverte sur un certain libéralisme, mais simplement l'occasion d'une revanche.

Venger qui ? Carrero Blanco ? Ce n'est pas certain. L'élimination ces jours-ci de deux nouveaux ministres, indique simplement que l'épuration n'était pas terminée. Et cela ne signifie pas qu'elle soit arrivée à son terme. Contre qui cette revanche ? L'opposition de gauche ? Certes pas. L'opposition de gauche, pour l'instant, n'inquiète pas le Pardo. C'est la revanche contre l'Opus Dei. Une certaine idée de l'Espagne. Une certaine idée de l'Europe. Une certaine idée d'un retour à une conception plus occidentale de la vie politique.

« Les circonstances actuelles permettent une plus grande souplesse » disait au cours de l'été M. Cabamilla, ministre de l'information, qui vient d'être limogé. Il n'en était rien, parce qu'en Espagne, il semble maintenant que toutes les cartes ne soient pas données. Et que l'an s'embrouille un peu en cherchant le nom du vainqueur. « Rien ni personne ne pourra m'éloigner du but que je me suis fixé » déclarait, pour sa part Juan Carlos. Il arrive aussi que les princes se trompent. Et le fait que ce serait dommage pour le peuple espagnol n'y pourrait rien changer. Mais, de quel côté viendra la bourrasque ?

L. GRANGER

Le chef de la police argentine assassiné

BUENOS-AIRES (AP). — Alberto Villar, chef de la police fédérale argentine et sa femme ont été tués vendredi par l'explosion d'une bombe qui a détruit leur bateau de plaisance, a déclaré le ministre de la justice.

M. Villar, 53 ans, s'était acquis une solide réputation en tant que chef des brigades de choc de la police, avant de prendre sa retraite. Il avait été chargé, en janvier dernier, de diriger la police fédérale par le président Juan Peron, et cette décision avait été interprétée comme le signe que le chef de l'Etat était décidé à réprimer sévèrement le terrorisme dans le pays.

De nombreux responsables de gauche ont accusé M. Villar de se livrer à la torture et même au meurtre, pour parvenir à obtenir des renseignements.

L'attentat s'est produit près de la jetée des chantiers navals Astarsa, à Tigre, à une trentaine de kilomètres au nord de Buenos-Aires sur le Rio-de-la-Plata.

D'après l'agence de presse « Noticias argentinas », quatre arrestations ont été opérées à Tigre.

Cet attentat risque d'aggraver les pressions auxquelles le gouvernement de la présidente Isabelle Peron est déjà soumis. Près de 130 personnes ont été tuées dans des attentats politiques depuis son accession au pouvoir, le 1er juillet dernier.

Dès sa prise de fonctions, M. Villar a été une personnalité sujette à controverse. Un certain nombre de policiers le considéraient comme un homme arbitraire et dur.

Washington: le scandale des fonds électoraux

WASHINGTON (AP). — Deux anciens dirigeants de la plus grande coopérative laitière des Etats-Unis ont été condamnés vendredi à des peines de prison pour avoir fait des dons électoraux illégaux. C'est la première fois qu'une peine de prison sanctionne un tel délit depuis le début du scandale du Watergate.

Le juge Hart a souligné que de telles sentences avaient été rendues pour dissuader d'autres personnes de faire de semblables dons illégaux.

Le juge a condamné Nelson et Parr à trois ans de prison avec sursis, à l'exception des quatre premiers mois, qu'il leur faudra purger. Les deux hommes devront aussi payer ensemble une amende de 10.000 dollars. L'exécution de leur peine commencera le 8 novembre à la prison fédérale de Montgomery (Alabama).

Parr avait plaidé coupable le 23 juillet, Nelson également huit jours plus tard. L'un et l'autre ont reconnu avoir versé illégalement des fonds à plusieurs personnalités, dont MM. Humphrey et Muskie. Ils risquaient une peine maximale de cinq ans de détention.

Tous deux se sont excusés devant la Cour pour le crime qu'ils ont commis. « Je regrette... », a dit Nelson. « Je suis désolé », a ajouté Parr.

Les deux hommes pourraient comparaître à nouveau en justice pour avoir donné deux millions de dollars au comité pour la réélection du président Nixon dans le but d'obtenir un relèvement du soutien gouvernemental du prix du lait.

AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Ford menace

SIOUX-CITY (Iowa), (AP). — Le président Ford compte adopter une attitude de grande fermeté à l'égard des pays qui limitent les importations de produits agricoles américains.

L'Europe, le Japon et le Canada sont particulièrement visés.

Le débat sur la Palestine à l'ONU

NATIONS UNIES, (AP). — Les arabes ont demandé à l'assemblée générale des Nations unies de repousser au 13 novembre, soit d'une semaine environ, le débat sur la question de la Palestine.

Les observateurs estiment que les Arabes veulent se donner plus de temps notamment pour aplanir les dernières difficultés entre le roi Hussein de Jordanie et Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine.

L'affaire Hearst

SAN-FRANCISCO, (AP). — M. Hearst a retiré son offre d'une récompense de 50.000 dollars à toute personne qui assurerait le retour de sa fille Patricia, saine et sauve.

Celle-ci, âgée de 20 ans, a été enlevée le 4 février par l'armée symbionèse de libération, mais elle aurait ensuite rallié ses ravisseurs, et elle est actuellement recherchée, notamment sous les inculpations d'enlèvement et de vol à main armée.

Le chômage aux Etats-Unis

WASHINGTON, (AP). — Le taux de chômage aux Etats-Unis est passé de 5,8 à 6 % le mois dernier, a annoncé le gouvernement. C'est le niveau le plus élevé depuis trois ans. Cette hausse, qui est un signe supplémentaire de récession, porte un coup au gouvernement républicain peu de temps avant les élections.

EUROPE

Oslo : non à la libération totale de l'avortement

OSLO, (Reuter). — Le parlement norvégien a rejeté, a l'issue d'un débat de 16 heures, un projet de loi présenté par le parti gouvernemental social-démocrate, prévoyant la libéralisation totale de l'avortement. En outre, plusieurs autres projets portant sur l'élargissement du catalogue des motifs pour lesquels l'avortement est légalement autorisé ont également été rejetés.

L'avenir de Heath

LONDRES, (AP). — « Le comité de 1922 » qui regroupe une partie des députés conservateurs, s'est prononcé pour la démission de M. Heath au début de l'année prochaine. M. Heath dirige le parti depuis 1965. Il a perdu trois des quatre élections organisées depuis sa présidence.

Le taux d'alcoolémie en Hollande

LA HAYE, (DPA). — Au 1er novembre, une nouvelle loi est entrée en vigueur aux Pays-Bas, aux termes de laquelle tout automobiliste ayant un taux d'alcoolémie dépassant 0,5 pour mille sera soumis à de fortes amendes ou à une peine de prison. Auparavant, les Pays-Bas ne connaissaient aucune fixation de taux d'alcoolémie.

Reverrons-nous les « Beattles » ?

LONDRES (AP). — Les « Beatles » ont reçu des propositions atteignant sept millions de dollars pour jouer à nouveau ensemble, a déclaré vendredi à un quotidien britannique John Lennon.

Il a refusé de préciser qui étaient les éventuels financiers mais on croit savoir que des promoteurs de spectacles américains seraient prêts à offrir trois millions de dollars pour un seul spectacle réunissant au moins trois des musiciens du célèbre groupe « pop ».

Les quatre « Beatles », John Lennon, Paul Mac Cartney, Georges Harrison et Rin Starr se sont sont séparés il y a cinq ans.

ASIE

Liou Chao-chi serait mort

HONG-KONG (AP). — Dans un article consacré aux « réalisations de la révolutions culturelle », le journal communiste chinois Ta Kung-pao écrit que l'ex-président Liou Chao-chi, de même que Lin-pao, est « mort physiquement aussi bien que politiquement ».

C'est la première fois qu'un organe communiste responsable fait allusion au décès de l'ex-président, épuré par Mao Tsé-toung, et que l'on croyait généralement assigné à résidence forcée quelque part en Chine.

IL Y A 20 ANS EN ALGÉRIE

ALGER (AP). — Dans la nuit du 1er novembre 1954, une poignée d'hommes attaqua plusieurs postes français isolés dans l'Aurès, en Algérie orientale, et cet incident n'attira guère l'attention dans le monde.

Cette attaque marquait cependant le début de l'une des guerres les plus longues et les plus acharnées du siècle, qui fit près d'un million de morts et se termina par l'effondrement de la domination française en Algérie, qui avait duré 130 ans.

Vendredi, le président Boumedienne a assisté, avec une vingtaine de dirigeants arabes et des représentants de 120 pays, aux cérémonies marquant le 20me anniversaire de la « révolution » algérienne.

Sur les neuf « chefs historiques » de la rebellion, trois ont été tués en combat. Et des six autres, un seul fait encore partie du gouvernement Boumedienne. Il s'agit de Rabat Bitat, qui est ministre des transports.

Ford au chevet de Richard Nixon

LONG-BEACH (Californie), (Ap). — Le président Gérald Ford a décidé de rendre visite vendredi à M. Nixon après avoir appris que son prédécesseur « est au mieux depuis son opération ».

Le médecin personnel de l'ancien chef de l'éxécutif, le Dr. Lungren, a téléphoné au médecin de la Maison Blanche, le Dr. Lukash, pour l'informer de l'amélioration intervenue dans l'état de son patient : « L'ancien président est actuellement au mieux depuis son opération et une visite du président Ford ferait beaucoup de bien à son moral » a-t-il dit.

Le président Ford a décidé alors de se rendre à l'hôpital de Long-Beach, où il comptait demeurer une vingtaine de minutes au chevet de M. Nixon.